dans ce numéro

■ Un éditorial de Claude Ryan sur la réaction des centrales syndicales à la nuit du 29 octobre. (page 4)

■ Un article spécial de Laurent Laplante sur les relations entre Québec et Montréal. (page 4)

■ Des militaires brésiliens commencent à murmurer devant les excès des "gorilles". (page 9)

■ la météo

Devenant nuageux. Possibilité d'une averse. Maximum de 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Tous les Fidèles défunts — VOL. LXII - NO 252 — Montréal, mardi 2 novembre 1971 — 15 CENTS

Les syndicats répudient les policiers

par Gisèle Tremblay

Troublés par les événements violents de vendredi soir dernier, les présidents des trois centrales, toujours solidaires, ont annoncé hier soir, au cours d'une conférence de presse:

● qu'ils allaient "tout mettre en oeuvre pour déloger la clique de Drapeau et les Ponce Pilate de Québec" liés aux puissances de l'argent pour violer leurs propres lois aux dépens des travailleurs:

● qu'ils répudiaient dorénavant les syndicats de policiers dont les membres ont cessé vendredi d'être des salariés comme les autres, ainsi que le mouvement syndical l'a déjà cru, pour devenir des "bouchers au service d'un pouvoir" dirigé contre la classe ouvrière.

Vendredi, ce fut l'émeute de la police, ont déclaré MM. Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ) qui commentaient officiellement pour la première fois la tournure dramatique qu'a prise vendredi la manifestation contre Power Corporation, société propriétaire de La Presse.

La police n'est pas seule en cause, a déclaré M. Pepin, puisqu'elle est de toute évidence commandée par le régime Drapeau-Niding, mais quand ils reçoivent des ordres qui impliquent des "assauts criminels", les policiers sont aussi responsables devant leur conscience comme l'indique le jugement de Nuremberg rendu contre les officiers nazis après la dernière guerre.

"La police de Montréal souffre du même problème que les criminels, a-t-il poursuivi, soit l'incapacité totale de distinguer entre ce qui est légal et illégal, entre ce qui est normal et anormal, entre ce qui est raisonnable et déraisonnable."

La police obéit cependant à des instructions strictes, a observé M. Pepin, autrement les "assauts criminels contre des enfants, des femmes et des vieillards" seraient des cas isolés et sévèrement punis.

Après avoir noté que cette "rage" se déverse exclusivement contre des groupes canadiens-français et surtout dans l'est de la ville, M. Pepin en déduit: "Les autorités de la ville, et sans doute les milieux financiers de Montréal, ont choisi de régner sur Montréal par la terreur au lieu d'administrer en vertu d'un régime de lois votées par l'Assemblée nationale."

Les personnes arrêtées, a-t-il remarqué, n'ont d'ailleurs pas été accusées en vertu du règlement anti-manifestation, ce qui prouve que ce denier n'était qu'un prétexte à massacre.

M. Louis Laberge, particulièrement ému, a lancé contre les policiers une charge tout aussi violente: "J'ai honte d'avoir essayé de convaincre les travailleurs qu'ils étaient des salariés comme les autres, a-t-il dit: ces gens-là ne font même pas partie du genre humain."

La Fraternité des policiers de Montréal, faut-il le rappeler, est liée à la FTQ par une entente de services.

M. Laberge s'est par ailleurs défendu d'avoir conduit les manifestants dans une trappe. Au départ du carré Saint-Louis, a-t-il indiqué, la rue Dorchester n'était pas fermée vers l'ouest. Or, après que des officiers supérieurs de la police se furent informés du parcours, qui incluait Dorchester, ils ont aussitôt barricadés la voie.

"Non content de nous bâtir un quadrilatère interdit, a enchaîné alors M. Laberge, le maire Drapeau lui a donné des extensions en empêchant tout déplacement vers l'ouest, refoulant les travailleurs dans les quartiers populaires de l'est, loin des ghettos des gavés de l'ouest."

C'est d'ailleurs en constatant ce fait que les trois responsables syndicaux ont invité tous les travailleurs à l'assemblée populaire qui aura lieu ce soir à 19h30 au forum de Montréal. Si dans l'ouest les manifestations sont interdites, ont-ils dit en substance, les assemblées ne le sont pas encore.

Les congés de tous les policiers, apprend-on par ailleurs de source sûre, ont été supprimés en prévision de cette réunion.

M. Laberge a ensuite décrit des scènes de violence policière dont il dit avoir été témoin: des agents acharnés à cinq ou six sur un seul manifestant déjà à terre, des motards fonçant sur des passants paisibles loin du lieu de la manifestation, des assauts multiples sur des femmes, des vieillards, des enfants qui n'avaient rien à voir avec la manifestation et longtemps après la dispersion.

M. Yvon Charbonneau, pour sa part, a accusé le maire Drapeau d'avoir plié devant les intérêts financiers de l'ouest de Montréal. Le "maire-fuhrer et la "Drapeaulice", a-t-il souligné, ont manifesté leur mépris profond de la démocratie en massacrant une foule sans arme et sans stratégie.

Le conflit de La Presse, a-t-il conclu, est "global dans ses racines mêmes", comme le prouve l'acharnement maniaque de Drapeau qui n'a d'égards que pour les dictatures financières et l'establishment anglophone de l'ouest de la métropole."

M. Michel Bruno, qui représentait les étudiants du Cegep du Vieux-Montréal où la victime de la manifestation. Mme

Voir page 2: Les syndicats

Les policiers n'ont fait que leur devoir, réplique la Fraternité

par Pierre Richard et Jean-Pierre Charbonneau

Commentant la manifestation de vendredi soir, la Fraternité des policiers de Montréal a déclaré hier que "les policiers auraient manqué à leur devoir s'ils avaient ouvert les rangs comme plusieurs le désiraient".

Dans un bref communiqué, la Fraternité rappelle que "le premier devoir du policier est d'accorder la protection au citoyen et de faire respecter les lois et les règlements."

Par ailleurs, la Fraternité affirme "qu'en tant que mouvement syndical, elle comprend fort bien les réactions de M. Louis Laberge, président de la FTQ, quant aux événements survenus lors de la manifestation." Mais elle ajoute que lorsque celui-ci déclare qu'il ne considère plus la Fraternité des policiers comme un syndicat, cela lui rappelle "les nombreuses déclarations que M. Laberge a faites sur la CSN il n'y a pas si longtemps."

Une porte-parole de la Fraternité a, par ailleurs, refusé de commenter le recours par l'administration Drapeau au règlement antimanifestation, recours qui, selon plusieurs observateurs, n'a fait qu'envenimer le climat.

"Nous ne sommes pas là pour juger du bien-fondé des règlements, nous sommes là pour les appliquer", a déclaré ce porte-parole au Devoir.

Quant aux accusations de brutalité portées contre les policiers, la Fraternité soutient que c'est à la direction du service de police, et non à elle, d'y répondre.

"Nous laissons à la population le soin de porter un jugement sur ces événements. Ceci ne veut nécessairement

Voir page 2: Les policiers

La Toussaint à Winnipeg. Alors que 14 pouces de neige bloquent les automobilistes chez eux, les enfants s'ébattent joyeusement dans ce qui constitue un avant-goût d'hiver. Ce sera bientôt au tour des Montréalais de se rendre soudain compte que la belle saison est finie. (Téléphoto CP)

■ Le chef d'Unité-Québec, Gabriel Loubier, annonce que Marcel Masse siégera désormais comme député indépendant à l'Assemblée nationale. (page 3)

2 policiers tués

L'escalade à Belfast s'accélère

LONDRES (AFP) – Deux policiers ont été abattus hier après-midi à Belfast, ce qui porte à 29 le nombre des personnes tuées en Irlande du Nord au cours des 30 derniers jours.

Les deux détectives, en civil, s'étaient rendus dans une boutique de mode d'Andersontown Road, peu avant midi, pour enquêter sur un cambriolage. Brusquement, un ou deux hommes ont fait irruption dans le magasin et ouvert le feu sur les policiers avec une mitraillette. Criblés de balles, les détectives sont morts presque instantanément, a précisé la police.

Parmi les 29 morts, on compte huit soldats et huit membres de la "Royal Ulster Constabulary" (police). Les autres sont des militants, réels ou supposés, de l'IRA, ainsi que des indicateurs de police, "liquidés" par l'organisation clandestine.

L'escalade de la violence se poursuit

Voir page 6: L'escalade

Québec intervient

Médiation spéciale au journal La Presse

par Pierre-L. O'Neill

Le gouvernement à décidé de former une commission d'enquête et de médiation de quatre membres en vue de régler le conflit qui oppose le journal La Presse à ses employés.

Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, a précisé au Devoir que la commission, présidée par le sous-ministre, M. Réal Mireault, sera en outre composée de MM. Joseph Leblanc, sous-ministre-adjoint aux relations de travail, Gilles Laporte, directeur aux relations du travail pour le ministère et Yvon Dansereault, directeur du service de conciliation pour la région de Montréal.

C'est au terme d'une rencontre au sommet qu'a été prise la décision de former la commission d'enquête et de médiation. Le premier ministre Robert Bourassa s'est en effet longuement entretenu avec le financier montréalais Paul Desmarais, propriétaire de nombreuses sociétés dont GESCA, qui publie le quotidien La Presse.

L'équipe, constituée des quatre hauts fonctionnaires du ministère, sera sous la responsabilité directe du ministre du travail, chargé de coordonner et d'orienter les travaux ainsi que d'informer le cabinet de l'évolution des pourparlers.

Plus tôt dans la journée, intervenant avec vigueur au colloque des ministres du travail qui discutaient précisément des changements technologiques, M Jean Cournoyer déclarait qu'il ne laissera pas les entreprises "se conduire comme un paquet de niaiseux qui veulent sacrer tout le monde dehors."

Interrogé par les journalistes à l'issue de son intervention, M. Cournoyer a permis d'établir un lien entre ses commentaires et le conflit qui sévit à "La Presse".

Comme ministre du travail, a-t-il ajouté, je prendrai mes responsabilités et j'entends protéger les individus autant que les entreprises.

Voir page 6: Médiation

Les évêques ukrainiens désobéissent à Paul VI

ROME (AFP) – Les évêques ukrainiens réunis à Rome viennent de s'ériger en synode, en désobéissant formellement à Paul VI., mais en lui demandant sa bénédiction, afin apparemment d'éviter un schisme.

Les 16 évêques ukrainiens, sous la direction du cardinal Josip Slipyj, archevêque majeur de Leopol des Ukrainiens, ont commencé dimanche leur session synodale et ont demandé la bénédiction apostolique pour leurs travaux".

Voir page 6: Les évêques

L'Ontario veut alléger le fardeau des contribuables

TORONTO (CP) – Le trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough, a présenté hier à la conférence fédérale-provinciale des ministres des finances un projet de crédits fiscaux qui allégerait le fardeau fiscal des Ontariens, riches et pauvres.

Si l'Ontario parvient à s'entendre avec Ottawa, a déclaré M. McKeough, ce projet pourrait être mis en application dès le prochain exercice financier.

La province vise quatre objectifs, a déclaré M. McKeough:

● rembourser les taxes de vente et les taxes foncières aux contribuables et aux familles trop pauvres pour payer l'impôt sur le revenu et ne tirant aucun profit des dégrèvements;

● adapter le fardeau fiscal à la capacité financière des familles;

● remplacer tous les dégrèvements fiscaux par un système global;

● réduire le plus possible le système comptable.

Seules les familles à faible revenu bénéficieraient de crédits sur la taxe de vente ontarienne de 5%. Chaque contribuable et chacune des personnes à charge auraient droit à un dégrèvement de $10 moins un pour cent du revenu imposable. Ainsi, un couple ayant à sa charge deux enfants de moins de 16 ans et un revenu brut de $3,500 recevrait un crédit fiscal de $40.

Le crédit fiscal sur la taxe foncière sera de $100 plus 10% des taxes foncières payées moins un pour cent du revenu imposable. Le crédit minimum de taxe foncière sera de $10.

Globalement, ces innovations représenteraient des remboursements et des réductions d'impôt de $150 à $200 millions de dollars, à peu près ce que la province verse actuellement en octrois aux propriétaires.

Le crédit sur la taxe de vente sera inversement proportionnel au revenu du contribuable, de sorte qu'une famille

Voir page 6: L'Ontario

Québec participera aux projets fédéraux "d'initiatives locales"

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a annoncé hier l'intention du gouvernement du Québec de participer aux programmes fédéraux de relance économique annoncés récemment par son homologue. M. Edgar Benson, et il a révélé que les fonctionnaires des deux gouvernements s'étaient déjà réunis une première fois pour étudier la manière de répartir les subventions attribuées en vertu du programme d'initiatives locales.

On sait que le gouvernement fédéral consacrera une somme de $100 millions au titre de ce programme dont $50 millions pour les projets municipaux et $50 millions pour les projets de groupements privés.

Le ministre, qui a dégagé la responsabilité du gouvernement du Québec en ce qui concerne les projets privés, a dit qu'un organisme avait été établi entre les deux gouvernements pour la partie qui touche les municipalités. Il a exprimé sa satisfaction de constater que la province retirera $40 millions pour l'ensemble des projets, soit $20 millions dans les deux cas.

D'autre part le ministre du revenu, M. Gérald Harvey, a exprimé l'avis que la partie du programme fédéral qui touche les municipalités ne présentait pas de difficulté constitutionnelle et il a affirmé que ces projets devront être préalablement acceptés par le gouvernement du Québec.

La semaine dernière, le ministre fédéral de la main-d'oeuvre, M. Otto Lang, responsable du nouveau programme d'initiatives locales, avait déclaré que le gouvernement fédéral se conservait la liberté d'adopter les projets en dernier ressort.

"Cela est une situation normale, a dit M. Harvey en réponse à la question d'un journaliste, parce que c'est lui (le gouvernement fédéral), qui paye la note".

Les ministres ont fait part de ces impressions hier à la sortie de la première séance de travail de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances. Cette conférence, préparatoire à la conférence des premiers ministres qui aura lieu à Ottawa dans quinze jours, a lieu à huis clos et elle se terminera ce soir.

A cette occasion, le ministre Gareau a révélé que le gouvernement du Québec acceptera des projets municipaux dans certains secteurs des régions favorisées, notamment au Lac Saint-Jean, en Mauricie et dans les Cantons de l'Est. Le ministre a précisé que les subventions seront principalement accordées à la construction de routes et à l'équipement. Il a ajouté que la ville de Montréal pourra bénéficier de subventions touchant la restauration des habitations.

Dans un communiqué le ministre Garneau a souhaité que les discussions permettent cependant de préciser davantage la répartition des tâches en ce qui concerne les subventions à la formation de la main-d'oeuvre.

"Dans l'administration de ce programme nous comptons que les discussions en cours sur les rôles propres de l'un et de l'autre ordre de gou-

Voir page 2: Québec participera

Michèle Gauthier est morte à la Miséricorde

par Solange Chalvin

Michèle Gauthier, la jeune femme qui est morte, vendredi soir, à la suite d'une violente crise d'asthme, au moment de la manifestation, est décédée à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal avant son transport à l'hôpital Saint-Luc.

C'est ce que nous a déclaré le directeur général de la Miséricorde, M. Jean-Marc Foisy, après avoir relevé le rapport du résident de service ainsi que des infirmières qui ont accueilli Michèle Gauthier, à la salle d'urgence, vendredi soir dernier.

Le résident, ayant constaté l'état de suffocation avancé de Mme Gauthier, a immédiatement fait appeler un anesthésiste par "intercom". Pendant ce temps, il a ausculté lui-même la victime pour constater le décès.

Le transfert à l'hôpital Saint-Luc a été fait afin que l'autopsie soit pratiquée dans les meilleures conditions possibles, ajoute M. Foisy "Etant donné l'état très avancé de Mme Gauthier, le résident ne pouvait être assuré de la cause du décès (même si la personne accompagnant Mme Gauthier, soit Adèle Lauzon de la FTQ, lui avait dit que celle-ci souffrait d'asthme) et préférait que l'autopsie soit pratiquée dans un autre hôpital bien équipé pour ce genre de travail.

Ces faits rapportés à Mme Lauzon semblent tout à fait véridiques et correspondent aux démarches qui se sont faites sous ses yeux à l'hôpital de la Miséricorde. Toutefois, Mme Lauzon ne peut s'empêcher de reprocher à cet hôpital de verrouiller si bien ses portes qu'il a fallu se promener d'une porte à l'autre avec cette malade agonisante pendant de longues minutes (quarante-cinq, au dire de Mme Lauzon) avant de réussir à pénétrer à l'intérieur de l'hôpital.

A ce sujet, M. Foisy nous dit que la porte de l'ambulance est effectivement fermée mais pourvue d'une sonnerie. Cette mesure aurait été prise à la suite de nombreux vols effectués dans les pièces adjacentes qui contiennent un matériel dispendieux. La porte principale de l'hôpital est ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ajoute M. Foisy.

Une question demeure: une réponse plus rapide aurait-elle permis de sauver Mme Gauthier?

L'hôpital de la Miséricorde est classé selon les critères de l'Association des hôpitaux du Québec comme hôpital général. Par conséquent, il doit recevoir les cas d'urgence s'ils s'en présentent – bien qu'il ne dispose pas d'un service d'urgence organisé.

"C'est ce que nous avons fait, le soir de la manifestation, et plusieurs coupures – certaines assez graves, – nous dit M. Foisy, ont été traitées à la Miséricorde." Ce-

Voir page 2: Mme Gauthier

Le maréchal Tito arrive à Ottawa

OTTAWA (d'après la CP) – Avant d'accueillir le chef d'Etat yougoslave, qui arrivera ce soir à l'aéroport d'Uplands pour une visite de cinq jours au Canada, les responsables du service de sécurité se préoccupent d'éviter que les photographes et les journalistes ne s'approchent trop du président Tito.

Des porte-parole officiels de la police fédérale ont fait savoir hier qu'il s'agissait d'éviter que, comme lors de l'arrivée de M. Kossyguine le 17 octobre, les représentants des journaux pressent de trop près l'hôte du gouvernement canadien.

La présence au Canada de 90,000 citoyens d'origine yougoslave, dont beaucoup ont des griefs à formuler à l'endroit du régime Tito, pousse la RCMP à resserrer le dispositif de sécurité pour toute la durée du séjour de Tito (le 18 octobre, on se rappelle, M. Kos-

Voir page 6: Le maréchal

Les syndicats prônent une mise en tutelle d'État de La Presse

Les trois centrales syndicales québécoises ont réclamé hier la mise en tutelle immédiate du journal La Presse et la nomination par l'Etat d'un administrateur qui veillerait à remettre immédiatement en marche ce quotidien qui a fermé ses portes mercredi soir dernier "pour une période indéterminée".

Dans une déclaration conjointe, les présidents de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) ont pressé le gouvernement québécois à intervenir rapidement par une loi spéciale. Outre la mise en tutelle de la Presse et la nomination d'un administrateur gouvernemental, cette loi devrait, selon eux:

● Prévoir la création d'une commission d'enquête dans le but d'éclaircir la situation financière exacte du journal et de suggérer des moyens coopératifs de propriété et de gestion de cette institution;

● accorder le pouvoir au cabinet de nommer au moins cinq commissaires dont un président choisi dans le milieu de la presse et les autres membres dans les milieux syndical, gouvernemental et coopératif;

● préserver pendant la période de tutelle, les droits de tous les travailleurs de l'institution;

● assurer que le transfert de la propriété du journal se fasse sans qu'aucun des droits des employés ne soit diminué ou annulé d'aucune manière, selon l'esprit et la lettre du code du travail.

Selon MM. Laberge, Pepin et Charbonneau, Power Corporation a décidé de fermer définitivement La Presse. Ils ont, entre autres, souligné le fait qu'un troisième quotidien anglophone a fait son apparition hier matin à Montréal et que les quotidiens Montréal-Matin et Journal de Montréal s'apprêtent à s'assurer ce qui reste du marché francophone.

"Nous croyons aujourd'hui que la décision de fermer La Presse était déjà prise depuis quelque temps et que la dureté étonnante de la position patronale envers l'Union internationale des typographes et les autres corps de métiers était destinée précisément à provoquer une situation qui fournirait l'excuse pour tenter d'abord de justifier le lock-out et ensuite la fermeture indéfinie", ont déclaré les trois présidents.

Ils ont qualifié la fermeture de La Presse "de catastrophe culturelle pour tous les Québécois qui n'ont tout simplement pas les moyens de perdre une telle institution de renommée internationale".

MM. Laberge, Pepin et Charbonneau ont, de plus, affirmé que le gouvernement ne peut pas se cacher derrière le "voile des droits de l'entreprise privée" pour refuser d'intervenir.

Selon eux, la Presse est une institution quasi publique. Ils rappellent que "les gouvernements du Québec, depuis la mort de son fondateur Trefflé Berthiaume, sont intervenus dans les affaires de La Presse et que les députés ont voté des lois qui ont décidé du cours des événements à La Presse."

C'est grâce à une loi votée en 1967, ajoutent-ils, que le groupe Power Corporation a pu mettre la main sur La Presse.

Les syndiqués publient leur propre quotidien

Les journalistes et les autres salariés en lock-out de La Presse publieront ce matin le premier numéro d'un quotidien d'information de format tabloid qui sera tiré à 100,000 exemplaires et sera vendu à dix cents.

C'est ce qu'a annoncé hier soir au cours d'une conférence de presse donnée par le front commun des trois centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) le président du syndicat des journalistes de La Presse (CSN), M. Michel Lord.

On ne connaissait pas encore en début de soirée le nom du journal. On a d'abord voulu l'appeler Québec-Presse quotidien du fait que l'équipe de cet hebdomadaire doit collaborer au projet. Mais il semble que des difficultés dont on ignore la nature aient surgi à la dernière minute à ce sujet.

Le Conseil central de Montréal (CSN) et quelques syndicats auraient accepté de faire la mise de fonds initiale. L'intention des organisateurs, cependant, est que l'entreprise puisse le plus tôt possible s'auto-financer, grâce aux revenus de la distribution et de la publicité (notament les "petites annonces") et à la participation bénévole des syndiqués de La Presse.

Le journal sera imprimé à l'atelier auquel a déjà recours Québec-Presse.

Depuis hier midi, a précisé M. Lord, des équipes de journalistes, d'employés de bureau et de typographes sont à l'oeuvre. Les livreurs de La Presse, qui disposent de camions seront chargés de la distribution.

Les employés syndiqués de La Presse cherchent ainsi à combler la vacance que crée la fermeture du "plus grand quotidien français d'Amérique", qu'ils croient d'ailleurs définitive. Les journalistes insistent sur leur volonté de faire un "journal libre".

La décision a été prise rapidement et il semble que tous les groupes appelés à collaborer n'ont pas encore complètement coordonné leurs efforts.

Au cours des deux dernières grèves à La Presse, en 1963 et 1958, les journalistes avaient également publié un journal dont les titres étaient respectivement La Presse libre et La Presse syndicale.

Les funérailles de Mme Gauthier

Les trois centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) et les comités d'action politique d'au moins quatre Cegep mobilisent leurs membres et mettent des moyens de transport à leur disposition afin que les travailleurs et les étudiants assistent massivement ce matin aux funérailles de Mme Michèle Gauthier, décédée vendredi dernier au cours de la manifestation contre La Presse.

Le cortège funèbre partira à 9h30 du salon René J. Mongeau, 1105 rue Girouard à Saint-Hyacinthe, pour se rendre à l'église de Sainte-Rosalie, dans le comté de Bagot, ou sera célébré le service à 10h.

Les porteurs seront les présidents des trois centrales, MM. Marcel Pepin (CSN), Louis Laberge (FTQ) et Yvon Charbonneau (CEQ), ainsi qu'un étudiant du Cegep Vieux-Montréal, où étudiait Mme Gauthier, et une militante du Front de libération de la femme du Québec.

La CSN invite ceux qui n'ont aucun autre moyen de transport à se rendre ce matin entre 8h et 8h30 en face de ses bureaux, angle Saint-Denis et Vitré, où des voitures accepteront des passagers.

Les étudiants des Cegeps Vieux-Montréal et Rosement ont loué respectivement vingt et six autobus. Les collèges Limoilou et Sainte-foy, de Québec, seront également représentés aux obsèques.

Au Cegep Rosemont, étudiants et professeurs ont décidé d'un commun accord de supprimer les cours ce matin afin de faciliter la présence de tous aux funérailles. Les cours reprendront à 12h30.

Le Syndicat des professeurs de l'université du Québec à Montréal (SPUQ, CSN) étudiait de son côté hier soir en assemblée les modalités de sa présence aux obsèques de Mme Gauthier.

suites de la première page

LES POLICIERS

pas dire que nous sommes d'accord sur la nature du différend qui règne présentement au journal La Presse car il faut se rappeler que la Fraternité a déjà pris position dans ce conflit", conclu le communiqué.

D'autre part, les autorités de la police de Montréal ont refusé encore hier de commenter les événements violents survenus vendredi soir à l'occasion de la manifestation populaire contre La Presse.

Cependant, appelés à expliquer le comportement des services d'ordre, certains policiers qui se trouvaient sur les lieux de la manifestation ont laissé entendre qu'il était prévu que cette manifestation devait être violente quoiqu'en disent les organisateurs de ce rassemblement populaire.

Ainsi, l'opinion qui prévaut présentement au sein de la police c'est qu'un petit groupe de "professionnels des manifestations" a profité de la situation vendredi soir pour provoquer délibérément les policiers.

"Lorsque des individus viennent à une manifestation munis de frondes et de projectiles plein les poches, il est difficile pour nous de croire aux intentions pacifiques des manifestants", ont commenté quelques policiers.

Un autre policier a expliqué la réaction de certains de ses confrères de la façon suivante:

"Lorsque tu vois un camion foncer sur des policiers et que tu vois tes compagnons de travail blessés par cet assaut, tes réactions deviennent vite émotives".

Un autre a raconté qu'un policier qui s'occupait de la circulation avait soudainement été assailli par une vingtaine de personnes et battu.

"Pourtant, il n'avait rien fait ce policier. Alors quand ses confrères sont venus lui prêter main forte, les assaillants y ont goûté, c'est bien certain", a ajouté un policier.

Pour plusieurs policiers, la responsabilité des événements doit être imputée aux chefs syndicaux qui auraient, selon eux, menti quant à leurs intentions pacifiques.

A ce sujet, un policier a demandé:

"Pourquoi les syndicats n'ont pas organisé un vrai service d'ordre qui aurait mis au pas les éléments provocateurs? Pourtant, quand c'est le temps de maintenir l'ordre dans des assemblées syndicales, ils ne se gênent pas pour engager des fiers-à-bras."

D'autres policiers ont admis qu'ils étaient peut-être des outils du pouvoir politique.

C'est encore nous qui allons passer pour des barbares et des matraqueurs d'honnêtes gens", ont déclaré certains policiers en apprenant la décision du maire Drapeau.

MME GAUTHIER

pendant, étant donné son rôle d'hôpital spécialisé en obstétrique et gynécologie, l'hôpital de la Miséricorde n'est pas aussi bien équipé qu'un autre pour certains traumatismes graves. Disons toutefois qu'il dispose d'un service de médecine interne et chirurgie ainsi que d'un département de pédiatrie.

Le décès constaté vendredi soir à la Miséricorde par le résident de service aurait également été vérifié par la police de Montréal, avant le transport de Mme Gauthier à l'hôpital Saint-Luc.

Le directeur médical de la Miséricorde, le Dr Y. Jetté, fera un rapport complet de cette affaire d'ici quelques jours à l'Association des hôpitaux de la province de Québec qui pourra le rendre public.

QUÉBEC PARTICIPERA

vernement dans la politique de la main-d'oeuvre permettront de préciser davantage les tâches. Je voudrais ajouter qu'en ce qui concerne ce programme de formation en industrie, nous estimons que les autorités des provinces devraient y jouer un rôle prépondérant".

D'autre part, M. Garneau a souligné que le gouvernement du Québec est principalement intéressé au programme de prêts aux provinces pour lequel le gouvernement fédéral consacre cette année une somme de 160 millions. Le ministre a dit que le Québec se servirait au maximum de ces sommes et que l'expérience de l'année passée avait été heureuse.

M. Garneau a noté par contre que les mesures fédérales ont un caractère temporaire et qu'il est par conséquent difficile de planifier. Il a expliqué que le gouvernement du Québec ne pouvait s'engager auprès des municipalités sans savoir combien de fonds seront mis à sa disposition.

C'est pourquoi il a dit qu'il suggérerait la création d'une "forme d'aide conjoncturelle" qui permettrait de connaître les intentions du gouvernement fédéral un peu à l'avance et qui s'inspirerait d'une proposition que le premier ministre du Québec. M. Robert Bourassa, avait faite en ce sens à la conférence des ministres des Finances à Winnipeg en juin 1970.

"Je voudrais souligner que, pour une deuxième année consécutive, nous en arrivons à un programme spécial qui s'inspire fortement de la proposition de M. Bourassa", a dit M. Garneau. "On prévoit maintenant, non seulement des prêts, mais une partie, encore minime, toutefois, de subventions pour les 3/4 des frais de main-d'oeuvre utilisée pendant l'hiver..."

Le ministre des Finances a cependant voulu noter que ce "programme n'a ni la souplesse, ni l'efficacité qu'aurait pu avoir une caisse d'aide conjoncturelle de la nature que nous avons proposée. En effet, d'une part, le gouvernement fédéral, même s'il ne fait que financer les projets sous forme de prêts, se réserve quand même un rôle administratif important".

LES SYNDICATS

Michèle Gauthier, était étudiante, est enfin intervenu pour affirmer que les étudiants qui ont goûté les premiers à la matraque, soutenaient les travailleurs.

Le Front de libération des femmes du Québec, a de son côté distribué un tract qui appelle toutes les femmes à se grouper, après "l'assassinat" de Mme Gauthier par "Power-Corporation-Drapeau".

L'essai d'Amchitka

Un juge américain rejette une nouvelle requête des écologistes

● Le juge fédéral américain a rejeté hier, à Washington une deuxième demande d'injonction présentée par des écologistes contre l'explosion nucléaire d'Amchitka.

● Le département d'Etat a interdit jusqu'au 4 novembre toute navigation endeçà de trois milles marins autour de l'îlot où l'explosion de cinq mégatonnes doit se produire, demain ou jeudi (les gouvernements du Canada, de la Corée du Sud, du Japon et de l'URSS ont été avertis de cette décision).

● A Vancouver, le Dr Alfred Newcombe, porte-parole des Fédéralistes mondiaux du Canada, a déclaré que seul un changement dans la charte des Nations unies permettrait d'empêcher des explosions comme celle d'Amchitka, qui sera 250 fois plus puissante que celle d'Hiroshima.

Tandis que tout est en place sous l'îlot d'Amchitka, dans les Aléoutiennes, pour la détonation nucléaire de cinq mégatonnes (nom de code "Cannikin") décidée par l'Atomic energy Commission (AEC) avec l'aval de la Maison Blanche, un juge fédéral vient de débouter sept groupes d'écologistes d'une demande d'injonction, alléguant que l'explosion est nécessaire pour des raisons de sécurité nationale.

Le juge George L. Hart a toutefois statué hier qu'une partie des documents secrets relatifs aux préparatifs de l'expérience nucléaire devront être remis aux écologistes, l'autre partie devant demeurer secrète en vertu du "privilège de l'exécutif". L'avocat des écologistes a déclaré qu'il irait en Cour d'appel et, si besoin est, à la Cour suprême; les raisons des demandeurs, pour faire annuler "Cannikin" portent sur le danger de tremblement de terre et de radiation de même que sur le déséquilibre écologique qui s'ensuivrait.

Avant "Cannikin", il y a eu "Longshot" et "Milrow". L'espérience d'Amchitka sera cinq fois plus importante, comme force de détonation, que ne l'était "Milrow". Les Canadiens se plaignent que l'explosion "Milrow" a pollué l'atmosphère de radiations au-dessus de Thunder Bay.

"Cannikin" constitue le dernier stade des expériences destinées à prouver l'utilité d'un réseau de missiles antibalistiques Spartan. Sous le roc d'Amchitka, le puits de près de 6,000 pieds de profondeur est maintenant bloqué et l'on estime impossible la récupération de l'ogive atomique qui pourrait être détruite par des moyens conventionnels si la Maison Blanche en décidait ainsi avant l'heure zéro de l'essai.

Il semble désormais que l'explosion, dont le moment précis n'est pas connu, se produira malgré la tempête de protestations, qu'elle a suscitées, les Américains estimant ce test nécessaire pour maintenir leur état de concurrents vis-à-vis de l'arsenal soviétique.

Dès aujourd'hui, les navires américains croisant aux abords d'Amchitka remettront à tout capitaine de navire rencontré une note écrite l'avisant de la décision du Stade Department d'interdire la navigation sur terre et dans les airs dans les limites "américaines" d'ici à minuit jeudi (selon le sénateur démocrate de l'Alaska, Mike Gravel, c'est jeudi qu'exploseront les cinq mégatonnes). Il n'est toutefois pas impossible que les Etats-Unis remettent à vendredi la mise à feu du missile Spartan.

Au Canada entre-temps, les protestations se poursuivent au sujet de l'essai d'Amchitka. Hier, la Fédération des Travailleurs d'Ontario (FTO) faisait parvenir un télégramme M. Nixon, lui demandant d'annuler l'expérience d'Amchitka. Un campement de protestation sera organisé vraisemblablement non loin de Vancouver, bien que les premiers préparatifs aient été infructueux, à cause de la neige.

On a rapporté hier que le "Greenpeace Two", navire canadien qui se dirige vers Amchitka avec à son bord une quarantaine de citoyens désireux de protester contre l'essai, avait dû subir les contrecoups d'une mer passablement houleuse; le navire continue sa route.

Amchitka se trouve à 700 milles du territoire soviétique, à mi-chemin entre Anchorage et Tokyo. Dans la capitale du Japon, hier, l'ambassadeur américain à Tokyo a reçu six personnalités influentes, dont trois prix Nobel, une demande de surseoir à l'essai d'Amchitka; l'appel des Japonais au président Nixon fait état de l'opposition du "monde entier" à la reprise des explosions nucléaires.

Aux Etats-Unis, en dehors des milieux proprement gouvernementaux, on note très peu d'interventions en faveur de l'essai d'Amchitka (le sénateur Gravel, en compagnie de deux députés aux Communes d'Ottawa, a déjà fait du piquetage à Washington pour tenter de mettre un terme à "Cannikin").

L'AEC a fait savoir que l'explosion pourrait provoquer des secousses sismiques égales à celles d'un tremblement de terre marquant "sept" à l'échelle Richter; les vibrations subséquentes diminueraient en intensité, selon l'AEC qui ne peut toutefois éliminer "rule out" la possibilité d'un tremblement de terre plus grave s'il devait s'en produire un.

Le président de l'AEC, James R. Schlesinger, se trouvera à proximité du polygone d'essai pour enregistrer les coordonnées de l'explosion: c'est lui qui aura ensuite un avis de première importance à donner pour la poursuite des travaux visant à établir un réseau de missiles antibalistiques "Spartan".

Aujourd'hui, à Montréal, une vigile est prévue devant le consulat américain, rue MacGregor. A Toronto, demain, à l'heure du lunch, une marche de protestation contre l'essai d'Amchitka se déroulera en face du consulat américain.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

J'ai mes Obligations d'Epargne du Canada ...et vous?

La Banque de Montréal vous conseille les Obligations d'Epargne du Canada. Elles sont rentables et garanties par toutes les ressources du pays. De plus, elles ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.19%. Achetez les vôtres à la Banque de Montréal. Adressez-vous à l'une de nos succursales et renseignez-vous. Nous sommes en mesure de vous indiquer quel genre d'Obligations d'Epargne du Canada vous convient le mieux: les obligations avec coupons ou les obligations entièrement nominatives. Renseignez-vous sur la façon de les acheter au moyen du Mode d'Epargne mensuelle. Nous pouvons vous expliquer les deux genres d'intérêts payés: l'intérêt annuel ou l'intérêt composé. Nous voulons faire un peu plus que de vous vendre des obligations. C'est ça la différence à la Banque de Montréal.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

Banque de Montréal
La Premiere Banque Canadienne

COURS DE CONVERSATION

Chez LPS VOUS DEVIENDREZ BILINGUE plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND - FRANÇAIS

Institution reconnue par le Ministère de l'Education. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure. - LPS QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande-Allée LPS TORONTO 362-6551 - Simpson Tower, 401 Bay St.

PRODUIT DE FRANCE
CASTILLON
COGNAC TRICOLORE $8.65

Une bombe explose à CFLM à La Tuque

L'explosion d'une bombe a endommagée dimanche soir la tour de transmission de la station radiophonique CFLM de La Tuque.

L'attentat qui est survenu à 23h08 dimanche soir a paralysé les activités de la station radiophonique jusqu'à 7h30 lundi matin.

Selon la police, la bombe de fabrication domestique était composée d'un bâton de dynamite. Aucun estimé des dommages n'a été rendu public.

La tour de transmission de CFLM est située à un mille au nord de La Tuque, municipalité de la Mauricie, située à 180 milles au nord-est de Montréal.

Cette explosion estla deuxième que La Tuque connaît depuis le début de l'automne. Le 10 septembre dernier, une bombe endommageait la résidence de M. Rolland Lessard, un hôtelier de La Tuque. Cet attentat ne visait cependant vraisemblablement pas M. Lessard. Selon la police il semble en effet que les auteurs de l'explosion voulaient plutôt s'en prendre au gérant de la ville M. Léo Archambault, dont la demeure est voisine de celle de M. Lessard.

Aucun suspect n'a encore été arrêté en rapport avec l'explosion de dimanche et il est impossible présentement de connaître les motifs de l'attentat. L'enquête dans cette affaire a été confiée aux spécialistes de la Sûreté de Québec de Montréal.

Il n'y a pas de cidre: les bouchons ont sauté

par Renée Rowan

Malgré tout ce qui a été annoncé dans les journaux, malgré les promesses que le cidre serait sur les tablettes des épiceries à compter du 1er novembre, il nous a été impossible, hier, d'acheter une bouteille de cidre du Québec.

Dans les quatre ou cinq épiceries où nous avons tenté d'obtenir la boisson si hautement annoncée depuis quelques semaines, on nous a partout répondu: "Pas de cidre. Nous n'en avons pas encore obtenu même si nous avons placé une commande il y a déjà quelques semaines. Nous attendons toujours".

Chez les grossistes montréalais chargés de la distribution du cidre, même réponse. "Nous n'avons pas encore reçu le cidre des cidreries. Nous attendons toujours. C'est de ce côté qu'il y a des difficultés, mais on nous assure que cela devrait se régler d'ici quelques jours au plus tard."

On apprend à travers les branches qu'il s'agit d'un problème de bouchon... et de bouteille. A la cidrerie du Québec, à Rougemont, il nous a été impossible, hier après-midi, de rejoindre M. Jean-Denis Côté, secrétaire-gérant et vice-président exécutif. Mais une secrétaire confirme qu'il y a eu, au niveau de la mise en bouteille, des difficultés, surtout pour le cidre pétillant... les bouchons sautent! Il ne s'agit pas de la qualité du produit insiste notre interlocuteur, mais de la capsule qui n'était pas révue pour ce type de bouteille.

Tout semble maintenant réglé et la distribution devrait commencer auprès des grossistes dès cette semaine.

A la cidrerie Lubec, à Saint-Antoine Abbé, M. Gilles Lussier, directeur général de l'entreprise, nous répond qu'eux aussi ont connu leur part de difficultés.

"Chez nous, dit-il, il ne s'agit pas d'une question de bouchon... mais de bouteille. La compagnie qui nous fournit les bouteilles ne s'est pas conformée aux spécifications de la cidrerie et nous avons eu des problèmes. Mais ils sont en partie réglés et nous commencerons la livraison mardi ou mercredi au plus tard. Vous devriez pouvoir trouver du cidre chez quelques épiciers dès cette semaine, au plus tard au début de la semaine prochaine."

Décidément, un sort est jeté contre nos cidreries! De bouchon en bouteille le cidre n'est toujours pas là et le consommateur curieux de goûter aux différentes variétés de cidre québécois finira peut-être par se lasser d'attendre et toute la campagne de promotion pour annoncer le cidre sera sûrement à recommencer, souligne un épicier tout prêt à vendre du cidre depuis plusieurs semaines déjà.

Après Saint-Jean-Vianney

Shipshaw attend l'éboulis

Les 49 familles évacuées dimanche soir du quartier est de Shipshaw ne pourront déménager le mobilier de leur maison tant que le nouveau glissement de terrain appréhendé sur la terre de M. Willie Dufour ne se sera pas produit.

On a toutefois permis, hier matin, à ces familles d'aller chercher leurs effets personnels oubliés dans l'évacuation hâtive ordonnée dimanche soir à la suite d'un affaisement de terrain qui s'est produit à environ trois quarts de milles du cratère de Saint-Jean Vianney.

Un ingénieur-géologue du ministère des richesses naturelles, M. Jean-Marc Robert, a révélé que ce nouveau glissement de terrain s'était produit il y a une dizaine de jours et couvrait une superficie d'environ 125 pieds par 50, c'est-à-dire environ la moitié de celui qu'a été découvert le 24 avril dernier sur la terre de M. Pitre Balckburn.

On se rappellera que 10 jours plus tard, soit le 4 mai 1971, 45 maisons disparaissaient avec leurs 32 occupants dans le plus important cataclysme de l'histoire du Québec.

La situation actuelle à Shipshaw est très sérieuse. Tôt hier matin l'ingénieur-géologue Robert n'a même pas osé s'aventurer sur le terrain pour prendre des lectures sur le piézomètre et l'inclinomètre installés à quelque 25 pieds de la paroi du nouveau cratère; ce n'est que vers 11h00 hier matin que le spécialiste a pris le risque de s'y rendre.

Les experts prévoient que l'éboulis, qui pourrait être d'une centaine de pieds de diamètre, se produise dans les quelques heures ou jours qui viendront.

Un fait certain, c'est que les parois verticales doivent céder de façon naturelle, selon les spécialistes qui craignent l'étendue réelle de l'éboulis, étendue qui pourrait être plus importante que la centaine de pieds dont on a parlé jusqu'ici si le sol se liquéfiait.

M. Robert a précisé que d'ici le mois de janvier, les 98 trous de forage qui seront pratiqués dans le sol au cours de l'étude de la mission géotechnique donne ront encore une meilleure vue d'ensemble de la situation.

Rappelons que les 49 maisons évacuées dimanche soir par leurs 258 occupants devaient l'être d'une façon ou d'une autre, d'ici au 15 décembre, comme le prévoit l'échéancier de relocalisation.

Loubier est le premier à l'annoncer

Masse quitte Unité-Québec et siègera comme indépendant

par Gilles Lesage

QUEBEC – Avant même que M. Marcel n'ait eu le temps de le faire lui-même, M. Gabriel Loubier a annoncé hier que le député de Montcalm siégerait désormais comme indépendant à l'assemblée nationale.

Le prétexte de cette rupture, prévue depuis un bon moment, en fait depuis le congrès de leadership où M. Loubier a battu M. Masse de justesse, en juin dernier, c'est le changement du nom du parti de l'Union nationale en celui d'Unité-Québec.

M. Masse a réuni ses organisateurs et principaux militants de Saint-Jacques dans son comté, hier soir, pour les consulter sur l'attitude à prendre face à la disparition officielle du parti sous la bannière duquel il a été élu en 1966 et réélu en 1970.

Rejoint en cours de l'après-midi, M. Masse s'est dit surpris de la déclaration de M. Loubier, bien qu'il ne nie pas que la décision soit finalement celle qu'a prévue M. Loubier.

Le choix, selon M. Masse, était le suivant: soit qu'il accepte de militer dans la nouvelle formation d'Unité-Québec, soit qu'il siège désormais comme indépendant, ou qu'il envisage une autre avenue.

Soulignant qu'il ne voulait pas prendre seul une décision de cette envergure, M. Masse a noté qu'il voulait consulter les militants et faire participer la base à l'analyse de la situation. "La participatior dans mon comté, c'est une réalité depuis 1963.

M. Loubier a déclaré vendredi que les réactions aux changements de nom et de sigle du parti étaient "favorables dans une proportion d'au moins 80 pour cent."

M. Masse conteste cette allégation, estimant que les changements ont suscité beaucoup de mécontentement, parce qu'ils n'avaient pas été discutés par la base. Ces militants s'inquiètent de l'avenir, si M. Loubier agit de cette façon dans la prise de grandes décisions, plutôt que de recourir à la participation.

Dans une déclaration émise au cours de l'après-midi, M. Loubier a dit que M. Masse avait décidé de faire cavalier seul.

Selon le chef d'UQ, M. Masse avait été consulté sur le changement de nom et il en avait accepté le principe, accord qu'il aurait réitéré lors de la réunion du 24 octobre, à Québec.

M. Loubier a ajouté que M. Masse s'était lui-même montré favorable à ces changements, dans sa campagne de leadership.

Le chef d'UQ trouve "curieux" qu'un député élu sous une étiquette décide de siéger comme indépendant, si cette décision n'a pas été précédée d'une large consultation comme celle qui aurait précédé le changement de nom de l'UN.

A cela, M. Masse et ses supporters répondent que ce n'est pas eux qui ont fait "sauter" l'UN et que la réunion d'hier soir dans Montcalm visait justement à consulter les militants de la base.

Quant à la participation que préconise M. Masse, M. Loubier répond que "ce principe a été galvaudé par M. Masse, qui a pris sa décision avant de consulter ses électeurs".

Bref, M. Loubier croit que son collègue devrait démissionner, mais il laisse la population juger de la décision du député de Montcalm. Il rappelle qu'il avait invité M. Masse à militer dans le parti "de façon positive et active ou encore à choisir une autre voie qui lui apparaîtrait plus conforme à ses désirs et à ses aspirations".

Il y a deux mois, dans une entrevue au Devoir, M. Masse avait fait part de sa déception du leadership de M. Loubier, estiment que ce dernier se préoccupe plus du "contenant" que des "contenus". Il se demandait s'il y avait encore un avenir pour l'UN et un avenir pour lui dans ce parti. C'est à la suite de cette "confession" que M. Loubier avait invité M. Masse à se "brancher".

Par la suite, il semblait que les deux hommes s'étaient rapprochés, mais le torchon brûlait toujours.

C'est finalement M. Loubier qui a pris les devants et a en quelque sorte "expulsé" M. Masse hors d'Unité-Québec.

M. Jack McClelland

Assiste-t-on à la vente à l'encan de notre indépendance économique?

par Clément Trudel

Etre anti-américain aujourd'hui n'est ni sage ni pratique, prétend M. Jack McClelland (président de la maison d'édition torontoise McClelland à Stewart Ltd) qui croit possible de "canadianiser" davantage l'économie du Canada – où 80% des capitaux étrangers viennent des Etats-Unis.

Se défendant d'être anti-américain, M. McClelland a tracé hier, devant le Canadian Club de Montréal, la toile de fond de la campagne qu'il mène depuis quelque temps, avec d'autre "nationalistes": pour que les Canadiens prennent sur eux d'agir avant qu'il ne soit trop tard. L'avenir du Canada est en jeu et la fierté est impossible sans une certaine dose d'indépendance, dit l'éditeur.

Depuis 20 ans surtout, les Canadiens ont profité des capitaux américains à un rythme qu'aucun autre pays développé n'a connu, mais ces capitaux sont entrés parce qu'on les y invitait, non par altruisme. Les conséquences de cette dépendance accrue vis-à-vis des capitaux américains sont très claires, au point qu'aujourd'hui les premiers ministres semblent être les crieurs d'une vente à l'encan (auctioneers) de notre indépendance économique", estime M. McClelland.

Le courant représenté par M. McClelland et par son "Comité pour l'indépendance du Canada" – au nom duquel il sollicite la collaboration des membres du Canadian Club – rejette la doctrine baffle aile du NPD canadien prônant une prise en main par l'Etat de certains secteurs-clés de l'économie).

Ce courant puise surtout dans les thèses d'un Walter Gordon ("A Choice for Canada") et dans les pages du rapport "Watkins", publié en 1968 sans que le cabinet fédéral en accepte les recommandations.

L'une des plus récentes analyses sur la possibilité de "racheter" l'économie canadienne est due à William Henry Pope ("The Elephant and the Mouse" – McClelland and Stewart, 1971) et commence par l'évocation d'un discours prononcé par Pierre-Elliot Trudeau en mars 1969, devant le National Press Club de Washington: "Vivre à vos côtés, disait alors M. Trudeau aux Américains, c'est en quelque sorte dormir avec un éléphant".

M. McClelland a dit hier qu'il faudra que le Canada en vienne à certaines formes de contrôle des investissements étrangers, s'il veut survivre. Il s'en est pris aux conclusions du dernier congrès de la Chambre de Commerce du Canada (tenu à Québec du 26 au 29 septembre) et pose aux congressistes qui ont voté ces résolutions le défi de prouver que la majorité d'entre eux ne viennent pas de compagnies "possédées par des étrangers" – le congrès s'en était tenu à une ligne de "free trade" sans contrainte avec les Etats-Unis.

Pour expliquer son engagement dans la campagne qu'il mène, M. McClelland avoue que 25 ans de contacts avec les écrivains et artistes les plus en vue du Canada l'incitaient à pratiquer une certaine forme de nationalisme – mot qui pour certains comporte une nuance honteuse mais que M. McClelland préfère au "patriotisme" mis de l'avant par l'équipe Trudeau.

Les récentes mesures économiques prises par les Etats-Unis (août 1971) pour rétablir leur balance des paiements constitueraient la cinquième occasion, pour les Canadiens, de se rendre compte brutalement du choc de mesures unilatérales protectionnistes qui vont à l'encontre de tous les accords internationaux, dit M. McClelland (Il y avait eu auparavant 1866, 1892, 1920 et 1930).

L'éditeur torontois a reconnu que les Canadiens dans leur ensemble ne sont ni militants ni agressifs en ce qui a trait à leur nationalisme; il espère toutefois que les générations plus âgées rejoindront les jeunes – les étudiants notamment – dans cette préoccupation qu'ont les jeunes de préserver leur identité face à l'empiètement américain.

Le rapport Grey qu'attend le gouvernement fédéral sur l'emprise des capitaux étrangers sur l'économie canadienne changera-t-il quelque chose à la situation présente? M. McGelland a dit souhaiter que le Canada ne soit pas converti en réservoir des richesses naturelles et d'énergie "pour son voisin américain et que le "canadianisme économique" gagnera suffisamment d'adeptes pour changer le rapport de forces.

La compagnie que dirige l'éditeur torontois semble bien avoir donné l'exemple: en cinq ans, on y a triplé la vente de volumes canadiens. L'état de crise de l'économie canadienne n'en existe pas moins réellement et M. McClelland espère que le cheval de Troie que représentent les capitaux américains ne réussira pas à satelliser complètement le Canada... si les Canadiens font montre d'une volonté de contrer le côté néfaste de cette dépendance économique.

Les nouvelles assises

Priorité est donnée au FLQ

par Guy Deshaies

La justice est pressée d'instruire des procès aux personnes dont les activités sont reliées au FLQ mais elle l'est beaucoup moins dans d'autres cas et notamment dans les cas de fraudes ou de vols commis par cé que la loi appelle des "personnes morales".

C'est en tout cas la conclusion que l'on peut tirer au terme de l'ouverture de la session des assises qui a été présidée, hier, par les juges Ignace Deslauriers et Antonio Lamer de la cour du Banc de la Reine.

Tous les accusés dont les noms sont reliés au FLQ et qui, en vertu des actes d'accusation, peuvent opter pour un procès devant jury ou devant juge seul, ont opté pour un procès devant jury et les dates de ces procès ont été fixées séance tenante pour la session qui débute aujourd'hui. Ainsi Pierre Boucher, Gérard Pelletier, Michel Lafleur, auront leur procès en décembre. Danielle Raby, elle aussi reliée à des activités du Front de libération du Québec, subira son procès devant jury le 22 novembre prochain.

"Si vous voulez choisir un procès devant les assises, de dire le juge Lamer à Me Jean-Serge Masse, avocat de la prévenue, nous n'avons aucune raison d'attendre."

Plus tard le juge Lamer a averti un avocat qu'il ne fallait pas jouer avec les options et qu'il ne servait à rien de demander des procès devant jurés dans l'espoir d'obtenir des remises.

Cependant, il convient de savoir que quatre "personnes morales" c'est-à-dire , Kraft Foods Ltd, Guardian Placement Co., O.E. McIntyre Ltd et Davis Book Ltd, respectivement accusés de coalition, fraude et vol, combines et vol ont elles aussi opté, il y a longtemps, pour un procès aux assises. Ces quatre "personnes morales" ont vu leur procès remis, pour la ennième fois, à la prochaine session, soit, dans ce casci, au 7 janvier prochain.

Comme ce sont des "personnes morales", elles n'ont pas besoin d'être présentes. Trois d'entre elles, hier, n'avaient même pas daigné envoyer leur avocat mais leur cause a été remise par la cour automatiquement.

Parmi les causes remises au prochain terme mentionnons aussi celles de MM. Oscar Gelfand et Harry Post, accusés de conspiration depuis 1966.

Cependant, quatre autres "personnes morales", Canadian Oxygen, Union Carbide of Canada, Canadian Liquid Air et Liquid Carbinic of Canada doivent subir leur procès le 8 novembre, en principe, en 2e division des assises pour violation de la loi sur les coalitions. Elles n'étaient pas plus présentes en cour hier, que les quatre autres mentionnées.

Hier, néanmoins, les juges Deslauriers et Lamer ont émis une quarantaine de mandats contre autant de personnes qui ont omis de se présenter. Déjà, on recherche 71 personnes qui ont fait défaut de comparaître à ces sessions précédentes. Sur ce nombre 5 sont à l'hôpital, un est à Cuba, Jacques Lanctôt. et un autre Pierre Vallière, a fait savoir qu'il entrait dans la clandestinité.

Sit tout devait se dérouler tel que prévu, les six divisicns du Banc de la Reine entendraient 110 procès devant autant de jurys différents d'ici le 7 janvier prochain.

Déjà cependant on sait que deux divisions sont occupées à instruire des procès qui ont débuté à la session précédentes, soit ceux de Claude Morency et de Paul Rose. Mais on a fixé 110 dates de procès, hier, pour cette session. Parmi les nouvelles causes à option, 60 s'instruiront devant un juge des Sessions et le juge en chef André Fabien a fixé les dates hier. Des mandats ont été émis contre 32 personnes qui devaient venir faire option en 8 accusés ont choisi les

Suite à la page 6

Pointe-Saint-Charles

Les dons de vivres ont secouru 1,200 familles

par Solange Chalvin

Quand le ventre est creux, la tête ne sait plus ce qu'elle fait. C'est ainsi que les responsables des services communautaires de Pointe-Saint-Charles interprètent le geste d'une mère de famille qui a brisé à coups de marteaux, en fin de semaine, les vitrines du dépôt de nourriture mis à la disposition des assistés sociaux, en attendant qu'ils touchent leur chèque d'allocation sociale.

Il n'est évidemment pas question pour les services communautaires de porter plainte contre cette mère de quatre enfants de trois mois à cinq ans qui a commis son geste agressif, en pleine crise de désespoir, n'ayant plus rien à donner à ses enfants.

"Ce qui est plus tragique, nous dit Mme Magus, responsable de la distribution de vivres, c'est qu'une commande était livrée chez cette femme, au moment même où elle brisait les carreaux du dépôt de nourriture."

Plus de 1,200 familles montréalaises ont ainsi été secourues, en fin de semaine, par la cueillette de vivres organisée par un regroupement de comités de citoyens sous l'égide de l'Association pour la défense des droits sociaux.

Depuis hier, les assistés sociaux de la métropole ont commencé à recevoir leur chèque d'assistance mais plusieurs de ces chèques sont datés du 3 novembre, date limite allouée par la loi pour la distribution mensuelle de ces chèques.

La générosité du public a été très grande mais n'a pas suffi à répondre aux 7,000 demandes reçues. On sait que les envois de vivre étaient tous recueillis au 2111 rue Centre, où les représentants des différents groupes d'assistés à travers Montréal venaient les chercher pour les distribuer de façon aussi équitable que possible, selon les demandes reçues.

"Cette façon de procéder éliminait tout abus de la part de personnes qui auraient voulu se prévaloir de cette offre, sans besoin réel", nous dit une responsable de la cueillette.

Certaines compagnies d'alimentation qui avaient refusé de collaborer au début de cette campagne se sont ravisées et c'est ainsi que les magasins Steinberg ont envoyé hier plus de 500 pains, qu'une petite laiterie de la Rive-Sud a fourni quelques centaines de bidons de lait et que la boulangerie Pom Bakers a promis sa collaboration.

Plusieurs mères de familles de toutes les parties de la ville se sont présentées, samedi, aux services communautaires, apportant une caisse complète de nourriture pour le week-end. Des marchands de petites épiceries indépendantes ont apporté des pommes de terre et conserves et certains cultivateurs des marchés de plein air leurs ont vendus des fruits et légumes, après leur journée de samedi.

Bref, la cueillette a été un beau succès mais il reste encore de la place pour la générosité, et les dons de nourriture sont toujours accueillis au 2111 rue Centre à Pointe-Saint-Charles, Montréal.

Rectificatif

La directrice de l'Institut Marguerite Bourgeoys, Sr Hélène Thibodeau, nous signale que deux erreurs se sont glissées dans le reportage que le Devoir a publié hier sur le colloque de l'enseignement privé.

Au lieu de **quatre** école normales privées, on aurait dû lire **deux** écoles normales privées (Institut Marguerite-Bourgeoys de Westmount et l'Ecole normale de Cap-Rouge) et deux instituts familiaux (Institut Marguerite-d'Youville à Québec et l'Institut Reine-Marie à Montréal).

Contrairement à ce qu'affirmait notre reportage, l'Institut Marguerite-Bourgeoys est donc à Montréal (Westmount) et l'Institut Marguerite-d'Youville à Québec (Sainte-Foy).

aujourd'hui

A 12h30, à la salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal, le directeur du bureau de météorologie de Montréal, **M. Alcide Ouellet**, est l'invité de la Chambre de commerce du district de Montréal.

●

A 14 heures, au Centre social de l'université de Montréal, **M. Hubert de Ravinel**, directeur de "Jeunesse et troisième âge", est l'invité de la Société d'études et de conférences.

●

De 16 heures à 19 heures, "**la coalition québécoise contre les essais d'Amchitka**" tient une vigile devant le consulat américain, rue McGregor.

●

A 20 heures, à l'édifice Students Union de l'université McGill, rue MacTavish, **conférence publique sur la guerre en Indochine** (Vietnam, Laos et Cambodge) avec projection de films. La conférence est organisée par le Comité québécois contre la guerre en Indochine.

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
MARDI, 2 NOVEMBRE

M. ALCIDE OUELLET
Directeur du bureau de la météorologie de Dorval
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h. 30
Le public est admis
Renseignements: 866-2861

1970 FIAT
124 coupée sport.
5 vitesses.
Pneus Pirelli.
AM-FM Blaupunkt.
Vert métallisé.
$1,995.00
ROGER AUTOMOBILES LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925

Faites installer les
GOUTTIÈRES
HO-DO
Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Émaillé
ESTIMATION GRATUITE
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

COURS DE LECTURE RAPIDE
• Gagnez du temps.
• Lisez de 3 à 10 fois plus vite, avec bonne compréhension.
• Améliorez votre mémoire.
Durée - 7 semaines
1 soir par semaine
À PRIX ÉTUDIANT
Quelques places disponibles
Dernière session pour 1971
Début: Aujourd'hui
MARDI 2 NOVEMBRE
À proximité de l'Université
Pour renseignements et inscriptions
CENTRE DE LECTURE RAPIDE
TÉL.: 737-1266

éditorial

La réaction des centrales syndicales

En fin de soirée, vendredi dernier, M. Louis Laberge, président de la FTQ, devait commenter en conférence de presse l'émeute à laquelle il venait d'assister avec des milliers de Montréalais. A la dernière minute, le rendez-vous fut remis. Mais les journalistes ne devaient rien perdre au change. Entouré, cette fois, de MM. Marcel Pepin, Yvon Charbonneau, Fernand Daoust, Jean Gérin-Lajoie, Raymond Parent et de plusieurs autres leaders syndicaux, M. Laberge donnait hier après-midi, à l'hôtel Iroquois, la conférence de presse ratée de vendredi soir. La rencontre a permis de constater que, pour les militants syndicaux québécois, les événements de vendredi dernier ont peut-être marqué un tournant décisif.

●

A la différence des mouvements plus radicaux qui ont surgi ces dernières années et qui remettent en question les fondements mêmes de notre régime politico-social, le mouvement syndical québécois s'est nettement distingué jusqu'à maintenant par sa nette préférence pour l'action réformiste et la voie électorale.

Sans se gêner de condamner certaines structures, les centrales syndicales acceptaient, tout compte fait, les règles du jeu électoral. Préférant tantôt rester à égale distance de tous les partis, accordant tantôt leur appui à un parti donné, elles reconnaissaient la légitimité du pouvoir politique et acceptaient de collaborer avec lui. Certaines crises purent donner naissance à des protestations virulentes, à des refus temporaires de collaborer. Au bout de quelque temps, elles finissaient pas s'estomper et les dirigeants syndicaux se prévalaient volontiers de l'important pouvoir de marchandage que leur reconnaissait, au moins à titre implicite, le pouvoir.

On a eu l'impression, hier, que deux liens vitaux s'étaient, à cet égard, brisés vendredi soir. Le mouvement syndical ne reconnaît plus la légitimité du pouvoir de Jean Drapeau. Il a de même été durement ébranlé dans la confiance qu'il portait jusque-là à la police de Montréal.

M. Drapeau pourra soutenir tant qu'il voudra qu'il est seul à incarner l'autorité légalement élue à Montréal. Quelque chose vient néanmoins de changer dans ses rapports avec les travailleurs de Montréal. Par son attitude, qui fut largement responsable de l'émeute de vendredi, par le silence qu'il a froidement gardé au lendemain de l'échauffourée, il s'est aliéné pour longtemps la confiance d'une partie importante des travailleurs.

On a néanmoins eu l'impression, en écoutant les présidents de la FTQ, de la CSN et de la CEQ, que l'écoeurement a atteint chez eux un point de non retour. Quel que soit l'appui dont il se réclame auprès de la "majorité silencieuse", M. Drapeau ne saurait minimiser la gravité de ce glissement. La démocratie, ne lui déplaise, n'est pas qu'une technique de boîte à scrutin. Elle est une relation sans cesse renouvelée de confiance et de collaboration entre gouvernants et citoyens. A Montréal, cette relation n'a jamais été aussi compromise qu'aujourd'hui.

●

La police montréalaise, nonobstant la philosophie politique inquiétante du maire, avait réussi, pour sa part, à regagner ces dernières années, une bonne partie de la confiance en elle, qu'avaient détruite naguère les enquêtes sur la moralité. Un instant ébranlée par le choc violent de la Saint-Jean en 1968, cette confiance avait été restaurée, grâce à des méthodes de formation améliorées et à l'habile direction de Guy Marcil et de ses collègues de la Fraternité. Même les événements tragiques du 7 octobre 1968 n'avaient pas réussi à détruire cette confiance: ils avaient, au contraire, permis à l'opinion de constater que les policiers sont, après tout, des travailleurs comme les autres et qu'ils ont même, en raison des dangers encourus dans l'exercice de leur métier, des titres spéciaux à la considération de leurs concitoyens.

Cet acquis laborieusement gagné aura-t-il, lui aussi, été détruit par les événements de vendredi soir?

Il faut espérer que MM. Laberge et Pepin voudront nuancer le jugement très global porté sur une police dont certains membres ont sûrement commis des excès, mais dont la majorité des représentants ont su conserver leur dignité. Il reste néanmoins que la police montréalaise a vu ternir sa réputation vendredi dernier. On redoute, dans des milieux nombreux et importants, qu'elle soit devenue un instrument aveugle de répression aux mains d'un pouvoir sans scrupule. Rien ne serait plus grave que de voir cette opinion s'accréditer.

Seule une enquête, suivie de sanctions exemplaires, pourra éviter que la police tout entière soit éclaboussée. Mais il faudra, que cette enquête soit instituée sans délai. Et il serait infiniment désirable que ce soit une enquête publique, à laquelle seront associés non seulement des membres de l'actuelle Commission de police du Québec, mais aussi des représentants impartiaux du grand public.

●

Au sujet de La Presse, les dirigeants syndicaux ont décrit comme une "catastrophe culturelle pour tous les Québécois" la fermeture temporaire du quotidien. Dénonçant l'incompétence des administrateurs du journal, ils ont réclamé que La Presse soit placée sous la tutelle d'un administrateur nommé par le gouvernement, qu'une commission d'enquête examine sa situation financière, et que la propriété de l'entreprise soit réaménagée sous forme coopérative.

Si la proposition de mise en tutelle n'avait d'autre but que d'éveiller l'opinion à l'acuité du problème posé par l'arrêt de travail à La Presse, elle se comprendrait. Si elle été formulée avec tout le sérieux qu'ont paru y mettre ses auteurs en la communiquant au public, il faut l'accueillir avec beaucoup de réserves.

Il est difficilement admissible qu'une entreprise privée que paralyse un arrêt de travail soit mise en tutelle par l'Etat. Seul, un pourrissement excessif du conflit et une raison d'intérêt public évidente et grave pourrait justifier un tel recours. Dans le cas de La Presse, les possibilités de solution à partir des intéressés eux-mêmes, n'ont pas été épuisées. De plus, dans l'immédiat, l'absence du quotidien de la rue Saint-Jacques ne prive aucunement le public d'une liberté d'accès assez grande à des sources d'information qui restent très diversifiées.

Il faudrait ne disposer d'absolument aucun autre recours pour être réduit à réclamer l'intervention directe du gouvernement dans la fonction de La Presse. Les journaux quotidiens, en raison de leur rôle vital d'intermédiaire entre le pouvoir et les citoyens, doivent rester à distance du pouvoir politique. Comment pourrait-on songer, sans même avoir étudié les autres solutions possibles, à remettre La Presse entre les mains de ce même pouvoir dont on dénonce par ailleurs l'impuissance et la servilité envers les intérêts financiers?

Les propriétaires actuels de La Presse pourraient se sentir soulagés à la pensée de se libérer éventuellement d'un bien qui leur pèse. Si telle devait être leur conclusion, il y aurait bien d'autres possibilités à examiner que celle d'une tutelle étatique. Dans le domaine de la câblovision, on a déjà trouvé une forme originale de propriété communautaire. Pourquoi semblable idée serait-elle interdite dans le cas de La Presse?

●

En écoutant les dirigeants syndicaux clamer leur colère, on était loin d'être sûr qu'ils pourraient réussir dans l'avenir prévisible à la traduire en gestes concrets. Mais cette colère est là et elle constitue un phénomène politique et social très important. Les dirigeants politiques qui affecteraient de l'ignorer causeraient un préjudice grave à la démocratie. Ils se rendraient coupables d'une nouvelle dégradation de l'autorité; ils seraient ensuite, comme toujours, les premiers à la déplorer.

Claude RYAN

Le premier ministre et son tutueur

Libre opinion

AMCHITKA ou la bêtise scientifique

par Georges TISSOT

L'auteur de cette "libre opinion" est professeur d'histoire des religions à l'université d'Ottawa. C'est demain, trois novembre, que doit avoir lieu l'essai nucléaire d'Amchitka.

Les dirigeants des trois Eglises du Canada ont pris position, comme tant d'autres, contre l'explosion atomique prévue sur l'île d'Amchitka. Ce fait est demeuré et demeurera anecdotique dans le monde de l'information. C'est presque un fait divers. Malheureusement. Et c'est tragique.

Une explosion nucléaire sur l'île d'Amchitka est aussi, dans une certaine mesure, un fait divers. Mais non! Il faut se révolter.

Amchitka est un site d'essai nucléaire souterrain. La Commission de l'Energie Atomique et le Département de la Défense américaine s'agitent sur ce site depuis 1964. Dernièrement, on y prépare l'opération Cannikin. Une bombe de cinq mégatonnes d'une puissance de 10 billions de livres de TNT doit exploser à 6,000 pieds sous l'île. Il semble que l'on ne connaît pas tous les effets d'une telle détonation. Les bombes qui tombèrent sur Hiroshima et Nagasaki possédaient une puissance équivalent à 40 millions de livres de TNT. On peut soupçonner l'impact de la bombe de cinq mégatonnes.

La Commission indique que l'explosion produira instantanément une cavité d'une étendue équivalente à deux champs de football. L'eau et les gaz radioactifs sont censés demeurer à l'intérieur de cette caverne pendant mille ans.

La Commission prédit que cette explosion n'aura aucune conséquence majeure sur l'environnement. Selon le major général Edward B. Giller, ceux que la Commission a consultés n'ont pas dit qu'il n'y aura pas "zero possibility of some consequences". On envisage deux possibilités peu probables: la possibilité d'un tremblement de terre et la possibilité que les éléments radioactifs envahissent la surface environnante et polluent l'océan.

La Commission semble raisonner de la façon suivante. Même si un tremblement de terre est très peu probable, s'il y a effectivement un tremblement de terre ce sera une bonne chose. Pourquoi? D'une part, on avoue que l'on ne peut prédire avec certitude qu'il n'y aura pas de tremblement de terre parce que la connaissance du mécanisme des tremblements de terre est encore imparfaite et ne permet pas de calcul précis. D'autre part, un tremblement de terre lors de l'opération Cannikin sera un avantage parce que si un tremblement de terre naturel est en voie de se développer dans cette partie de l'écorce terrestre, la détonation libérerait prématurement l'énergie ainsi accumulée et ainsi désamorcerait ce qui pourrait plus tard constituer un désastre plus sérieux. Donc, à cet égard, l'opération est justifiable. Quelle logique!

Une autre façon de justifier cette opération est de faire appel à une périphrase magique: "les intérêts de la sécurité nationale". Pour la sécurité nationale on doit prendre les risques, minimaux selon la Commission, d'un tremblement de terre, de radioactivité, de vague de fond.

Les gouvernements du Canada, du Japon et de la Finlande, des hommes politiques de l'Alaska, d'Hawaïi, de Californie et d'autres régions du Pacifique, des savants, des associations pour la paix, des écologistes ont protesté vigoureusement contre l'opération Cannikin.

Après plusieurs pressions, la Commission de l'énergie atomique a tenu des audiences publiques en Alaska pendant trois jours à la fin de mai. Mis à part les membres de la Commission, plus de trente-cinq personnes dont des Canadiens témoignèrent à cette enquête. Une seule parmi les trente-cinq personnes était en faveur de l'opération. C'était un contracteur de la Commission. L'ensemble des opposants soutient que l'explosion suscitera à plus ou moins brève échéance un tremblement de terre qui aura des effets au-delà d'Amchitka et de l'Alaska. Il y a aussi d'autres dangers possibles et probables. Une immense vague de fond pourrait causer des désastres. L'eau et peut-être l'air pourraient être imprégnés de radioactivité. La radioactivité pourrait émerger à la surface dans deux ou trois ans et se mélanger à l'océan. L'eau serait alors au-dessus de la normale, 1,200 fois plus radioactive et ce processus pourrait continuer pendant environ 130 ans. L'explosion peut tuer les oiseaux, les poissons et les animaux de la région. Elle peut défaire l'équilibre écologique dans le Nord de l'Articque.

Malgré les protestations et les avis contraires, la Commission soutient que les effets de l'explosion seront des "unlikely probabilities". Paul Jacobs, dans The New York Review of Books, démontre que nous ne pouvons avoir confiance dans les dons de prophétie ou dans la capacité de prédire les effets des explosions souterraines de la Commission.

Pourquoi? Parce que de nombreuses prédictions importantes de la Commission se sont avérées fausses ou erronées. Dix pour cent des expériences atomiques souterraines au site du Nevada ont laissé échapper de la radioactivité. On avait prédit qu'il n'y en aurait aucune. Em décembre 1970, il y eut tellement de radioactivité libérée dans l'atmosphère qu'on dut décontaminer ceux qui travaillaient près du site et évacuer leur maison. Ces maisons demeurèrent inoccupées pendant des mois à cause de la présence d'un haut taux de radioactivité. De plus un groupe de ces travailleurs poursuit la Commission pour $500,000.

Avant l'opération Gnome au Nouveau Mexique en 1962, la Commission avait indiqué une possibilité zéro de radioactivité dans l'atmosphère. Quelques instants après l'explosion, l'atmosphère était radioactive.

En 1965, le projet Long Shot sur l'île d'Amchitka ne devait pas libérer de radioactivité avant 100 ans. Quelques mois seulement après l'explosion, l'atmosphère était polluée par la radioactivité.

Tous ces essais sont moins importants que celui de Cannikin. De plus, il est impossible de connaître les effets d'une explosion souterraine aussi puissante que celle que la Commission projette. Le site d'Amchitka fut choisi parce que la Commission ne pouvait faire cette expérience au Nevada de peur de causer des dommages irréparables à la population environnante.

La Commission et le Département de la Défense soutiennent encore la fable de la sécurité nationale comme justification de leur essai nucléaire. Mais même cela serait contestable. La bombe de cinq mégatonnes est construite pour un type spécifique de missile Spartan. Selon Paul Jacobs, un bon nombre d'experts jugent que ce missile est désuet. Le Dr Harold M. Agnew, directeur du laboratoire scientifique de la Commission à Alamos, a affirmé en avril devant un comité sénatorial que le système Spartan ne serait utile que d'une façon très limitée.

La Commission de l'énergie atomique ne peut justifier ni scientifiquement, ni politiquement, ni militairement cet essai nucléaire. On ne peut se fier aux conclusions de la Commission sur les effets de cette bombe: elles sont vigoureusement contestées et la Commission a un bon nombre de fois fait de fausses prédictions sur les effets des détonations souterraines. La fable de la sécurité nationale n'est plus une justification raisonnable.

Alors pourquoi mener à terme l'opération Cannikin? Parce que la Commission a englouti 20 millions de dollars dans cette opération militaire? L'opération Cannikin se déroule malgré les protestations de toutes parts. Mais toute incertitude sur les effets de cette explosion interdit cette expérience. Lorsqu'un groupe de personnes décide de poursuivre une expérience sans posséder la certitude quasi absolue du degré zéro d'effets nocifs de cette expérience, et ici c'est l'environnement et une population qui sont en cause, c'est qu'il existe une crise des valeurs. C'est une façon d'ouvrir la porte à la terreur. C'est de la bêtise.

Les relations entre Québec et Montréal

par Laurent LAPLANTE

Avec courage et naïveté, M. Bourassa a tenté de faire croire aux journalistes que sa rencontre de la semaine dernière avec M. Jean Drapeau avait surtout porté sur la fiscalité, la rénovation urbaine, que sais-je encore? S'il a abordé la question de la manifestation organisée autour de l'édifice de La Presse, a-t-il ajouté, c'est au détour d'une phrase, à l'occasion, sans insister.

S'il en est ainsi, M. Bourassa justifie pleinement sa réputation de contemplatif. Mais il y a pire; il accrédite également la rumeur qui le veut extrêmement sensible aux voeux qui émanent de l'hôtel de ville de Montréal. Un autre premier ministre n'accepterait pas volontiers une suspension des droits civiques dans un quartier de Montréal. M. Bourassa y consent dès l'instant où Montréal lui fait part d'un "risque de violence". Certes, le premier ministre a raison quand il reconnaît la grande autonomie de Montréal, mais il s'embourbe comme à plaisir quand il laisse Montréal envahir la juridiction du code criminel, le modifier à sa guise et administrer une "justice sélective".

Derrière M. Bourassa, on trouve un cabinet placide et désespérément serein. Qui sont-ils, ces gens-là, pour constater que la démocratie reçoit des gifles bruyantes de la part de la ville de Montréal? Est-ce que, par hasard, ils auraient quelque chose à voir avec la dégradation des droits fondamentaux à Montréal? Ils ont, à titre de députés québécois, la responsabilité de l'administration de la justice, mais ce que le maire Drapeau fait de l'administration de la justice les laisse inertes et repus.

Le comportement de Québec à l'égard de la métropole pose une double série de questions. D'une part, l'administration montréalaise est-elle si puissante qu'elle puisse et doive faire valser Québec à volonté? D'autre part, quand le gouvernement Bourassa parle de son respect des autonomies locales ou régionales, cherche-t-il simplement une excuse à son inaction?

L'administration de la justice n'est pas le seul domaine où Québec se sente "pogné" par les complexes à la seule idée de discuter avec Montréal. Dans le secteur des affaires sociales, les occupations de locaux et les revendications qui ont frappé Montréal, bousculé l'administration québécoise et parfois donné lieu à des prises de position farfelues. Tel soir, par exemple, un membre du cabinet de M. Castonguay était prêt, face à un groupe de revendicateurs anglophones, à effacer mensuellement les avances dont pouvaient bénéficier les assistés sociaux. Un assisté social pouvait, le 23 ou le 28 du mois, entamer son allocation du mois suivant, mais rien ne l'astreignait plus à rembourser l'avance! Après calcul, on constatait que l'affolement du secrétaire en question aurait pu coûter une vingtaine de millions par mois. Heureusement que le ministère réussit à repêcher le monsieur par la peau des dents.

D'autres, sans aller aussi loin, redoutent autant Montréal. De la métropole, ils savent le gigantisme, ils appréhendent la complexité, ils redoutent les réactions. Le bill 28 constitue un exemple. Certains grands principes semblent obtenir l'assentiment unanime ou, du moins, gagner un appui plus que suffisant. Dès lors, même si des oppositions se dessinent, pourquoi ne pas entamer tout de suite le travail? Etablir un mode de péréquation, répartir plus équitablement les ressources financières et les édifices, voilà des objectifs réalisables. Certains intérêts bondiront, mais, même s'ils parlent au nom de la métropole, le gouvernement québécois devra tenir son bout. Espérons qu'il saura le faire.

Si le gouvernement québécois porte des responsabilités supérieures à celles de la métropole, rien ne justifie les gouvernants québécois de laisser Montréal suspendre à sa guise les lois générales. Invoquer l'autonomie de Montréal ne convainc pas plus que la vastitude de la métropole. Il n'y a pas si longtemps, le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, poussait l'audace jusqu'à dire devant les plus hautes autorités montréalaises que le grand patron, c'était encore Québec. Proférer de telles vérités à la face même du tout-puissant seigneur de Montréal, cela ne s'était pas vu depuis quelques générations. Pourtant, la déclaration avait quelque chose de rassurant et l'on aurait été plus rassuré encore si elle était venue d'une personne dotée d'une mémoire plus stable que M. Tessier.

Les autonomies méritent le respect, à condition qu'il s'agisse d'un mode d'administration défini et que M. Bourassa ne s'en serve pas uniquement pour escamoter les problèmes. D'ailleurs, aucune autonomie n'existe en matière d'administration de la justice et Jean-Claude Leclerc le signalait très nettement hier: dès l'instant où la municipalité, fût-elle Montréal, s'aventure à contredire les dispositions générales du code criminel, Québec doit intervenir. Or, non seulement Québec n'a pas pressé les tribunaux de rendre leurs décisions aussi rapidement que possible au sujet du règlement 3926, mais Québec – après une courte conversation entre MM. Drapeau et Bourassa, au cours de laquelle, répétons-le, il a surtout été question de fiscalité – endosse Montréal à mots couverts.

Quand le journaliste Claude Masson a demandé à M. Bourassa, sur les ondes de Télé-Métropole, pourquoi il n'obligeait pas La Presse à respecter la loi quand il s'agit de licenciements collectifs, alors qu'il respectait un règlement municipal de légalité fort douteuse, M. Bourassa a répondit, pour une fois presque laconique: "Mais il y avait risque de violence". Il n'y a là ni respect de l'autonomie, ni démarche adulte de la part du gouvernement québécois. Il y a, tout bonnement, de souterraines connivences entre Québec et Montréal, entre un chef vacillant et un maire surchauffé. Ce que veut Montréal, Québec le donne sans même regarder aux conséquences. Quand la demande porte sur un secteur aussi névralgique que les libertés fondamentales, le mutisme de Québec constitue une démission coupable.

Certes, le ministre de la Justice a raison de laisser courir les événements quand on l'interroge sur l'étroite légalité d'un règlement municipal qui attend le verdict d'une cour supérieure, mais son ministère a tort de ne pas avoir depuis longtemps entouré la liberté de manifestation de meilleures précautions. En effet, le ministère de la Justice n'a pas seulement ni surtout mission de poursuivre les délinquants, mais autant et davantage celle de mettre les libertés à l'abri de tous les assauts, y compris les assauts montréalais.

La dégradation du pouvoir politique se fait sentir à Québec dans maintes avenues. Dans ces périodes de vide, d'autres forces s'animent. Au moment où M. Pearson "flottait" aux commandes du Canada, MM. Lesage et Johnson conquéraient du terrain. Aujourd'hui, pendant que M. Bourassa ne commet que de sirupeuses et polyvalentes déclarations, d'autres forces politiques occupent des portions de plus en plus considérables du territoire. On a beaucoup parlé de l'invasion fédérale, mais peut-être a-t-on, du même coup, oublié de surveiller le front municipal. Sur ce front, l'abdication du gouvernement québécois prend d'autres formes, mais elle compromet tout autant nos droits vitaux.

Lorsque le Pentagone s'en est pris aux journaux qui voulaient publier des documents secrets, les procédures judiciaires se sont enchaînées si rapidement que la décision finale a à peine retardé la publication en question. Qu'attend-on pour en faire autant? Il est extrêmement dangereux pour la démocratie qu'un pouvoir municipal et un ministère de la Justice laissent traîner pendant des mois le dossier qui concerne les manifestations à Montréal. De la même manière, il est inadmissible que nous attendions encore la première séance publique de la Commission de police du Québec au sujet des événements du 24 juin dernier, alors que les nouveaux événements de la fin de semaine réclameraient une enquête immédiate.

"Justice delayed, justice denied", disent les Américains. Nous sommes en mauvaise posture: Montréal abuse de sa force, et Québec souffre d'anémie, de lenteur, de pusillanimité.

L'ouest interdit

Pas dans l'ouest, surtout pas dans l'ouest. Les nègres blancs de Montréal peuvent saccager leur ghetto, mais qu'ils ne s'avisent pas de manifester dans l'ouest. Qu'ils se battent entre eux dans le territoire de leurs taudis et du chômage; s'il le faut, qu'on lâche contre eux, matraques aux poingts, leurs compatriotes, mais dans l'est. Qu'ils restent dans le French quartier. Refoulez-moi ces sauvages; car le droit de manifester dans l'ouest est réservé aux adversaires de M. Kossyguine.

L'ouest doit rester le sanctuaire de la métropole. On n'y trouve plus le Vaisseau d'Or, mais son esprit y demeure, là où, deux mois avant son règlement anti-manifestation, Jean Drapeau convoquait "l'homme d'aujourd'hui" à devenir "un personnage de la fin du siècle dernier".

C'est à l'ouest qu'il fallait trouver ce Vaisseau "destiné à satisfaire tout à la fois le palais, l'âme, le coeur et l'esprit". Car "qui ne cherche pas de temps à autre, deux heures de poésie et de belle musique? Puis en même temps de bonnes choses à manger, en bonne et calme compagnie?"

Dans l'est, aujourd'hui, c'est à satisfaire le crâne, la peur, la panique et la terreur que s'applique l'ancien avocat depuis sa faillite de restaurateur. C'est à deux heures d'émeute qu'il invite ses artistes de la matraque: C'est à manger la honte et l'amertume qu'il astreint ses compatriotes.

Où est-il le Jean Drapeau de 1942 qui, avec Michel Chartrand comme son organisateur en chef, était le "candidat des conscrits" contre la machine fédérale? Non seulement a-t-il sombré dans le despotisme, mais encore il voudrait y perdre son peuple.

HOCHELAGA

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Tresorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

La prochaine fois, je serai avec les manifestants

par Mme MICHEL TRUDEAU, publicitaire

Vendredi soir 20 octobre, j'étais en compagnie de mon mari, à la manifestation organisée par les syndicats. Ce que je faisais là? A titre de citoyen qui se veut **bien** informé, j'estimais que je me devais cette honnêteté d'aller voir sur place et de juger, autant que faire se peut, par moi-même.

Une nuit, et il me semble que je ne serai plus jamais la même. Cette violence déployée, provoquée, me laisse, au lendemain, révoltée, impuissante, aux prises avec un impérieux besoin de faire quelque chose. Or, je ne vois guère que deux façons d'agir: me libérer en devenant violente ou en écrivant ce que j'ai vu et ressenti en ce vendredi soir.

Les fauteurs de troubles

Monsieur Drapeau, ce soir-là, vous avez dû passer une bien mauvaise nuit! Comme cette morte et ces trois cents blessés doivent vous peser! Vous avez été, vendredi soir, à mes yeux et aux yeux de bien d'autres, à l'origine de ce déchainement de violence, vous l'avez provoqué en envoyant vos policiers armés jusqu'aux dents et prêts à tout.

Mais, en toute conscience, monsieur Drapeau, ne croyez-vous pas que sans votre interdiction, sans vos policiers casqués et armés de leur bâton, rien de majeur ne serait survenu? Bien sûr, il y aurait sans doute eu quelques désordres mineurs causés par ces éternels fauteurs de troubles, malades de la violence, que l'on retrouve, hélas, aussi bien dans les rangs des manifestants que de la police: mais, jamais ces désordres n'auraient pris une telle ampleur!

Le déploiement de force policière, sans précédent, était une provocation qui avait pour but d'entraîner une riposte de la part des manifestants.

Partis du carré Saint-Louis, en rangs serrés, les manifestants composés de travailleurs et d'étudiants des deux sexes, portant banderoles et pancartes, descendaient paisiblement la rue Saint-Denis. Quelques chansons étaient entonnées, quelques slogans fusaient de-ci de-là, ponctués de jurons, il faut le dire. Cette foule était impressionnante par son nombre et son homogénéité, mais joyeuse et sympathique, et nullement houleuse ou dangereuse. Nous décidâmes de nous y joindre.

Même les plus pacifiques

Arrivés sur la rue Sainte-Catherine, le premier cordon de police fut en vue, provoquant dans la foule, les traditionnels quolibets. Il est à noter, que même pour les pacifiques, un frisson de colère, voire de violence, parcourt chacun quand il aperçoit ces policiers figés et déployés sur plusieurs rangées. A MON SENS LA VIOLENCE COMMENCE LA Ce qui peut arriver par la suite n'est plus contrôlable, ni d'un côté (manifestants) ni de l'autre (police).

Je demandais à un policier au niveau de quelle rue la tête de la manifestation allait se trouver arrêtée: "je ne sais pas, Madame", fut sa réponse. à nous décidâmes de rejoindre le groupe de tête, et pour cela, d'emprunter les rues avoisinantes. La police nous barra le chemin. Déjà nous primes conscience que curieux comme manifestants étaient en quelque sorte emprisonnés. Nous parvîmes par des ruelles à sortir, puis à rejoindre la tête sur Dorchester. Mais, nous étions de l'autre côté du cordon de police, et quel cordon! Nous en avions le souffle coupé. Cinq rangées de policiers empêchaient l'accès au boulevard Dorchester, en arrière, attendaient camions, autobus et une petite armée de motards. Nous évoluions assez facilement parmi cette "armée", assez craintifs mais il nous fut aussi impossible de rejoindre les manifestants qu'il nous l'avait été plus haut de les quitter.

Nous continuâmes par les petites rues, et rejoignîmes les manifestants au niveau de l'immeuble de la C.S.N. Au fur et à mesure que le groupe des manifestants descendait sur Saint-Denis, toutes les issues se trouvaient bloquées. La police laissait circuler, tout en limitant étroitement le champ d'action. DONC, si les manifestants, pour éviter tout affrontement dans le secteur interdit, avaient voulu bifurquer vers les quartiers autorisés, ils n'auraient pu le faire.

La souricière

La police avait tout bloqué, la souricière se refermait, et les cordons de police immobiles guidaient ainsi, de force, les manifestants dans une seule direction, celle où nécessairement ils allaient se trouver face à face à l'interdiction de M. Drapeau et face à la police alors bien décidée à ne laisser passer personne. Il est aisé de deviner ce qui ne pouvait manquer de se produire alors. Pourquoi cette tactique policière? Pourquoi provoquer toute cette foule, manifestant selon une des plus pures traditions de la démocratie et l'amener à la violence, c'est-à-dire à nuire à sa cause, pourtant très légitime?

Finalement, nous parvînmes presque en tête, là où les deux groupes se faisaient face. Tout nous paraissant tranquille, nous revînmes vers la bâtisse de la C.S.N. où les manifestants finissaient d'arriver. Il y eu quelques remous provenant de l'avant, sans que nous puissions savoir ce qui en était la cause, puis à nouveau un mouvement en avant, et l'immobilisation.

Cette situation dura environ une dizaine de minutes, l'atmosphère était lourde et assez silencieuse, une certaine anxiété commençait à poindre en nous, et nous commençames a chercher une issue en cas...

C'est alors qu'entra en scène la "cavalerie" de la police. Nous n'étions pas en avant pour savoir si des provocations avaient été dirigées contre la police, l'amenant à se ruer sur la foule, mais ce dont je puis témoigner, c'est que là où nous étions, quand les motards passèrent dans un bruit de frein et d'accélération conduisant en tout sens, sur les trottoirs aussi bien que dans la rue, et provoquant une véritable panique, RIEN NE JUSTIFIAIT LEUR ACTE; et c'est ce genre d'intervention des motards qui me semble la plus sauvage, car bien que ne blessant personne elle provoque une reelle peur. La panique s'empara de tous et une fuite éperdue, en tous sens commença.

Nous nous réfugiâmes derrière les grilles d'une église, puis nous grimpâmes dessus, après la première alerte passée.

Ce que je vis, alors m'impressionna beaucoup. Des centaines de points brillants (les casques de police) semblaient surgir de partout, sur la rue Craig, gagnant très vite du terrain. Leur manoeuvre fut très habile et rapide, elle consista à séparer les manifestants et à les faire reculer dans des directions différentes. Vu de loin la police me sembla agir sans trop de violence, mais avec une fermeté suffisante pour provoquer un recul rapide des manifestants en une fuite éperdue chez certains. A l'arrière les motards revinrent faire une petite démonstration, ce qui finit de démanteler le groupe. Pous, la police sembla partir de Craig vers Berri à la poursuite d'un groupe de manifestants. Nous suivîmes alors le courant se dirigeant vers le nord de Saint-Denis et de Berri.

Pourquoi cette chasse?

A ce moment-là, les manitestants étaient complètement séparés, sans ordre, sans conseils, et livrés à des initiatives individuelles qui ne manquèrent pas de se produire. Le feu était aux poudres.

Pourquoi, une fois le groupe désagrégé, la foule en fuite, la police n'a-t-elle pas favorisé le retour de chacun chez soi? Pourquoi être parti en chasse, avec motos et bâtons, à la suite des divers groupes isolés. Pourquoi ce déchaînement? Qu'est-ce qui indiquait à la police qu'elle ne pouvait pas lâcher la partie, qu'il y avait un danger quelconque?

Il faut bien dire une chose, devant la police nul ne peut résister, aussi exalté soit-il, la seule solution est la fuite, et continuer à se faire pourchasser conduit certains à détruire sur leur passage, en signe d'impuissance.

C'est ce que nous vîmes sur Berri, où deux ou trois jeunes gens armés de bâtons brisaient tous les globes lumineux.

(Photo Le Devoir, par Bernard Lauzé)

Ces jeunes vandales eurent tout leur temps pour accomplir leur triste besogne, car la police était plus préoccupée à charger la foule qu'à arrêter ces jeunes. Là encore, un doute surgit dans mon esprit. La police n'a-t-elle pas laissé ces tristes individus détruire à leur aise tenant compte que plus d'actes de ce genre se produiraient, plus la cause des manifestants serait ternie.

Puis, tout devint confus. Il nous semblait qu'il n'y avait plus que de la police, et des curieux pris au piège, et ne sachant comment sortir de ce guêpier. Nous traînames dans les rues jusqu'à 10h, ne pouvant sortir de ce quartier; à chaque rue nous nous heurtions à des motards, ou à la police à pied nous obligeant à aller dans une seule et même direction, le nord.

La tactique des motards

Tout ce que je puis raconter de la suite concerne des actes isolés. Des travailleurs, sur Berri et Sainte-Catherine ont tenté de renverser un autobus; plus loin, sur de Maisonneuve, des gens, exaspérés par les manoeuvres des motards leur ont lancé des poubelles dans les roues.

Il m'est apparu, que ce qui a le plus provoqué la colère de la foule, ce fut la tactique policière révoltante des motards. En ayant les gens par la peur, bien sûr ils provoquaient leur fuite, mais ils réveillaient la violence.

Nous fûmes témoins de plusieurs attaques de policiers. Ce fut à chaque fois des motards; une personne dans la foule s'étant baissée pour lancer soit un caillou, soit un morceau de bois, sur un motard. Alors, et par deux fois, nous nous sommes trouvés à proximité du "coupable", la police fonça dans le tas. Je dois dire n'avoir jamais eu aussi peur de ma vie. Dans un cas, j'ai cru bon de me réfugier sur un banc, tant que les motards zigzagaient en tous sens, sur les pelouses et dans les allées du carré Saint-Louis. Mais, là n'étais l'avis des motards qui voulaient me faire descendre et pour cela, tournaient autour de mon banc; rien au monde ne m'aurait fait bouger tant j'avais peur. Finalement l'un des motards a dit à l'autre: "Vas-t-en, tu vois bien qu'on lui fait peur", mais je reste avec le sentiment que l'autre avait perdu le sens de la mesure et n'aurait hésité devant rien pour me déloger.

Puis, par la suite, nous avons erré, rencontrant des vitrines brisées, des dégâts divers. Cependant, si je méprise ceux qui, pour faire valoir leurs droits, en viennent à détruire et à détériorer les biens privés et publics, je les comprends, dans certaines circonstances, et je tiens **la force policière et ceux qui la dirigent pour seuls responsables.**

La force policière est homogène, structurée, entraînée et dirigée; elle exécute ce qu'on lui ordonne, et agit selon un plan et des but précis et préétablis.

Les manifestants, eux, ne sont pas même une force; ils n'ont aucun ordre, aucune directives, et les actes commis par certains sont, soit ceux de fauteurs de troubles professionnels, soit ceux d'individus isolés, affolés ou révoltés par les agissements policiers. Ces actes aussi déplorables soient-ils, n'engagent en aucun cas la responsabilité des autres manifestants, ni n'entachent, selon moi, leur conscience; malheureusement, ils nuisent à leur cause, quelle qu'elle soit.

Ce qui est mis en danger

Le pouvoir forge, à l'issue de chaque manifestation de ce genre, une force un peu plus expérimentée, un peu plus puissante, un peu plus dangereuse. Cette force est présentée à chacun de nous comme un moyen, une nécessité, pour mater quelques exaltés, dont la place serait certes mieux en prison. Or, dans la réalité, cette force et les techniques policières qui l'accompagnent mettent plus en danger la liberté des simples citoyens que celle de ces exaltés, et aussi la sécurité de tous.

Quand donc les Québécois "bien pesants" et bien agissants, qui se prononcent, en toute bonne foi, pour l'ordre public, donc, la force policière, auront-ils le courage d'aller voir sur place eux aussi, pour voir, savoir et comprendre? Mais il y a encore trop de gens qui tiennent à rester aveugles, et qui veulent, même au prix d'une violence intellectuelle à peine déguisée, protéger, envers et contre tout leur petite sécurité et se forgent une fausse conscience!

Cette violence est inadmissible, et je reste intimement convaincue que sans la police, et sans l'interdiction de monsieur Drapeau jamais cette manifestation n'aurait pris de telles proportions. Le fossé vient encore de s'approfondir, qui sépare inexorablement la police du peuple, et la partie de la population qui détient la force financière de l'autre, celle qui subit.

Monsieur Drapeau et les autres, à la prochaine manifestation, je ne serai plus du côté des curieux, mais de celui des manifestants. On ne peut plus tolérer cette violence, et je crois qu'à cause de ce qui s'est passé vendredi 29 octobre, un peu plus de Québécois pensent ainsi.

■ propos

Le Gouvernement est disposé à donner suite à la proposition des Etats-Unis visant à amorcer des négociations en vue de permettre aux appareils d'interception américains de se disperser dans des bases choisies au Canada, en temps de crise, dans la mesure où le Gouvernement le jugera à propos, si cela devait favoriser au maximum l'efficacité des défenses antibombardiers qui restent. Le Gouvernement est également disposé à entamer des négociations, comme le proposent les Etats-Unis, en vue d'autoriser les avions-citernes du SAC à se disperser dans des bases choisies au Canada, si la situation internationale, de l'avis du Gouvernement devait justifier une telle action. Cette collaboration générale renforce la capacité de représailles des Etats-Unis, donc leur force de dissuasion, en augmentant les chances de survie et l'efficacité des bombardiers américains chargés de la deuxième frappe. De telles opérations n'ont rien à voir avec une capacité de première frappe, et ce pour la même raison que les bombardiers soviétiques ne pourraient pas être utilisés comme arme de première frappe contre les Etats-Unis.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

ESPAGNOL ITALIEN **ANGLAIS** ALLEMAND JAPONAIS

Après dix années d'expérience Globe est heureux de ses plus récentes améliorations apportées dans les cours intensifs, leçons privées, ou leçons en groupes, tels que ces cours pris chez-vous ou à la campagne.

VOUS ENREGISTREZ CHAQUE LEÇON DONNÉE PAR GLOBE, ainsi votre cours de conversation devient un travail complémentaire qui peut être facilement revisé à la maison.

Nous limitons maintenant nos groupes à quatre personnes. NOTRE SERVICE DE CASSETTE, LABORATOIRES DE LANGUE, MANUELS ET ENREGISTREMENT SONT TOUS INCLUS DANS LES HONORAIRES DU COURS.

Téléphonez-nous pour un service gratuit de consultation. Toutes les leçons sont déductibles de l'impôt.

Nous donnons CE QU'IL Y A DE MEILLEUR, et à des prix NON DISPENDIEUX.

Enregistrez-vous dès maintenant 866-9731

globe école de langues

suite 1538 1 Place Ville Marie

Suite 1538, 1 Place Ville Marie

HMH

Éditions Hurtubise - HMH, 380 ouest, rue Craig, Montréal 126,

849-6381

Alain Chénicourt

L'Inflation

Un mal qui touche chacun de nous

L'auteur pose à l'échelle du monde occidental un problème doctrinal et politique redoutable.

Co-édition Laffont — HMH

260 pages — $4.00

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

CHEZ Vito **Restaurant Italien**

5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lacombe et Edouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

SOYEZ RÉALISTES

Nous constatons dans le genre de vie que nous menons dans les années '70, un stress permanent avec lequel nous avons dû apprendre à coexister. La plupart d'entre nous sommes physiquement moralement et intellectuellement, bien malgré nous, conditionnés par ce mode de vie. Des problèmes du cuir chevelu surviennent, chute abondante de cheveux, cuir chevelu graisseux au bout d'un jour ou deux, démangeaisons, cheveux sur l'oreiller. Attention à vous! "LA SEBORRHEE" est là qui vous tient dans son processus irréversible, si l'on ne prend pas les mesures réalistes qui ne consistent pas dans l'utilisation de shampoings médicamentés ou pas, pas plus qu'on ne doit ânonner que la chute des cheveux provient des nerfs. L'absorption de tranquilisants n'empêchera pas les glandes sébacées de continuer leur oeuvre destructrice qui est l'atrophie des papilles pillaires. Les nerfs ont toujours bon dos losqu'on ne se donne pas la peine de chercher plus en détail les vraies causes et origines de la séborrhée qui est avant tout une suite de la puberté; la corrélation entre les glandes sébacées et les glandes sexuelles doit être entre autres tenue responsable. D'autres facteurs devront entrer en ligne de compte: hygiène indéquate, alimentation, fatigue, excès, milieu ambiant, changement de climat. Un spécialiste sérieux prendra tous ces points en considération, mais ceci ne s'établit pas au cours d'une visite de cinq minutes. Les candidats à l'examen du cuir chevelu seront soumis pendant une heure et plus à ces questions.

Alors seulement on vous dira si votre condition répond aux normes des traitements suggérés. Détrompez-vous vite, les traitements de la séborrhée sont longs et très variés. Ce n'est que par la diversification constante et surveillée des formules adaptées que vous serez à même de contrôler la séborrhée. La discipline et la coopération sont indispensables à l'aboutissement d'une mise sous contrôle.

Il est donc aisé de comprendre qu'un shampoing X ou Z ou une formule quelconque à l'usage de tout le monde, s'avère dès les débuts un échec. Car ce serait admettre d'avance que chaque personne réagit de la même façon et cela, vous le savez, n'est pas le cas; vos réactions ne sont pas les mêmes que celles de votre femme, amie ou voisin. Ceci pour établir que le cuir chevelu et ses sécrétions ne sont pas comparables d'un individu à un autre.

L'élément temps et le scepticisme mal placé sont des facteurs qui joueront contre vous quand vous déciderez de prendre votre cas au sérieux losque votre problème sera assez ardu et que quasi rien de valable ne pourra être entrepris pour vous aider; vous penserez avec un peu moins de reconnaissance à ces bons conseillers qui vous auront placé sur cette voie de garage. Etre soi, c'est réfléchir par soi-même et essayer au moins d'être sincère.

Le CENTRE CAPILLAIRE PIERRE connaît des réussites dans le domaine capillaire, mais ne se considère néanmoins pas comme l'oracle et le grand-père infaillible de l'art capillaire. Mais 18 ans au service du public nous donnent quand même le droit de supposer que nous ne sommes pas entièrement dépourvus de connaissances dans le domaine du cuir chevelu. Si nos trichologues ne sont pas des génies, ils sont néanmoins pourvus de plus de connaissances que les conseillers en tout et spécialistes en rien.

Si la calvitie ne peut être vaincue, il existe des moyens sûrs pour essayer de la prévenir; sans cela, vous risquez d'être vaincu par elle. Croire à des repousses de cheveux là où il n'y a que pores cicatrisés et papilles atrophiées, serait faire preuve d'une incommensurable crédulité. Il est également hors de question de faire redévelopper du duvet existant en cheveux normaux et nous prions notre lecteur de bien vouloir prendre ceci en considération.

Un front qui se dégage de plus en plus, une couronne qui se dessine davantage ajoutent des années à votre apparence. Cette apparence rajeunie ou vieille prématurément peut, à tort ou à raison, être cause d'opportunités manquées, dans la vie. Dans les années '70, l'aparence jeune compte plus que par le passé et une chevelure est un des éléments de cette apparence.

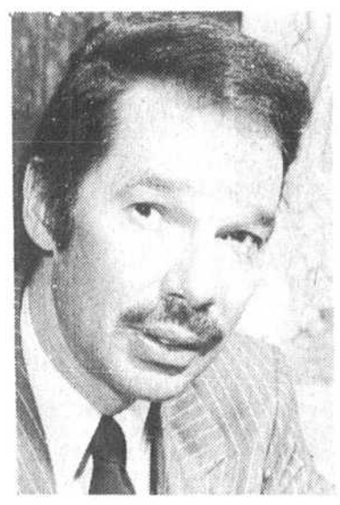

Le CENTRE CAPILLAIRE sous peine de se voir dépassé, se doit d'être en perpétuel état de contestation et de recyclage avec lui-même. C'est dans ce but que, aides par une équipe de brillants chimistes québécois, nous continuons à développer des formules sans cesse plus complètes, variées et efficaces. Les progrès techniques ne peuvent pas fléchir.

Le présent peut être pour vous le garant de votre avenir capillaire, si vous ne perdez pas la course contre le temps. Et de cela, vous seul êtes le maître.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom de Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par R. A. Pierre TRICHOLOGUE

LD 35 AA

Centre Capillaire Pierre

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

suites de la première page

LE MARÉCHAL

syguine avait été "assailli" par un Canadien d'origine hongroise, lors d'une marche en compagnie de M. Trudeau, aux abords du Château-Laurier).

Jeudi, le maréchal Tito doit avoir un entretien avec le premier ministre Trudeau et donner par la suite une conférence de presse avant de faire une brève étape à Québec puis à Halifax où il recevra un diplôme de l'université Dalhousie.

Tito est attendu à Uplands à 18h30, ce soir, en provenance de Californie. Il a séjourné six jours aux Etats-Unis. Outre son épouse, la suite du chef d'Etat yougoslave comprend notamment le ministre des affaires étrangères, Mirko Tepavac.

A Belgrade hier, le quotidien "Borba" rendait hommage, dans un éditorial, à la politique étrangère du Canada qui "a souvent fait apparaître de fortes aspirations au dépassement des antagonismes entre alliances militaires et politiques". Dans son dernier numéro, la publication yougoslave" Revue de politique internationale" a souligné "l'amitié traditionnelle qui a toujours caractérisé les relations yougoslavo-canadiennes." La revue indique aussi que des pourparlers sont en cours entre les deux pays pour amener le Canada à participer à la construction de la première centrale nucléaire en Yougoslavie.

Officieusement, on fait savoir à Ottawa que les deux chefs d'Etat pourraient discuter du fédéralisme, de la vie à l'ombre d'ours et d'éléphants (URSS et Etats-Unis) et de commerce (le Canada a exporté l'an dernier pour $27 millions et compte porter ce chiffre à $50 millions la Yougoslavie, de son côté, importait en 1970 pour $7.2 millions de marchandises canadiennes).

Les Canadiens d'origine yougoslave sont, en partie, des partisans du monarque déposé. Au nom de l'Association des anciens combattants de l'armée royale yougoslave, M. Ljubise Vasovic, de Montréal, a adressé hier un télégramme à M. Trudeau; l'association proteste contre la visite de Tito. Les membres de cette association sont, en règle générale, des combattants de l'armée que dirigeait feu le général Draza Mihailovich; ils se battirent avec les Alliés et, prétendent les porte-parole de l'Association, ils ont été trahis et "vendus aux communistes" par les accords de Yalta et de Téhéran.

LES ÉVÊQUES

Ce communiqué, selon un porte-parole de la communauté américaine-ukrainienne, a été lu hier soir par Mgr Maxim Hermaniuk, archevêque métropolite de Winnipeg des Ukrainiens, devant une foule enthousiaste. Des cris, des chants patriotiques s'élevèrent aussitôt sous les flashes de la télévision américaine. Où embrassa le prélat et le cardinal Josip Slipyj, chef spirituel des Ukrainiens. Un banquet suivit, agrémenté de multiples toasts, tandis que le vin coulait à flot dans les bâtiments jouxtant l'église des Saints-Serge et Bacchus. "Victoire, victoire", criait-on.

Un geste a été fait toutefois vers le Vatican: les évêques ont admis parmi eux les deux auxiliaires de Philadelphie, dont on contestait la nomination par Rome.

"Nous restons fidèles au pape, dont nous demandons la bénédiction plutôt qu'une autorisation, mais nous venons ainsi de restaurer notre antique autonomie et, sans doute, nous élirons nos évêques, a ajouté le porte-parole. La question de la proclamation du cardinal Slipyj comme patriarche n'est pas exclue. Je ne pense pas que le Vatican réagira immédiatement .

Le porte-parole a ajouté que le cardinal et deux des évêques ukrainiens continueraient à assister au synode des évêques de Rome, dans la mesure où leur propre synode le permettrait.

Les quelque 150 laïcs venus des Etats-Unis semblent donc avoir finalement remporté la partie avant de reprendre l'avion, mercredi, pour New York. Dimanche encore, le cardinal Slipyj et les évêques protestaient de leur "obéissance et fidélité" au pape.

Ce dernier, selon des sources ecclésiastiques, a désormais le choix devant l'acceptation du fait accompli, des sanctions canoniques, dont l'excommunication, ou un compromis qui paraît difficile.

La communauté catholique ukrainienne (les uniates) représente actuellement environ un million et demi d'émigrés. Tous sont profondément nationalistes. Un certain nombre d'entre eux aidèrent les Allemands contre les Soviétiques durant la dernière guerre. Moscou n'apprécierait probablement pas la création d'un patriarcat ukrainien en exil. La politique de normalisation du Vatican à l'égard des pays socialistes – qui permit la libération du cardinal Slipyj lui-même des prisons soviétiques, en 1963 – en serait ébranlée. Les deux évêques ukrainiens des Etats-Unis et du Canada ont attaqué l'URSS, à Rome.

Mais la querelle des Ukrainiens ne se limite pas là. Devant le troisième synode des évêques, le cardinal Slypyj à pris indirectement à partie, non seulement Paul VI et son "ostpolitik", mais le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne. Il y a quatre évêques pour les orthodoxes en Pologne, lui a-t-il dit en substance, pourquoi nos 300,000 uniates n'en ont-ils pas un?

Enfin, selon les sources ukrainiennes citées, le cardinal Wyszynski n'aurait rien fait pour aider l'abbé uniate polonais Nicolas Denko, invité du pape au synode, qui n'a pas pu venir à Rome, faute de passeport.

Reprise des cours à l'UQAM

La grève des professeurs n'aura pas appauvri les employés de soutien

par Gérald LeBlanc

Les cours ont repris hier à l'université de Montréal et ils reprendront ce matin à l'université du Québec à Montréal (UQAM).

On est en effet arrivé, en début de soirée hier, à la signature d'un protocole d'entente de retour au travail selon lequel les employés de soutien de l'UQAM recevront leur plein salaire pour les jours perdus durant la grève qui durait depuis le 13 octobre.

Les professeurs, qui en étaient venus à une entente de principe avec la direction dès jeudi dernier, avaient décidé de continuer la grève jusqu'à ce que les employés de soutien de l'UQAM soient assurés de toucher leur plein salaire.

C'est maintenant chose faite et les cours reprendront ce matin pour les quelque 7,000 étudiants du campus montréalais de l'université du Québec.

Pour les 400 professeurs de l'UQAM, qui avaient débrayé le 13 octobre pour forcer la direction à hâter les négociations, il s'agit de leur première convention collective. Il s'agit également de la première convention signée par un syndicat québécois de professeurs d'université, en l'occurrence le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ, CSN).

Par ailleurs, à l'université de Montréal, il s'agit également de la première convention collective pour le local 1244 du Syndicat canadien de la fonction publique qui regroupe depuis janvier 1971 quelque 950 employés de soutien de cette université.

Les employés de soutien ont obtenu des augmentations rendant leur échelle salariale légèrement supérieure à celle en vigueur à l'UQAM et de beaucoup inférieure à celle qui prévaut à Laval.

En ce qui concerne le cas des 34 personnes arrêtées sur le campus dans la nuit du 22 octobre, la direction de l'université s'est engagée à ne pas s'opposer "au retrait des plaintes légales demandé par le syndicat".

Les cours auront donc été suspendus à l'université de Montréal du 5 au 30 octobre et à l'UQAM du 13 octobre au 2 novembre.

MÉDIATION

M. Cournoyer a fait remarquer qu'il ne s'opposait aucunement aux changements technologiques, soulignant que la modernisation d'une entreprise est également susceptible d'améliorer le sort des employés qui y travaillent.

"Tout ce que je demande, de dire le ministre, c'est que les entreprises conduisent ces affaires de sorte que les personnes qui subissent ces changements soient traitées de façon humaine."

"Qu'il soit bien clair, a-t-il poursuivi, que les individus doivent être respectés. Si les entreprises ne peuvent pas absorber ces changements d'une façon normale, le rôle de l'Etat, par supplément, sera d'aider les travailleurs en attendant qu'ils puissent revenir à l'entreprise."

A la suite de nombreuses autres interventions sur le sujet, c'est en s'adressant au ministre fédéral, Bryce Mackasey, très attentif, que M. Cournoyer a décidé à son tour d'aborder le problème des changements technologiques au sein de l'entreprise.

Le problème des changements technologiques préoccupe, au plus haut point, les deux niveaux de gouvernement, a dit le ministre québécois. "Mais, ajoutait-il, c'est l'approche qui est différente".

L'ESCALADE

à un rythme accéléré. Alors que jusqu'à janvier 1971, on ne comptait en Irlande du Nord que 16 attentats à la bombe, le seul mois d'octobre en a vu 140. 43 soldats ont été blessé en un mois, dont cinq grièvement. 128 civils ont été hospitalisés pendant la même période, après avoir été atteints par balles ou touchés à la suite d'explosions.

La violence, faisant tache d'huile, atteint maintenant Londres. En 24 heures deux bombes ont explosé, la première dans la tour des télécommunications des postes, l'autre devant la caserne du régiment royal de chars, à quelques centaine de mètres de Scotland Yard. Si le premier attentat a partiellement démoli à 150 mètres du sol, le 32ème étage de la tour des télécommunications, le second n'a fait qu'un trou de quelques centimètres au bas de la lourdre porte de la caserne. "Juste de quoi laisser passer un chat", a dit un policier.

A la suite de ce nouvel acte de terrorisme, la police a décidé de doubler les mesures de sécurité prises dès la veille autour des principaux bâtiments publics de la capitale.

La surveillance du palais de Westminster, où la reine Elizabeth ouvre aujourd'hui la nouvelle session parlementaire, a été particulièrement accrue. Tous les bâtiments du Parlement seront minutieusement fouillés et gardés.

Le bâtiment du Royal Tank Regiment se trouve à 700 pieds à peine du parlement.

Rien n'indique que l'une ou l'autre des deux branches de l'IRA soit responsable des deux attentats, mais tout laisse penser qu'ils ont pour origine directe la crise d'Irlande. La "brigade la colère" – organisation anarchiste responsable de plusieurs autres attentats – a revendiqué, par un coup de téléphone anonyme, la responsabilité de ces explosions, tout en précisant que les bombes avaient été déposées pour protester contre l'engagement britannique en Ulster.

Devant l'aggravation de la situation, une réunion interministérielle a eu lieu hier matin sous la présidence du premier ministre, M. Edward Heath. Bien que l'on affirme au 10 Downing Street que cette réunion était de "pure routine", les observateurs n'excluent pas que le gouvernement envisage de renforcer son dispositif de sécurité en Irlande du Nord.

Le révérend Ian Paisley, leader des protestant extrémistes de l'Ulster, a affirmé, quant à lui, que le gouvernement britannique s'apprêtait, dans les prochaines semaines, à imposer l'administration directe de la province. Cette mesure si elle était adoptée, aurait pour effet de dissoudre le parlement et le gouvernement autonomes et d'administrer l'Ulster directement de Whitehall. La majorité des protestants, malgré leur attachement au Royaume-Unis, réagirait avec colère à cette atteinte à leur autonomie. Le ministère britannique de l'intérieur a catégoriquement démenti hier cette allégation, ce qui n'a pas empêché le révérend Paisley de maintenir "vigoureusement" son affirmation.

D'autre part, à Belfast, 567 prêtres ulstériens, soit 70 pour cent du clergé catholique d'Irlande du Nord, ont signé une pétition demandant l'ouverture d'une enquête sur les traitements infligés aux personnes détenues en Ulster au titre de l'internement administratif.

La pétition a été envoyée à M. Thant, secrétaire général de l'ONU, à M. Jack Lynch, premier ministre de la république d'Irlande, à plusieurs députés britanniques, à la Croix Rouge internationale et à la police de l'Ulster.

Dans leur pétition les prêtres se déclarent convaincus que des tortures physiques et mentales ont été infligées aux prisonniers. Ils se fondent, disent-ils, sur des preuves médicales et sur le témoignage de prêtres qui ont observé ces détenus souffrant de blessures provoquées par des tortures.

L'ONTARIO

ayant un revenu brut de $8,000 ne bénéficierait pas du projet du gouvernement. Les célibataires touchant un revenu supérieur à $3,000 seraient aussi exclus du projet.

Le crédit sur la taxe foncière s'appliquerait à quiconque puis actuellement une telle taxe, de même qu'aux locataires. Le dégrèvement de ces derniers sera calculé d'après 20% de leur loyer.

Pour être admissibles à ces crédits, les particuliers et les familles devront remplir un rapport d'impôt, qu'ils soient ou non soumis à l'impôt sur le revenu.

Dans le document qu'il a présenté hier à la conférence fédérale-provinciale, M. McKeough note que les politiques économiques et fiscales du gouvernement fédéral ont presque échoué, par un manque de coordination des programmes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Ces lacunes, souligne M. McKeough, ajoutées à la hausse du chômage, au maintien des disparités régionales et l'absence de stratégie fédérale en matière d'imprévue économique sur le plan international ont suscité en Ontario un manque de confiance à l'égard de l'administration fédérale.

La conférence fédérale-provinciale des ministres des finances devrait s'attacher, a-t-il souligné, à une refonte fondamentale des objectifs nationaux et de la politique économique nationale.

M. McKeough préconise la création d'un conseil fiscal fédéral-provincial qui remplacerait la division de l'impôt sur le revenu au ministère du revenu national.

Le trésorier ontarien voudrait aussi que les gouvernements fédéral et provinciaux révisent leurs ententes sur le partage fiscal de façon à corriger le déséquilibre chronique qui caractérise la position financière de ces deux niveaux de gouvernement.

Dans sa prise de position, M. McKeough laisse entendre que l'Ontario pourrait se retirer de cette entente avec Ottawa si les deux gouvernements ne peuvent en arriver bientôt à une refonte de l'accord.

Certaines provinces sont trop taxées au chapitre du partage interprovincial de l'assiette fiscale, remarque-t-il, et des provinces à croissance rapide comme l'Ontario et l'Alberta doivent porter un fardeau trop élevé.

M. McKeough s'en prend aussi dans son mémoire au projet de réforme fiscale du gouvernement fédéral qui, selon lui, ne sera pas adopté par l'Ontario.

Le trésorier ontarien reproche notamment au gouvernement de ne pas avoir établi avec précision les répercussions de cette réforme sur les sociétés et de ne pas avoir communiqué aux provinces les amendements et les corrections qui ont été apportés au projet durant le mois d'octobre.

La situation se dégradant

L'Inde se prépare au pire

LA NOUVELLE-DELHI (d'après AFP) – La situation militaire aux frontières entre l'Inde et le Pakistan s'est sensiblement détériorée au cours des dernières 24 heures.

L'Etat frontalier oriental de Tripura a été placé hier pour quatre mois, sous le contrôle direct du gouvernement fédéral indien, en raison, semble-t-il, de la situation tendue qui règne dans le secteur du fait de l'activité de l'armée pakistanaise.

Les fonctions du premier ministre et des ministres du gouvernement local ont été suspendues pour la période considérée.

On croit savoir qu'au cours de la journée d'hier, une commission des affaires politiques a examiné la situation dans l'Etat de Tripura, à la suite d'informations faisant état de bombardements pakistanais incessants.

D'après un porte-parole officiel indien, les forces frontalières indiennes ont pris hier des "mesures efficaces pour réduire au silence l'artillerie pakistanaise" qui bombardait la ville de Kamalpur depuis 11 jours.

Plusieurs pièces pakistanaises, vraisemblablement des mortiers de 120, auraient ainsi, selon le porte-parole, été détruites par les tirs indiens.

D'après des indications recueillies la semaine dernière dans les milieux proches du ministère de la défense, l'Inde "tolérait" jusqu'à présent ces bombardements comme "une riposte acceptable" à l'aide et au refuge qu'offrent les autorités indiennes aux commandos de la "Mukti Bahini" (armée de libération du Bengale oriental).

Les révélations faites hier sur l'action offensive des forces indiennes sont interprétées par les observateurs comme le signe que le gouvernement de la Nouvelle-Delhi n'accordera plus désormais au Pakistan aucun "droit de poursuite".

A Londres, le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, a déclaré que son gouvernement n'acceptera pas le retait unilatéral des troupes indiennes de la frontière avec le Pakistan oriental.

Parlant à l'issue d'un déjeuner de l'Association de la presse étrangère, Mme Gandhi a affirmé que la situation actuelle avait été créée par l'envoi massif de troupes pakistanaises au Bengale oriental, "ce qui constitue une menace pour la sécurité de l'Inde". "Pourtant, a-t-elle observé amèrement, personne ne demande la retrait de ces troupes de nos frontières".

Le gouvernement indien, a-t-elle déclaré, "ne désire pas la guerre et n'entend pas attaquer le Pakistan", mais il est obligé de prendre des mesures défensives: "autrement, le peuple indien ne nous pardonnerait jamais d'avoir négligé d'assurer sa sécurité".

Évoquant la "tragédie" des réfugiés du Bengale oriental – plus de neuf millions dont deux millions et demi de musulmans – Mme Gandhi a déclaré avec force qu'ils devaient regagner leur pays. "Nous n'allons pas admettre qu'ils restent sur le sol indien". Cependant, a-t-elle souligné, le retour des réfugiés ne suffirait pas à résoudre le problème du Pakistan oriental: il faut lui trouver une solution politique "viable et durable".

Rejetant la suggestion de poster des observateurs de l'ONU des deux côtés de la frontière entre l'Inde et le Pakistan oriental, Mme Gandhi s'est écriée: "On ne doit pas mettre l'Inde sur le même pied que le Pakistan, la situation actuelle est entièrement le fait du Pakistan".

On rapporte enfin que les attentats à la bombe et les assassinats de personnalités politiques ou de responsables d'organisations gouvernementales se sont succédé pendant le dernier week-end au Pakistan oriental, causant la mort de sept personnes.

A Dacca, plusieurs explosions ont endommagé des écoles, ainsi qu'une centrale électrique. Une mine a d'autre part explosé sur une voie ferrée à quelques mètres de la gare centrale de Daeca, causant de légers dégâts. Une autre bombe a explosé dans l'immeuble de la télévision et devant l'entrée d'un journal de Dacca le "Daily Morning News". Deux mines ont été enfin désamorcées sur la route de Chittagong, une heure avant le passage d'un véhicule transportant un membre d'un gouvernement provincial du Pakistan oriental.

Un dirigeant local du mouvement gouvernemental de l'Union pour la paix a été tué par un inconnu à Dacca, de même qu'un membre des forces de défense d'un village près de la même ville. Deux personnes ont été tuées, d'autre part, au cours de l'attaque d'un magasin dans le centre de Dacca. A Chittagong enfin, trois membres de la Ligue musulmane ont trouvé la mort au cours d'un attentat.

La police de Dacca, qui a fait état de ces divers actes de terrorisme et de ces assassinats, a indiqué que leurs auteurs étaient des "mécréants". Certains observateurs n'excluent cependant pas la possibilité que ceux-ci soient des membres de commandos se réclamant du mouvement pour le "Bangla Desh". La plupart des personnes ou des établissements visés par ces attentats sont, en effet, liés au gouvernement pakistanais.

Benson dit NON à Québec

Ottawa ne veut pas reporter sa réforme de la fiscalité

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le ministre fédéral des finances, M. Edgar Benson, a apposé une fin de non-recevoir à la demande du Québec, faite, hier après-midi, à la conférence des ministres des finances, de retarder d'un an la mise en application du projet de réforme fiscale dont l'étude se termine ces jours-ci en comité plénier des Communes et qui devrait être adoptée en décembre.

Le ministre des finances du Québec, M. Raymond Garneau, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, qu'il n'est pas opportun de mettre la nouvelle législation en application avant le mois de janvier 1973 à cause de l'impossibilité où se trouve le Québec d'adapter à temps sa propre législation fisacle.

M. Garneau estime en effet que le gouvernement fédéral a eu plusieurs années pour se préparer tandis que le gouvernement du Québec, pour sa part, n'a eu que six ou sept mois.

De surcroît, M. Garneau soutient que les gouvernements auront de la difficulté à s'adapter aux nouvelles mesures restrictives adoptées récemment par les Etats-Unis et que la réforme fiscale si elle était immédiatement mise en vigueur, constituerait une difficulté d'adaptation supplémentaire.

Le ministre a noté que la législation québécoise était souvent d'un caractère différent de celle du gouvernement fédéral.

Dans une courte conférence de presse, qu'il a donnée quelques minutes après celle de son homologue québécois, M. Benson a dit pour sa part qu'il n'était pas question de retarder la mise en application de la nouvelle législation.

"Ma première réaction, a dit M. Benson, c'est que nous ne nous rendrons pas à la demande de M. Garneau.

"Nous avons étudié cette législation depuis huit ans, les citoyens ont pu donner leur avis depuis deux ans et il faudra adopter les mesures le plus rapidement possible. Les provinces, a soutenu M. Benson, pourront faire comme nous et s'adapter aux nouvelles conditions."

M. Benson a exprimé l'avis que les Communes adopteront le projet de réforme fiscale "bien avant décembre".

La requête du gouvernement québécois arrive en conclusion d'un mémoire de quinze pages que le ministre Garneau a lu hier après-midi.

"Tous se rendent bien compte que le nouveau régime fiscal est extrêmement complexe", affirme le rapport.

Même les experts en fiscalité commencent à peine à en saisir tout le sens. Je doute fort que le Québec – dont les lois sont souvent d'inspiration fort différentes – soit en mesure d'harmoniser les lois fiscales pour que sa nouvelle législation puisse entrer en vigueur le premier janvier 1971".

A la sortie des travaux M. Garneau a souligné que la requête du Québec n'avait pas pour but de retarder l'adoption même de la loi fédérale, mais seulement d'en différer l'application. M. Garneau a toutefois dit que si le gouvernement fédéral refusait la demande, le Québec se résignerait alors à faire des efforts d'adaptation.

Le mémoire québécois réclame, au chapitre du partage des sources fiscales et de l'équivalence fiscale que la part provinciale soit portée à 32 pour cent et non pas à 28 pour cent ainsi que le prévoit la réforme fédérale. "Nos fonctionnaires ne manifestent pas le même enthousiasme que leurs collègues du gouvernement fédéral au sujet des recettes fiscales que produira le nouveau régime".

M. Garneau a présenté de surcroît des améliorations au chapitre de la compensation pour le retrait de certains programmes à frais partagés et de l'impôt spécial de 15 pour cent sur les bénéfices non répartis.

Le mémoire du Québec attache une importance particulière à l'imposition des entreprises minières et il souligne que certains points n'ont pas encore été réglés à sa satisfaction. Il demande deux correctifs sous ce rapport:

- que les dépenses en capital pour la construction de chemins de fer soient admises dans le calcul de l'amortissement accéléré;
- que les dépenses d'infrastructures soient incluses dans le calcul de l'épuisement progressif de la mine.

PRIORITÉ

Suite de la page 3

assises dont les quatre présumés felquistes.

Dans les causes où il y avait déjà eu option, 14 dates ont été fixées pour la session qui débute aujourd'hui, 5 mandats ont été émis contre des absents, 2 accusés ont décidé d'aller devant le juge seul, 11 causes dont celles des "personnes morales" ont été remises au prochain terme et 1 accusé est en appel d'une requête en certiorari.

Dans les 105 causes, de juridiction exclusive du Banc de la Reine, 8 ont été fixées à la prochaine session sur demande des accusés qui, la plupart, se défendent seuls, 88 dates ont été fixées d'ici la fin de la session, 6 procès sont présentement en cours et trois mandats ont été émis.

Donc, hier, environ 250 appelés, dont 98 prisonniers, 19 causes remises à la prochaine session, 110 dates fixées pour cette session, 6 procès en cour, 62 causes envoyées aux sessions de la paix, 41 mandats émis contre autant d'absents et une cause en appel sur une requête de certiorari.

Du côté des felquistes, l'appel du rôle s'est fait calmement si ce n'est les cris de Jacques Rose et de Bernard Lortie qui ont scandé quelques slogans connus. Rose, cependant, a vitupéré le tribunal d'une manière presque inintelligible avant d'être expulsé. Il a dit: "Vous n'êtes pas tanné de nous tromper avec vos injonctions!"

Jacques Rose subira son procès pour enlèvement le 15 novembre en 4e division des assises.

C'est le 13 décembre que Bernard Lortie doit subir son procès pour le meurtre de Pierre Laporte, en 4e division également.

Francis Simard, déjà condamné pour meurtre, subira son procès pour enlèvement le 6 décembre en 4e division des assises. Précisons que la 4e division siège à l'édifice de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Jacques Larue-Langlois, accusé d'outrage au tribunal, subira son procès le 15 novembre en 6e division, c'est-à-dire, à Longueuil. Il a demandé au juge Des-Lauriers si l'on procéderait dans la cause d'appartenance au FLQ. On sait que Larue-Langlois est au nombre des 36 accusés d'appartenance au FLQ pour lesquels le ministère public a arrêté les procédures.

Larue-Langlois a ridiculisé cette procédure de nolle prosequi en disant à la cour que la Couronne n'avait pas de preuve. Puis, plus violent, M. Larue-Langlois a demandé pourquoi les "assassins de Michèle Gauthier n'étaient pas en cour ce matin". La jeune Gauthier a trouvé la mort au cours de la manifestation de vendredi soir à Montréal.

Le procès de Paul Rose, entre-temps, doit se poursuivre ce matin en même temps que celui de Claude Morency.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BELANGER Louis - Napoléon. A Montréal, le 31 octobre 1971 à l'âge de 86 ans, est décédé, Louis Napoléon Bélanger commerçant, époux de Valérie Lalonde, père de Jean-Louis, Raymond, Gilles, Fernande et Madeleine, beau-père de (Annette Lussier) Mme Jean-Louis Bélanger, (Pauline Grisé) Mme Raymond Bélanger, (Denise Rouillier Mme Gilles Bélanger. Les funérailles auront lieu mercredi 3 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Paul & Fortin no 835 rue Laurier Est, à 9 heures 15, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9:30. Et de là au cimetier de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBREUIL, Henri. A Montréal le 30 octobre 1971, est décédé M. Henri Dubreuil, fils de feu Jules Dubreuil et de feu Marie-Louise Bertrand, demeurant au Collège L'Assomption. Frère de Jules et de Béatrice (Mme Armand Auclair).

Les funérailles auront lieu mercredi 3 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle Décarie et Notre-Dame de Grâce à 9.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 10.00 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

GAUTHIER, Michèle. A Montréal, vendredi 29 octobre, est décédée tragiquement Mme Michèle Gauthier, (née Gosselin) épouse de Michel Gauthier, journaliste à Radio-Canada. Michèle, étudiante en art au C.E.G.E.P. du Vieux-Montréal avait eu 28 ans, la veille de sa mort. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, son père Roger Gosselin, employé au Canadian National. Sa mère Jeanne d'Arc St-Onge, de Sainte-Rosalie. Sa soeur Johanne et son frère Servule-Roger. Son corps est exposé au Salon Mongeau, 1105 rue Girouard à St-Hyacinthe. Funérailles auront lieu mardi 2 novembre à 10 hres à l'église paroissiale de Ste-Rosalie (de Bagot) lieu de naissance de Michèle. Amis, travailleurs et syndiqués sont par la présente invités aux funérailles.

MARTIN Gérald. Accidentellement à Québec le 30 octobre 1971 à l'âge de 30 ans est décédé Gérald Martin, époux de Céline Lavigne, demeurant au 3053 Pontiac, Ste-Foy, Québec. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses 2 fils: Philippe et Nicolas, ses parents M. et Mme Rolland Martin de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée. No. 5551 rue Wellington, Verdun à 8 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de Mont-Royal lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER, Adrien. A Montréal le 31 octobre 1971 à l'âge de 65 ans, est décédé Honorable juge Adrien Meunier. Epoux de feu Thérèse Des Lauriers. Père de Francine (Mme Richard Vanier), Monique (Mme Vito Cotellisso), Louise (Mme François Macerola), Ginette (Mme André Côté), demeurant 12188 Bld. O'Brien. Les funérailles auront lieu mercredi 3 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Lté 2095 de Salaberry à 9:30 hres. pour se rencre à l'église St-Jean Berchmans où le service sera célébré à 10hres. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. S.V.P. pas de fleurs.

MARION, Armand. Subitement à Brébeuf, comté Papineau, le 30 octobre, à l'âge de 59 ans. M. Armand Marion ex-artiste de radio-tv, directeur/gérant-général du restaurant Sambo président de l'Association provinciale des restaurateurs de la province de Québec, vice-président de l'Administration Commerciale Limitée, ex-président du Club Kiwanis Maisonneuve, ex-secrétaire de l'Association de la Fédération des travailleurs du Québec, ex-président de America Guild Variety Artist (A.G.V.A. du Québec), ex-président des employés des Hôtels et restaurateurs du Québec, ex-président du club Rivière-Rouge, chasse et pêche de l'Ascension, province de Québec, membre honoraire de l'Association du 22ième Régiment Inc., membre de l'Union des artistes de Montréal. Epoux de Laura Chatel, père de Claude, époux de Arlette Poupart; Diane, épouse de Pierre Larose. Lui survivent un frère, René, une soeur, Mme Léopold Galand (Ivette). Ainsi que trois petits-enfants, Christian, Sophie et Sébastien. Les funérailles auront lieu jeudi 4 novembre. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est à 10:45 hres. pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 11:00 hres, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADEBONCOEUR Sr. Cécile Noëlli. A la Maison Mère des Soeurs de la Providence, le 1er novembre 1971, est décédée, en religion, Soeur Bernadette Cécile. Les funérailles auront lieu à la Maison Mère, 5655 De Salaberry, mercredi le 3 novembre à 2:30 p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE Candide. A Outremont le 31 octobre 1971 à l'âge de 66 ans, est décédé Candide Paquette, époux de Berthe Paradis. Il laisse dans le deuil outre sont épouse, ses enfants: Adrien (époux de Michèle Turcotte) Jean-Guy (époux de Denise Barrette), Marcel (époux de Suzanne Groulx) Denis, Mme Benois Boudreau (Jacqueline), Claude, Jacques (époux de Thérèse McComber), Michel (époux de Jeannine Lalonde) et Mme Jean Chénier (Yvaine). Les funérailles auront lieu jeudi le 4 novembre. Le convoi funèbre partira des Salon Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée No. 1111 rue Laurier ouest à 10 heures 45 pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

Université de Ruanda

Le père Lévesque cède son poste de recteur à un Ruandais

Le père Georges-Henri Lévesque, dominicain québécois, a récemment cédé à un Ruandais son poste de recteur de l'université nationale du Ruanda. Cette université avait été fondée par le père Lévesque il y a huit ans, avec la collaboration de son ordre religieux et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Cette démission voulait manifester le désir des Canadiens de "ruandiser" le plus possible cette institution universitaire pour que la population du pays soit vraiment "maître chez elle". Déjà, d'ailleurs, on avait commencé depuis quelque temps à remplacer les étrangers par des autochtones dans les cadres de l'université.

Le président du Ruanda, M. Kayibanda, n'a accepté la démission du missionnaire canadien qu'à condition que ce dernier demeure pendant encore quelque temps "recteur honoraire" et conseiller de son successeur, M. Sylvestre Nsanzimana. Ce dernier était auparavant Ministre de la Coopération internationale.

M. Nsanzimana a été nommé recteur le 17 octobre dernier lors d'une cérémonie à laquelle assistaient le président Rwandais, le délégué du Canada, M. Denis Briand, les plus hautes autorités civiles et religieuses du pays ainsi que la communauté universitaire.

"Si quelqu'un veut écrire un jour l'histoire du Rwanda, a déclaré à cette occasion le président Kayibanda, il ne pourra pas, en toute objectivité, ne pas consacrer au moins un volume à l'importante action du père Lévesque."

Après avoir rappelé le dévouement, l'intelligence, l'humanité et le sens social du missionnaire, le président a poursuivi: "Faut-il rappeler aussi cet homme d'affaires inlassable, ce connaisseur de tous les organismes qui peuvent aider son oeuvre: il n'est pas mendiant. Il s'avance au nom de la paix vraie et de l'équilibre entre les riches et les pauvres. La vantardise des riches, les manoeuvres du néo-colonialisme, les difficultés du travail quotidien ne l'effraient pas."

75e anniversaire de Loyola

Le père Lonergan reçoit la médaille des anciens

M. Bernard Lonergan, philosophe et théologien de réputation internationale, a reçu hier soir la médaille des anciens du collège Loyola. Le collège célèbre aujourd'hui son 75e anniversaire.

D'origine québécoise, le père Lonergan est titulaire de la chaire des études catholiques à l'université Harvard. Hier midi, il a profité d'une rencontre à bâtons rompus avec les membres du département de théologie du collège pour leur présenter son prochain livre, présentement à l'impression: "Method in Theology".

L'ouvrage fondamental de Lonergan, pourtant, est philosophique et non pas directement théologique. Ce qui l'intéresse surtout, c'est l'étude de l'acte de connaissanche chez l'homme. Son essai sur l'herméneutique, "Insight, a Study of Human Understanding" est d'ailleurs déjà classé par certains admirateurs sur le même plan que la "logique", de Hegel ou la "Critique de la raison pure" de Kant.

Dans son prochain livre, le père Lonergan veut surtout appliquer à la théologie ses idées sur la nature de la connaissance humaine. Les premiers chapitres seront consacrés à des sujets qui, à première vue, n'ont rien à voir avec la théologie, à savoir les mathématiques et la physique. "D'abord, je veux que le lecteur éprouve expérimentalement ce que c'est que de comprendre vraiment quelque chose", explique-t-il.

Hier midi, il a insisté sur le fait que toute identification consciente de la réalité se fait à l'intérieur d'un "sens commun" qui est en fait un résumé de notre culture, agglomérat de nos valeurs, de nos concepts, de nos comportements. (A ses yeux, il y a autant de sens communs qu'il y a de cultures diverses).

C'est pourquoi, estime-t-il, le théologien doit procéder à l'aide d'une sérieuse critique historique pour être en mesure de comprendre vraiment la pensée des croyants qui l'ont précédé. Il doit être capable de penser comme eux, d'acquérir leur sens commun pour bien les interpréter. Parlant à des théologiens, il a longuement insisté sur la révolution imposée à la théologie par l'apparition de la critique historique, au siècle dernier. Le théologien ne peut plus éviter la question de l'histoire des dogmes, conclut-il.

Dans le cadre du 75e anniversaire du collège, le public est aussi invité à des conférences de Mary Daly (historienne de l'anti-féminisme dans l'Eglise catholique), de M. Rollo May (psychologue existentialiste), du journaliste Pierre Berton, de Ralph Nader et du juge Hart (responsable de la révision du code criminel).

Le synode:

Pas de texte final sur le sacerdoce?

CITE DU VATICAN (AFP) – Le synode reprendra ses débats aujourd'hui, après une interruption de deux jours. Quatre journées seront réservées aux votes sur le "ministère sacerdotal" et la "justice dans le monde". Le 6 novembre, les travaux seront définitivement clos.

En ce qui concerne le ministère sacerdotal, le cardinal Julius Dopfner, archevêque de Munich, a reçu partiellement satisfaction. Il y aura un vote, mais il sera nominal et non secret. Sur 19 questions, trois concernent le célibat. Le questionnaire soumis aux pères synodaux ne modifie pas le statu quo mais la minorité favorable à une application moins rigoureuse de la règle du célibat obligatoire pourra se faire entendre, soit en proposant des amendements soit en faisant une déclaration commune.

Selon diverses rumeurs, le synode ne rédigerait pas un texte final sur le sacerdoce mais laisserait à Paul VI le soin de résumer ses positions dans un "motu proprio".

En ce qui concerne la justice dans le monde, les pères synodaux voteront, semble-t-il, paragraphe par paragraphe, sur une synthèse des conclusions des différents "circuli minores".

Aucun de ces derniers, apparemment, n'a évoqué la situation des communautés chrétiennes et musulmanes au Moyen-Orient, comme le demandaient instamment les représentants de cette région. Deux patriarches, le cardinal maronite Paul-Pierre Méouchi, et Mgr Maximos V, patriarche melchite d'Antioche, ont déjà quitté Rome.

Un document final tenant compte des amendements successifs sera soumis à un dernier vote, vendredi soir.

Un ouragan fait plus de 15,000 victimes

LA NOUVELLE-DELHI (PA et AFP) – Un raz de marée qui s'est abattu vendredi sur les villages situés en bordure de la baie du Bengale aurait fait au moins 15,000 victimes et peut être même 20,000, d'après une évaluation sommaire faite par les autorités locales.

La radio indienne établit à 10,000 le nombre de pertes de vies attribuables au raz de marée et à 6,000 le nombre de têtes de bétail emportées.

Selon la radio, plus d'un million d'habitations ont été détruites ou gravement endommagées laissant plus de quatre millions de personnes sans abri.

Les districts de Cuttack et de Balasore, dans l'Etat oriental de Orissa, à quelque 150 milles au sud-est de Calcutta, semblent être les régions les plus durement frappées par le raz de marée.

Dans une dépêche en provenance de Cuttack, le Times of India signale que des vivres devront être envoyées par la voie des airs dans certains secteurs où toutes les voies de communications routières, fluviales ou aériennes ont été soit détruites soit inondées.

Les informations relatives à l'ouragan ont été considérablement retardées par la rupture des communications. Selon M. Pratap Mahanty, ministre provincial du revenu, de retour d'une tournée des régions dévastées, le bilan des victimes ne fera que grossir au fur et à mesure que seront atteintes des localités jusqu'à présent coupées du monde.

Les personnes demeurées à terre ont souffert autant que celles surprises en mer. Les six membres d'une famille du village de Khursia ont été tués lorsque le cyclone a balayé leur demeure. Quarante barques ont disparu en mer, outre les 34 embarcations qui transportaient des pèlerins, et l'on craint que les pêcheurs qu'elles portaient aient péri noyés. Un bateau a chaviré sur la rivière Chitratpala, dans le district de Cuttack, avec 11 personnes à bord.

Au Bengale occidental, une embarcation a chaviré dans le district de Midnapore, avec 35 passagers, dont 15 auraient disparu.

Les effets du cyclone ont été ressentis jusqu'à Calcutta, où un vent violent accompagné d'une pluie incessante a soufflé durant deux jours.

Le cyclone a commencé samedi par un raz de marée de six pieds de haut qui a balayé le secteur côtier de l'Orissa, emportant des milliers de barriques, détruisant les cultures, et inondant les voies de communication.

Les autorités tentent de faire parvenir des secours dans les secteurs dévastés. Contrairement à ce qui avait été annoncé, les responsables ont pu être prévenus à temps de l'arrivée du cyclone, et des milliers de personnes ont ainsi pu être évacuées, dont de nombreux pêcheurs.

On estime à 22 millions de dollars les fonds nécessaires pour subvenir aux premiers secours.

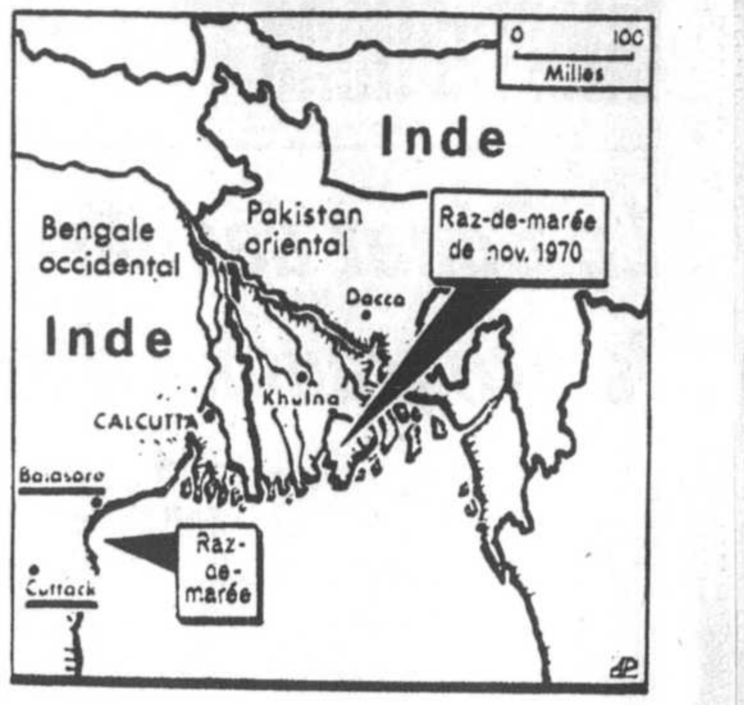

France

Bilan de 2 ans de lutte contre la drogue

PARIS (AFP) – M. Raymond Marcellin, ministre français de l'intérieur, a dressé le bilan de deux ans de lutte contre la drogue en France dans une interview diffusée hier soir par Radio Luxembourg, au cours d'un débat sur "la drogue et la jeunesse".

M. Marcellin a déclaré que le gouvernement français, sur l'ordre du président de la république, avait réagi dès le 1er août 1969 au problème de la drogue, lorsque les enquêtes de la police judiciaire avaient montré que ce problème changeait de dimension.

"Très rapidement, 533 fonctionnaires ont été spécialisés dans la lutte contre la drogue et 3,000 policiers ont suivi des stages de formation", a indiqué le ministre de l'intérieur, soulignant que depuis cette date, ses services avaient arrêté 950 trafiquants, dont 35 internationaux, qui avaient leurs propres filières.

M. Marcellin a également évoqué les moyens de lutte contre ce phénomène: instructions sévères données aux chefs d'établissements scolaires, contrôles pharmaceutiques renforcés, lutte contre le trafic de drogue à Marseille considérée comme une plaque tournante.

"Mais actuellement, si l'on veut gagner la lutte, il faut la mener dans les pays producteurs d'opium. Nous devons avoir une conception globale de la lutte mondiale," a ajouté M. Marcellin.

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER. +

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$22.00	$24.00
8 MOIS	$24.00	$27.50
9 MOIS	$27.00	$31.00
10 MOIS	$30.00	$34.50

Ci-inclus $. . . . . . pour un abonnement de . . mois

à partir du . . . . 1971.

NOM . . . .

ADRESSE . . . .

. . . .

MONTROSE — VENTE DE DISQUES — MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

ESCOMPTES EN VIGUEUR 12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES FRANÇAIS EN SPÉCIAL
12" MICROSILLON - STEREO

COLUMBIA Sp. 4.79

ES 90014 - CARAVELLI, In the summertime, El condor pasa, Cecilia, Comme j'ai toujou s envie d'aimer, etc. . . .
ES 90045 - CARAVELLI, Love story, Donne ton coeur donne ta vie, My sweet lord, Le voyou, Fi e and rain, etc. . . .
FS 695 - MONIQUE LEYRAC, La joie de vivre, Pour cet amour, Dis le, Emporte moi mon ami, Le bal chez Julien, etc. . . .
FS 720 - MONIQUE LEYRAC, C'est toute une musique, N'avoue pas, La veuve, Mais le Danube, Si un jour, etc. . . .
KS 100 - CLAUDE LÉVEILLÉE, L'etoile d'Amérique, Mon amour si tu savais, Le Navire de l'enfance, Le bois des amours etc. . . .
KS101 - CLAUDE LÉVEILLÉE, C'est moi qui ce soir, Si jamais, Cette grève, Au creux de ma main, Marie Rose, etc. . . .
FS 681 - GILLES VIGNEAULT, Le nord du nord, Berlu, Fer et titane, Tire mon coeur, L'horloge, Ah ! Que l'hiver, etc. . . .
FS 538 - GILLES VIGNEAULT, Jos Montferrand, Jos Hebert, Jean du sud, Jack Monnoloy, La danse à St-Dilon, etc. . . .
FS 652 - GILLES VIGNEAULT, La manikoutai, Ma mie est de retour, Le vent de la mer, J'ai un pays, La lune chinoise etc. . . .
FS 702 - GILLES VIGNEAULT, Les voyageurs, Quand elle dit, Mon bateau et mon quai, Poussie es sur la ville, etc. . . .
FS 718 - LES COMPAGNONS DE LA CHANSON, Le petite Julie, Comme le ruisseau, Je reviens chez nous, Ne viens pas a Paris, etc. . . .
FS 618 - CLAUDE LÉBEILLÉE, Emmene-moi, Les vieux pianos, La légende du cheval blanc, Fréderic, Les patriotes, etc. . . .
FS 631 - CLAUDE LÉVEILLÉE ET GAGNON, Baie des sables, Poisson, Fréderic, Rupture 1 et 2, Silence, etc. . . .
FS 601 - MONIQUE LEYRAC, Funambule, Lhiver, Comme guitare, Les hirondelles, Il en est passé, etc. . . .
FS 90052 - CHARLES TRENET, Fidele, Les chiens loups, Il y avait des erbres, Un jour j'irai, Au bal de la nuit, La chance aux chansons, etc. . . .
ES 90024 - LES COMPAGNONS DE LA CHANSON, Le coeur en fête, Germaine, Do re mi, Not e monde est merveilleur, En ecoutant mon coeur chanter, etc. . . .
FS 712 - ANDRÉ GAGNON - Mes quatre saisons, Orch. Baroque de Londres dirigé par : J. Snashell.
ES 90034 - ANDRÉ GAGNON, Let it be o i, Butterfly, Something, Love story, Theme from "Z", etc. . . .
KSKS 100 - CLAUDE LÉVEILLÉ - L'Étoile d'Amerique - L'etrange retour - Soir d'hiver - Le navire de l'enfance - Le petit soldat de chair - etc
KS 102 - CLAUDE LÉVEILLÉ - Si jamais - Marie Rose - Au creux de main - Le navire de l'enfance - etc.
FS 544 - GILLES VIGNEAULT - Tam ti delam - Ma jeunesse - Ballade de l'ete - John debardeur - J'ai fait mon ciel d'un nuage (poeme) - etc
FS 634 - GILLES VIGNEAULT - Mon pays - La rue St-Jean - Mon ami Leoles corbeaaux - Le petit bonhomme - etc
FS 644 - MONIQUE LEYRAC EN CONCERT - La rodeuse - Le Mariage anglais - Tout mais pas ça - Pot-pourri - Le coeur de ma bien-aimee - etc
FS 657 - MONIQUE LEYRAC A PARIS - Et moi - Je t'aime - La manikoutai - Jean Sebastien - Dis-moi - Parlez-moi de vous - etc
FS CLAUDE LÉVEILLÉ - Un retard - Une greve - Un regard - Escalade - etc.
FS 663 - MANITAS DE LA PLATA ET LES SIENS - Eglise Maure - Hommage a Baroncelli - Senor Carcelero - Chant du berger - Sola Lagrima - etc
FS 672 - MANITAS DE PLATA HOMMAGES - Hommage a Pablo Picasso - Hommages a ma guitare - Hommage a Jean Cocteau - Hommage a Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault - Hommage a ma mere.
FS 680 - ANRÉ GAGNON POUR LES AMANTS - Les enfants que j'aurai - Pendant que - Pour les amants - Tes vingt ans - Mon grand amour - etc.
FS 694 ANDRÉ GAGNON - Notre amour - Si je savais parler aux femmes - Chanson pour Petula - Marie Noiel - Elle tournera la terre - etc.
FS 90016 - MANITAS DE PLATA - Les plaintes de la guitare - La femme infideles - Romance de la garde Civile - Hommages a Manolette.
FS 90019 - CARAVELLI DISQUE D'OR - Aranjuez mon amour - Un tout petit pantin - Il etait une fois dans l'Ouest - Jeux interdits - La chanson de Lara - etc.
FS 90026 - MICHEL FUGAIN - Soleil - comme un soleil - C'est pas ma faute - Si j'ai pas fait verdun - Toi qui me ressemble - Le temps met longtemps - etc.
FS MICHEL POLNAREFF - Ne dans un ice cream - Petite petite - Le desert n'est plus en Afrique - Nos mots d'amour - A minuit - À midi - etc.
FS 90045 - GARAVELLI LOVE STORY - Love Story - Donne ton coeur - Donne ta vie - Amour, amour du film "Peau d'ane" - Le voyou du film "le voyou" - My sweet lord - etc.
FS 90047 - CATHERINE BLANCHE - Ouverture "la terre" suis ton chemin - Une place dans ta vie - Quand l'amour s'en va depuis que tu m'aimes - Ne t'en va pas - C'est la vie - etc.

BARCLAY sp. 4.79

80048 - JEAN FERRAT, La matinée, Les poétes, Ma France, Le bureau, Un jour futur, etc. . . .
80075 - JEAN FERRAT, Camarade, Tout ce que j'aime, Sacré Félicien, La Cavale, Mon bel amour, etc. . . .
80103 - JEAN FERRAT, La commune, Mis à part, État d'âme, Aimer a perdre la raison, etc. . . .
80097 - ALAIN BARRIÈRE, A regarder la mer, Rien qu'un homme, Mon coeur, La petite legende, etc. . . .
80095 - EVA, Comme un oiseau, Le coeu battant, Un bateau au loin, Les émigrants, etc. . . .
80086 - LEE GAGNON, Détente, Skin dance, Ode To the ode, Jazz, etc. . . .
80050 - JEAN-PIERRE FERLAND, Un peu plus loin, Les femmes de trente ans, Au bord du canal, Le poète, etc. . . .
80090 - JEAN-PIERRE FERLAND, JAUNE, P.ologue, Le petit roi, Y'a des jours, God is an American, etc. . . .
800 38 - RENÉ CLAUDE, Le tour de la terre, Les funambules, Res à dorr, Cent milles amants, etc. . . .
80087 - RENÉE CLAUDE, Le début d'un temps nouveau, La rue de la Montagne, Viens faire un tour, La fin du monde, etc. . . .
80017 - LÉO FERRÉ, Verlaine et Rimbaud, Écoutez la chanson, Les assis, Les pensionnaires, Les poètes de sept ans, etc. . . .
80016 - LÉO FERRÉ, Les chansons d'Aragon ! L'affiche rouge, Les fourreurs, Elsa, Blues, etc. . . .
80018 - LÉO FERRÉ, Verlaine et Rimbaud : Chanson dautomne, Les corbeaux, Clair de line, Ma bohème, Les chercheuses de poux, etc. . . .
80030 - LÉO FERRÉ, Baudelaire : Abel et Cain, La géante, La charogne, Le vert paradis, Recueillement, etc. . . .
80047 - LÉO FERRÉ, La nuit, Pépée, Comme une fille, Le testament, L'idole, Les anarchistes, etc. . . .
80077 - LÉO FERRÉ, A Saint-Germain des Prés, Le flamenco de Paris, Les forrains, Barbarie, etc. . . .

80100 - LÉO FERRE, Amour et ana chie vol. 2 : Psaume 151, La folie, Écoute moi, Cette blessu e, Les passantes, etc. . . .
80035 - GILBERT BÉCAUD, On prends toujours un train, Les cloches, Les cerisiers sont blancs, La iviere, La cinquieme saison, etc. . . .
80101 - GILBERT BÉCAUD, La solitude ça n'existe pas, L'aventure, Charlie t'iras pas au pa adis, Le bain de minuit, Je t'appartiens, etc. . . .
80044 - HUGUES AUFRAY, Adieu monsieur le professeur, Le pain et les dents, Petit Siman, Le po t de Tacoma, etc. . . .
80062 - CHARLES AZNAVOUR, Desormais, Au nom de la jeunesse, L'amour, On a toujours le temps, marie l'orpheline, etc. . . .
80102 - CHARLES AZNAVOUR, Non je n'ai rien oublié, Un par un, Mourir d'aimer, L'instant p ésent, etc. . . .
80091 - MIREILLE MATHIEU, Pardonne moi ce caprice denfant, Un jour viendra, Donne ton coeur donne ta vie, Pour quoi le monde est sans amour, etc. . . .
B 8011 - JEAN FERRAT - Potemkine - Dire que je t'aime - Les belles étrangeres - on me voit pas le temps passer, etc.
80006 - JEAN-PIERRE FERLAND - Je le sais - Marie-Claire - La grande melodie - Je reviens chez nous - L'assassin mondain - etc
80008 - JEAN FERRAT - La jeunesse - C'est beau la vie - La montagne - Hourrah - Que serais-je sans toi etc.
80014 - CHARLES AZNAVOUR - Tu t'laisses aller - Alleluia - Tu exagères - Les comediens -
80015 - CHARLES AZNAVOUR - La mamma - Il faut savoir - Les deux guitares - Je m'voyais deja - etc
80028 - CHARLES AZNAVOUR - J'aimerai - Emmenez-moi - Sa jeunesse - Hier encore - Paris au mois d'Aout
80057 - HUGUES AUFRAY - Le petit ane gris - Parle moi de chez toi - Des jonquilles aux derniers lilas - Monsieur le professeur - Celine - etc.
80063 - ALAIN BARRIÈRE - Angela - Viva ouagadougou - Matie couche toi la - Le chemin de crois, etc
80065 - RENÉE CLAUDE - Le tour de la terre - Si je dis oui - Je saurai que je ne t'aime plus - Reste a dormir - Cent mille amants - etc.
80069 - ANNE SYLVESTRE - Le pauvre Pierre - Oh les nuages - La chambre d'or - Plate priere - Lettre anonyme a Jules-d'or - Plate priere - Lettre anonyme a Jules
80070 - ANNABEL - Aquarelle - Cher Monsieur - Irraisonnable - Comme une Enfant etc.
80073 - ISABELLE AUBRET - The partisan - Ma france - Quand il est arrivé - Le piano blanc - etc
80093 - ZEGERS - La vie d'artiste - Le vieux comptoir - Les quatres - Les fillettes' - L'Auguste etc
80098 - ANNE SYLVESTRE - Abel - Cain, mon fils - Une chanson grise en do - Des fleurs pour Gabrielle - Pour une petite chanson - Les beaux enfants - etc.
80105 - CORA VAUCAIRE - Comme au Theatre - Maintenant que la jeunesse - Oh non ce n'est pas toi - Le Geranium - Mais si je t'aime - etc.
00109 - LES QUATRE BARBUS - Les Beatles de 40 - Le cheval de crobillard - Le petit atome - Poil au menton - L'Age de raison - Les casse-paix - etc
80111 - ANNABEL 71 - La plage deserte - Tue veux toujours - Les premiers rendez-vous - Les vacances - Le vague au corps - etc
00112 - ISABELLE AUBRET - Casa forte - Adieu tristesse - La chanson d'Orphée - Les enfants - Les derniers Tziganes - etc

GAMMA sp. 4.39

GSS 120 - ROBERT CHARLEBOIS, California, La marche du président, Lindberg, Dolores, Egg generation, etc. . . .
GS 135 - ROBERT CHARLEBOIS, Te v'la, Les ailes d'un ange, Tout écartillé, Québec love, La fin du monde, etc. . . .
GS 144 - ROBERT CHARLEBOIS, Un gars ben ordinaire, Beige neige,, mon pays, Mme Bertrand, etc. . . .
GS 108 - GEORGES DOR, Saint-Germain, La Manic, Le vent, Chanson pour ma femme, Le t iste conte etc. . . .
GS 142 - GEORGES DOR, Poèmes et chansons, Levez vous, Terre noire, Tu es ma terre étrangère, Ma femme si tu voulais, etc. . . .
GS 138 - ERIC CHARDEN, L'enfant aux soldats, Petite poupée, Mont éal, Bienvenue, Ma mé e me disait, etc. . . .
GS 113 - GEORGES DOR, Les ancêtres, Le pays natal, Le chinois, La boite à chansons, Des rues et des uelles, etc. . . .
GS 117 - GEORGES DOR, Les bateaux, Le jeu de nos amours, La chanson difficile, Dans la tête des hommes, etc. . . .
GS 122 - GEORGES DOR, Nous savons maintenant, Le coeur humain, Après l'enfance, Le vieil homo e, Ceux que j'aimais, etc. . . .
GS 125 - PAULINE JULIEN, Comme je c ie comme je chante, Il y a, Urba, La solitude encore, Le temps des vivants, etc. . . .
GS 114 - TEX LECOR - Je t'amene avec moi - La ballade du gars brûlé - Les charpentiers du ciel - Bienvenue chez nous - Gardez pour vous - etc.
GS 118 - TEX LECOR - Les hippies - Le chasseur de loup-marin - Ton sourire - Mon public - Patriote - Pour s'aimer, etc.
GS 141 - TEX LECOR - Sous mon toit - Leve ton verre - Les voyages - La bateau blanc - Pour mieux t'aimer - La misère - etc.

POLYDOR sp. 4.79

543.503 - SERGE REGGIANI, Et puis, L'homme fossile, Il suffirait de presque rien, La maumariée, Vot e fille a vingt ans, etc. . . .
2393 010 - SERGE REGGIANI, Je voudrais pas crever, La neige, Tes gestes, Ballade pour un trait e, De quelles Amériques, etc. . . .
543.510 - GEORGES MOUSTAKI, Le méteque, La mer m'a donné, Ma solitude, Le temps de viv e, La carte du tendre, etc. . . .
2393 001 - GEORGES MOUSTAKI, BOBINO 70, Le temps de vivre, Ma liberté, Votre fille a vingt ans, Nos corps, Eden blues, etc. . . .
2393 011 - JEANNE MOREAU - Le célébrité la publicité, L'enfant que j'étais, Les voyages, Quelle histoire, etc. . . .
2424 018 - L'INFONIE, Mant a, Adaptation de Terr Ryley.
2393 019 - GEORGES MOUSTAKI - Il y avait un jardin - Je ne sais pas ou tu commences - J'ai vu des rois serviles - l'homme au coeur blessé - Margot - Grand-Père - En Méditéranée - Nous sommes deux - Tes gestes - Pourquoi mon Dieu ect . . .
2393021 - MELINA MERCOURI - Le soleil de nos coeurs - L'Étrangère (O Dikastis) - Le portugais - Le chant et la souris - Par dix, par cent, par mille - Je suis grecque, etc
2424017 - YVON DESCHAMPS - Le petit Jésus - Aimons-nous - La honte - Le foetus -
2424018 - L'INFONIE VO. 33 - Mantra-Mantra - L'Infonie
2424033 - YVON DESCHAMPS 4 - Dans ma cours - et 1 surprise "gratis" à l'intérieur - J'en peux plus
542408 - YVON DESCHAMPS - L'argent ou le bonheur
GS 114 - TEX LECOR - Je t'amène avec moi - La ballade du gars brûlé - Les charpentiers du ciel - Bienvenue chez nous - Gardez pour vous - etc

VALABLE JUSQU'AU 20 NOV.

PHILIPS sp. 3.99

844.750 - GEORGES BRASSENS, Le go ille, Le fossoyeur, Ballade des dames, La mauvaise réputation, La marine, etc.
844.751 - GEORGE BRASSENS, Les amou eux des bancs publics, Brave Ma got, La mauvaise herbe, Le mauvais sujet repenti, etc.
844.752 - GEORGES BRASSENS, Chanson pour l'auvergnat, Les sabots d'Hélène, Le testament, Colombine, etc.
844.755 - GEORGE BRASSENS, La traitresse, Tonton Nestor, Penelope, La fille à cent sous, Le temps passe, etc.
844.756 - GEORGES BRASSENS, Les t ompettes de la renommée, Jeanne, Dans l'eau de la claire fontaine, etc.
844.758 - GEORGES BRASSENS, Le fantôme, La fessée, Le pluriel, Les quatres bacheliers, L'épave, etc.
849.490 - GEORGES BRASSENS, Misogine a part, Bécassine, L'ancêtre, Rien a jeter, Les oiseaux de passage, etc.
844.703 - GEORGES BRASSENS, Le gorille, Hécatombe, Le pornographe, Le mécréant, P . . . de toi, etc.
6311.024 - BARBARA, L'aigle noir, A peine, Je se ai douce, Amoureuse, La colère, etc.
6311 073 - JULIETTE GRECO, J'a ive, Le sixième sens, Face à face, Trois petites notes de musique, etc.
6397 022 - PAUL MAURIAT, Love story, My sweet lord, El condor pasa, Donne ton coeu donne tavie, etc.
6311 023 - PAUL MAURIAT, Joue les 14 plus grandes valses de Chopin.
6311 062 - PAUL MAURIAT, Comme j'ai toujours envie d'aimer, Colombe ivre, L'amérique, Avec du soleil et de l'eau, etc.
PHS600.345 - PAUL MAURIAT, B idge over trouble water, Let it be, Raindrops, Gone is love, Home again, etc.
Phs 600.352 - PAUL MAURIAT, El condo paso, My sweet lord, Lonely days, Black Harlem, etc.
844.907 - SERGE LAMA, Le temps de la engaine, D'aventures en aventures, Les maisons grandes, etc.
6397 020 - SERGE GAINSBOURG, Histoire de Melody nelson, Melody, Ballade, L'hotel particulier, Cargo culte, etc.
6397029 - CLAUDE NOUGARO, Soeu ame, La neige, Un g ain de folie, La décharge, Arme d'amour, etc.
SPAM67318 - JULIEN CLERC, Des jours entiers à t'aimer, Bourg-la-reine, 4 heures du matin, Carthage, etc.
6311 056 - MICHEL SARDOU, J'habite en France, Petit, Les dimanches, Et mourir de plaisi, Les ricains, etc.
6397 028 - SÉVERINE, Un banc un arbre une rue, Viens, Le passager de la pluie, Vers la lumière, etc.
G.P.S. 3310 - GINETTE RENO, Aimez le si fort, L'amérique, Aranguez mon amour, Amène-toi chez-nous, etc.
885.535 - NANA MOUSKOURI, Les pa apluies de Cherbourg, Celui que j'aime, Guantaname a, etc.
6312 003 - NANA MOUSKOURI, Enas mithos, Odos aniron, L'étranger, Dans le soleil et dans le vent, etc.
6399 002 - NANA MOUSKOURI, Le tournesol, On ne sait jamais, Pauvre Ruteboeuf, Comme un pont sur l'eau trouble, etc.
Lp 1007 - GILLES DREU, Fiancée du p intemps, Michaele, Un loup au coeur tendre, Frida, Celle, Dieu pardonne moi, etc.
LP 1009 - GILLES DREU, Alouette, L'ombre, Mamere me disait, Pourquoi bon Dieu, Si le coeur voys en dit, etc.
LP 1011 - GILLES DREU, Moise, Où sont les camarades, Octobre, Dans la montagne, Prie pou ton salut, etc.
840.552 - FÉLIX LECLERC, Premie amou , Le roi chasseur, Le traversier, Les soupirs, Les nouveaux-nés, etc.
840.571 - FÉLIX LECLERC, Moi mes souliers, Bozo, Le p'tit bonheur, Le train du nord, Présence, La danse la moins jolie, etc.
849.491 - FÉLIX LECLERC, La mort de l'ours, Les escoliers devant, Le père, J'inviterai l'enfance, etc.
844.712 - FÉLIX LECLERC, Comme Abraham, La drave, Le roi et le laboureur, Sensation, La chanson de Pierrot, etc.
844.714 - FÉLIX LECLERC, Le ai heureux, Le loup, Le chant de la création, La fille de l'ile, etc.
844.716 - FÉLIX LECLERC, Ailleurs, Mes longs voyages, Dieu qui dort, Manic 5, Noces d'or, etc.
844.717 - FÉLIX LECLERC, La vie, La gospésie, L'écharpe, Errances, Do ré mi, Tzigane, etc.
6325 001 - SERGE LAMA, Superman, Un jardin sur la terre, Soleil de nuit, Vivre tout seul, Le taxi jaune, L'amour, La vie de chien, Les chimpanzés, Bungalow, Les tendres amours, L'arrangement.
844.702 - JULIETTE GRÉCO, Il ne faudrait pas que, Dans ton lit, Déshabillez-moi, La femme, Dimit o, etc.
6311033 - FRIDA BOCCARA, Au pays de l'arbre blanc, Un jour on vit, Taureau, Les quat es chemins de l'amour, etc.
844.985 PAUL MAURIAT, L'o age, Aqua ius, Sayonara, Oh ! lady mary, Vole vole farandole, Le méteque, etc.
SDL 30011 - JACQUELINE DULAC, La nuit j'appartiens à la mer, Rien dans la tête, Londres ce soir, On n'a pas le droit, etc.
SDL 30013 - RAYMOND LÉVESQUE, Monologue: Deja, Peur, Bigaouette, Lettres a un ami, Vietnam Kommandatur.
6311.004 - BARBARA MADAME - De jolies putes - Regardez le regard des hommes - Ils étaient cinq - Je serai douce - Amoureuse - etc.
6325.001 - SERGE LAMA - Superman "Apeman" Un jardin de la terre - Le soleil de nuit - Les tendres amours - Vivre tout seul - "Bird on a wire" - Malgré tout - etc.
6325.003 - JOHNNY HALLYDAY - Flagrant déli - Oh ma jolie Sarah - Il faut boire à la source - La loi - Tant qu'il y aura des trains etc.
6397.002 - SERGE LAMA - Charivarivari - L'orpheline est partie - Ballade pour une colombe - la voisine - C'est toujours comme ça, etc.
6397028 - SEVERINE - Un banc, un arbre - Une rue - Du soleil plein les yeux - Le passager de la pluie - Vers la lumière - Maman dis-moi pouquoi - "Morning dew", etc.
NBL 502 - RENÉ SIMARD - L'oiseau - Santa Lucia - Au chant de l'allouette - Ange de mon berceau - Ma mère est un ange - etc.

* Le magasin est ouvert du lundi au mercredi jusqu'à 6 h jeudi et vendredi jusqu'à 9 h samedi jusqu'à 5 h

COMMANDE POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de pose et d'emballage - Taxe en plus - Suggérez un deuxième choix.

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger RA. 9-2833
Montréal 408

VOX 12" MICROSILLON
STEREO ALBUMS DE 3 DISQUES 5.99

5003 MOZART: 6 Quintets - Barchet Qt. *
5004 SCHUBERT: Quartets, Vol. I - Endres Qt. (Some*)
5005 SCHUBERT: Quartets, Vol. II - Endres Qt. (Some*)
5006 SCHUBERT: Quarts. Vol. III & Quints. - Endres Qt. (Some*)
57 BACH: Mass in B Minor - Grischkat
58 BEETHOVEN: Cello & Piano Music - Schuster & Wuehrer
5009 SCHUBERT: Piano Sonatas, Bol. I - Wyehrer *
5010 SCHUBERT: Piano Sonatas, Vol. II - Wuehrer*
5011 SCHUBERT: Piano Sonatas, Vol. III - Wuehrer*
516 BEETHOVEN: String Quarts, Vol. I - Endres Qt.
517 BEETHOVEN: Violin Sonatas, Vol. I - Rosand & Flissler
518 BEETHOVEN: Violin Son., Vol. II - Rosand & Flissler
519 BARTOK: String Quartets - Ramor Qt.
527 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. I - Kraft
528 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. II - Kraft
529 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. III - Kraft
531 VIVALDI: La Stravaganza (Complete)
538 CORELLI: Concerti Grossi, Op. 5 - Eckertsen
540 LOCATELLI: Art of the Violin, Vol. I - Lautenbacher
541 LOCATELLI: Art of the Violin, Vol. II - Lautenbacher
542 BRAHMS & SCHUMANN: String Quartets - Kohon Qt.
543 BEETHOVEN: Str. Quartets, Vol. II. - Loewenguth Qt.
544 BEETHOVEN: Str. Quartets, Vol. III - Loewenguth Qt.
545 BEETHOVEN: Str. Quartets, Vol. IV & Piano Qts., - Loew.
546 MOZART: Works for Vin. & Piano, Vol. I - Pauk & Frankl
547 MOZART: Works for Vin. ! Piano, Vol. II - Pauk & Frankl
548 MOZART: Chamber Music for Winds
549 DVORAK: Chamber Music, Vol. I - Kohon Qt.
550 DVORAK: Chamber Music, Vol. II - Kohon Qt.
551 DVORAK: Chamber Music, Vol. III - Berkshire Qt., Sandor
552 BIBER: 16 Violin Sonatas - Lautenbacher
553 BEETHOVEN: Trios for Vin., Cello & Piano, Vol. I - Mann.
554 BEETHOVEN: Trios for Vin., Cello & Piano, Vol. II - Mannhelm
555 HAYDN: String Quartets, Vol. I - Dekany Qt.
556 HAYDN: String Quartets, Vo. II - Dekany Qt.
559 HAYDN: String Quartets, Vol. III - Dekany Qt.
561 HAYDN: String Quartets, Vol. IV - Dekany Qt.
562 HAYDN: String Quartets, Vol. V - Dekany Qt.
563 HAYDN: String Quartets, Vol. VI - Dekany Qt.
565 MUSIC OF THE ITAL BAROQUE : Baroque Trio-Montreal
566 MOZART: Four-Hand Piano Music (Some*)
567 BACH: Brandenburg Concerti; Vln. Concerti - Kehr
568 MOZART: Piano Trios - Mannheim Trio
569 SCHUBERT: Music for Violin & Piano
571 DVORAK: Chamber Music, Vol. IV - Dumka Trio
572 FITZWILLIAM VIRGINAL MUSIC - Selections Payne
573 HAYDN: Sonatas for Clavier, Vol. I - Neumeyer
574 HAYDN: Sonatas for clavier, Vol. II - Kyriakou
575 HAYDN: Sonatas for Clavier, Vol. III - Klien
576 HAYDN: Sonatas for Clavier, Vol. IV - Galling
577 BEETHOVEN: Chamber Music for Flute - Rampal
578 BRAHMS: Chamber Music for Winds
579 BEETHOVEN: Quints. & Sexts - Endres, Hung. So. Ger. Qnt.
580 BEETHOVEN: Chamber Mus. For Wnds - Stutt. Wind Ens.
581 MENDELSSOHN: Chamber Music Vol. I - European Qt.
582 MENDELSSOHN: Chamber Mus. Vol. II - Euro. Qt., Bel Arte
590 SCHOENBERG: 4 Str. Quartets - Kohon & Ramor Qts.
591 SCHUMANN & BRAHMS: Piano Trios - Bel'Arte Mannhelm
592 BRAHMS: 3 Piano Quartets - Eastman Quartet •
595 HAYDN: String Quartets, Vol. VII - Fine Arts Quartet
596 HAYDN: String Quartets, Vol. VIII - Fine Arts Quartet
5118 MOZART: Early Symphonies, Vo. I - Kehr
5119 MOZART: Early Symphonies, Vo. II - Kehr
5120 MOZART: Early Symphonies, Vo. III - Kehr
5121 MOZART: Early Symphonies, Vol. IV - Kehr •
5122 MOZART: Symphonies, Vol. V - Kehr •
5200 BACH: St. Mathew Passion - Grossmann *
5201 BACH: Christmas Oratorio - Grossmann*
5202 BACH: St. John Passion - Grossmann*
5205 HAYDN: Creation
5208 MENDELSSOHN: Elijah - Bader
5209 HANDEL: Belshazzar - Rilling
5210 VIVALDI: La Fida Ninfa - Monterosso
5211 MONTEVERDI: Return of Ulysses - Ewerhart
5212 MONTEVERDI: Incoronazione di Poppea - Ewerhart
5213 CAVALLI: L'Erismena
5400 CHABRIER: Piano Music - Kyriakou (& Klien) (Some*)
5401 CHOPIN: Piano Music, Vol. I - Novaes*
5402 CHOPIN: Piano Music, Vol. II - Novaes & Horszowski*
5406 MOZART: Vari. & Little Pieces, Vol. I - Klien
5407 MOZART: Vari. & Little Pieces, Vol. II - Klen
5408 PROKOFIEFF: Solo Piano Music, Vo. I - Sandor
5409 PROKOFIEFF: Solo Piano Music, Vol. II - Sandor
5410 RAVEL: Piano Music - Perlemuter*
5411 MENDELSSOHN: Piano Music, Vol. I - Kyriakou
5412 MENDELSSOHN: Piano Music, Vol. II - Kyriakou
5413 MENDELSSOHN: Piano Music, Vol. III - Kyriakou & Klien
5414 MENDELSSOHN: Piano Music, Vol. IV - Kyr. & Others
5416 BEETHOVEN: Piano Music, Vol. I - Brendel
5417 BEETHOVEN: Piano Music, Vol. II - Brendel
5418 BEETHOVEN: Piano Music, Vol. III - Brendel
5419 BEETHOVEN: Piano Music, Vol. IV - Brendel
5420 BEETHOVEN: Piano Music, Vol. V - Brendel
5421 BEETHOVEN: Piano Music, Vol VI - Brendel
5422 SATIE: Piano Music - Glazer •
5423 FAURE: Piano Music, Vol. I - Crochet
5424 FAURE: Piano Music, Vol. II - Crochet
5425 BARTOK: Piano Music, Vol. I - Sandor
5426 BARTOK: Piano Music, Vol. II - Sandor
5427 BARTOK: Piano Music, Vol. III - Sandor
5428 MOZART: Piano Sonatas, Vol. I - Klien
5429 MOZART: Piano Sonatas, Vol. II - Klien
5430 BRAHMS: Piano Music, Vol. I - Klien
5431 BRAHMS: Piano Music, Vol. II - Klien
5432 DEBUSSY: Piano Music, Vol. I - Frankl
5433 DEBUSSY: Piano Music, Vol. II - Frankl
5434 BACH: Keyboard Music, Vol. I - Galling
5435 BACH: Keyboard Music, Vol. II - Galling
5436 BACH: Keyboard Music, Vol. III - Galling
5437 BACH: Keyboard Music, Vol. IV - Galling
5438 BACH: Keyboard, Vol. V - Galling
5439 BACH: Keyboard Music, Vol. VI - Galling •
5441 BACH: Organ Music, Vol. I - Kraft
5442 BACH: Organ Music, Vol. II - Kraft
5443 BACH: Organ Music, Vol. III - Kraft
5444 BACH: Organ Music, Vol. IV - Kraft
5445 BACH: Organ Music, Vol. V - Kraft
5446 BACH: Organ Music, Vol. VI - Kraft
5448 COUPERIN: Preludes - Curtis •
5449 NIELSEN: Piano Music - Rasmussen
5452 LISZT: Hungarian Rhapsodies - Kentner •
5453 TCHAIKOVSKY: Piano Music - Ponti •

informations internationales

Le Sénat décide de ressusciter le programme d'aide à l'étranger

WASHINGTON (AFP) – La commission des affaires étrangères du Sénat a décidé hier de ressusciter le programme d'aide des Etats-Unis à l'étranger rejeté vendredi dernier par un vote surprise du Sénat, mais elle n'a pas encore décidé comment.

"Quelque chose sera fait, mais je ne sais pas encore ce que ce sera", a déclaré le sénateur William Fulbright, président de la commission après une réunion destinée à ramasser les morceaux du programme d'aide pour l'année fiscale en cours.

Le sénateur Gale McGee à indiqué de son côté que les membres de la commission s'étaient mis d'accord pour que le programme d'aide à l'étranger ne soit pas complètement paralysé lorsque l'autorité sous laquelle le gouvernement l'administre en l'absence d'une loi de finances expirera le 15 novembre.

D'autres sénateurs ont indiqué qu'il y avait eu accord de principe sur un "plan de sauvetage" en deux temps.

1) Le Congrès approuverait avant le 15 novembre une résolution dite d'autorité continue, valable pour deux ou trois mois, qui permettrait seulement au gouvernement de continuer à payer les fonctionnaires des services de l'aide à l'étranger et d'administrer les programmes engagés dans les années fiscales antérieures. On sait qu'il reste encore 4,7 milliards de dollars dans les "pipe-lines" de l'administration américaine.

2) Le Congrès mettrait au point entre-temps un programme intérimaire d'aide à l'étranger, conservant essentiellement les aspects économiques et sociaux de la loi rejetée vendredi et les crédits d'aide militaire que l'administration Nixon parviendra à faire "avaler" aux sénateurs réticents.

Ce plan de sauvetage est loin de donner satisfaction au gouvernement. M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que le président Nixon n'accepterait pas de solution qui ne tienne pas compte de tous les aspects du programme d'assistance, y compris de l'aide militaire.

Le gouvernement veut obtenir du Congrès une résolution d'autorité continue beaucoup plus large que celle qui est envisagée et qui lui permettrait non seulement de continuer à administrer les programmes antérieurement engagés mais à en engager de nouveaux dans la limite des crédits votés l'année dernière.

D'autre part, le secrétaire à la défense, M. Melvin Laird, a déclaré hier soir que l'élimination de l'aide à l'étranger, conformément au vote sénatorial de vendredi dernier, aurait "un effet très nuisible" sur l'ensemble de la stratégie américaine dite de "dissuasion réaliste".

La suppression de l'aide militaire et des contrats de location-vente d'armes qui font partie du programme de l'aide à l'étranger serait nuisible tant pour l'avenir de la politique de vietnamisation que pour celui des efforts déployés par l'administration Nixon pour substituer l'ère de la négociation à celle de la confrontation qui a marqué ces dernières années.

Le chef du Pentagone a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse qui a suivi un entretien de plus d'une heure avec le président Nixon et le conseiller de ce dernier, M. Henry Kissinger.

M. Laird, qui vient de séjourner en Europe à l'occasion de la réunion du groupe de planification de l'Alliance atlantique, quitte Washington à nouveau aujourd'hui mardi à destination du Sud-Vietnam, où il séjournera une semaine avec, pour mission, d'évaluer les besoins de Saïgon en assistance militaire et économique américaine au fur et à mesure du retrait des troupes américaines.

Le chef du Pentagone, qui s'est entretenu avec M. Nixon du voyage qu'il vient d'accomplir et de celui qu'il s'apprête à faire, s'est refusé à toute indication sur les intentions présidentielles concernant l'avenir du plan de retrait américain du Sud-Vietnam. Le président doit annoncer le 15 novembre la suite de ce programme. Il le fera, en partie du moins, sur la base du rapport que lui rapportera M. Laird.

M. Laird a insisté enfin sur la nécessité d'une poursuite de l'assistance militaire américaine qui soit conforme aux engagements déjà pris non seulement au Sud-Vietnam et à Israël, par exemple, mais encore aux pays tels que la Grèce, la Turquie et la Corée du Sud.

Pour "terrorisme"

Le doyen de l'Église anglicane de Johannesbourg condamné à 5 ans

PRETORIA – (AFP) – La Cour suprême de Pretoria a condamné hier apresmidi à cinq ans de prison, le minimum prévu par la loi sud-africaine sur les activités "terroristes" le doyen presque sexagénaire de l'Eglise anglicane de Johannesbourg, le très révérend Aubié Gonville French-Beytagh.

Ce verdict marque la fin d'un procès de près de trois mois, une des affaires politiques les plus spectaculaires jugées ces dernières années en Afrique du Sud en raison de la personnalité de l'accusé. Prélat en exercice, citoyen britannique, le révérend Ffrench-Beytagh avait été arrêté en janvier dernier et laissé en liberté sous une caution de $14,000.

C'est à ce même montant que le président de la Cour suprême, après avoir prononcé le verdict, a fixé la nouvelle caution qui permettra au doyen de rester en liberté provisoire en attendant la décision de la cour d'appel. L'appel, qui doit être demandé par la défense avant deux semaines, sera rendu par la Cour suprême de Bloemfontein, procédure qui peut demander plusieurs mois.

Sur les dix chefs d'accusation soumis à la Cour suprême, trois seulement ont été retenus, ceux "d'incitation à la désobéissance civique", "d'encouragement à la révolte ouverte contre l'autorité établie et à la violence" et "d'utilisation à des fins illégales de fonds reçus d'organisations résidant à l'étranger".

Tout au long des 13 semaines du procès, le révérend Ffrench-Beytagh avait plaidé non coupable. Les audiences se sont succédé à un rythme presque quotidien avec une seule interruption d'une semaine destinée à permettre à l'accusation et à la défense de recueillir la déposition de Mlle Allison Norman, fille d'un ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui aurait aidé le doyen de Johannesbourg à se procurer "des fonds illégaux".

C'est là que des accusations qui a été retenue contre le révérend Ffrench-Beytagh. L'accusation portait sur la gestion en Afrique du Sud d'un fonds d'assistance d'environ $70,000, alimenté par l'organisation britannique "aide et défense" considérée par les autorités sud-africaines comme favorable à la "usbversion" et foncièrement hostile à l'apartheid. Le tribunal, qui a trouvé à la "subversion" et foncièrement hostile à l'apartheid. Le tribunal, qui a trouvé dans les actes du prélat la preuve "d'une conspiration d'amples proportions" et de son intention de "troubler l'ordre public et de participer à des activités terroristes", a également retenu contre lui une allocution, "exhortant à la violence", prononcée au cours d'une réunion d'une organisation non-violente noire opposée à l'apartheir et à l'arbitraire policier ainsi que la découverte à son domicile de tracts du mouvement interdit "congrès national africain".

Moscou réaffirme son appui multiforme au peuple cubain

MOSCOU (AFP) – Le texte d'un communiqué soviéto-cubain a été diffusé hier matin par radio Moscou, au lendemain de la visite que M. Alexei Kossyguine a effectuée à La Havane, du 26 au 30 octobre.

Après avoir souligné leur "unanimité" dans l'appréciation de la conjoncture internationale, les deux parties ont "exprimé leur solidarité avec le gouvernement d'unité populaire du Chili".

L'Union soviétique, ajoute le document, a "réaffirmé sa volonté de continuer à prêter à Cuba un soutien multiforme dans sa lutte pour le renforcement des acquisitions socialistes et contre les provocations impérialistes". Elle "désapprouve à nouveau le blocus impérialiste organisé par les Etats-Unis sur Cuba" et se prononce contre la "présence illégale de la base militaire américaine de Guantanamo".

Les deux parties soulignent dans le communiqué que les entretiens Kossyguine – Castro se sont "déroulés dans une atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle totale".

Elles réaffirment enfin leur "sympathie aux aspirations du peuple de Panama à la souveraineté totale sur l'ensemble du territoire national".

Les deux parties ont d'autre part exprimé leur "profonde satisfaction" face à leur "coopération multiforme, active et fructueuse" et souligne que la visite de M. Kossyguine est un nouvel apport à la "consolidation de l'amitié fraternelle" soviéto-cubaine.

L'U R S S et Cuba ont réitéré l'affirmation de leur soutien "inconditionnel" à la lutte des trois peuples d'Indochine et aux propositions en sept points formulées par le G R P sud-vietnamien, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont d'autre part exprimé leur "soutien résolu" à la lutte des peuples arabes pour la liquidation des "séquelles de l'agression américaine", pour le "retrait immédiat" des troupes israéliennes de tous les territoires qu'elles occupent depuis 1967.

Cuba s'est prononcé pour le soutien des propositions soviétiques en vue de la convocation de la conférence européenne sur la sécurité et la coopération Les deux parties sont unanimes à demander l'admission simultanée de la R D A et de la R F A à l'ONU.

L'U R S S et Cuba ont exprimé leur "satisfaction" face à l'admission de la Chine populaire à l'ONU, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont noté "l'essor du mouvement révolutionnaire" en Amérique latine et ont condamné les tentatives de "l'impérialisme et d'oligarchies rétrogrades" de freiner ce mouvement.

L'U R S S et Cuba ont déclaré enfin, soutenir résolument les mesures sociales et économiques prises dans les pays de l'Amérique latine "pour la restitution de leurs richesses nationales et la consolidation de l'indépendance économique et politique".

23 guérilleros du PAIGC tués par les Portugais

BISSAU (AFP) – Vingt-trois "guérilleros" du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) ont été tués par les forces portugaises près de la localité de Cantacunda (Guinée portugaise), a annoncé hier l'agence portugaise ANI, précisant qu'au cours des affrontements, neuf soldats portugais ont trouvé la mort.

Ces combats ont eu lieu après l'attaque de la localité par plus de deux cents "guérilleros" venus du Sénégal, et au cours de laquelle, selon l'agence ANI, deux civils ont été tués et quatre autres blessés.

Retour de France et de RDA

Un voyage "merveilleux", affirme M. Leonid Brejnev

MOSCOU et BERLIN (AFP) – "Ce fut un voyage merveilleux, un voyage extraordinaire, dont le bilan est très bon", a déclaré à l'AFP, souriant et très détendu, M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS à sa descente de l'Ilyouchine 62 à bord duquel il avait quitté Berlin-Est deux heures et demi auparavant.

Saluant MM. Alexei Kossyguine, président du conseil, Nicolai Podgorny, président de soviet suprême et la majeure partie des membres du bureau politique venus l'accueillir, le secrétaire général leur a déclaré: "Je ne sais plus dans quelle langue je dois m'adresser à vous: le français, l'allemand ou le russe?"

M. Brejnev, qui voyageait en compagnie de M. Andrei Gromyko, a ensuite salué les représentants de l'ambassade de France et de l'ambassade de la République démocratique allemande, qui se trouvaient pour la première fois présents ensemble dans une manifestation officielle.

Le secrétaire général s'est ensuite dirigé, en compagnie des membres du bureau politique dans une salle réservée de l'aéroport "Vnoukovo 2". Là il a dressé un premier et bref bilan de son voyage de six jours en France et de son escale prolongée en République démocratique allemande.

M. Brejnev avait quitté Berlin-Est au cours de l'après-midi à l'issue d'une visite de deux jours et demi en RDA. L'escale dans la capitale est-allemande sur le chemin du retour de son voyage officiel en France devait s'achever dimanche soir mais le leader soviétique a prolongé son séjour pour pouvoir mener à bonne fin ses entretiens polituques avec les dirigeants de la RDA.

"L'Union soviétique a apporté son soutien à la position réaliste et constructive de la RDA et aux efforts de celle-ci en vue d'aboutir le plus rapidement possible à la conclusion des négociations" avec Bonn et le Sénat de Berlin-Ouest", déclare le communiqué commun publié hier à Berlin-Est.

Il est précisé dans ce texte que M. Erich Honegher, premier secrétaire du PC est-allemand (SED) a informé le secrétaire général du PC soviétique du déroulement des négociations avec Bonn. Selon le communiqué les deux parties sont d'avis que la ratification des traités de Moscou et de Varsovie par le Bundestag ouest-allemand "dans les plus brefs délais" irait dans le sens des "intérêts à long terme", des Etats signataires et "ouvrirait de nouvelles possibilités pour un règlement de la coopération pacifique en Europe".

Soviétiques et Allemands de l'Est ont été d'accord également pour considérer que "toutes les conditions sont actuellement réunies pour la convocation d'une conférence paneuropéenne sur les problèmes de sécurité". Ils demandent que l'on travaille "sans délai" et sur une base multilatérale, aux préparatifs d'une telle réunion.

Après un été chaud

Les États arabes mettent en veilleuse leurs différends

par Xavier Baron, de l'AFP

BEYROUTH – Après un été "chaud", les relations inter-arabes connaissent un certain apaisement, et plusieurs Etat manifestent l'intention de régler les différends qui ont surgi au cours de ces derniers mois.

Placée bien souvent au centre des critiques en raison de son attitude à l'égard des fedayine, la Jordanie renoue peu à peu avec ses voisins ainsi que l'a souligné la semaine passée M. Wasfi Tall, premier ministre jordanien. "Nos frères arabes, a-t-il dit, commencent à mieux comprendre notre position."

L'amélioration des relations syro-jordaniennes a été mise en évidence par la visite à Damas, mercredi dernier, de M. Ardallah Salah, ministre jordanien des affaires étrangères. Cette visite a été qualifiée par le ministre d'étape vers la "normalisation" des relations entre la Jordanie et la Syrie qui n'ont plus de relations diplomatiques et ont fermé leurs frontières communes.

Dans la plus grande discrétion, les relations irako-jordaniennes se sont également apaisées. Bagdad a réouvert, il y a quelques jours, ses frontières avec la Jordanie, après plusieurs mois de fermeture, sans que cette mesure ait été annoncée officiellement.

Les relations de la Jordanie avec l'ensemble des pays arabes ne pourront toutefois pas redevenir normales avant qu'un règlement de la crise jordano-palestinienne ne survienne, estime-t-on généralement. La Syrie en a fait une condition préalable à un rétablissement de ses relations avec Amman. C'est dans cet esprit qu'une délégation jordanienne prend une nouvelle fois aujourd'hui le chemin de Djeddah, pour une nouvelle session de la conférence de "réconciliation". La résistance palestinienne n'a pas annoncé officiellement si elle se rendrait également en Arabie séoudite, mais le départ d'une délégation de la résistance pourrait être différé en raison de la visite qu'effectue actuellement M. Yasser Arafat en Allemagne démocratique.

Depuis les visites, à Ryad, au début du mois, de M. Wasfi Tall, puis de M. Yasser Arafat, des informations "optimistes" ont fait état d'un "accord" très prochain entre le roi Hussein et la résistance. Ces informations s'appuient sur une double considération: le gouvernement jordanien a annoncé qu'il était prêt à autoriser à nouveau "une certaine présence palestinienne" en Jordanie, mais dans le strict respect de la souveraineté jordanienne. De son côté, la résistance estimerait qu'elle ne peut agir véritablement contre Israël que si elle se trouve dans la vallée du Jourdain, "sa base naturelle".

Les observateurs ont remarqué que M. Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, a déclaré mercredi dernier à son homologue jordanien qu'un accord jordano-palestinien est indispendable dans les conditions actuelles du conflit israélo-arabe.

L'affrontement avec Israël paraît une nouvelle fois devoir favoriser un rapprochement interarabe, notamment dans la perspective de l'échéance "décisive" de l'année 1971, fixée par le président Anouar El-Sadate. Une amélioration des rapports entre Tripoli et Djeddah aurait été enregistrée à la suite d'efforts entrepris par le président égyptien et, selon certaines informations, le colonel Mouammar el-Kadhafi pourrait se rendre prochainement à Djeddah. Un rapprochement entre l'Arabie séoudite et la Syrie a déjà été constaté ainsi qu'entre l'Arabie séoudite et le Soudan à la suite de l'éviction des communistes soudanais en juillet dernier.

Une réconciliation jordano-palestinienne permettrait à la Jordanie de participer à nouveau à la coordination militaire interarabe actuellement limitée à l'Egypte, sur le front ouest, et à la Syrie, sur le front nord. Toute confrontation militaire avec Israël ne pourrait avoir du poids, estime-t-on que si la Jordanie, qui a la plus longue ligne de front, est intégrée dans le dispositif arabe.

Seule, l'Irak semble se tenir à l'écart de ces efforts de rapprochement. Son attention apparaît actuellement tournée principalement vers le golfe et la défense du "caractère arabe" de cette région face aux "menaces iraniennes".

Tokyo voit Pékin d'un autre oeil

TOKYO (AFP) – Le désir du gouvernement japonais de normaliser ses relations avec la République populaire de Chine se manifeste chaque jour de plus en plus clairement depuis l'admission de Pékin à l'ONU et l'expulsion de Formose.

Au cours de la session de la commission du budget à la Chambre haute, MM. Eisaku Sato, premier ministre, et Takeo Fukuda, ministre des affaires étrangères, ont en effet déclaré, en réponse à diverses questions du parti socialiste d'opposition que le Japon reconnaissait le fait qu'il n'existe qu'une seule Chine, et que le gouvernement de Pékin est bien le représentant de la Chine.

Le traité entre le Japon et Formose, ont-ils ajouté, a été fondamentalement remis en question du fait même que les Nations unies ont expulsé la Chine nationaliste. En ce qui concerne les relations du Japon avec Formose, ont-ils dit, elles devront être modifiées en fonction du cours suivi par les relations entre Tokyo et Pékin.

Aujourd'hui aux USA

Élections significatives pour les minorités noires

WASHINGTON (AFP) – Les élections locales qui se déroulent aujourd'hui aux Etats-Unis, pour désigner en particulier les gouverneurs de deux Etats et les maires de cinq grandes villes, vont surtout permettre de mesurer les progrès de la minorité noire dans la vie politique américaine.

Dans le Mississippi, M. Charles Evers, maire noir de Fayetteville, se présente comme gouverneur contre M. William Waller, candidat blanc du parti démocrate. Il espère moins se faire élire que confirmer sa position de leader de la minorité noire du Sud dont le parti démocrate devra tenir compte dans le choix de ses candidats aux élections générales de l'an prochain.

Les cinq grandes villes qui élisent leur maire sont Philadelphie (2 millions d'habitants dont 30 pour cent de noirs), Indianapolis (740,000 habitants dont 17 pour cent de noirs) et Boston (630,000 habitants, dont 13 pour cent de noirs).

A Philadelphie, le candidat, démocrate est un conservateur, M. Frank Rizzo, policier depuis 27 ans et chef de la police de la ville depuis quatre ans, qui a fait campagne pour le maintien de l'ordre et de la loi et qui a le soutien des minorités blanches, irlandaise, italienne, polonaise et lithuanienne, qui composent plus de la moitié de la ville. Son adversaire républicain, M. Thagner Longstreth est un libéral qui espère avoir l'appui massif des noirs.

A Cleveland, le maire démocrate Carl Stokes, qui fut en 1967 le premier noir élu maire d'une grande ville, ne peut pas se représenter. Il cherche à faire élire un autre noir, M. Arnold Pinkney, contre le candidat blanc du parti démocrate, M. James Carney, et le candidat républicain Ralph Perl. S'il réussit, il prendra place parmi les "patrons" du parti démocrate dans le nord-est industriel et urbain.

A Indianapolis, le maire républicain Richard Lugar, (39 ans), qui n'est pas mal vu des noirs, défend sa place contre un candidat démocrate de 34 ans, M. John Neff.

A San Francisco, l'élection ne se joue pas sur la minorité noire mais sur la personnalité du maire démocrate M. Joseph Aliotto, qui se représente et a de bonnes changes d'être préféré à ses deux rivaux malgré les poursuites engagées contre lui pour corruption.

A Boston, il s'agit d'une lutte non partisane entre le maire Keven White et Mme Louise Day Hicks, représentant démocrate, de tendance plus conservatrice.

En outre, le parti républicain s'efforce de conserver deux positions menacées en cherchant à faire élire contre l'opposition démocrate un nouveau gouverneur du Kentucky et un nouveau représentant de Pensylvanie pour occuper des sièges laissés vacants par des républicains.

$2 millions de plus

OTTAWA (PC) – Le Canada augmentera de $2 millions sa contribution au Programme de développement des Nations unies.

Un communiqué du ministère des affaires extérieures indique que cette augmentation de 12.5 pour cent par rapport à l'année précédente portera la contribution canadienne à $18 millions, en dollars américains.

Cet accroissement budgétaire est sujet à l'approbation du Parlement.

les MOTS CROISÉS du Devoir

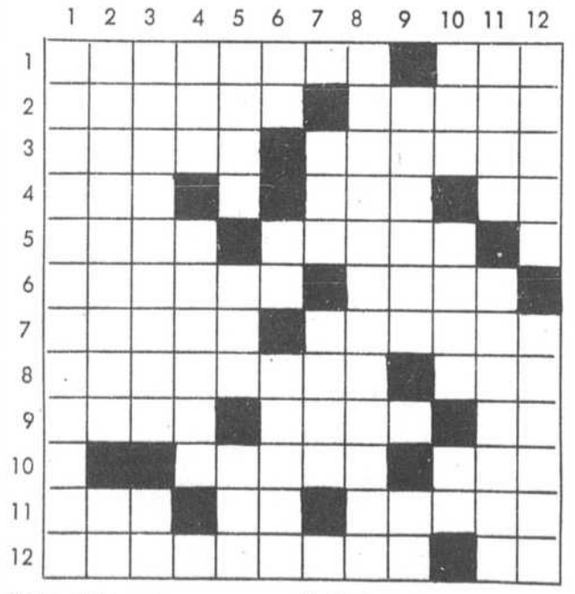

Horizontalement

1 – Qualité par laquelle on est noble. – Autocar.
2 – Méprise. – Très petite.
3 – Qui rit. – Cellules femelles destinées à être fécondées.
4 – Habille. – Gaz qui sort du fondement avec bruit. – Sert à lier.
5 – Arbre greffé. – Sorte.
6 – Se dit des frère nés de la même mère mais non du même père. – Myriapode.
7 – Rendre sale. – Marteau utilisé par les tailleurs de pierre.
8 – Grâce, distinction, dans les formes, dans les manières, dans l'habillement. – Obtint.
9 – Maman. – A de l'affection pour. – Petit cube.
10 – Ensemble de fines gouttelettes produites par la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique, à la fin de la nuit, sur des objets en plein air. – Unité monétaire d'Extrême-Orient.
11 – Habitation. – Coups de baguette. – Repli du corps du serpent.
12 – Tremble, a peur (pop). – Ruisselet.

Verticalement

1 – De façon nerveuse.
2 – De l'Orient. – Iridium.
3 – Tailler avec un instrument dentelé. – Petit cube.
4 – Unité monétaire roumaine. – Construire.
5 – Rivière de France. – Se rendra. – Fleuve né dans les Cévennes.
6 – Strontium. – Grand Nord. – Relatif au nez.
7 – Trou dans le mur. – Sert à débiter le bois.
8 – Action d'envenimer.
9 – Le prochain. – Ouest-est.
10 – Poil des paupières. – Pronom personnel. – Sélénium.
11 – Charge d'un âne. – Personne qui élude.
12 – Résultat de la soustraction. – Allongé.

SOLUTION DU DERNIER NUMERO

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

4 anciens ministres marocains sont arrêtés pour corruption

RABAT (AFP) – MM. Abdelkrim Lazrak, ancien ministre des finances, Mamoun Tahiri lui aussi ancien ministre des finances puis de l'enseignement secondaire supérieur et technique, Mohamed Jaidi, ancien ministre de l'industrie du commerce, des mines et de la marine marchande, et Abdelhamid Krim, ancien ministre du tourisme, qui avaient été démis de leurs fonctions en avril dernier, ont été arrêtés hier.

En outre, deux anciens hauts fonctionnaires, MM. Abdellaziz Benchekroun et Driss Bel Bachir, ont également été arrêtés. Tous deux avaient eu des fonctions importantes au bureau de recherches et de participations minières (BRPM).

Le ministère de l'information précise à leur sujet que "la direction générale de la sûreté nationale avait ouvert en mars dernier une enquête au sujet d'une affaire de corruption et de trafic d'influence". "Depuis cette époque, ajoute-t-il, la direction de la sûreté a continué sans répit l'enquête entreprise, aussi bien à l'étranger qu'ici, dans le pays, en vue de s'assurer de la véracité des renseignements recueillis et de les compléter éventuellement". C'est dans ce cadre, précise le communiqué du ministère de l'information, "qu'il a été procédé à l'arrestation d'un certain nombre d'anciens ministres et hauts fonctionnaires".

regards sur le monde

Brésil

Des militaires murmurent devant les excès des 'gorilles'

par PATRICK BOUCHER

Tour récemment, à Rio de Janeiro, un garçon de quartorze ans, coupable de ressembler à un jeune délinquant, était arrêté par la police militaire. Quelques jour plus tard, les "forces de l'ordre" ayant établi ses innocence, l'adolescent était libéré. Mais il était rendu à ses parents dans un tel état que ceux-ci, bravant la consigne du silence, décidaient de protester publiquement contre les tortures infligées à leur fils.

La presse faisant écho aux accusations du père, l'affaire prenait bientôt les dimensions d'un scandale. Accusant les "ennemis du Brésil" de vouloir profiter de ce "cas exceptionnel" pour relancer leur "campagne de diffamation" les autorités gouvernementales faisaient alors savoir aux journaux qu'il leur était désormais interdit de faire allusion à ce "fait regrettable." Elles ne pouvaient cependant plus rien pour effacer la "mauvaise impression" laissée jusque dans l'Armée par ce "fâcheux incident".

Nombre de militaires, en effet, acceptent difficilement les méthodes utilisées par les "partisans de l'ordre" et certains d'entre eux ont de plus en plus de mal à se cantonner dans un silence résigné. D'autant plus que leur mécontentement ne se nourrit pas seulement du recours systématique de l'actuelle administration à la torture et aux abus de toute sorte. Il y a selon eux, deux autres faits à reprocher aux trois gouvernements qui se sont succédés au cours des sept dernières années. A savoir: l'aggravation des inégalités sociales et la soumission aux États-Unis qui, par personnes interposées, règnent sur le pays.

D'aussi graves accusations lancées par des militaires contre leurs frères d'armes peuvent de prime abord, surprendre car, lorsqu'en se réfère à l'armée brésilienne, on pense généralement à un ensemble plus ou moins homogène. Sans doute, était-ce presque vrai avant la "révolution" du 1er avril 1964, mais aujourd'hui cela ne correspond absolument plus à la réalité et, signe des temps, ce milieu traditionnellement fermé au débat est actuellement le théâtre d'affrontements entre factions radicalement opposées.

Si l'on tient compte du fait que l'Armée est, depuis l'élimination des partis politiques, la seule force organisée subsistant au Brésil, on mesure aisément l'importance que représente pour l'avenir du pays l'existence de ces groupes antagonistes.

En raison de l'habituelle réserve des militaires, il est assez difficile de préciser les nuances séparant ces divers éléments. Mais, avec les risques que comporte toute généralisation, en peut tout de même les classer en quatre grands courants politiques(1).

En tout premier lieu, une extrême-droite, conservatrice et traditionnelle, incapable de rompre le cercle de ses inhibitions pour vivre la réalité des temps modernes. Se caractérisant sur le plan "idéologique" par un anti-communisme quasi viscéral, ils sont, par extension, résolument opposés à tout ce qui pourrait modifier le statu quo. Leur force au sein de l'Armée est loin d'être négligeable. Toutefois, leur manque manifeste de politisation en fait des alliés peu sûrs et Washington, éprouvant quelque méfiance quant à leur loyauté et à leur "discernement" leur préfère les militaires "intégrationistes".

Appelé ainsi en raison de son identité de vue avec les Etats-Unis, ce groupe est né avec le mouvement de libération qui devait aboutir, le 24 octobre 1930, à la chute de Washington Luis, représentant de la vieille oligarchie du café. Getulio Vargas devenu président, les "lieutenants de 30" sont à ses côtés. Mais à partir du moment où le nouveau chef d'État opte pour la ligne nationaliste, les "lieutenants" commencent à conspirer contre lui. Survenant le dramatique suicide du président Vargas, la plupart d'entre eux vont collaborer avec Juscelino Kubitschek à la phase de développement dont les Etats-Unis, désireux de "s'associer" à l'industrie brésilienne, sont, sous le couvert de l'Alliance pour le progrès, les véritables instigateurs. L'un des idéologues de ce groupe, le général Juraci Magalhaes devait d'ailleurs affirmer dans un discours que "ce qui est bon pour les Etats-Unis est bon pour le Brésil".

Autre leader de premier plan, le général Gelberi Couto est, quant à lui, l'auteur d'une thèse confuse d'intégration politique, selon laquelle les Etats-Unis ont un "destin manifeste": celui de dominer le nord du continent (du Pérou au Mexique), le Brésil devant appuyer cette politique et réclamer les "mains libres" au sud (Paraguay, Uruguay, Argentine et Bolivie). Récompensé pour ses "bons et loyaux services" ce général occupe aujourd'hui la présidence de la filiale brésilienne de la "Dow Chemical", productrice du napalm que les "marines" utilisent si généreusement au Vietnam.

Les membres de ce groupe sont également les organisateurs de l'Ecole supérieure de guerre, plus connue sous le nom de "Sorbonne brésilienne", qui a élaboré une doctrine d'intégration "nationale" avec les Etats-Unis (2). Ecarté de la présidence en 1967, ce secteur n'en continue pas moins de jouer un grand rôle dans la vie politique du pays.

Cohabitant de plus en plus difficilement avec eux, on trouve les "nationalistes indéfinis". Dominé par la très forte personnalité du général Albuquerque Lima, ce groupe ne cesse de prendre de l'importance. Mais il n'a malheureusement pas manifesté jusqu'ici une position très conséquente. A ce sujet, M. Luis Rodrigues dos Santos (1) précise:

"Le nationalisme brésilien n'a de sens que s'il part d'une définition anti-impérialiste claire et radicale. Bien plus, il devrait se caractériser par une rupture avec le vieux système capitaliste pour s'ouvrir à une forme brésilienne de socialisme. (...) Evidemment, les militaires n'ont pas une idée très nette de ces problèmes. Ils croyaient – et certains le pensent encore – que ce sont là des "exagérations de la gauche". Ils ont peur des mots et se montrent réservés quant aux principes. Ils pensent, en définitive, que les proclamations nationalistes permettront d'en finir avec l'exploitation dont le pays est victime (...)." Notant que ces nationalistes participent à l'actuel pouvoir militaire, il ajoute:

"Egalement contradictoire est leur prétention de vouloir organiser un régime nationaliste, c'est-à-dire libérateur et révolutionnaire, à l'intérieur d'un système qui se caractérise par la soumission à l'étranger".

Il convient toutefois de signaler que le général Albuquerque a publié, il y a déjà quelque temps, une proclamation qui marque une avance sensible par rapport à ses positions antérieures. Il y est notamment fait allusion à "la nécessité de soumettre le capital étranger au contrôle national" et à "l'impératif de lutter pour l'indépendance du Brésil en libérant le peuple de toutes les formes de pression qu'exercent sur lui l'oligarchie et les groupes économiques".

Enfin, il existe à l'intérieur de l'Armée un secteur qui préconise une solution nationaliste de caractère révolutionnaire, en vue de l'instauration au Brésil d'un régime socialiste. Constituée par les éléments qui ont réussi à échapper au cercle répressif mis en place à la suite du coup d'Etat de 1964 et de tous ceux qui ont pu depuis lors préciser leurs idées, cette faction reste, malgré tout, fort réduite. Mais en dépit de leur faiblesse numérique, les "nationalistes révolutionnaires" exercent actuellement une grande influence sur de vastes secteurs de l'Armée. Et, il est indéniable qu'ils sont, dans une large mesure, responsables de la progressive radicalisation des "nationalistes indéfinis" dont la prise de conscience devrait, à plus ou moins long terme, conduire à la libération du Brésil.

1– Ces précisions sur les différents courants politiques existant, au sein des Forces Armées sont dues à M. Luis Rodrigues dos Santos, spécialiste brésilien des questions militaires.

2– Partant de la bipolarisation du monde entre Washington et Moscou et du fait que la troisième guerre mondiale est inévitable, les théoriciens de la "Sorbonne" estimaient que le Brésil se devait, en raison de sa formation chrétienne et occidentale, d'adhérer totalement et inconditionnellement au bloc occidental, c'est-à-dire aux Etats-Unis.

Belgique

L'élection de novembre va-t-elle remettre en question la division régionale du pays?

par PAUL MASSON

BRUXELLES – La date fatidique du 7 novembre approche et la campagne électorale belge bat son plein. C'est une façon de parler: car, en fait, cette campagne se déroule d'une manière étrangement calme. Partis et candidats ont publié leurs programmes qui n'ont rien d'original, les réunions publiques et les affichages publicitaires, se déroulent comme d'habitude, l'homme de la rue ne s'aperçoit réellement pas qu'on va faire appel à son jugement et à son choix.

Et cependant, s'il est des élections qui ont plus de signification que d'autres sur le plan de l'avenir du pays, c'est bien celles qui se préparent.

Les électeurs vont en effet avoir à se prononcer sur la réforme de la Constitution réalisée sous le gouvernement Eyskens, c'est-à-dire depuis le mois de juillet 1968, et dont le prochain gouvernement aura à parachever les dispositions pratiques. En quelque sorte, la population devra donner son accord au lancement de la Belgique régionale issue des transformations apportées ces derniers mois à la Loi fondamentale. Ces élections vont donc avoir valeur de référendum.

Au delà même des textes, l'orientation que les électeurs donneront à la politique intérieure, par leur vote, pourrait signifier que la Belgique sera dorénavant une entité national divisée en trois ou en deux parties. La ratification de la régionalisation de la Belgique est acquise; mais le problème demeure de la trilogie ou de la dualité qui présidera à sa destinée.

La modification essentielle de la Constitution belge – qui datait de 1831 – réside, en effet, dans la création de trois régions: la wallonne, la flamande et la bruxelloise. Alors, comme on le sait, qu'il n'existe en Belgique que deux communautés, la flamande et la francophone! Si la nouvelle Constitution donne satisfaction à ces deux communautés sur le plan de l'autonomie culturelle et économique dans un cadre unique, il n'en est pas de même de la région bruxelloise, peuplée de francophones mais inscrite en territoire flamand. La Belgique de demain se composera-t-elle de deux entités, une flamande et une wallonne, qui dialogueront à Bruxelles sur un pied d'égalité? Ou devront-elles nécessairement partager le pouvoir avec la communauté bruxelloise qui, depuis quelques années, est singulièrement remuante? Telle est l'alternative.

Les Flamands représentent 60 p.c. de la population belge. Ils voient d'un mauvais oeil la présence sur leur territoire d'une capitale où les francophones sont massivement majoritaires. Ils ont donc accepté de partager le pouvoir national à égalité avec les Wallons, à condition de pouvoir disposer de la même égalité dans la gestion de la capitale. Celle-ci étant par définition commune à tous, il est normal, répètent-ils que Flamands et francophones s'y sentent également chez eux et y reçoivent un accueil exactement semblable. C'est l'argument national.

Mais les francophones de Bruxelles ne l'entendent pas de cette oreille. Ils sont d'accord pour accueillir les Flamands dans la capitale, sans toutefois leur céder artificiellement lagestion – ou une partie de la gestion ne correspondant pas aux chiffres de population – de cette capitale. C'est l'argument démocratique.

La nouvelle Constitution, votée par les parlementaires wallons et flamands, mais aussi par quelques parlementaires bruxellois partisans de l'argument national, a donné raison aux tenants de celui-ci. C'est la thèse de la dualité qui l'a emporté, au détriment de la représentation démocratique de Bruxelles.

L'enjeu est donc bien clair: si Bruxelles vote pour les partis de l'actuelle coalition, le système mis en place se développera et la dualité d'une Belgique tri-régionale sera consacrée. Sinon, ce système sera remis en question et peut-être, avec lui, l'avenir de la Belgique unitaire.

Pratiquement, on devine que la majorité de la population en Flandre et en Wallonie, approuvera la politique du gouvernement Eyskens. Mais on ne sait ce qui se passera à Bruxelles.

Tout naturellement c'est dans la capitale que l'agitation électorale est la plus forte, sans toutefois devenir fracassante. On devine les électeurs bruxellois très perplexes. Plus perplexes que partisans; sachant que s'ils n'aliènent pas une partie de leurs droits aux deux communautés, que s'ils ne se sacrifient pas sur l'autel de la dualité nationale, ils risquent d'être les détonateurs d'une bombe qui, en explosant, leur causerait autant de dommages qu'aux Flamands, aux Wallons et à tous les Belges.

On ne s'offre pas de gaité de coeur en holocauste!

Vues de l'extérieur, toutes ces choses paraissent assez futiles.

On peu écrire que d'une certaine manière, elles le sont. Car ce ne sont pas les problèmes communautaires belges qui empêchent la Belgique de produire et d'exporter toujours plus, qui l'empêchent de devenir le centre de l'Europe. Mais souvent les choses futiles deviennent si énervantes qu'elles finissent par vicier tout un climat.

D'un point de vue européen, cependant, cette contestation intérieure est tenue pour certains comme un ferment régional propulsant la Belgique à l'avant-garde de l'Europe. Une Europe en pleine mutation qui n'ajusterait plus ses frontières aux lignes tracées par une histoire souvent absurde, mais les feraient épouser ses régions naturelles. On entend souvent dans les milieux européensde Bruxelles que, sans faire couler une goutte de sang comme cela arrivait autrefois lorsqu'un Etat muait, les Belges ont créé une Belgique régionale et ainsi montré le chemin à leurs voisins. Les problemes en suspens, aussi irritants soient-ils, n'étant plus que des séquelles de cette mue ou des éléments obligeant les parties en présence à se remettre en question d'une manière permanente. Ce qui les empêcheraient de se figer dans les limites rigides et souvent paralysantes que sont les frontières actuelles.

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot
le choix des connaisseurs
depuis 1772
La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin,
Reims, France

DES GENS HEUREUX!
Ils investissent leurs dollar$
en toute sécurité dans les
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Ils ont de plus la possibilité de retirer à l'échéance $1870 pour chaque $1000 investi.

Nous sommes distributeurs officiels des Obligations d'Épargne du Canada

Chacun son métier . . . Le nôtre est de faire fructifier votre argent!

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.
500 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal (842-4231)

TORONTO 363-2401 | QUEBEC 529-0901 | OTTAWA 236-9501 | SHERBROOKE 562-3831 | SUDBURY 675-3343 | ST-HYACINTHE 774-5391

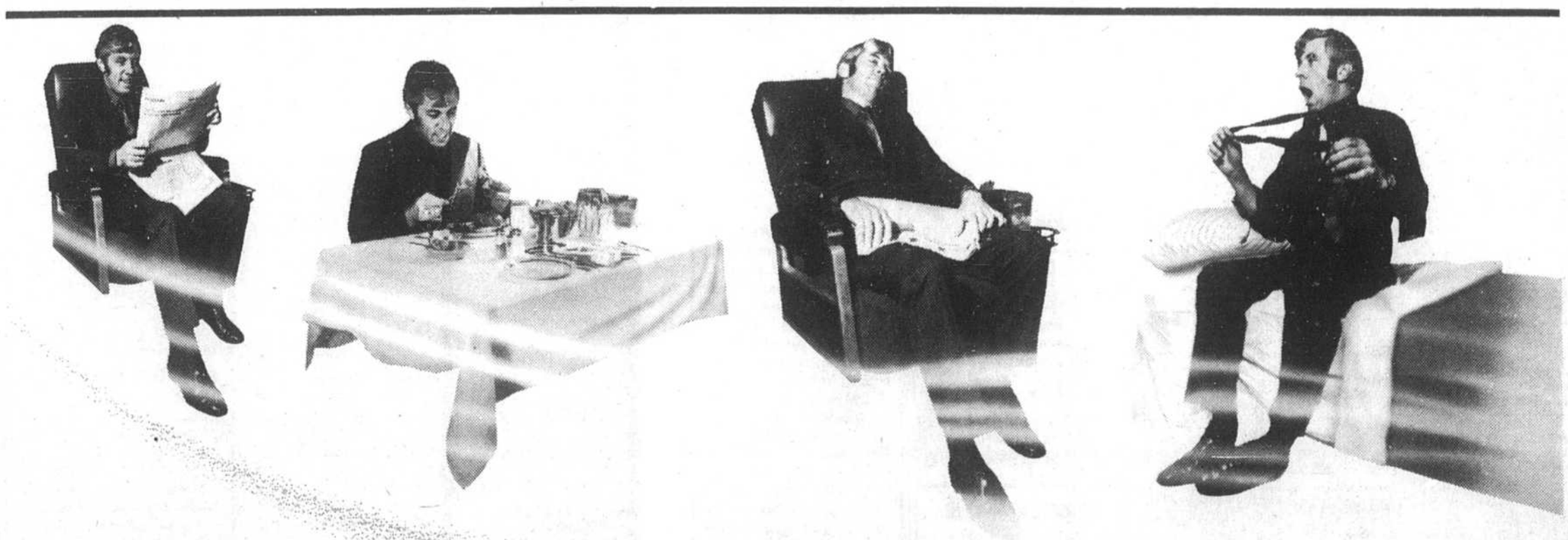

vivez moderne
voyagez CN

De MONTRÉAL à:
TORONTO — 5 trains par jour
OTTAWA — 4 trains par jour*
QUÉBEC — 2 trains par jour
HALIFAX — 2 trains par jour

*5 le vendredi

télévision

CBFT 2

9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens c
9.30 Verso
10.00 Les cents tours de Centour c
10.15 La Souris verte
10.30 Francis au paradis perdu c
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Les grands voyages
"Madrid"
12.15 Un coin de France
"La Touraine" c
12.30 Bou-Bou dans l'métro c
1.30 Cinéma:
"L'empire du soleil" (documentaire – Italien 1956) c
3.00 Femme d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Sol et Gobelet c
5.00 Daniel Boone c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 La dynastie des Forsyte
8.30 Pensez vite c
9.00 Rue des pignons c
9.30 Le monde de Marcel Dubé
"Entre midi et soir" c
10.00 Prenez le volant
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir, Jean-Pierre c
11.30 Ciné-Club:
"Journal intime" (drame psychologique – Franco – Italien 1962) c
1.15 Téléjournal

CFTM 10

8.30 Mire-Musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-Annonces c
9.00 Bonjour-Montréal c
10.00 Au p'tit matin c
11.00 Escadrille sous-marine c
11.30 Super bolide c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-Mardi:
"Les pistoleros" (western Espagnol 1965)
2.00 Banco Banco c
2.30 Pour vous mesdames c
4.00 Capitaine Bonhomme c
4.30 Homme à la valise c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette c
7.30 Hawaii 5-0 c
8.30 Symphorien c
9.00 Aventures de l'Ouest c
10.00 Au secours mon amour c
10.30 Les nouvelles T.V.A c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles
"Et pas ici la sortie" (policier Français 1956)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six c
8.35 Mr. Dress-Up
9.00 Pardon my french c
9.30 Quebec school telecast c
10.00 A City story "Charlottetown
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame street c
12.00 Elwood Glover's luncheon date c
1.00 T.B.A.
1.30 Family court c
2.00 The Galloping gourmet c
2.30 Coronation street
3.00 Take 30
3.30 The edge of night c
4.00 Paul Bernard, psychatrist c
4.30 Dorp-in
5.00 Alphabet soup c
5.30 Get smart c
6.00 The good life c
6.30 Hourglass
7.30 The entertainers c
8.00 The Mary Tyler Moore Show c
8.30 The Carol Burnett Show c
9.30 Telescope c
10.00 Tuesday night c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint
11.30 Night Report
11.45 One of a kind
"Mr. Dickens of London" c
12.45 Final report and weather forcast

cinéma

ALOUETTE: "Le cercle rouge" 12.50, 3.15, 6.00, 8.40.
ANJOU: "The Aristochats" et "Barefoot executive" 7.00
ARLEQUIN: "Perversion story" 2.35, 5.55, 9.20 et "Elsa, les amours d'une adolescente" 1.10, 4.30, 7.55
ATWATER: (Cinéma II): "Le voyou" 7.10, 9.15
ATWATER: (Cinéma I): "Carry on again doctor" 12.50, 3.25, 5.30, 7.40, 9.45
BERRI: "My fair lady" 1.04, 4.40, 8.15
BIJOU: "Finalement" 1.11, 3.20, 5.29, 7.38, 9.47
BONAVENTURE: "Sweet sweet back" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Erotic story" 12.00, 3.25, 6.45, 10.15 et "Ici Londres" 1.35, 5.00, 8.25
CAPITOL: "Reveen" 8.30
CHAMPLAIN: "Les fous volants" 1.50, 5.50, 9.50 et "Docteur, ne coupez pas" 12.05, 4.05, 8.05
CHATEAU: "Vie amoureuse de l'homme invisible" 1.05, 3.55, 6.45, 9.40 et "Sexe monstre" 2.30, 5.20, 8.10
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinema I): "The Love machine" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "Buttercup chain" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30, 9.35
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30
COMEDIE-CNADIENNE: "Le conformiste" (de B. Bertolucci) 7.30, 9.30
DAUPHIN: Salle Renoir "Le messager" 7.30, 9.30 McLaren "L'enfant sauvage" 7.30, 9.30
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: Salle Eisenstein "Vent d'Est" Salle Resnais "Le distrait" 7.30, 9.30 (pour les deux salles)
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: "Voir cinéma Cinq
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00, 10.00
IMPERIAL: "La maison sous les arbres" 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25
JEAN-TALON: "Georges et Frederic" 8.15 et "Laissez-vous croquer petite chatte" 6.45, 10.20
KENT: "Dr in trouble" 1.25, 3.25, 5.25, 7.30, 9.30
LOEWS: "Kotch" 10.25, 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.15
LUCERNE: "Waterloo" et "A new leaf" 5.45
MERCIER: "Les fous volants" 5.50, 9.45 et "Docteur ne coupez pas" 8.05
MONKLAND: "Gone with the wind" 12.00, 4.00, 8.00
MONTROSE: "Ben-Hur" 7.53
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "Les brebis du revenant" 1.25, 4.15, 7.05, 9.50 et "Nathalie, après l'amour" 12.00, 2.45, 5.35, 8.20
OUTREMONT: "Quemada" 7.00 et "H" 9.30
PALACE: "Play misty for me" 12.50, 2.50, 4.55, 7.10, 9.20
PAPINEAU: "Les novices" 2.40, 6.10, 9.45 et "Que la bête meurt" 12.45, 4.15, 7.45
PIGALLE: "Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Y a plus de trou à Percé" 10.20, 12.55, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 5.30, 7.30, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: Grand cinéma Devils" 12.40, 2.50, 4.50, 7.10, 9.30
PLACE VILLE-MARIE: Petit cinéma "Taking off" 12.05, 1.45, 3.25, 5.00, 6.45, 8.35
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Fanny Hill meets Lady Chatterley" 12.00, 2.50, 5.50, 8.45 et "Africa erotica" 1.10, 4.10, 7.00, 9.50
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "7 fois par jour" 1.20, 2.16, 4.12, 6.18, 7.55, 9.51
SEVILLE: "Loving and laughing" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25
SNOWDON: "Daddy darling" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.30
VAN-HORNE: "Skin game" 1.20, 3.20, 5.20, 7.30, 9.25
VENDOME: "La rupture" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30
VERDI: "Bloody mama" (de R. Corman) 7.30, 9.30
VIEUX-MONTREAL: Studio A "Kes" 5.30, 7.30, 9.30. Studio B "Les maudits sauvages" 5.30, 7.30, 9.30
VILLERAY: Voir Mercier
WESTMOUNT SQUARE: "T.R. Baskin" 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30
WESTMOUNT: "Carnal knowledge" 1.15, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20
YORK: "Fortune in men's eyes" 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.15

théâtre

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE AU GESU: "Le cri de l'engoulevent" de Guy Dufresne horaire irrégulier
THEATRE DE 4 SOUS: "Les Balancoires" de Jean O'Neil 20h30
RIDEAU VERT: "Baronf" par Chioggia 20h Sam 19h et 20h Dim. 19h
LA POUDRIERE: Jeu Strindberg de Durenmat 20h30
CENTAUR THEATRE: "Total Eclipse" 20h30
REVIEWS THEATRE: "Sister Dogs" du merc. au samedi 21h

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: OSM 10h30 et 13h30
SALLE MAISONNEUVE: Sierra Leone 20-30
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM presente "Un bateau que Dieu sait qui avait monte et qui flottait comme il pouvait c'est à dire mal" d'Alain Pontaut 20h15. Samedi 20h45. Relâche dim et lundi

aux 4 coins du monde

Un hélicoptère contre Susie

MANIELLE (AFP) – Une jeune Américaine gardée en otage depuis dimanche 23 heures par un bandit philippin a été libérée hier.

Le cambrioleur, surpris dans la villa des parents de Susie Butler, 14 ans, a relâché la jeune fille près de la ville de Botolan, dans la province de Zambales.

Le malfaiteur avait exigé pour couvrir sa retraite et libérer la jeune fille une rançon de 2,500 dollars, un laissez-passer et un hélicoptère.

L'homme a disparu après avoir libéré Susie.

Décapité place des Martyrs

BEYROUTH (AFP) – Un crime peu commun a été commis dimanche au coeur de Beyrouth, près de la place des Martyrs. Après s'être querellés avec un compatriote, deux Kurdes l'ont décapité en plein jour, dans une rue très animée.

Ismail Ibrahim Sylla, 22 ans, et Mahomed Chérif Karmosylla, 20 ans, s'étaient querellés en fin de matinée dans un marché avec un compatriote Kurde, Hassan Mahmoud Sylla, 19 ans.

La querelle a rapidement dégénéré en bagarre. Les hommes ont sorti leurs couteaux et Hassan Sylia a été soudain décapité par ses deux compatriotes.

Tandis que certains passants bouleversés demeuraient immobiles, plusieurs personnes se sont lancées à la poursuite des deux meurtriers. L'un d'eux, Mahomed Karmosylla, a été rattrapé et arrêté.

Equipage seul

CARACAS (AFP) – Un avion civil vénézuélien s'est écrasé hier matin près de Maracaibo, à quelque 400 milles au nord-ouest de Caracas. Les quatre membres de l'équipage, le commandans de bord, le co-pilote et les deux hôtesses de l'air ont été tués sur le coup, apprend-on de source officielle.

L'appareil qui appartient à la compagnie aérienne vénézuélienne "Aeropostal" venait juste de décoller après avoir déposé quarante passagers à Maracaibo.

Encore une collision dans la Manche

LONDRES (AFP) – Un incendie a éclaté hier matin à bord du pétrolier "Efploia" (libérien) dans la Manche, au large de Eastbourne. C'est à la suite d'une collision avec un bateau britannique, le "Redthorn", que l'indendie s'est déclaré à bord du pétrolier. Un épais brouillard couvre tout le secteur.

Le "Redthorn" n'a subi que de très légers dégâts, mais un violent incendie a fait rage sur le pétrolier.

Ralph Nader part en guerre contre l'IATA

WASHINGTON (AFP) – L'avocat Ralph Nader a décidé de s'attaquer à une nouvelle "forteresse" l'Association internationale des transports aériens (IATA), qui dispose, selon lui, d'un pouvoir "monopolistique exhorbitant" pour fixer les tarifs aériens internationaux.

Pour tenter de provoquer l'éclatement du "cartel de l'IATA" Ralph Nader a entrepris hier une action en justice contre le bureau américain de l'aéronautique civile (CAB). Il attend de la cour du district de Columbia où est située la ville de Washington qu'elle dénie au CAB le droit de ratifier pour le compte des Etats-Unis les tarifs fixés par la conférence de l'IATA.

A l'appui de sa thèse, M. Nader souligne que la conférence de l'IATA qui n'est pas ouverte au public, et dont aucun compte rendu n'est publié aboutit à des tarifs "non raisonnables, arbitraires et discriminatoires." Il reproche d'autre part au CAB d'avaliser purement et simplement les décisions de l'IATA sans procéder à aucune recherche approfondie sur la validité des tarifs proposés.

M. Nader demande en alternative dans son action en justice que la Cour impose au CAB de procéder à de telles investigations, si elle refuse de se prononcer dans le sens de la première demande.

L'avocat espère que son action en justice, qui demandera un an pour être menée à son terme, débouchera sur un démantèlement du cartel de l'IATA, et ouvrira la voie à des tarifs négociés bilatéralement entre les gouvernements des différents pays concernés.

COMPTABLES AGRÉÉS
MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A.
R. Barriere, C.A.
G. Barduas, C.A.
J.G. Beaulac, C.A.
J.M. Daoust, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montreal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUÉBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B.Com., L.A., C.A.
Gaétan Poupart, C.A.,
Gérard Privé, C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, C.A. — H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carriere, C.A.
M. Denega, C.A. — W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A. — J.B. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A. — W.J. Smith, C.A.
Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Poupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A. Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montreal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver
et representants dans le monde

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. — P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A. — R. Marin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. — P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke.
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux a
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux États-Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A. — P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A. — A. Roussel, C.A.
B. Dumais, C.A. — G. Choquette, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A. — D.R. Goriépy, C.A.
J. La Couture, C.A. — R. Chénier, C.A.
J. Blondin, C.A. — C. Cloutier, C.A.
M. Jalbert, C.A. — A. Boileau, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa, Québec, Trois-Rivières, St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux a Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montreal, Quebec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St Jean T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
J.G. St-Georges, C.A. — E. Ghiratto, C.A.
J.G. Hebert, C.A. — K. Nakashima, C.A.
J.C. Legault, C.A.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montreal - Quebec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint Jean, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Freeport, Bahamas, États Unis, Grande Bretagne et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Désirons une jeune femme de langue française ayant beaucoup d'expérience avec les enfants et étant prête à tout faire pour famille avec 3 filles âgées 5 - 3½ et 1 an, bébé attendu pour janvier. 5 jours par semaine. 8.30 à 4.30 hres. Ecire C.P. 608, Station B, Montréal 110 donnant références et salaire demandé. 9-11-71

A LOUER

AI à louer TELEVISIONS 19" portatives. $9.00 et plus par mois. Tél.: 259-2344. 6-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET: 3 pièces: mobiliers chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnier, lit; cuisine, 5 morceaux arborite; chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout: $295. Accepterait $12 par mois. 738-4761, 3541 Van Horne, appt.1. 1-12-71

APPARTEMENT A LOUER

AVENUE DU PARC: 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3½ - $78. Façades rues, 4 fenêtres $92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Meublés $6.00 supplémentaire. 16-11-71

RUE SHERBROOKE près Parc Baldwin, 4½ pièces, chauffées, fermées, eau chaude, adultes seulement. $125.00 Tél: J. Bouchard 844-2573 entre 9-5 p.m. 4-11-71

SHERBROOKE 65 est, grand 1½, chauffé, très moderne, 20e étage, vue superbe, piscine et sauna. Tél.: 844-4654. 8-11-71

AUTO A VENDRE

CITROEN DS-21, Pallas, 42,000 milles, 1968, semi-automatique, finie cuir, parfaite condition. Tél. 674-6774 5-11-71

PONTIAC, Station Wagon, 1968, automatiques, 8 cyclindres, pneus neufs, excellente condition. Tél.: 681-3773 3-11-71

FIAT 124, Spider, décapotable, 1969, 25,000 milles, radio. Excellente condition. N'a jamais roulé l'hiver. Tel. 931-48 05 3-11-71

AUTO A VENDRE

D.S. 21, Pallas, 1968, bleue, cause départ. $1,500. Tél.: 332-2606. 8-11-71

PEUGEOT 504, 1970, toit ouvrant, radial, état parfait. Cause double emploi. Tél.: 672-7173. 8-11-71

VOLVO 1970, 142S, GT, "overdrive", radial, 9,000 milles $2,100. Tél: 322-0119 3-11-71

PEUGEOT, 1970, 204, parfait ordre, cause voiture fournie. Tél.: 731-9997. 3-11-71

CHAMBRE A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Jean Brillant, genre appartement, meublée, cuisinette, téléphone, fille seulement. Tél.: 738-0207. 4-11-71

CHALET A LOUER

LUXUEUX style Suisse, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis, ameublement cèdre du Québec. Saison. Tél. 256-6825 week-end 254-6728. 22-11-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean Marinier 731-3501 ou 1-819-326-2559 13-11-71

COURS PRIVES

ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
Natalina Pinto
Cours pour débutantes, intermédiaires ou avancées.
- CROCHET
- BRODERIE
- TAPISSERIE

Cours de 6 semaines.
Début des cours: 15 novembre
Inscription: lundi à jeudi 9-12 hres - vendredi: 13-18 h.
1396 O., Ste-Catherine, chambre 412, Montréal
Tél.: 861-4988
5-11-71

HOMME DEMANDE

ENTREPRISE INTERNATIONALE
établie dans plusieurs pays
OFFRE:
Des postes d'avenir à quelques personnes sérieuses, ambitieuses et honnêtes.
DANS:
* RELATIONS PUBLIQUES
* SUPERVISION DU MARCHÉ
* GÉRANCE DE PERSONNEL
* ADMINISTRATION
Temps plein ou partiel
Pour entrevue seulement:
Tél.: 374-3938
4-11-71

DEMANDE D'EMPLOI

Expérience du domaine de la rédaction et du secrétariat, bon français, dactylographie rapide, bilingue; désire emploi permanent. Ecrire Case 105, Le Devoir. 5-11-71

DUPLEX A LOUER

SOISSONS, près Université Montréal, centre d'achats Wilderton, luxueux duplex entièrement meublé, chauffé, eau chaude, 6½ grandes pièces, 3 chambres, propre, immédiatement. Service concierge. Tél. 737-4425, 521-5112. 3-11-71

FEMME DEMANDEE

SECRETAIRE LEGALE demandée, expérience d'au moins 2 ans requise. Tél: 849-5311

FAITES DE L'ARGENT SUPPLÉMENTAIRE POUR NOËL !
Nous recherchons des femmes expérimentées pour travailler sur machine "Marrow" de 6 p.m. à 11 p.m.
Bon salaire-plein temps.
HIGHLAND KNITTING MILLS Inc.
8280 St-Laurent, Montréal 3-11-71

GARDERIE

Garderie du samedi pour enfants de 3 à 6 ans, de 13 à 16 heures, activités, peinture, dessins, collage, etc. Inf. soir 271-7177. 4-11-71

HOMME DEMANDE

GARÇONS DE TABLE
S'adresser en personne à M. Alain Charguia.
Restaurants Renaissance,
1 Westmount Square
3-11-71

COUPEURS dans robes de chambre et vêtements pour dame. Tél: 384-7580 ou 523-6490 3-11-71

TARIFICATEUR JR.
(Underwriter)
- Agé de 20 à 25 ans.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience en assurance-vie.
- Avoir réussi les 2 premiers examens LOMA.
- Salaire selon qualifications.

AETERNA-VIE, Compagnie d'Ass.
866-8816
3-11-71

LOGEMENT A LOUER

RUE CHAMPLAIN: 2239, près hôpital Notre-Dame, 6 pièces, système, 220, $100. Références exigées. S'adresser: 2215 Champlain. Tél.: 524-8124 ou 271-6443. 5-11-71

LOGEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: libre fin décembre, à sous-louer, 6½, beau haut-duplex, rue calme, près Collège Marie de France. $210. mois. Garage, taxes et chauffage compris. Tél: 342-5934 avant 5 p.m. 342-1795 après 5 p.m.

PERDU

Petit châton, 3 mois, gris avec rayures noires et pattes blanches, poils longs. Perdu vers 2 p.m. vendredi. Si vu, contactez Leflye, 3506 Ste-Famille. Tél.: 843-5258. 5-11-71

PROPRIETE A VENDRE

À VENDRE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
DUPLEX CÔTE-DES-NEIGES
Son propriétaire étant transféré en Europe, ce duplex situé près de Marie-de-France doit être vendu. Les cinq pièces du rez-de-chaussée, les trois du sous-sol avec son "powder-room" constituent l'habitation idéale pour le propriétaire qui veut se loger à peu de frais. Guy Labrecque 935-8541 ou 488-3770 M.L.S.
3772 AVENUE VENDÔME
Résidence pour votre famille. Salon avec foyer naturel, salle à manger, belle cuisine renouvelée, 5 chambres, 2½ chambres de bain, sous-sol fini, garage, jardin, maison complètement renouvelée. Appelez M. Dardi 935-8541, soir 489-9573 M.L.S.
OUTREMONT
Résidence de pierre située sur un des plus beaux terrains d'Outremont. Salon 19'.10 x 17'.5 avec foyer, salle à diner séparée, boudoir au rez-de-chaussée, solarium pouvant être utilisé comme salle à déjeuner donnant sur le magnifique jardin. Bibliothèque à l'étage, salle de jeux 24' x 20'6", foyer en pierre. Garage pour 2 voitures. Pour plus amples renseignements, téléphonez à Mme Michelle Roche 935-8541, soir :277-1250. Co. - M.L.S.
3-11-71

OUTREMONT: paroisse St-Germain, résidence neuve, détachée, 10 pièces, 3½ salles de bains, grand sous-sol fini, entrée séparée, possibilité bureau, 2 garages. Possession immédiate. Termes faciles. Propriétaire: 521-0114. 5-11-71

PROPRIETE A VENDRE

PIEDMONT: bungalow, 6 pièces, meublées, foyer, chauffage central, piscine béton 30' x 20', terrain 192' x 192', $30,000. Comptant $10,000 minimum. Tél.: Montréal 321-3164, Piedmont 227-3417 5-11-71

CÔTE-DES-NEIGES
Près Université de Montréal, cottage, 4 chambres à coucher, garage, $31,500. avec bas comptant.
Tél.: 737-0425
5-11-71

BELOEIL
(Prévert)
Bungalow conception Longpré-Marchand, 6½ pièces. 36,195 pieds carrés de terrain arboré. Aubaine à $24,700. Appelez J.P. St-Pierre 679-8220 ou 653-4435.
IMM. WESTGATE
courtiers
3-11-71

PROPRIÉTÉ À REVENU À VENDRE

FLORIDE
Bungalow meublé à vendre, 5 pièces, plus 3 pièces. A revenus.
Particulier - pas d'agent.
Tél.: 661-9435
4-11-71

PENSION

Pension, personnes âgées, chambre privée, tout confort, bonne nourriture, 2 infirmières, proximité hôpital, église, parc. Visitez la pension 1980 - 1994 Sauvé est. Tél: 381-0250, 382-3479 4-11-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: 288-2332. J.N.O.

TAILLEUR

SI VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE: Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier cri.
DROLET TAILLEUR
– SPECIALISTE –
Habits et costumes sur mesures
351 est RUE GUIZOT
Tél.: 388-2532 3-11-71

VETEMENTS A VENDRE

ANTARTEX: peaux de mouton. Jaquettes, manteaux à partir de $90. Toutes grandeurs, modèles et couleurs variées. Hommes et femmes. Faits en Ecosse, du manufacturier au client. Aussi mitaines $5.50, chapeaux $12.00, bottes $22.00, pantoufles $7.00, tapis $20.00. Tél.: 935-4142. Visitez ou écrivez pour brochure gratuite à ANTARTEX SHEEP SKIN SHOP OF CANADA LTD., 1624 Sherbrooke ouest, Montréal 109. Dépt. D. 15-11-71

VOYAGE

Cherche personne désirant voyager en Amérique Centrale et Sud. Tél: soir 487-4386 3-11-71

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, mardi 2 novembre 1971

La rencontre des ministres du travail

Pour l'arbitrage obligatoire lorsque le bien commun est menacé (un expert)

par Pierre-L. O'Neill

Me Carl Goldenberg a émis l'opinion hier que le principe de l'arbitrage obligatoire devrait s'appliquer dans tout secteur où la santé, la sécurité ou le bien-être sont menacés par l'action de groupes organisés, que ce soient des syndicats ouvriers, des organisations commerciales ou des associations professionnelles.

Autorité dans le domaine des relations de travail, Me Goldenberg participait, à l'hôtel Château-Champlain de Montréal, au colloque de trois jours qui réunit les ministres canadiens du travail, sous le thème: "L'aspect humain des relations de travail nord-américaines."

"L'Etat a l'obligation de recouvrir à la contrainte", a-t-il ajouté, soulignant toutefois qu'avant d'appliquer l'arbitrage obligatoire, tous les autres moyens d'en arriver à un règlement doivent avoir été épuisés.

"Aucune des parties ne peut se permettre d'ignorer la communauté, sauf à ses propres risques et périls", a dit encore Me Goldenberg.

"Quand les parties en litige méconnaissent l'intérêt public, l'Etat par le recours à des mesures applicables convenant à la situation en cause, doit intervenir pour le protéger. Le recours à l'arbitrage obligatoire repose sur le principe voulant qu'en cas de conflit entre les intérêts particuliers et ceux de la communauté, les intérêts de la communauté doivent avoir préférence."

Conseiller du gouvernement fédéral dans les relations de travail, Me Goldenberg s'est par ailleurs fermement opposé à la suggestion que tous les conflits soient soumis à l'arbitrage obligatoire. "Cela, a-t-il fait observer, équivaudrait à la négation complète du droit de grève et serait incompatible avec notre régime démocratique". Puis il ajoutait: "Il n'est pas certain que l'arbitrage obligatoire saura éliminer les grèves".

Outre les ministres du travail de toutes les provinces, le colloque réunit un nombre considérable de fonctionnaires, ainsi que des dirigeants des plus grandes entreprises canadiennes. Au nombre des participants qui sont intervenus depuis le début du colloque, figurent, le ministre canadien du travail, M. Bryce Mackasey, le ministre québécois, Jean Cournoyer, le juge en chef du tribunal du travail, M. Jean-Paul Geoffroy et le président du conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, M. Fernand Morin. Les participants ont également entendu l'exposé d'un orateur prestigieux, en la personne de M. J.K. Galbraith, économiste américain de réputation internationale.

Cette première journée d'étude a toutefois été marquée par le geste spectaculaire des présidents des trois centrales syndicales, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau qui ont décidé de boycotter le colloque des ministres du travail. Nombre des intervenants ont souligné le problème posé par les changements technologiques au sein des entreprises, rappelant ainsi aux participants québécois le conflit qui sévit au journal "La Presse".

Me Goldenberg a longuement fait ressortir l'importance de l'élément humain dans les relations de travail. A cet égard, il a notamment affirmé que les relations ouvrières sont essentiellement des relations humaines et que les problèmes auxquels elles peuvent donner lieu "ne sauraient être solutionnés exclusivement par l'utilisation de moyens légaux".

Abordant le problème des changements technologiques, Me Goldenberg s'est dit d'avis que la reconnaissance de cet élément humain qu'est le désir et le besoin de sécurité des travailleurs, assurerait une plus grande collaboration à l'introduction des changements technologiques. "Toute méconnaissance de cet élément pourrait provoquer des conflits et un malaise social".

"Puisque nos lois de relations ouvrières régissent les faits de la vie industrielle, a dit enfin Me Goldenberg, elles devraient périodiquement être revisées à la lumière de l'expérience et des changements de conjonctures."

Le président de SIDBEC, M. Jean-Paul Gignac, est peut-être celui qui a fait l'intervention la plus étonnante et la plus controversée. Il a d'abord émis l'opinion que les gouvernements ne devraient pas nécessairement s'inspirer de la loi de la majorité parce que, a-t-il expliqué, cela peut mener à des abus. Il faisait observer que les syndicats ne representent pas la majorité des travailleurs et que ceux-ci sont souvent lésés par l'action des syndicats.

A partir de cet énoncé, M. Gignac affirmait que les négociations avec les syndicats ne devraient pas tenir compte de la hausse du coût de la vie.

"Sans quoi, expliquait M. Gignac, il serait impossible de voir la limite de l'inflation et d'en venir à obtenir une économie stable et concurrentielle."

Ce à quoi Me Goldenberg n'a pas pris de temps à répliquer: "Pourquoi demander aux ouvriers seuls de payer la note de l'inflation. Lorsqu'on augmente le salaire des députés de l'Assemblée nationale et qu'on prévoit une addition systématique annuelle de quatre pour cent, basée sur la hausse du coût de la vie, comment pourrions-nous l'expliquer aux travailleurs, tout en leur refusant la même chose."

Sous le regard de quelques indiscrets, les ministres du travail du Canada sont montés à bord d'une limousine pour être amenés secrètement aux bureaux du premier ministre Bourassa qui les avait conviés à dîner.

CSN et FTQ boycottent la réunion

(par P.-L. O'Neill) – Les délégations de la CSN et de la FTQ ont boycotté hier le colloque qui réunit au Château-Champlain de Montréal les ministres du travail du Canada.

Quelques instants seulement avant l'ouverture des délibérations, les présidents des deux centrales, MM. Marcel Pepin et Louis Laberge, ont rencontré le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, pour l'informer de leur décision. Ils ont quitté les lieux de la réunion pour ne plus y revenir.

C'est à la surprise et à la grande déception des participants que le ministre Cournoyer a fait part du boycottage des deux centrales syndicales. Le colloque a pour thème "l'aspect humain des relations de travail nord-américaines."

"Nous avons fait faillite", a commenté M. Cournoyer en expliquant que cette rencontre avait pour but d'entrer dans la tête des intéressés, de part et d'autre, qu'il fallait repenser la notion de travail.

"A la fin des discussions, nous n'aurons pas eu cette façon de percevoir le problème que les syndicats auraient pu nous présenter"

Pour ce qui est de MM. Pepin et Laberge, ils ont expliqué leur geste en alléguant le mauvais climat qui prévaut actuellement au Québec dans les relations patronales-ouvrières.

"Nous croyons que nous serions des endormeurs en participant aujourd'hui à une telle rencontre. Les événements des récents jours au Québec, comme l'évolution des principaux conflits ouvriers depuis quelques mois, nous indiquent clairement qu'il y a collusion entre les puissances de l'argent et les pouvoirs politiques."

Dans un tel contexte, précisent la CSN et la FTQ, l'aspect humain des relations de travail est relégué au second plan.

"Pour que les employeurs en tiennent compte, il faut faire appel à autre chose qu'à des conférences inter-provinciales. Les travailleurs savent maintenant qu'ils doivent pour cela se battre avec acharnement, bravant injonctions et matraques."

MM. Pepin et Laberge concluent que la "décence" la plus stricte les empêche d'être présents au colloque qui se terminera demain.

"S'il y a offense quelque part, nous préférons qu'elle soit dirigée contre les ministres plutôt que contre nos membres."

Le ministre du travail du Canada, M. Bryce Mackasey, s'est également dit très déçu de la décision des deux centrales de boycotter la réunion.

"C'est dommage qu'il n'y ait pas de participants des syndicats pour expliquer et centrer la discussion autour des vrais problèmes."

Il faut tenir compte, a-t-il ajouté, que les leaders syndicaux dirigent aujourd'hui des militants plus militants et qu'en ce sens leur tâche est extrêmement plus difficile.

Grève d'étudiants à Hauterive

HAUTERIVE (PC) – Quelque 3,000 étudiants du niveau secondaire de Hauterive ont poursuivi hier le boycottage des cours entrepris vendredi dernier pour forcer le gouvernement à accélérer la construction d'une école polyvalente promise pour septembre 1974.

La décision de boycotter les cours avait été prise jeudi dernier au cours d'une assemblée d'environ 500 parents et 1,000 étudiants.

Les parents ont formé un comité spécial qui a établi son quartier général dans la principale école de la ville où les locaux sont occupés en permanence. Le comité s'emploie à renseigner parents et étudiants sur la nature réelle du conflit.

Selon le président du comité des parents, M. Arsène Henry, les élèves du secondaire souffrent du manque d'espace dans l'école principale.

Ils sont aussi dispersés dans quatre autres écoles.

On entend poursuivre le boycottage des cours jusqu'à ce que le ministre de l'Education trouve une solution au problème des locaux.

Il convient de souligner un autre élément important pour le Canada sur la scène internationale. En 1964, notre pays avait une grande confiance dans les forces de maintien de la paix. Mais depuis, la Force d'urgence des Nations Unies a dû quitter le Moyen-Orient. On a fait peu de progrès vers une entente au sujet du financement international des forces de maintien de la paix. Les commissions internationales de surveillance et de contrôle en Indochine ont encore perdu de leur efficacité pendant cette guerre tragique du Vietnam. En outre, certaines missions d'observateurs ont été établies et ont fonctionné pendant quelque temps à la frontière de l'Inde et du Pakistan occidental à la suite du conflit frontalier de 1965, ainsi qu'au Nigéria en 1969; mais depuis 1964, date à laquelle la Force des Nations Unies à Chypre a été établie, aucune opération importante de maintien de la paix a été mise sur pied. Pour de nombreuses raisons, l'activité dans le cadre du maintien de la paix n'a plus autant d'utilité et d'efficacité que naguère, bien qu'il y ait encore des conflits dans de nombreuses parties du monde.

(Livre blanc sur la politique de défense, août 1971)

Le suspense de Terre-Neuve

Le détenteur de la balance du pouvoir fait patienter Smallwood et Moores

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (CP) – L'homme-clé du lendemain des élections terre-neuviennes, le député Tom Burgess du New Labrador Party, n'a pas encore décidé s'il se rangera du côté des libéraux ou des conservateurs, et ne fera connaître sa décision qu'à l'ouverture de la session.

M. Burgess a précisé hier au cours d'une conférence de presse qu'il appuiera le parti qui instituera les réformes que le New Labrador Party voudrait voir appliquer.

Jusqu'à maintenant, les résultats des élections de jeudi à Terre-Neuve donnent 21 sièges aux conservateurs et 20 aux libéraux. M. Burgess a été élu dans Labrador-ouest et il détient la balance du pouvoir.

Le premier ministre, M. Joseph Smallwood, n'admet pas encore que le parti libéral ait été défait et attend le récomptage officiel du scrutin dans plusieurs circonscriptions avant de prendre une décision quant à l'avenir politique des libéraux à Terre-Neuve.

Les conservateurs ont remporté quelques sièges par une très faible majorité et M. Smallwood compte bien qu'un recomptage donnera la victoire à son parti, avec 21 sièges, suffisamment pour former un gouvernement.

Les libéraux comme les conservateurs font la cour à M. Burgess pour l'attirer dans leurs rangs. M. Burgess, pour sa part, ne s'est pas encore laissé tenter "J'irai du côté qui promettra le plus pour les électeurs du Labrador et pour les Terre-Neuviens" a-t-il laissé entendre.

M. Burgess a révélé que les deux partis lui avaient promis un portefeuille. En retour, il demande que les résidents du Labrador soient exemptés de la taxe sur l'essence, puisqu'il n'existe presque pas de routes au Labrador. Il voudrait aussi que le gouvernement mette sur pied un meilleur service de santé au Labrador, et qu'il s'occupe des communautés des pêcheurs. M. Moores, leader conservateur, et M. Smallwood, auraient acquiescé à ces demandes.

Un amour de Renault 12!

Laissez-nous vous présenter une française d'ici - La Renault 12.

Venez la voir et venez essayer sa transmission automatique 3 vitesses de type nord américain.

Venez la conduire pour découvrir que les performances de son nouveau moteur 1600cc conviennent parfaitement bien à son apparence sportive, racée.

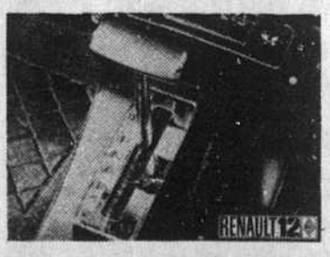

Au Pavillon de l'Auto (Montréal) Inc.
7665 Boul. Lacordaire Montreal - Tel.: 259-6981

L'avenir du rapport du Comité-Jeunesse

OTTAWA (PC) – Le Secrétaire d'état, M. Gérard Pelletier, a déclaré hier aux Communes qu'il n'a pas encore décidé si le rapport sur la jeunesse intitulé "C'est parti", rendu public l'été dernier, sera étudié par un comité spécial des Communes.

M. Pelletier, qui répondait à des questions de M. Walter Dinsdale (PC – Brandon-Souris), a indiqué que les jeunes n'attendent pas le gouvernement pour agir et que déjà une quinzaine de conférences publiques ont eu lieu pour étudier ce rapport.

M. Dinsdale a exprimé sa satisfaction et a dit que "sans y mettre la main", la publication du rapport avait atteint un des buts visés par le gouvernement.

Même si une déclaration gouvernementale est prévue sur le sujet, M. Pelletier ne sait pas quand elle pourra être faite.

A la lumière des suggestions des députés, M. Pelletier espère prendre une décision. Le secrétaire d'Etat veut savoir s'il vaut la peine qu'un tel rapport soit étudié par un comité permanent des Communes.

Aucune étude n'est en cours présentement sur les problèmes des vieillards, a précisé M. Pelletier, qui répondait aux questions de MM. Steve Paproski (PC– Edmonton– Center) et Lorne Nystrom (NPC– Yorkton, Melville).

J'ai mes Obligations d'Epargne du Canada

7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

Vous aussi, achetez-en dès aujourd'hui. Il y a tant de bonnes raisons pour s'en procurer! C'est un placement sûr et rentable qui vous permet d'envisager l'avenir avec le sourire.

Faciles à acheter! Vous pouvez en acheter de $50 à $50,000, au comptant ou par versements, à votre travail, auprès de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez votre courtier.

De l'argent instantané! Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

Elles sont en or! Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de **7.19%.**

Chaque obligation de $100 vous rapporte **$5.75** d'intérêt la première année, **$6.75** la deuxième, **$7.50** chacune des cinq années suivantes et **$7.75** chacune des deux dernières années. Mais en plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt et ainsi, à l'échéance, vous obtiendrez **$187.00** pour chaque obligation de $100.00!

Les Obligations d'Epargne du Canada . . . un moyen en or pour faire fructifier vos économies. Des centaines de milliers de Canadiens en ont déjà.

...et vous?

arts spectacles

L'actualité du jazz

"T'en souviens-tu, papa?" ou la nostalgie systématique

par Gilles Archambault

Dans le domaine de la musique populaire, on se souvient beaucoup aux Etats-Unis par les temps qui courent. Il y a là-bas une industrie de la nostalgie qui rapporte de beaux dollars verts et sans odeur à des hommes d'affaires aussi peu ingénieux que combinards. On ne compte plus les concerts consacrés aux grands orchestres du passé, au rock and roll, ni non plus les clubs de disques ou de livres qui offrent à leurs abonnés des repiquages d'émissions de radio ou encore des magazines de l'époque d'or d'Hollywood.

Oublions, si vous le voulez bien, le côté un peu sentimental de ce bizenesse qui permet à des quinquagénaires bedonnant de se ressouvenir de leurs samedis soirs d'antan pour ne retenir que ce qui intéresse l'amateur de jazz qui, comme chacun sait, est un homme fort estimable. Depuis la cinquantaine d'années que l'on fabrique des disques de jazz, il en a coulé de l'eau sous les ponts et du whisky dans les gorges. Il faudrait être un parfait imbécile pour ne s'intéresser qu'au dernier disque de Tony Williams ou de Larry Corryell. Aussi chaque compagnie a-t-elle sa collection de repiquages: Decca a "Jazz Heritage," RCA compte sur "Vintage," Prestige et Columbia ont un important programme de rééditions, etc.

La dernière de ces entreprises, c'est RCA qui l'a mise sur pied avec sa série "This Is." Cinq albums doubles sont parus à ce jour. Consacrés à Tommy Dorsey, à Duke Ellington, à Artie Shaw, à Benny Goodman et à une anthologie des grands orchestres, ils nous offrent une idée assez juste de cette époque d'or du "big band" américain. Personnellement, je n'ai jamais tellement prisé la musique de danse, sûrement parce que j'évolue sur une piste avec la prestesse de Jean Drapeau dans les Grands Ballets Africains! Force m'est bien de constater cependant que même la musique de Tommy Dorsey était propre, beaucoup plus directe que la plupart de la camelote que l'on met sur le marché actuellement en habillant du commode manteau de musique "rock"! Quant à Duke Ellington, eh bien, c'est une autre paire de manches, comme disait la Vénus de Milo!

John Carter-Bobby Bradford – Self determination music – Flying Dutchman FDS-128.

Bobby Bradford est trompettiste, John Carter est saxophoniste. Les deux ont travaillé avec Ornette Coleman. Ce premier disque est une réussite totale. Si vous doutez encore que le jazz soit vivant, prêtez l'oreille, vous verrez qu'il se porte assez bien, merci! Quant à moi, je tiens **Loneliness** pour l'une des plus belles exécutions que j'aie entendues depuis quelques mois.

Johnny "Hammond" Smith – What's Going On – Prestige Pr 10015 – A moins d'être bouché à l'émeri, vous savez que le monsieur Smith en question est organiste. Et comme la plupart des tenants de cet art, il pratique dangereusement une musique qui tient de la "mood music" pour centre commercial ou cocktail lounge. Je ne dis pas que ce n'est pas parfois fort habile, que les arrangements sont dénués d'intérêt, je n'avance que ceci: s'il vous faut absolument quelque chose pour vous enlever de votre câble TV, procurez-vous ce disque. Si non, continuez de faire tourner vos vieux Jimmy Smith! Jimmy, pas Johnny!

Duke Ellington – New Orleans Suite – Atlantic 1580 – Le magnifique disque que voilà! Je m'efforce de faire abstraction du fait qu'il marque la dernière apparition sur disque de Johnny Hodges avant sa mort, d'oublier aussi que Wild Bill Davis participe à l'aventure, je vous le répète, tout là-dedans est splendide. Le choix des thèmes, les arrangements, les solide Hodges, Russell Procope, Norris Turney, Cootie Williams, Paul Gonsalves. A 72 ans, le Duke n'a rien perdu de sa créativité.

Ella Fitzgerald – Things Ain't What They Used To Be (and you better believe it) Reprise 6432 – Ella Fitzgerald n'a jamais fait un mauvais disque. Celui-là pas plus que les autres. Accompagnée par un orchestre de studio dirigé par Gerald Wilson et comprenant des musiciens aussi prestigieux que Jay Day Johnson, Harold Land, Harry Edison, Jimmy Cleveland, Ray Brown, Tommy Flanagan, Louis Bellson, Bobby Hutcherson et une bonne vingtaine d'autres, Ella n'a jamais chanté aussi justement. Rarement artiste n'aura été autant en possession de sa voix, n'aura pu prétendre à autant de lucidité dans l'expression. Les arrangements de Gerald Wilson sont soignés et magnifiquement exécutés.

Shirley Scott – The Soul Is Willing – Prestige Pr 7845 – J'ai déjà dit cent fois que je ne prisais pas beaucoup les organistes et encore moins les tandems orgue-saxo. Eh bien, brothers, cette séance d'enregistrement qui réunit Shirley Scott et Stanley Turrentine me ferait changer d'idées, si je n'étais pas si orgueilleux. Jouant en quatuor, ils atteignent une cohésion quasi-parfaite, aucun des deux ne cherche à briller aux dépens de l'autre. Turrentine est en grande forme, jamais son style, parent de Ben Webster et de Sonny Rollins, n'a été si bien mis en valeur.

On trouvera en page 10 notre rubrique habituelle des horaires de télévision, de cinéma et de théâtre.

À la Cinémathèque québécoise

Une série "Cinéma canadien"

La Cinémathèque québécoise inaugure aujourd'hui sa série "Cinéma canadien". Au programme de la première soirée, une dizaine de films d'animation de l'équipe française de l'ONF (à 19 h 30), et "La nuit de la poésie" de Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse (à 21 h 30). Nous dressons ici un rapide tableau de ce que sera cette série.

C'est à compter de ce soir qu'on pourra voir à la Cinémathèque québécoise (1700, rue St-Denis) une série de films canadiens n'ayant pas encore connu de sortie commerciale. En fait, si l'on en juge par le programme qui vient tout juste de paraître, les films canadiens sur les "tablettes", comme on dit communément, seraient moins nombreux que prévus, ou alors assez difficiles à obtenir. Car, si le mois de novembre à la Cinémathèque sera loin d'être entièrement consacré au cinéma canadien, les films qu'on nous présentera ne sont pas tous des primeurs.

C'est ainsi qu'on pourra voir, ou revoir, "La nuit de la poésie" (ce soir, 21 h 30) de Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse, et "Madeleine is. . ." (mercredi 10, 21 h 30) de Sylvia Spring; deux films qui ont connu une sortie commerciale au début de l'année. On pourra également voir des films comme "A Matter of Fat" (Vendredi 4, 19 h 30) de William Weintraub, et "La Noce est pas finie" (mercredi 17, 21 h 30) de Léonard Forest, qui ont été montrés à la télévision d'Etat. Enfin, un film dont on entend beaucoup parler, mais qui connaît une distribution uniquement de type communautaire: "Faut aller parmi le monde pour le savoir" de Fernand Dansereau (vendredi 12, 21 h 30), et un film qui vient tout juste d'être présenté au Festival international du cinéma en 16 mm: "Breathing Together" de Morley Markson (mardi 23, 21 h 30).

Il reste cependant quelques films dont se sera la première projection publique. Dans l'ordre: "T–Tone Steak chez les mangeuses d'hommes" de Gilles Marchand et Hughes Tremblay (mercredi 3, 21 h 30). "The Life and Times of Chester-Angus Ramsgood" de David Curnick (mardi 9, 21 h 30). "Proxy Hawk" de Jack Darcus (mardi 16, 21 h 30). "Rainy Day Woman" de Ron Hallis (mercredi 17, 19h 30). "A Film for Max" de Derek May (vendredi 19, 21h 30). "C'est ben beau l'amour" de Marc Daigle (mercredi 24 21h30). "La Guerilla les gars", de Jean-Pierre Masse (vendredi 26, 21h 30).

D'autre part, il a été prévu deux soirées rencontres. L'une avec l'"Indian Film Crew" de l'Office national du film (jeudi 11, 20h) et l'autre avec Michel Moreau qui viendra présenter ses films éducatifs (jeudi 18, 20h).

Enfin, deux soirées seront consacrées au cinéma d'animation. La première nous présentera des films du "domaine francophone" (ce soir, à 19 h 30); la seconde, le "domaine anglophone" (mardi 16, 19 h 30).

Rappelons qu'on peut obtenir le programme mensuel en envoyant au secrétariat de la Cinémathèque, 3834-St-Denis, une enveloppe affranchie et adressée. (JPT)

Conseil des Arts

Subventions à 15 institutions

Subventions de $869,290 aux institutions artistiques de soutien

Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi de subventions d'une valeur globale de $869,290 à 15 institutions de la vie artistique canadienne. D'autres institutions artistiques recevront des subventions d'ici la fin de l'année.

L'Ecole nationale de théâtre (Montréal) et l'Ecole nationale de ballet (Toronto) obtiennent respectivement $408,500 et $145,000 pour l'exercice 1971-72. Toutes deux bilingues, ces deux écoles organisent des auditions à travers le pays pour choisir des élèves aptes à devenir artistes professionnels. Ensemble, elles ont un effectif étudiant de plus de 300 élèves.

L'Institut canadien du film (Ottawa) et la Cinémathèque québécoise (Montréal), qui jouent un rôle important dans la promotion, la conservation et la distribution des oeuvres cinématographiques, reçoivent respectivement $60,000 et $48,000

L'Association des coopératives du film canadien, créée l'an dernier pour assurer la distribution des oeuvres des cinéastes indépendants, bénéficie d'une somme de $12,000 pour ses programmes de Montréal, Toronto et Vancouver.

Dans le domainc des arts plastiques, la Guilde graphique (Montréal) reçoit $4,000 pour faire connaître les graphistes canadiens et leurs oeuvres. A Toronto, un nouveau centre d'information sur les arts plastiques, désigné A Space, a obtenu $5,000 plus tôt cette année.

• CLAVECIN • LUTH • CROMORNE • FLÛTE •
HAUTBOIS • BASSON
VIOLE DE GAMBE • CERVELAT
CORPORATION INITIATIVE JEUNESSE
présente un concert de
L'ENSEMBLE CLAUDE GERVAISE

"MUSIQUE DE COUR A LA RENAISSANCE"
Billets en vente (3.00 - 2.50 - 2.00)
EXPO-THÉÂTRE, CITÉ DU HAVRE 873-5183-4 2-8 p.m.
Montreal Trust, 1 Place Ville-Marie 861-1681 (heures d'affaires)
EXPO-THEATRE, Cité du Havre
6 nov. 1971, 1 spec. seulement, commencant a 8:30 p.m.

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro
18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
7e Sem.
Version Française

EN COULEUR
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

la sculpture
la musique
la danse
se rencontrent a travers Lucien Gobeil, Philippe Lapointe et les Ateliers de Françoise Graham.
lucien gobeil
philippe lapointe
les ateliers de françoise graham,
se rencontrent a travers la sculpture, la musique et la danse.
Invitation à assister aux résultats de cette rencontre les 3, 4, 5 novembre à 9:00 P.M.
la maison est ouverte tous les jours de midi a 6 p.m.
160 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, P.Q.
la maison des arts
la sauvegarde

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (MARDI 2 NOV.) de Gillo Pontecorvo
7:00 QUEIMADA!
le nouveau film du réalisateur de la "Bataille d'alger"
9:30 IF! (en français) de Lindsay Anderson
demain 7:00 ANTONIO DAS MORTES
demain 9:30 I PUGNI IN TASCA
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR à 7:30 et à 9:30
'BLOODY MAMA'
le meilleur film de Roger Corman
v.o. anglaise (en couleurs)
DEMAIN (MERCREDI) à 7:30, 9:30
'OLE DOLE DOFF'
le très beau film de Jan Troell
v.o. suédoise, s.-t. FRANÇAIS
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE
"Le merveilleux, l'exquis et tendre film de Louis Malle - SON CHEF-D'OEUVRE" - PARIS-MATCH
18 ANS

"Le Souffle au Coeur"
EN COULEURS
DE LOUIS MALLE
avec LEA MASSARI, BENOIT FERREUX, DANIEL GELIN
1 h: - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30
CREMAZIE
ST-DENIS, CREMAZIE 388-4210

Cinemas ODEON

PALME D'OR Festival de Cannes
4e SEM. POUR TOUS
julie CHRISTIE ALAN BATES
Le Messager
(THE GO-BETWEEN) EN COULEURS
CE SOIR 7:30 - 9:30 VERSION FRANÇAISE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
5:30 - 7:30 - 9:30 VERSION ORIGINALE
PLACE DU CANADA
VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595
FRANÇOIS TRUFFAUT POUR TOUS
l'enfant SAUVAGE
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
CLAUDE LELOUCH POUR TOUS
LE VOYOU
EN COULEURS 7:10 - 9:15
ATWATER 2
ALEXIS NIHON PLAZA
931-3313

Société de Musique Contemporaine du Québec
SMCQ
6e saison 1971-1972
4 novembre
Ensemble S.M.C.Q.
Direction: Serge Garant
6 décembre
Stimmung
Karlheinz Stockhausen
et le "Collegium Vocale" de Cologne
3 février
Ensemble S.M.C.Q.
Direction: Serge Garant
17 février
Alfons et Aloys Kontarsky,
Pianistes
16 mars
Ensemble S.M.C.Q.
Direction: Serge Garant
Salle Claude Champagne
220 Chemin Bellingham
sauf le concert Stockhausen
Théâtre Maisonneuve PDA
Billets: $3.
(concert Stockhausen: $4.)
Abonnement aux 5 concerts $10.00
En vente:
Place des Arts
Ed. Archambault Inc.
500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray
5219 Côte des Neiges
1er concert
Jeudi 4 novembre 20.30
Xenakis: Akrata
Hawkins: Waves
(oeuvre commandée par la S.M.C.Q.)
Hartwell: Cameo
Brown: Available Forms I
Cage: Winter Music
Atlas Eclipticalis
L'Ensemble de la S.M.C.Q.
Direction: Serge Garant
Margo McKinnon, soprano
Bruce Mather, pianiste
Salle Claude Champagne
220 Chemin Bellingham
Billet: $3.00 en vente:
Ed. Archambault
Renaud-Bray et à
l'entrée le soir du concert

les maudits sauvages
18 ANS
Pierre Dufresne
Nicole Filion
un film de Jean-Pierre Lefebvre

Studio B:
EASTMANCOLOR
Sem.: 5.30 - 7.30 - 9.30 — Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Studio A: Même horaire
en couleurs en anglais
POUR TOUS
"kes"
un film de Kenneth Loach
avec David Bradley
Les Cinémas du Vieux Montréal
861-7863

BRIGITTE BARDOT

BOULEVARD du RHUM
LE 5 NOV. AU CINEMA ALOUETTE

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
DÉBUT DES COURS 15 novembre
VIEUX-MONTRÉAL 88 est, St-Paul 866-1836

SALLE RESNAIS 10e SEMAINE POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR sous-titres anglais
Un film de PIERRE RICHARD

élysée 35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN POUR TOUS
LE COURAGE DE GODARD DANS SA RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ. CINÉMA - '70
ANNE WIAZEMSKI
VENT d'EST
DE JEAN-LUC GODARD

Marlene JOBERT Jean-Paul BELMONDO POUR TOUS

4e Sem.
LES MARIÉS DE L'An Deux
EN COULEURS
musique de MICHEL LEGRAND
HORAIRE: 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.
CINÉMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3303

"le film qu'il faut avoir vu"
POUR TOUS

après FELLINI ANTONIONI PASOLINI maintenant voici enfin BERTOLUCCI
le conformiste
en couleurs EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA et PIERRE CLEMENTI
le nouveau film de Bernardo Bertolucci
tous les soirs 7h.30 9h.30
samedi 7h.30 9h.45
dim.3h.30 5h.30 7h.30 9h.30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
un bateau
que dieu sait qui avait monté et qui flottait comme il pouvait c'est-à-dire mal
d'Alain Pontaut
avec Nathalie Naubert, Jacques Galipeau, Jacques Godin
Seulement 11 représentations
Réservations: 288-6139
Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décors et costumes: Mark Negin
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

8e sem
AIMER... ET RIRE!
18 ANS Adultes
André LAWRENCE MICHELE MERCURE CELINE LOMEZ
Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!
couleur
représentation à: 10.20 - 12.25 - 2.35 - 4.40 - 7.00 - 9.20
LE CINEMA PARISIEN
Tel 861-2697 480 Ouest Ste CATHERINE

4e sem
POUR TOUS
je veux mon enfant!
la maison sous les arbres
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE Des ARTS
REPRÉSENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.

7e sem
LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL!
18 ANS Adultes
LA RUPTURE
Stéphane Audran
Jean Pierre Cassel
EASTMANCOLOR
12.45 2.55 5.10 7.20 9.30
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

theatre du rideau vert
du MARDI au VENDREDI 20h.
SAMEDI: 19h. et 22h., Dimanche 19h.
barouf à chioggia
de goldoni
Mise en scène: GIOVANI POLI
avec
Jean-Marie Lemieux
Mireille Lachance
Guy Hoffman
Françoise Perraud
Jean Perraud
Marthe Choquette
Georges Carrère
Arlette Sanders
Hubert Gagnon
Lenie Scaffie
Victor Désy
Ronald France
Jacques Thisdale
Rés.: 844-1793
4664, rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gilford

Deux nouveaux quotidiens anglophones

Deux nouveaux quotidiens anglophones ont fait leur apparition hier matin, l'un à Montréal, l'autre à Toronto.

Le Daily Express, né du Sunday Express, sera le second quotidien anglophone du matin à Montréal. De format tabloïd, le Daily Express paraîtra tous les jours, sauf le samedi. Le Sunday Express avait été lancé, en 1969, par l'éditeur montréalais Joseph Azzaria.

La première édition de ce nouveau quotidien comptait 40 pages, dont 16 pages consacrées aux nouvelles sportives. Il se vend 10 sous l'unité, sauf pour l'édition du dimanche qui coûtera 20 sous. L'édition d'hier a été tirée à quelques 100,000 exemplaires.

Par ailleurs, 48 heures après la fin du Toronto Telegram, le Toronto Sun s'est lancé à l'assaut du marché torontois. Pour sa première édition, le nouveau quotidien a tiré à 75,000 exemplaires.

Le personnel du Toronto Sun est composé de quelque 60 anciens employés du Telegram qui était le quatrième plus important quotidien au Canada et qui a cessé de publier, samedi dernier, après 95 ans d'activité.

De format tabloïd, le Sun comprend 48 pages et se vend 10 sous l'unité. L'éditeur, M. Douglas Creighton, a annoncé que le nouveau journal mettra l'accent sur l'information sportive, les reportages sur le monde du spectacle et les photographies. On retrouvera, de plus, dans le Sun, les écrits de plusieurs anciens chroniqueurs du Telegram, dont MM. Douglas Fisher et Lubor J. Zink.

Le président du bureau de direction du Toronto Sun est M. Edward Dunlop, avocat et homme d'affaires de Toronto qui a été député progressiste-conservateur à l'assemblée législative ontarienne jusqu'à la veille des élections du 21 octobre dernier.

Pour sa part, le Toronto Star qui a déjà le plus fort tirage au pays, a annoncé qu'il publierait maintenant à 622,000 copies. L'édition du samedi passerait de 468,000 à 815,000 exemplaires. A lui seul, le Star a embauché près de 350 des 1,200 employés mis à pied par la fermeture du Telegram.

la mode

Yves Saint-Laurent réunit en un seul ensemble les imprimés jusqu'ici jugés incompatibles: dessins géométriques, à pois, à fleurs stylisées, une jupe, une blouse, une veste, le tout porté avec un cardigan très sage, très classique, en jersey brun. Modèle vu à la nouvelle boutique Yves Saint-Laurent, chez Renfrew.

Un détenu sur trois ne pourrait faire des appels en provenance de la prison

TORONTO (PC) – Une étude des procédures criminelles au Canada indique que près d'un tiers des personnes accusées de crimes n'obtiennent pas de la police la permission de faire des appels en provenance de la prison.

Le Fonds d'éducation sur les libertés civiles canadiennes, filiale de la Ligue des droits de l'homme, a étudié les causes de 500 personnes emprisonnées dans cinq villes canadiennes au cours de janvier 1970.

Cette association a découvert entre autres choses que 30 pour cent des personnes arrêtées désirant faire un appel téléphonique s'étaient vu refuser cette permission par la police ou les autorités de la prison.

"Le privilège de faire un appel téléphonique facilite la consultation légale", affirme le Fonds d'éducation, dans un rapport publié samedi.

Le rapport indique que les personnes détenues ont immédiatement besoin d'un avocat afin de protéger leurs intérêts: "Elles ne savent pas comment s'y prendre pour se faire libérer comme elles ne savent pas quoi dire à ceux qui les ont arrêtées.

De fait, la solitude, la crainte, la colère et la honte qu'entraînent une arrestation et une détention peuvent amener les prévenus à se comporter d'une manière bizarre.

"C'est dans cette sorte de climat que des aveux incriminants et des confessions s'ajoutent à la preuve contre les accusés".

Le rapport cite le cas d'une femme de Toronto, arrêtée lors d'une manifestation politique. Elle a été obligée de mentir avant d'obtenir la permission de téléphoner.

La dame préparait alors un doctorat. Ajoutons qu'elle était propriétaire de son logis et qu'il lui fallait une aide pour s'occuper des repas de ses enfants. Quatre heures après avoir été arrêtée, elle a réussi à téléphoner de la prison pour déterminer les conditions de son cautionnement.

Par la suite, elle a été acquittée d'une accusation de voies de fait sur la personne d'un policier.

En conclusion, le rapport émet l'opinion que "quelles que soient les raisons invoquées par l'autorité policière, notre système judiciaire semble consentir un droit de priorité moindre aux accusés".

6½ milliards en l'an 2,000

NATIONS UNIES (AFP) – La population du globe, qui était de 3 milliards 632 millions d'êtres en 1970, atteindra, compte tenu d'un taux annuel d'accroissement de 2 pour cent, 6 milliards 495 millions en l'an 2,000, indique un rapport présenté à la commission de la population de l'ONU, qui a ouvert hier sa seizième session.

Les étudiants se retirent d'un organisme national

OTTAWA (CP) – Les étudiants ont décidé de se retirer de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et de ne participer que comme observateurs à l'assemblée annuelle que l'AUCC tient cette semaine à Ottawa.

Fondée en 1911, l'AUCC, qui regroupe les administrateurs d'universités et de certains collèges ainsi qu'un étudiant et deux professeurs de chaque campus, se préoccupe des aspects administratifs et financiers des institutions d'enseignement supérieur.

Les quelque 50 étudiants qui devaient prendre part à l'assemblée annuelle de l'AUCC ont décidé de ne plus se prévaloir de leur droit de vote. Reléguant qu'ils n'ont aucun pouvoir réel au sein de l'association, ils préfèrent participer en tant qu'observateurs.

Les étudiants représentant 27 campus canadiens ont également souligné la nécessité d'une organisation nationale pour les étudiants. La dernière association du genre, l'Union canadienne des étudiants, s'est abordée en 1969, après plusieurs années de division interne.

Une "Suzanne" en marbre

L'Italie ensoleillée nous envoie cette nouvelle version de l'assiette pivotante... en marbre blanc légèrement veiné de noir. Diamètre, 12". La lame du couteau est en acier inoxydable anglais. $15.00

BIRKS JOAILLIERS

L'avortement doit être une décision à prendre entre la femme et le médecin

par Solange Chalvin

Les infirmières et infirmiers réunis en congrès annuel, en fin de semaine à Montréal, ont demandé à leur association (AIIPQ) de recommander au gouvernement canadien de modifier le Code criminel de façon que l'avortement devienne un acte médical décidé par la femme intéressée et son médecin.

Constatant l'ignorance de leurs membres devant les problèmes de planning familial et d'avortement, l'AIIPQ, par ses comités d'éducation, fournira aux infirmières et infirmiers, l'information nécessaire sur la planification familiale, la stérilisation et l'avortement afin que ces travailleurs paramédicaux remplissent mieux leur rôle auprès de la population. Une plus grande collaboration devrait également exister, a-t-on dit, entre les organismes privés et publics au sujet de la planification familiale.

Les 295 congressistes ont décidé par une faible majorité de hausser leurs cotisations à l'AIIPQ faisant passer celles-ci de $25 à $40 annuellement. Ces cotisations sont, avec les frais d'admission et d'examen à l'AIIPQ, les principales sources de revenus de l'Association puisqu'ils représentent un peu plus d'un million de dollars.

L'Association des infirmiers et infirmières de la province de Québec comptait au 1er janvier dernier 30,747 membres pratiquant leur profession et 6,646 membres non actifs.

La hausse de cotisation, qui avait suscité à l'ouverture du congrès des protestations de la part de plusieurs membres qui reprochaient à leur Association des dépenses exagérées a été mieux accueillie à la suite d'explications fournies aux membres sur les activités de l'AIIPQ. Une partie du budget de l'Association est consacrée à la recherche et à l'évolution du rôle des infirmiers et infirmières dans la société, devant les nouvelles structures de la santé.

Tout va très bien madame la marquise... et ça fonctionne!

De vrais téléphones, tout équipés, prêts à être branchés. Ces objets ou plutôt ces sujets de conversation sont rose antique et or. Les potins y ont la noblesse des secrets d'État!
Le grand (3½ pieds) monté sur piédestal, $195.
Le Contessa, $87.50.

BIRKS JOAILLIERS

Citations pour bravoure

OTTAWA (PC) – Le gouverneur général Roland Michener, grand chef scout du Canada, a présenté hier 31 citations, dont certaines posthumes, pour bravoure ou services exceptionnels, à des scouts du Canada.

Au cours d'une cérémonie tenue à Rideau Hall, M. Michener a offert la Croix d'Or à titre posthume au scout Paul Mraz, de London, pour "bravoure, héroïsme et dévouement extraordinaires". Paul a perdu la vie en mai en tentant de sauver un jeune garçon qui était tombé d'un radeau, dans la rivière Thames.

C'est le père du jeune scout, M. Peter Mraz, qui a accepté la médaille.

Le routier John J. Davis, 17 ans, de Thornhill, Ontario, a également reçu la Croix d'Or, pour avoir sauvé la vie d'un ami qui avait failli se noyer quand son canot a chaviré dans des rapides.

La médaille d'argent a été présentée à quatre hommes pour "services exceptionnels".

M. Lawrence L. Dampier, de Vancouver, a été cité pour services rendus au scoutisme aux échelons national et provincial.

MM. J. Charles D'Amour, de Trois-Rivières, Jean Pelletier et Jean-Marie Poitras, tous deux de Québec, ont reçu la médaille pour avoir établi des relations plus étroites entre les Boy Scouts of Canada et l'Association des scouts du Canada.

Au total, 27 louveteaux, scouts, routiers et chefs scouts ont reçu des décorations pour bravoure. La plupart des citations étaient présentées pour des sauvetages de noyade. D'autres ont été décernées à des scouts qui ont dispensé les premiers soins à des blessés.

2015 de la Montagne # 610

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD depuis 1951

mardi 9 nov.
au choix à
13 h ou à 19 h 15

1ère Leçon à titre d'essai des Cours de Fine Cuisine Familiale

automne hiver 71-72

Pour renseignements réservations et prospectus des cours téléphonez à
843-6481

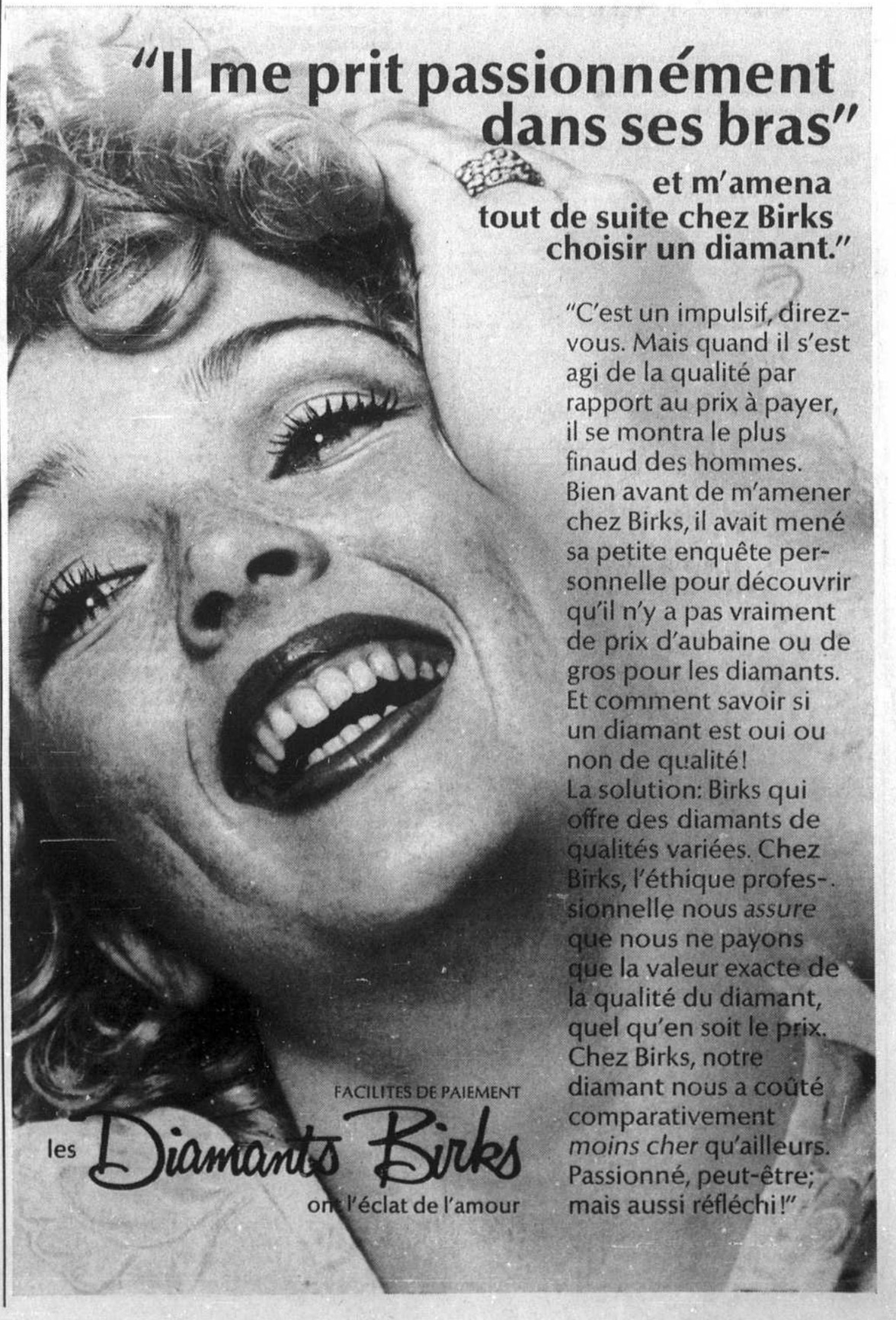

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 15

INGÉNIEURS CIVILS
IMPORTANTS PROJETS

Emplois disponibles pour ingénieurs civils expérimentés en dessin de projets et constructions d'importants travaux de génie civil tels que ponts, tunnels, ports et autoroutes; situations permanentes dans notre entreprise de dessin.

Priorité aux ingénieurs séniors et intermédiaires parfaitement bilingues et ayant 5 à 10 ans d'expérience. Ces postes impliquent une responsabilité importante sur une gamme d'intéressants projets de génie civil au Canada et à l'étranger.

Répondre par écrit en joignant un "curriculum vitae" complet (education, qualifications et expérience) à :

PER HALL ASSOCIÉS LTÉE
Ingénieurs-conseils
1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Québec

Les réponses seront strictement confidentielles.

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur

demande

UNE JARDINIÈRE DIPLÔMÉE

Tâche à ½ temps (l'apres-midi) dans une école élementaire de Lavaltrie.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

C.S.R. Le Gardeur
a/s Mme Lucille Berthiaume
80 Jean-Baptiste Meilleur
Repentigny, Qué.
Tél.: 581-6411

AGENT DE GESTION DE PERSONNEL

Un hôpital de 500 lits dans la région de Montréal, recherche un agent de gestion de personnel.

Fonctions premières et principales :
Effectuer le recrutement, la sélection et le placement des candidats, interpréter et appliquer les conventions collectives et les bénéfices marginaux; initier le personnel du bureau, distribuer et superviser le travail.

Fonctions secondaires :
Participer à l'élaboration de systèmes de description de tâches, d'évaluation de personnel, de formation du personnel et d'autres sections des relations industrielles.

Le candidat devra détenir un baccalauréat es sciences en relations industrielles. Expérience pertinente. Traitement à déterminer selon qualifications en conformité avec les échelles du Ministere des Affaires Sociales, **($7,725 - $13,700).**

Faire parvenir votre "curriculum vitae" complet qui sera traité confidentiellement à :

Case 1588, Le Devoir

COMPTABLES

Une des plus importantes compagnies dans le domaine de la construction est à la recherche d'un comptable en prix de revient et d'un comptable pour son service de comptabilité générale.

Le comptable en prix de revient doit avoir plusieurs années d'expérience, de préférence dans le domaine de la construction, posséder un diplôme (R.I.A.) ou poursuivre ses études en vue de l'obtention de ce diplôme.

Le candidat pour la comptabilité générale doit avoir de l'expérience dans la préparation et l'analyse des états financiers et posséder un diplôme en comptabilité ou l'expérience équivalente.

Le salaire sera accordé selon l'expérience et les qualifications des candidats.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1587, Le Devoir

DIVISION DES IMMEUBLES

(INGÉNIEUR)

Est responsable, sous l'autorité d'un directeur du service, des activités de contrôle et de conseils dans le domaine des immeubles, pour les Caisses Populaires affiliées; effectue selon les normes, règlements et lois, l'approbation des plans de Caisse Populaires affiliées; rencontre les dirigeants des Caisses Populaires affiliées et les conseille en ce qui concerne les immeubles; rencontre, sur demande, les professionnels engagés par les Caisses affiliées pour discuter des aspects techniques; prend en considération l'aspect économique des constructions et fait rapport sur la rentabilité des constructions nouvelles; effectue la supervision administrative et technique en ce qui concerne les bâtisses et équipement de l'Union régionale.

EXIGENCES:

Le candidat peut démontrer qu'il possède 5 années d'études universitaires. Minimum de 5 ans d'expérience pertinente. Connaissance des matériaux et procédés de construction. Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice-versa. Devra être en mesure de prendre charge de la division dans un proche avenir.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL:

Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications. Avantages marginaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste, doit faire parvenir sa demande d'emploi, accompagnée d'une photographie 1½" x 2", au **Service du Personnel, Union régionale de Montréal, 8175, boul. St-Laurent** avant le 12 novembre 1971.

DESSINATEUR

Expérience de 3 à 5 ans dans l'architecture, construction, aménagement; expérience pratique de la mécanique de base.

Envoyer curriculum vitae à :

Case 1590, Le Devoir

ADMINISTRATEUR

- Diriger et administrer les opérations d'entreposage, d'embouteillage et d'approvisionnement selon les besoins de distribution.
- Assurer l'efficacité des opérations par une maintenance adéquate de l'équipement et des édifices.
- Chargé de la direction d'un personnel cadre et d'employés régis par convention collective.
- Participe à la conception, à l'élaboration et à l'implantation de techniques assurant l'efficacité des opérations.
- Posséder un minimum de 15 années de scolarité, plus spécialisation théorique des méthodes modernes de manutention de marchandises et expérience pertinente
- d'au moins 5 ans.
- Aptitude marquée pour animer et participer au travail d'équipe.

Âge : De 35 à 45 ans environ.
Salaire : Rémunération selon la compétence, compte tenu des exigences du poste.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1592, Le Devoir

REPRÉSENTANT DES VENTES

Un poste est offert par une importante compagnie pharmaceutique pour la vente de ses produits **agricoles** et **vétérinaires.**

Le poste :
- Territoire au Québec
- Voiture fournie
- Salaire fixe
- Dépenses payées
- Avantages marginaux

Le candidat :
- Age de 22 à 32 ans
- Formation : diplôme d'agriculture ou formation scientifique équivalente avec interêt marqué dans le domaine de l'agriculture.
- Expérience de la vente non essentielle mais préférable.
- Bilingue
- Personnalite dynamique et enthousiaste.

Des entrevues auront lieu à Montréal.

Prière d'écrire en incluant le numéro de téléphone et notes biographiques à :

M. Jean-Claude Cusson
TUCO PRODUCTS Division de Upjohn
375, Boul. Laurentien, Montréal 379

CHIMISTE EN PHARMACIE

Le candidat :
Nous sollicitons la candidature de diplômés en pharmacie (ou discipline connexe) au poste de Coordonnateur des directives et techniques de notre Division pharmaceutique. Le candidat sélectionné sera affecté à notre siège social de Montréal. Il devra avoir à son actif plusieurs années d'expérience comme technicien dans l'industrie pharmaceutique. Il devra être prêt à prendre en charge des travaux exigeant un esprit d'initiative et d'exactitude et devra pouvoir communiquer avec le personnel à divers échelons de notre entreprise.

Le poste :
Ce poste offre la possibilité d'une action d'envergure à la personne capable d'assumer diverses responsabilités englobant la règlementation sur les médicaments, la fabrication, le contrôle de la qualité et les liaisons techniques à l'échelle nationale et internationale.

Salaire et avantages sociaux :
Nous accordons d'excellents avantages sociaux et un régime de vacances unique. Le salaire sera en rapport avec l'âge et l'expérience.

Prière de s'adresser par écrit, en fournissant tous les renseignements voulus avec les antécédents, le salaire désiré, etc., à :

M. le directeur régional du personnel
CIBA - GEIGY (CANADA) LTÉE
205, Boul. Bouchard
Dorval 780, P.Q.

DIRECTEUR DES VENTES
VENTE aux AGENTS-CONCESSIONNAIRES

Notre filiale "LES HABITATIONS CIP LTÉE" offre présentement un poste nouveau et prometteur, à la direction des ventes.

Le titulaire devra mettre sur pied un programme de vente de maisons pré-fabriquées, par l'entremise d'agents-concessionnaires et d'entrepreneurs en construction domiciliaire. Sous la direction du président de la division, il aura la responsabilité d'établir des territoires, embaucher et initier des vendeurs, élaborer des méthodes de ventes et obtenir le potentiel maximum du marché dans la province de Québec.

Le candidat devra posséder au minimum un diplôme d'études secondaires; avoir une bonne connaissance de la construction de maisons ainsi que des matériaux de construction. Il devra aussi posséder une solide expérience de la direction des ventes industrielles par l'entremise d'agents-concessionnaires.

Le bilinguisme est essentiel. Lieu de travail: Drummondville. Salaire intéressant et excellentes chances d'avancement. Auto fournie.

Prière de répondre par écrit à titre confidentiel, donnant tous les renseignements pertinents, à savoir: âge, niveau d'instruction, emplois antérieurs et salaire demandé.

Compagnie Internationale de Papier du Canada
Service des Relations Industrielles
Suite 1540
Édifice Sun Life
Montréal 110, Québec

La Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles
demande un
professeur masculin - français et mathématiques
(secondaire professionnel cours II et III)

Exigence:
Légalement qualifié.

S'adresser à :
M. Charles Eugène Labbé, coordonnateur
Tél.: 625-6951 ext. 272

ANALYSTES
EN MÉTHODES ET PROCÉDURES

FONCTIONS :
- Évaluation des méthodes et procédures en vigueur.
- Implantation de nouvelles méthodes.
- Aptitude au travail de conception, d'organisation et de direction.

SCOLARITÉ :
Avoir complété le cours technique ou avoir poursuivi des études en génie industriel.

EXPÉRIENCE : 2 ans.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Case 1591, Le Devoir

COMPTABLE AGRÉÉ

- Au moins 2 ans d'expérience depuis graduation.
- Devra prendre charge d'un certain nombre de clients.
- Aptitudes à superviser un personnel.
- Occasion d'avancement au sein d'un groupe de jeunes professionnels.

Adresser votre curriculum vitae détaillé, qui sera traité confidentiellement, au :

Directeur du personnel
Harry I. Craimer, Greenfield, Nozetz, L'Ecuyer & Cie
Comptables agréés
1435, St-Alexandre, suite 1270
Tél.: 845-7163

UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

TECHNICIEN À L'AUDIO-VISUEL

Description de l'emploi :

Effectue le montage et la préparation du matériel nécessaire aux présentations audio-visuelles selon les demandes reçues. Conseille le personnel qui requiert ses services quant aux pièces et documents qui peuvent être présentés en audio-visuel, selon le matériel disponible. Accompagne, sur demande, le personnel de certains services de l'Union dans leur présentation et assure lui-même le fonctionnement des appareils. Maintient un registre d'inventaire du matériel et s'assure d'avoir constamment en main les appareils adéquats pour la préparation et la présentation audio-visuelle.

Exigences:
- Le candidat peut démontrer qu'il possède 15 années de scolarité.
- Minimum d'un an d'expérience pertinente.
- Une formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice versa.
- Connaissance valable du matériel et des techniques audio-visuels.

Conditions de travail:
- Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications.
- Avantages marginaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste doit faire parvenir sa demande d'emploi, accompagnée d'une photographie (1½" x 2") au Service du personnel de l'Union régionale de Montréal, 8175, boulevard St-Laurent, avant le 11 novembre 1971.

UNION RÉGIONALE DE MONTRÉAL DES
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

VÉRIFICATEUR - ANALYSTE

Description de l'emploi:

Est responsable, sous l'autorité du directeur général adjoint, des activités concernant la vérification interne; s'assure de la bonne tenue de tous registres; rapporte les déficiences ou anomalies à son supérieur et suggère les mesures correctives nécessaires; analyse les méthodes et procédés de travail et suggère les améliorations à y apporter s'il y a lieu; s'assure de l'efficacité des contrôles internes établis; effectue toute enquête ou analyse spéciale demandée par le directeur général adjoint.

Exigences:
- Le candidat peut démontrer qu'il possède un diplôme universitaire en sciences commerciales.
- Minimum de 2 ans d'expérience pertinente.
- Formation supérieure compensera pour le manque d'expérience et vice versa.
- Membre d'une association comptable reconnue.
- Connaissance valable des opérations comptables d'institutions financières, caisses populaires ou banques.

Conditions de travail:
- Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications.
- Avantages marginaux usuels.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste doit faire parvenir sa demande d'emploi, accompagnée d'une photographie (1½" x 2") au Service du personnel de l'Union régionale de Montréal, 8175, boulevard St-Laurent, avant le 12 novembre 1971.

ADMINISTRATEUR

Aptitudes manifestes au travail de conception, d'organisation, de coordination et de direction.
Scolarité : Bachelier en commerce.
Expérience : 5 ans dans l'administration.
Faire parvenir curriculum vitae à :
Case 1593, Le Devoir

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Le CEGEP DAWSON recherche des professeurs de français expérimentés et spécialisés en audio-visuel (VIF) pour donner des cours le soir aux adultes.

Les candidats intéressés sont priés de contacter :
M. Roger Evrard
931-4211 poste 257 (jour)
683-6762 (soir)

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

SCOLARITÉ :
14 années en technologie industrielle ou médicale ou avoir 3 ans d'études de post-secondaire ayant les sciences ou mathématiques comme matières dominantes.
EXPÉRIENCE :
3 ans dans l'analyse chimique.
Faire parvenir curriculum vitae à :
Case 1594, Le Devoir

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
DEMANDE DU PERSONNEL
Cité Étudiante de la Gatineau, Maniwaki
1 professeur - Anglais Sec. I + Catéchèse Sec. III
Faire parvenir curriculum vitae detaillé, à :
Paul-André Cloutier,
Directeur des Services au Personnel,
C.S.R. Henri-Bourassa
C.P. 1410,
Mont-Laurier,
Comté de Labelle, Québec.

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA
a besoin des services d'un

AGENT TECHNIQUE

Le laboratoire des structures et materiaux de l'Établissement aeronautique national annonce une vacance d'emploi pour un technologiste dans son service de metrologie. Le candidat choisi devra effectuer la calibration et la certification d'appareils normatifs pour la mesure des transferts de forces, de cellules de charge, de dispositifs pour le transfert des pressions et de machines d'essais. Il sera necessaire de faire quelques voyages.

On accordera la preference aux diplômes d'universite, ou aux diplômes d'instituts de technologie avec specialisation en mecanique ou aux detenteurs d'un diplôme équivalent. La connaissance des principes de la mesure scientifique et des unites fondamentales est essentielle. Il est souhaitable que les candidats aient de l'expérience en calibration.

Le traitement annuel qui pourrait atteindre $10,641 dollars sera fonction des qualifications du candidat retenu.

Priere d'adresser un curriculum complet a **l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A OR6** et faire mention du concours NAE-299.

Les citoyens canadiens auront la preference.

SURINTENDANT DE CHANTIER CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

Notre filiale "LES HABITATIONS CIP LTÉE" requiert présentement les services d'un surintendant de chantier pour développements de maisons pré-fabriquées, situés dans un rayon de 150 milles de Montréal.

Les candidats devront avoir plusieurs années de solide expérience de surveillance, de préférence dans le domaine de la construction domiciliaire. De plus, les candidats devront posséder une connaissance adéquate de tous les corps de métier de la construction. Centre de travail: Drummondville, Québec.

Prière de répondre par écrit à titre confidentiel, donnant tous les renseignements pertinents à leur expérience, niveau d'instruction, âge, emplois antérieurs et exigences de salaire.

Compagnie Internationale de Papier du Canada
Service des Relations Industrielles
Suite 1540
Édifice Sun Life
Montréal 110, Québec

PHILIPS

Vu l'expansion rapide de notre ordinateur Philips P-350 de notre Division "Data Systems", nous sommes à la recherche de REPRÉSENTANTS dynamiques et désireux de faire carrière dans la vente d'un des meilleurs ordinateurs sur le marché.

Le candidat :
- 25 ans et plus
- Parfaitement bilingue
- Diplôme d'université sera considéré comme atout
- Possédant une expérience d'au moins cinq ans dans la vente d'ordinateurs de bureau et de machines comptables.

Nous offrons : Un salaire annuel de $12,900 plus commission et compte de dépenses.
Avantages usuels.

Toute demande sera traitée confidentiellement. Veuillez faire parvenir vos curriculum vitae à :

M. Jacques Cantin, Directeur des Ventes
ou
Bureau du Personnel,
5930 Côte de Liesse,
Montréal 307, Québec

les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA				
4¼	Sept. 1	1972	99¾	100¼
5	Oct. 1	1973	100½	101
5	Avril 1	1974	100½	101
6½	Avril 1	1975	104	105
5¾	Juin 1	1975	101¾	102½
7	Sept. 1	1977	106	107
3¾	Jan. 15	1978	89	90
6½	Juin 1	1979	101½	102½
6¼	Avril 1	1980	100½	101½
4½	Sept. 1	1983	85¼	86¼
6½	Fév. 15	1989	98½	99½
6½	Oct. 1	1995	95½	97
3¾	Mars 15	1998	58	60
3	Perpétuel	1996	38	40
	CN 4 Feb. 1	1981	82	83
	CN 5¾ Jan. 1	1985	89	91
	CN 5 Oct. 1	1987	79	81
INDUSTRIELS				
	Abitibi 7¼	1987	87	89
	Alb. Gas Conv. 7½	1990	121	124
	Bk of N.S., 7 Oct. 15	1987	92	94
	CPR 8¾, Nov. 1	1978-89	105	197
	Domtar 6¾	1987	84	86
	GMAC 8¼	1974	102	104
	GMAC, 7 Spet. 30	1986	87	89
	Gulf Oil, 8½ Déc 1	1989	104	105
	Impl. Oil 8½, Aôt 15	1989	105	107
	Noranda, 9¼, Oct. 15	1990	107	108
	Royal Bk, Avril 7 15	1991	100¼	100¾
	Roymor 7½, Nov. 1	1973	100	102
	Romor, 7¾, Nov. 1	1978	100½	102½
	Simpsons 9½, Déc. 15	1989	106	108
	Weston, Geo, 6¾	187	86	88
SERVICES PUBLICS				
	Alta. Gas 9¼	1900	107	—
	Bell Tel 9 3/8	1993	109	111
	Marit. T&T 9¼ Juin 1	1990	104	106
	N & C 9 5/8, Jan. 15	1991	106½	107½
	TC Pipe 9¾ Juin 20	1990	108	110
PROVINCIALS				
	Alb. 6¾, Mars 1	1989-91	91	93
	Man Hyd. 8½, Sept. 15	1991	104½	105½
	N.B. 7¾ Mars 1	1994-96	97	98
	Nfld. 9¾, Nov. 15	1990	108	110
	N.S. 7¼ Mars 1	1989-91	96	98
	Ont. Hyd. 8¼, Juil 21	1996	105	106
	P.E.I. 9¼, Nov. 1	1990	107	109
	Que. Hyd. 8¾, Juil 29	1996	104	106

Carrières et Professions

FINANCEMENT ET LOCATION: BIENS D'ÉQUIPEMENT

Compagnie de financement industriel et de location à Montréal cherche un représentant dynamique, ayant beaucoup d'initiative. Se rapportant au gérant régional, il sera chargé de la promotion des ventes chez les clients prospectifs actuels, l'établissement des contacts et de nouveaux marchés. Le candidat idéal doit avoir de l'expérience dans le financement et la location des biens d'équipement et de matériel de tout genre. Il doit aussi avoir une connaissance de la comptabilité et de la finance afin de comprendre les rudiments de service financier intégral.

Ce poste offre une occasion extraordinaire de se joindre à une entreprise nationale dynamique où le développement personnel et la rémunération seront basés sur un effort réussi.

Salaire selon expérience. Bénéfices marginaux, une voiture et bonis.

Réponse par écrit seulement : **À l'attention du Gérant Régional.**

La compagnie de location
Metrocan Leasing Limited
1440 O., RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL 107, P.Q.

ENSEIGNANTS LÉGALEMENT QUALIFIÉS

Différents postes sont encore disponibles à Montréal et à l'extérieur, dans l'enseignement secondaire des spécialités suivantes :

- Enfance inadaptée
- Éducation physique
- Techniques commerciales
- Arts plastiques
- Musique
- Sciences religieuses
- Anglais, langue seconde
- Mathématiques modernes
- Biologie
- Physique
- Chimie
- Enseignement technique

Faire parvenir curriculum vitae ou téléphoner à **Mlle H. Doré (283-5231) ou M. M. Daigneault (283-5233).** Prière de mentionner l'endroit où vous accepteriez de travailler.

ÉCONOMISTES

Candidats possédant un Bacc. spécialisé, une maîtrise ou un doctorat pour effectuer des études sur le développement régional et des analyses de marché local et étranger. Expérience dans ces domaines nécessaire; rémunération et conditions de travail intéressantes.

M. S. Abécassis - 283-5288

PHYSIOTHÉRAPEUTES

On recherche des physiothérapeutes avec ou sans expérience. Les candidates doivent avoir un diplôme reconnu au Canada, en physiothérapie. Doivent parler le français ou l'anglais.

M. ZZ. Maizel - 283-4791

Centre de Main-d'Oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration

Fonction publique Canada — Public Service Canada

COORDONNATEUR RÉGIME D'INFORMATION DE GESTION

Traitement jusqu'à $11,931

Commission d'assurance-chômage

Ottawa

LE POSTE: Sous la direction du chef des Services financiers, s'occuper du fonctionnement et de la mise à jour du Régime d'information de gestion de la Commission, de façon à répondre aux besoins actuels ou prévus de l'administration en matière de renseignements sur la situation financière et les divers secteurs d'activité, surveiller la mise en oeuvre de toutes les modifications, coordonner et superviser le fonctionnement du Régime d'information de gestion, du régime des rapports de comptabilité générale et du service de comptabilité du bureau central et fournir des conseils et des directives en matière de comptabilité générale au personnel de cinq bureaux régionaux par la publication de circulaires et de manuels.

LE CANDIDAT: Il doit être diplômé d'université avec spécialisation en comptabilité, administration des affaires, commerce ou finances OU être admissible à l'accréditation comme comptable. Il serait avantageux pour le candidat de connaître les systèmes et méthodes de comptabilité spécialisée, les possibilités, les limitations et les exigences des ordinateurs, ainsi que les principes de la programmation. Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Les intéressés sont priés d'adresser en toute confiance leur demande d'emploi ou curriculum vitae à:
L'AGENT DE DOTATION EN PERSONNEL
COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE
PIÈCE 602
IMMEUBLE VANIER
222, RUE NEPEAN
OTTAWA (ONTARIO) K1A OJ5

Les demandes d'inscription doivent être reçues au plus tard le 8 novembre 1971.

Référence à rappeler: concours no 71-600-U-2.

Fonction publique Canada — Public Service Canada

SPÉCIALISTE DES TESTS ET MESURES

$15,700 à $17,600

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

Ottawa

La Section des normes interprovinciales, à la Direction des programmes, coordonne l'application d'un programme de normes interprovinciales; ce programme, appuyé par toutes les provinces et tous les territoires, produit les examens de qualification professionnelle pour nombre de métiers, ce qui permet aux compagnons dans un métier de faire reconnaître leurs compétences dans toutes les provinces.

FONCTIONS: Sous la direction générale du Chef de la section, le titulaire du poste devra: mettre à la disposition des provinces et des territoires un service de consultation sur la conception, l'élaboration et la formulation des examens, et sur l'analyse et la validation de leurs résultats; jouer le rôle d'expert au sein de comités d'élaboration des examens dont font partie des autorités provinciales en matière d'éducation, ou présider ces comités.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire de sciences, de sciences appliquées ou d'éducation, et études spécialisées en mesure et évaluation des tests; expérience acquise au sein d'un programme de mesure et d'évaluation des examens de métiers et de professions. Il serait avantageux pour le candidat d'avoir de l'expérience à titre de professeur dans un collège communautaire, un CEGEP ou une école technique.
Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et lusage tant de langlais que du français.
La préférence ira aux citoyens canadiens.

MODALITÉS D'INSCRIPTION: Veuillez nous faire tenir, à titre confidentiel, tous les détails nécessaires: études, antécédents professionnels, traitement actuel ou dernier traitement, et autres renseignements pertinents, à l'adresse suivante:

MONSIEUR K. PAWLIKOWSKI
AGENT DE DOTATION EN PERSONNEL
MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION
ÉDIFICE BOURQUE
305, RUE RIDEAU
OTTAWA (ONTARIO) K1A OJ9

Référence à rappeler sur la formule de demande et dans la correspondance: 71-4408.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	325	$5⅝	5½	5⅝	
Alta Gas T	400	$47¾	47¾	47¾	– ¼
Alcan	1588	$17	16¾	16¾	
Alcan pr	200	$25	25	25	
Algoma St	831	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Aquitaine	465	$24	24	24	
Asbestos	100	$28	28	28	+ ½
Atl Sugar	200	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Bank Mtl	2459	$15¼	15⅛	15⅛	– ⅛
Bank NS	3195	$27⅝	27⅜	27½	+ ¼
Banq CN	547	$13⅝	13½	13½	
Bq Pv Can	540	$12⅞	12¾	12¾	
Bell Canad	5666	$44⅜	44¼	44¼	+ ⅛
wbell A pr	1700	$51½	51⅜	51½	+ ½
Bell B pr	675	$53⅜	53⅛	53⅜	+ ½
Bombrder	170	$11⅜	11⅜	11⅜	– ⅛
Border C	1950	$7⅜	6⅞	7	– ⅜
BP Oil Gas	800	590	585	590	
Brascan	1211	$17⅛	17	17	– ⅛
BC Phone	50	$58¼	58¼	58¼	– ¼
BCT 6.80	300	$26	26	26	
Brinco	200	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
CAE Ind	350	390	390	390	–10
Can Cem L	49	$41¾	41¾	41¾	– ¼
CD Sugar	25	$30½	30½	30½	
C Packrs	200	$17¾	17¾	17¾	– ¼
CSL	550	$39	38¾	39	+ ⅜
C Arena	1395	$14	14	14	
Cdn Brew	450	$6⅛	6⅛	6⅛	
wc im	3688	$22	21¾	21¾	– ⅛
CIL	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
C Int Pw	200	$22¼	22¼	22¼	
C Javln	500	$10¼	10	10	–3
C Marconi	200	300	300	300	+40
CP Inve w	500	225	225	225	+20
Cdn Res	600	530	530	530	–5
Cdn Tire A	300	$31½	31	31	
Canron	300	$16⅜	16⅜	16⅜	– ¼
CPLtd	6760	$12⅛	12	12⅛	– ⅛
CPL 3 p	1000	$10⅜	10¼	10⅜	
Cent Del	950	$14⅞	14¾	14¾	– ¼
Cent Dyn	800	55	55	55	–10
Chemcell	900	460	450	450	–5
Chem 175 p	200	$20	20	20	
Cominco	1055	$18½	18	18⅛	– ⅜
Con Bath	200	$6¼	6	6	– ⅛
Cons Gas	1470	$19¼	19	19	– ⅜
Denison	100	$21	21	21	+1
Distl Seag	710	$52½	52½	52½	– ¼
D Bridge	100	$22	22	22	
Dofasco	996	$20⅛	20⅛	20⅛	– ⅛
D Textle	250	$17½	17⅜	17⅜	– ⅛
Domtar	1880	$9⅝	9¾	9¾	– ⅛
Donohue	700	$5	5	5	– ¼
Donohue Pr	100	$14¾	14¾	14¾	
Du Pont	300	$17⅛	17	17⅛	
Ea Svgs	200	$9¼	9¼	9¼	
Enamel A	100	200	200	200	–10
Falcon	645	$66	64	64	–2
Fin Coll	440	$13¼	13¼	13¼	
Fraser	401	$12	12	12	– ⅜
Genstar L	100	$10⅞	10⅞	10⅞	– ⅛
Glengair	500	150	150	150	
Gulf Can	2450	$24¼	24	24	– ¼
Home A	1400	$31⅛	31	31	
Home B	133	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Huds Bay	480	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅜
H Bay Co	900	$17	17	17	
HB Oil Gas	100	$41¼	41¼	41¼	+ ⅛
Husky Oil	400	$15¼	15¼	15¼	– ¼
IAC	1350	$18¼	18½	18⅛	– ¼
Imp Oil	3021	$29½	28⅞	28⅞	– ⅝
wimasco Ltd	130	$17	17	17	– ¼
Int Nickel	23815	$26½	25	25⅜	– ⅜
Int Util	1581	$39¾	39⅜	39⅜	+ ⅛
Intpr Pipe	150	$26¾	26¼	26¼	– ⅛
Inv Grp A	200	$6½	6½	6½	– ⅛
Ivaco	300	$13½	13½	13½	– ⅛
Koffler	1800	$14½	14⅛	14⅛	– ½
Labatt	819	$22	21¾	21⅞	+ ⅜
Labatt pr	550	$22	22	22	– ¼
Lau Fin	300	$8½	8½	8½	
Logistec C	200	$8⅛	8⅜	8⅛	+ ¼
Maclarn	200	$14½	14½	14½	– ¼
Maritime	712	$19¼	19¼	19¼	– ¼
Mass Fer	14150	$9½	9¼	9½	
wmelchers	100	$9½	9½	9½	+ ½
Met Stores	175	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Monenco	535	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Mnt Trst	1540	$18⅛	17½	17½	– ½
Moore	6363	$33¾	33¼	33¼	– ½
NB Tel	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Nfld LP	80p	+ ½			
Noranda	3065	$25	24⅝	24¼	– ¼
Nor Ctl G	600	$13⅛	13¼	13⅞	+ ⅛
NS LP	9750	$10½	10¼	10¼	+ ¼
Oshawa A	700	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Pac Pete	11200	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Petrofina	480	$18¾	18¼	18¼	+ ⅛
Pow Corp	2240	445	435	435	
Price Com	752	$6	6	6	
Provigo	475	$5½	5½	5½	
Que Tel	3800	$13¼	12½	12½	– ½
Rapid D	700	400	400	400	
Reitman	1150	$18	17¼	18	+ ½
Reitman A	801	$16	15¼	16	
Rio Algom	215	$13¼	13¼	13¼	+ ½
Rolland	161	255	255	255	
Royal Bank	4000	$25½	25½	25½	+ ⅛
Royal Trst	1095	$36½	36	36½	+ ⅛
Selkrk	7206	$14	14	14	–1⅛
Shell Can	150	$33¼	33¼	33¼	+ ½
Sh I w	200	$13⅛	13⅛	13⅛	– ¼
Simpsons	1445	$19½	19¼	19¼	– ⅜
Steel Can	2480	$21¼	21⅛	21½	– ⅛
Sup Elec	100	205	205	205	+5
Texaco	700	$33	32¾	33	+ ½
Tor Dm Bk	1133	$24¼	24½	24½	
Tr Ran PL	200	$34¼	34	34¼	– ⅛
Trizec Crp	12500	165	160	160	
UAP In A	150	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Velcro	1050	$12½	12	12½	– ¼
Walk GW	1075	$38	37½	37½	– ½
Warn Her	220	375	370	370	–10
War H 150	100	$10	10	10	
Westcst	100	$24	24	24	
Weston	500	$14	14	14	– ⅛
Zellers pr	45	$41	41	41	

Baisse du dollar cdn

NEW YORK – Le dollar canadien était à la baisse de 1-16 nier et valait 99 35-64 en valeurs américaines.

La livre sterling était à la hausse de 3-32 et valait $2.49 13-64.

MONTREAL – Le dollar américain était inchangé et cotait à $1.00 15-32 en devises canadiennes.

La livre sterling a monté de 1-4 et cotait à $2.50 1-2.

des compagnies...en bref

Chrysler

La société Chrysler a rapporté lundi des ventes record de $5.9 milliards pour les neuf premiers mois de l'année, soit 14 pour cent de plus que les ventes de l'an dernier qui atteignaient $5.1 milliards à la même période.

Les bénéfices nets de la corporation sont passés à $48.4 millions, soit l'équivalent de 97 cents l'action, au regard d'une perte nette de $15.2 millions, soit 31 cents l'action, pour les neuf premiers mois de 1970.

Les ventes effectuées pendant le troisième trimestre, par l'entremise des filiales Chrysler à travers le monde, ont constitué un autre record.

Ces ventes ont atteint $1.9 milliard, soit 12 pour cent de plus que les $1.7 milliard faites à la même période de l'an dernier. Les bénéfices nets pour le troisième trimestre totalisaient $6.2 millions, soit 12 cents l'action, comparativement à $2.1 millions ou cinq cents l'action pour le même trimestre de 1970.

Selon un communiqué publié conjointement par le président de la compagnie et le président du conseil d'administration de Chrysler, la hausse des ventes est attribuable à "un climat économique plus sain".

Chrysler, ajoute le communiqué, appuie les objectifs anti-inflationnistes du gouvernement et rappelle qu'elle a appuyé le gel des prix et des salaires décrété par le président Nixon. Chrysler a d'ailleurs intégralement appliqué ce gel aux modèles 1972, dont le prix devait tout d'abord augmenter.

Steinberg Ltée

Selon le rapport préliminaire annuel les ventes consolidées ont augmenté de plus de $106 millions pour se chiffrer par $787,407,123, soit une amélioration de 15.71% sur le chiffre d'affaires de $679,649,-726 enregistré en 1970.

Pour leur part, les bénéfices nets consolidés ont accusé un gain de 1.5% à $9,455,630, à comparer aux bénéfices de l'exercice précédent qui atteignaient $9,316,878.

Les bénéfices par action ordinaire et classe "A" ont connu une hausse semblable et sont passés de $1.34 à $1.37. Par ailleurs, les bénéfices nets par dollar de ventes ont reflété l'intense concurrence de prix ressentie dans tous les secteurs d'exploitation. Ils ont en fait baissé à 1.22 cent, comparativement à 1.37 cent en 1970.

Selon M. Dobrin, "la compagnie a pu aussi améliorer ses opérations de détail, grâce à la réalisation, au cours de l'année financière de programmes de modernisation et de construction nouvelle ainsi qu'à la fermeture d'établissements dont le rendement n'était plus satisfaisant. Au cours de l'exercice, la compagnie a, en effet, inauguré trois grands magasins Miracle Mart et sept magasins d'alimentation, d'une part, et fermé trois magasins d'alimentation désuets, d'autre part.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banq.	8 Papiers	85 Comb.
Changement	–1.56	–0.36	–0.58	–0.25	–1.23
Clôture	164.01	143.77	200.09	65.65	164.29
Semaine dern.	167.04	114.40	203.20	65.82	166.85
Mois dernier	178.68	150.93	211.18	75.52	177.15
1971 haut	189.09	161.53	218.23	95.75	185.16
1971 bas	164.48	143.18	172.04	64.66	164.61

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	–1.02	–0.70	–0.66	–1.89
Clôture	159.80	137.82	86.77	199.67
Semaine dern.	161.57	147.66	70.97	207.27
Mois dernier	171.55	166.21	79.63	234.86
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	159.89	138.22	68.91	193.18

HARRY I. CRAIMER, GREENFIELD, NOZETZ, L'ECUYER & CIE.
COMPTABLES AGREES

ont le plaisir d'annoncer
l'admission en
société
de

REJEAN ROY, L.Sc.Com., C.A.
et
WILLIAM HURWITZ, B.Com., C.A.

1er Novembre 1971

Nominations chez ORANGE MAISON (1971) INC.

Louis-Paul Nolet, B.Sc.Comm.,C.A. — **André Soucy** — **Jacques Larivée**

Les nouveaux propriétaires d'Orange Maison (1971) Inc. ont le plaisir d'annoncer les nominations de M. Louis-Paul Nolet au poste de président et directeur général, de M. André Soucy, à titre de vice-président et de M. Jacques Larivée au poste de secrétaire-trésorier. Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et comptable agréé, Monsieur Nolet était auparavant l'un des principaux associés de la firme Nolet, Martineau, Marchand et Associés. Il est aussi le président de Nadon Auto Parts Inc. Homme d'affaires de la métropole, Monsieur Soucy est le président de B.S. Automobiles Inc. Egalement comptable, Monsieur Larivée est le président de B.S. Auto Parts Inc. et compte plusieurs années d'expérience dans les domaines bancaires et financiers. Orange Maison est la marque de commerce d'une préparation à base d'oranges fraîches et de jus d'orange reconstitué, distribuée depuis plusieurs années par un réseau de distribution directe au consommateur et récemment offerte en épicerie. Le programme d'expansion déjà entrepris au Québec par la nouvelle administration prévoit la mise en marché de ce produit en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Ahed Music	100	485	485	485	–5
Alln Bld	100	$5½	5½	5½	
Amb Db	4000	130	130	130	
Aquabl	200	250	250	250	–5
Belg Stand	15675	$16¼	16	16¼	+ ¼
Berncam	1200	$5¼	5⅛	5¼	– ⅛
Blue Bon	1000	195	190	195	+5
Capital Dyn	2600	175	150	150	–25
Cap Dyn w	1600	10	10	10	
Comodor	800	$8¼	8¼	8¼	– ⅛
Crawfd Al	100	190	190	190	+10
Davis Ds	100	135	135	135	+10
Deltan	900	$5¼	5¼	5¼	
Domco	100	430	430	430	+5
Drum Die	1100	28	22	28	+2
Drum A	100	275	275	275	
Hambro	100	$12½	12½	12½	– ¼
Int Atlas	500	23	21	21	–2
Old Can Inv	200	65	60	65	+5
O C I w	300	22	22	22	+2
OldC Inv a	600	145	145	145	
Paco Cp	100	225	225	225	
Proflex	7600	245	220	235	+10
RRD	100	$8	8	8	–2
RRD wts	3100	275	225	225	–50
S Law D	500	65	65	65	–15
SXL Div	1100	$8	7⅞	7⅞	– ⅛
Spart Air	2000	65	65	65	–10
Suptest Pt	25	$51	51	51	+1
Unican Sec	4900	380	370	375	–5
Ut Fund	1400	155	155	155	+5
Val Mr A	100	200	200	200	+15
Whiterk	100	$14	14	14	– ½
Mines et Pétroles					
Abitib Asb	500	205	205	205	
Abit Cop	1000	17	17	17	–2
Acroll Ltd	14000	48	45	45	–3
AIS	300	590	585	590	
Atl Tung	4000	28½	26	28½	+1½
Avilla	2000	28	28	28	–2
Beltere	1000	13	13	13	
Cadillac Ex	8100	150	125	125	–25
Caliper Dev	1200	340	340	340	
Canadore	1000	15	15	15	+1
Cannon	500	5½	5½	5½	– ½
Canuc M	2500	48	46	46	–3
Capn	5500	17	16	16	–1
Cartier •	10500	6	4	4	–5
Cedarv	8666	26	24	25	–1
Chsbar I	1400	200	200	200	
Chib Cop	1500	17	16	16	–1
Con Quest	500	45	45	45	–5
Conuco	1400	35	35	35	
Con Prop	4000	7	7	7	
Corge	12500	20	16	16	–4
Credo Min	2500	8	8	8	
Crusade	1000	55	55	55	
Dauphin	3000	8	7½	7½	– ½
Dumont	6100	39	35	37	–1
Dyn Mn	3000	20	19	19	–1
Eagle Min	2350	299	290	290	–10
Expo Iron	1000	50	50	50	
Fairway	1400	650	625	650	
Fall Min	20400	139	131	131	–8
Fannex	10142	34	34	34	
Fidelity	2000	6	6	6	
Flint Rk	10800	130	126	130	+4
Fontana	2000	3	3	3	
Fox Lake	500	3	3	3	+1
Galex	500	75	75	75	
Gaspe Q	8500	65	64	64	
G E Res	6500	53	52	52	–3
Gr Coast	1000	460	450	460	+15
Int Norval	8000	12	10	10	–2
Int Rock	2012	18	15	17	–1
James B	13200	20½	18	20	
Kallio	2250	340	310	340	–10
Kal Res	3400	83	80	83	
Kingswd	500	25	25	25	
Ladubor	3000	78	75	78	+6
Mdonld M	4300	8	6½	7	–1
MacLan	1500	50	50	50	
Mrshl Bn	2000	17	17	17	–3
Massval	3250	6	5½	5½	– ½
Maybrun	5000	11½	11½	11½	
Mid Ind	2000	39	38	38	
Midepsa	500	14	14	14	
Mija Mines	1000	14	14	14	–3
Min Ore	4000	3½	3½	3½	+ ½
Monteagle	6000	36	34	34	–1
Mt Laur U	26400	105	95	102	+7
Muscoch	11000	17	16½	16½	+4
Nw Hosco	700	75	75	75	+5
NW Unisp	500	49	49	49	+1
Norco	1300	105	95	100	–5
NA Rare	7000	20	17	18	–2
Nrthn QE	2250	17	15	15	–2
NW Canal	10030	5	5	5	
Nouvelle	2000	9	9	9	
NQN Min	1000	15	15	15	–4
Pac Ni M	14000	36½	36	36½	–1½
Panaca	2500	33	32	32	–2
Pan Am	2800	300	280	290	–10
Pitt Gold	3000	3½	3½	3½	
Pr Potash	500	3	3	3	
Probe Mn	2500	19	18	18	–1
Puma P	5500	95	85	85	–10
Que Expl	3000	12	12	12	–1
Q Antim	9500	32	32	32	–1
Queenstn	10500	20	17	17	–3
Rawhide	3000	8	7	8	–2
RR Uran	2500	10	10	10	–3
Rouyn Ex	1000	6	6	6	
Roy Agas	6666	25	25	25	
Scimnx	13000	51	46	51	+2
Siebans Oil	6600	865	865	865	–10
Sil S w A	300	168	167	167	–3
Sil S w B	400	168	167	16c	–2
Sil Stack	500	45	45	45	
Sullivan	5000	260	260	260	–10
Tache	56500	6	4	5	+1
Torcan	3000	11	10	10	
Tower Res	2500	23	23	23	
Triton E	10500	87	85	85	–3
Troilus min	1500	23	23	23	+1
Wtrn Buf	1000	7½	7½	7½	
Wilm Crk	4500	34	33	34	+2
Wiscon	1500	14	14	14	
Zinat Mines	7000	18	15	18	–1

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4131
Allemagne	Deutsche Mark	.3011
Angleterre	Livre	2.5051
Argentine	Peso	.2054
Australie	Dollar	1.1690
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0216
Brésil	Creuzeiro Novo	1854
Danemark	Couronne	.1382
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc étranger	.1819
France	Franc financier	1854
Hollande	Florin	.3000
Italie	Lire	.001644
Japon	Yen	.003052
Mexique	Peso	.0803
Etats-Unis	Dollar	1.00 17/32
Norvège	Couronne	.1462
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1776
Suède	Couronne	.1997
Suisse	Franc	.2516

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrofund	1.09	1.19
Adanac	1.94	2.12
A.G.F. Special Fund	2.74	—
All-Canadian Compound	7.82	8.55
All-Canadian Dividend	8.79	9.61
All-Canadian Revenue	7.43	7.73
All-Canadian Venture	3.50	3.82
Am. Grouth Fund	5.74	6.30
Canada Growth Fund	5.24	5.76
Canada Security	3.03	—
Cdn. Invest. Fund	4.30	4.71
Cdn. Scudder	17.46	—
Cdn. Sec. Grewth	4.21	4.63
Cdn. Trusteed Income	4.91	5.39
Canagex	8.50	9.19
Champion Mutual	7.11	7.77
Collective Mutual Fund	5.66	6.22
Commonwealth Inter.	12.06	13.25
C.I. Leverage	3.12	3.43
Commonwealth Venture	5.65	6.21
Corporate Investors	5.04	5.51
Corp. Inv. Stock Fund	4.61	6.40
CSM Japan Fund	7.31	8.03
Dom. Compound	4.96	5.39
Dom. Equity	6.44	6.71
Dreyfus Fund	11.49	12.59
Dynamic	3.77	3.:8
Eaton Viking	4.64	—
Excec. Int'l Fund	3.06	—
Exec. Fund of Canada	5.47	6.00
Fonds Collectif "A"	5.78	6.31
Fonds Collectif "B"	5.75	5.93
Fonds Collectif "C"	8.12	8.87
Fonds Desjardins "A"	3.78	—
Fonds Desjardins "B"	4.40	—
G I S (Compound)	8.61	9.47
G I S (Income)	3.14	3.45
Growth Equity	5.64	6.19
Industrial Growth	5.42	5.96
Ivest	15.64	17.05
Invest Growth	10.05	10.99
Invest Int'l Mutual	7.03	7.69
Japanese Fund	4.71	6.15
Le Fonds P.E.P.	2.40	3.69
Keystone Canada	6.52	7.15
Keystone Polaris Fund	4.00	4.37
Mutual A ccumulaing	4.85	5.33
Mutual Bond Fund	10.21	11.22
Mutual Growth Fund	4.76	5.23
Mutual Income Fund	4.42	4.82
Nat. Resources	6.21	6.78
Natrusco	12.33	12.91
Pension Mutual i	7.13	7.81
Planned Resources	3.69	4.05
Principal	3.74	4.11
Provicent	5.17	5.66
Radisson R.I	2.15	—
Regent Growth	8.05	8.88
Regent Pension	5.21	5.73
Regent Venture	3.66	4.02
Roy Fund Ltd.	5.44	5.35
Sav. & Inv. Amer	8.35	9.17
Spec	8.40	9.18
Timed Investments Fund	6.89	–
Utd. Accumulative	4.58	5.03
Utd. American	2.13	2.34
Utd. Horizon	2.62	2.88
Utd. Venture	3.66	4.02
Universal	6.64	7.30

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne

Accurate Cal	4600	3.50	3.00
A G F Special	400	2.67	2.50
Auscan Mns	242000	1.02	.95
Bald Mtn	3000	.025	.025
Bantam Mng	3000	.78	.78
Beauport	26500	.21	.205
Bordun Mng	3000	.39	.39
Brewster Lk Mn	150000	.96	.96
Cdn G Eng B Wt	825	6.50	6.50
Cessland	2000	.25	.23
Chibex Mng	500	.40	.40
Conigo Mns	3000	.105	.105
Dasson	1000	.18	.18
Dom Jubilee	500	.60	.60
Electroknit	100	5.625	5.625
Flemdon Ltd	1000	1.30	1.30
Fonds F I C Pr	600	7.00	6.25
Gen Mrtg F P	133	10.00	10.00
Golden Arm Mn	4000	.25	.25
Grt Lk Nick	1400	1.75	1.50
Hammond Inv	500	1.60	1.50
Kupfer Mns	31000	.39	.39
Major Laurent	2000	.29	.29
Mandarin Mns	500	.24	.24
Manix Mns	500	.39	.39
Maple Leaf Mns	1100	.10	.10
Mayfield	2000	.25	.22
Medipak	700	1.15	1.15
Mustang	500	.18	.18
Nemrod Mng	13000	.22	.20
New Insco	500	.40	.40
Pan Eastern	17000	.39	.39
Revenue Prop	3600	.50	.48
St James Res	2200	2.00	1.90
Shelter Bay	1000	.40	.40
Soca Ltee	9400	1.30	.95
Somex Ltee	8000	.90	.80
Standard Nick	2000	.18	.18
Tartan Exp	3000	.50	.50
Nytolon Chem	500	5.375	5.375
Ungava Copper	5000	.05	.05
Untd McFie	4000	.03	.03
Valdex Mns	2600	.15	.15
York Lambton A	1600	.80	.80

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL
QUÉBEC/MONTRÉAL

FINA

PETROFINA CANADA LTÉE

AVIS
D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES
LE 19 NOVEMBRE 1971

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une assemblée générale et spéciale des actionnaires de Petrofina Canada Ltée (ci-après appelée la "Compagnie") sera tenue dans l'auditorium, deuxième Mezzanine (M-2), Edifice de la Banque Royale du Canada, 1 Place Ville Marie, Montréal, Canada, le 19 novembre 1971 à 12:00 heures (midi) aux fins de considérer et, si jugé à propos, approuver et adopter (avec ou sans modification) la Convention de fusion datée du 21 octobre 1971 (ci-après quelques fois désignée la "Convention") entre la Compagnie et sa subsidiaire à part entière, Canadian Fina Oil Limited, prévoyant, en substance, la fusion statutaire desdites deux compagnies et leur continuation en une seule compagnie sous le nom de Petrofina Canada Ltd. — Petrofina Canada Ltée, suivant les dispositions de l'article 137 de la loi sur les corporations canadiennes.

Les détenteurs de titres au porteur peuvent assister et voter à ladite assemblée, soit en personne sur présentation de leurs titres au porteur ou de leurs certificats de vote s'y rapportant tel que mentionné ci-après, soit par procuration résultant de l'émission d'un certificat de vote.

Conformément au règlement seize de la Compagnie relatif à l'émission de titres au porteur par la Compagnie, le conseil d'administration de celle-ci a désigné les établissements dont les noms suivent comme dépositaires aux fins de recevoir en dépôt lesdits titres au porteur au moins 48 heures avant l'heure fixée pour ladite assemblée et pour émettre et remettre à tout déposant un reçu pour ces titres au porteur et un certificat donnant droit à ce déposant d'assister et de voter à ladite assemblée, ou en remplissant une formule de procuration en bonne et due forme, de nommer des mandataires pour le représenter et voter à ladite assemblée.

Les noms des dépositaires mentionnés ci-dessus sont les suivants:—

Montreal Trust Company,
Département Transferts de Valeurs,
777 ouest, boulevard Dorchester,
Place Ville Marie,
Montréal 113, Canada.

Montreal Trust Company,
15 ouest, rue King,
Toronto 1, Canada.

Société Générale de Banque,
Montagne du Parc 3,
1000 Bruxelles, Belgique.

Banque Lambert,
Avenue Marnix 24,
1050 Bruxelles, Belgique.

Banque de l'Union Parisienne — C.F.C.B.,
6 et 8, boulevard Haussmann,
Paris (9), France.

Banque Générale du Luxembourg,
Boulevard Royal et rue Aldringer,
Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg.

Banque Lambert — Luxembourg,
11, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg.

Les actionnaires peuvent obtenir une copie de ladite Convention, les reçus, certificats de vote et formules de procuration chez n'importe quel dépositaire sus-mentionné ou en s'adressant au siège social de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL,
ALEX. W. McLEOD,
Vice-Président et Secrétaire

Montréal, Canada, le 1er novembre 1971.

l'actualité économique

Existe-t-il une publicité canadienne-française?

par Michel Lefèvre

Existe-t-il une publicité canadienne-française?

C'est à cette question fondamentale que trois publicitaires et un recherchiste en commercialisation ont eu à répondre lors d'une table ronde organisée par les membres de la Société de Marketing de l'Université du Québec à Montréal.

Les quatre panélistes invités étaient M. Jacques Bouchard, président de BCP Publicité, M. Maurice Watier, président de Watier Publicité, M. Serge Trudeau, directeur général de Dubuison Publicité et M. Jean Claude de Brouwer, président de Plurimar Inc.

Si les quatre conférenciers s'accordent à dire que la publicité canadienne-française existe effectivement dans les faits, ils précisent toutefois qu'elle n'est encore qu'au stade de ses premiers développements.

En effet, loin d'être dominante au Québec, l'aspect création publicitaire ne contribue que dans une proportion d'environ 10% du budget total dépensé dans la province, soit $20 millions sur $200 millions. Dans certains cas en incluant la publicité au détail et les efforts des agences anglaises qui utilisent la création française, la proportion pourrait peut-être atteindre 20%, mais en forçant de préciser Jacques Bouchard.

Chacun a abordé le sujet par des thèmes différents pour ne pas dire opposés. M. Jacques Bouchard, président de BCP Publicité, a pour sa part tenté de préciser les caractéristiques fondamentales de la publicité canadienne-française.

"Avant tout, la publicité canadienne-française doit refléter les valeurs culturelles, spirituelles, psycho-sociologiques des consommateurs québécois", a-t-il dit.

Pour être ainsi le miroir du Québécois la publicité canadienne-française, précise-t-il, doit s'adjoindre certaines caractéristiques précises quoique non rigoureuses dans leur ensemble.

Signalons parmi ces caractéristiques de base que le Québécois étant une personnage plus émotif et plus simple de concept, la publicité qui lui est soumise doit nécessairement emprunter un raisonnement plus indirect sur le produit en tentant d'éliminer toute allusion impérative, démonstrative ou technique.

Parmi les autres caractéristiques, M. Bouchard a signalé l'esprit latin et humoristique du québécois, son rattachement à des valeurs symboliques et sa joie de vivre lesquels, au niveau de la sémantique, nécessitent une verbalisation, dans la mesure du possible, s'en tenant à un niveau populaire.

En somme la publicité doit être "participatoire"!

Pour sa part M. Maurice Watier, président de Watier Publicité, a décrié l'état lamentable de la langue française publicitaire et s'en est pris aux annonceurs qui préparent des campagnes publicitaires sans tenir compte des différentes ethniques et lancent de ce fait des campagnes identiques en français et en anglais.

Considérant que 80% au moins de la publicité québécoise est traduite de l'anglais, M. Watier a souligné que cette pratique tend à dépersonnaliser le groupe francophone.

"Puisque les anglophones unilingues exercent sur la publicité d'expression française un contrôle usurpateur et puisque le milieu publicitaire tend insidieusement à angliciser ou à américaniser le Canadien de langue française, il est radicalement nécessaire, si nous voulons vivre notre culture française dans un domaine aussi important que celui de la publicité d'exercer une action déterminante sur le recrutement et la formation des publicitaires de langue française", a-t-il dit.

"Il importe que cela change, de poursuivre M. Watier, et que nos élites accordent à la publicité et à son enseignement l'importance que lui confèrent son omniprésence et son influence sur notre vie de tous les jours."

Bref, le président de Watier publicité, réclame de toute urgence une école de la publicité au niveau universitaire où l'on enseignera l'ensemble des techniques administratives mais aussi et surtout où l'on inculquera aux étudiants une bonne connaissance du français et de la culture française.

M. Serge Trudeau, directeur général de Dubuisson Publicité Conseil, a tenté, pour sa part, de ramener l'ensemble du problème au seul niveau du marketing en expliquant sommairement les grandes étapes de la mise en marché de l'industrie de la publicité québécoise.

Selon M. Trudeau, la situation de la publicité au Québec, malgré les efforts déjà accomplis et l'existence d'agences canadiennes-françaises, est loin d'être au beau fixe. "Il reste encore énormément à faire, a-t-il dit, car le vrai contrôle, le contrôle économique, réside toujours à New York, Toronto ou ailleurs".

Afin de pouvoir acquérir ce contrôle économique, M. Trudeau a suggéré de regrouper les agences canadiennes-françaises dans un organisme qui veillera aux intérêts de ces agences, de redéfinir les rôles et objectifs du Publicité-Club, de convaincre les gouvernements d'assumer leurs responsabilités en partageant leurs comptes plus équitablement et enfin de demander aux entreprises à capitaux anglophones qui oeuvrent au Québec de jouer pleinement leur rôle social.

En fait la solution de M. Trudeau ne réside aucunement au niveau de la création publicitaire mais uniquement dans une nouvelle stratégie de mise en marché dont la force marketing et le besoin de contrôle économique en sont les pierres angulaires.

Enfin, M. Jean Claude de Brouwer, président de Plurimar a souligné que, si l'on entend par publicité canadienne-française une création authentique, il n'existe que peu de publicité typiquement canadienne-française. Le président de Plurimar signale deux raisons qui contribuent à cet état de choses.

La première est attribuable aux producteurs qui se méfient de la valeur, de la créativité et du dynamisme des concepteurs publicitaires canadiens-français, parce que ceux-ci, disent-ils, oeuvrent sur un plan culturel ou économique méconnu des producteurs.

La deuxième raison avancée par M. de Brouwer est directement liée à l'irresponsabilité et la passivité de la collectivité canadienne-française à l'égard des trop nombreuses agressions culturelles que leur porte souvent une publicité qui ne s'intègre pas ou peu à l'environnement de la vie quotidienne de chaque Québécois.

Mais en somme la publicité canadienne-française existe!

Et de conclure Jacques Bouchard, elle est sûrement nationaliste de coeur mais aussi très large d'esprit, puisqu'elle est une activité économique et que l'économie est la seule planche de salut du Québec.

En publicité, le français incorrect ne paie pas

Une mauvais français détruit en grande partie la portée et l'ampleur d'un message publicitaire.

C'est la principale conclusion qui se dégage d'une enquête effectuée récemment par la société de recherches Sorecom sous la surveillance d'un comité spécial de linguistes et de publicitaires de la maison Maurice Watier Publicité.

A l'occasion d'un colloque sur la langue de la publicité, tenu à la Bibliothèque nationale en mars 1969, la maison Maurice Watier Publicité avait suggéré que l'on fasse une vaste enquête sur la qualité de la langue française publicitaire au Canada.

L'Office de la langue française, par l'intermédiaire du ministère des affaires culturelles, avait alors autorisé cette étude dont M. Maurice Watier, président de Maurice Watier Publicité, a livré les principales conclusions au cours du colloque organisé récemment par les membres de la Société de Marketing de l'Université du Québec à Montréal.

Voici donc les principales conclusions qui se dégagent de ce document:

- il a été établi de façon significative qu'un message en français correct est mieux compris par le public en général que s'il est rédigé en français négligé;
- la population, en général, désire que l'on emploie un français de bonne tenue et se rend compte des déficiences d'un message qui lui est présenté en une langue incorrecte;
- la population est naturellement prédisposée en faveur d'une langue familière mais correcte et elle appréhende les anglicismes de toute sorte;
- les personnes très instruites peuvent beaucoup plus facilement que les personnes peu instruites comprendre les messages mal rédigés ou mal traduits. Cela ne veut pas dire qu'elles les apprécient. Un message mal conçu ne sera compris que par une minorité alors qu'il prétend s'adresser à l'ensemble de la population;
- une annonce en français correct, tant sur le plan du vocabulaire que de la syntaxe, correspondant au français international, mis à part certains régionalismes acceptés ou de bon aloi, est aussi bien comprise qu'une annonce joualisante et sera beaucoup plus sûrement assimilée par le plus grand nombre qu'une annonce mal traduite.

Galbraith presse le Canada d'adopter un contrôle des prix et des salaires

par Denis Giroux

John Kenneth Galbraith a pressé hier le gouvernement canadien d'imiter son homologue américain et d'instaurer des mécanismes de contrôle des prix et des salaires.

Prenant la parole lors de la conférence des ministres du travail canadiens qui a lieu présentement à Montréal, M. Galbraith a expliqué que le contrôle des prix et des salaires est le mode d'intervention gouvernementale le mieux adapté aux nouvelles structures des pays industrialisés et qu'en l'appliquant, les gouvernements sortent enfin du dilemme classique d'avoir à choisir entre une économie en inflation et une autre où le taux de chômage est élevé.

Selon le député économiste américain (d'origine canadienne), "les gouvernements des pays industrialisés n'auront bientôt plus le choix".

La transformation déjà amorcée et qui va en s'accentuant des structures industrielles tend à rendre de plus en plus coûteux et inefficaces les moyens classiques de lutte contre l'inflation. Selon lui, l'économie américaine et à un niveau moindre, celle des autre pays industrialisés, est désormais formée de deux blocs: le secteur hautement planifié (planning sector) formée des grandes entreprises, où les grandes centrales syndicales sont présentes, et celui, plus morcelé, des petites unités économiques, petites firmes, travailleurs peu ou pas organisés etc...

L'industrie de l'automobile serait un exemple du premier bloc et celle de la construction un exemple du deuxième (aux Etats-Unis).

M. Galbraith estime que cette division à l'intérieur de l'économie devrait favoriser un contrôle des prix et des salaires dans les pays occidentaux où un tel mécanisme effraie la plupart des gens influents.

"Car ce secteur hautement planifié ne réunissant qu'un petit nombre de centres de décisions est facilement "contrôlable".

"Il faut cependant admettre que le contrôle des prix et des salaires, même s'il n'est que partiel, doit être permanent".

L'auteur du "Nouvel Etat industriel" s'est attaché pendant une bonne partie de sa conférence à démontrer cette double composition des structures économiques, soulignant par exemple qu'aux Etats-Unis, les deux mille plus grandes firmes industrielles ne contrôlent après tout que cinquante pour cent de la production du secteur privé.

Stratégie canadienne

Lors d'une conférence de presse qui a précédé son allocution, M. Galbraith a commenté l'attitude canadienne face aux difficultés économiques des derniers mois en déclarant "que pendant longtemps le gouvernement n'avait pas eu le choix pour lutter contre le marasme de l'économie: il devait utiliser des mesures fiscales et monétaires ou des mesures à caractère transitoire, comme le taux de change flottant du dollar".

"Mais maintenant que les Etats-Unis ont appliqué un contrôle des prix et des salaires, le Canada a une chance unique de pouvoir agir efficacement et d'établir un contrôle même imparfait des prix et des salaires; car il vaut mieux avoir un contrôle imparfait que pas de contrôle du tout".

M. Galbraith estime que la stratégie canadienne "n'a pas donné de résultats encourageants, amenant avec elle un taux de chômage quasi insupportable". Il appartient donc au gouvernement d'adopter des mesures plus à jour et de délaisser des méthodes classiques qui reposent sur un concept économique auquel seulement la moitié de l'économie obéit: le concept de l'économie régie par le mécanisme du marché."

Recul de 25 ans

Invité à commenter globalement les mesures Nixon du 15 août dernier, M. Galbraith a répondu que les mesures "internes" étaient valables, mais que les mesures touchant les relations internationales (comme la surtaxe de 10%) "nous ramenaient un quart de siècle en arrière.

"Depuis Bretton Woods, les pays occidentaux avaient consenti à délaisser le protectionnisme et les limitations douanières, mais voilà qu'avec l'exemple donné par les Etats-Unis, tout pays qui aura un déficit un peu grave de sa balance des paiements pourra utiliser des contraintes douanières décadentes en invoquant l'exemple américain. Le Danemark vient de le faire, et il semble que le France songerait à imiter son geste".

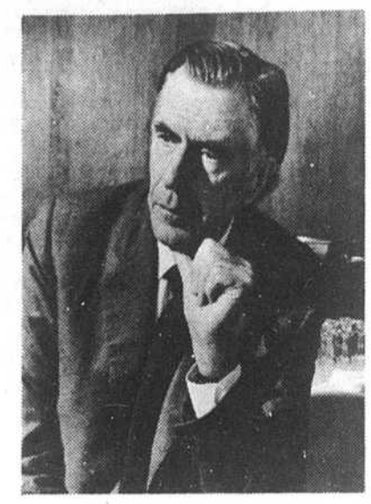

John K. Galbraith

M. Galbraith s'est refusé à commenter le programme DISC contenu dans les mesures Nixon ainsi que les chances de survie de l'entente canado-américaine sur l'automobile." Je ne connais pas assez ces questions" a-t-il dit.

M. Galbraith a aussi décroché une flèche à l'administration républicaine en soulignant à quel point elle était acculée au pied du mur – électoral – et avec quelle précipitation elle avait dû prendre "les mesures Nixon". De plus selon lui, M. John Connally, secrétaire d'Etat au Trésor est "foncièrement inexpérimenté, et sa façon d'administrer l'économie s'en ressent".

Au cours de la journée d'hier, signalons que M. Galbraith a dîné avec le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, en compagnie également du ministre du travail du Québec M. Jean Cournoyer et de son collègue fédéral M. Bryce Mackasey. Il semble que les conversations au cours de ce dîner ont essentiellement porté sur un blocage possible des prix et des salaires dans un contexte canadien et québécois.

Les marchés boursiers

Le mouvement de recul se poursuit lors d'une séance peu animée

Les cours ont baissé hier dans tous les secteurs à la Bourse de Montréal où les industrielles et l'indice composé ont enregistré de fortes pertes dans un marché peu actif.

Le nombre total des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne s'est élevé à 732,800 actions comparativement à 870,600 vendredi.

Les baisses ont dépassé les hausses par 147 à 64 tandis que 78 valeurs sont demeuré inchangées.

Domtar Ltd n'a baissé que de 1-8 à $9 3-4 après avoir annoncé que ses bénéfices, pour le troisième trimestre, ont baissé à $5.8 millions soit 38 cents l'action comparativement à $13.3 millions ou 88 cents l'action au cours de la même période l'année dernière.

TORONTO

L'indice des industrielles, des métaux de base et des aurifères sont descendus hier à des niveaux record pour l'année alors que les cours dans tous les secteurs de la Bourse de Toronto ont terminé à la baisse à la suite d'une séance peu active.

Le volume des échanges a été de 1.35 million d'actions, contre 1.47 vendredi. Il s'agit de la 13ème séance consécutive lors de laquelle le marché n'a pas dépassé un volume d'échanges de deux millions d'actions.

La valeur des échanges a été de $11.9 millions, contre $13.6 millions vendredi.

New York

L'indice Dow Jones formé de 30 industrielles a baissé de 13.14 passant à 825.86, son plus bas niveau depuis le 23 décembre dernier. A cette date, il valait 823.11 à la fermeture.

La baisse de 13.14 enregistrée par Dow Jones lundi est la baisse la plus considérable enregistrée durant une seule journée depuis le 18 août, alors que Dow Jones était baissé de 13.73.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ont le plaisir d'annoncer l'admission dans leur société de

MM. Réal Auger, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Emile Mallette, C.A.

MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

Karl Klasen

La réforme du système monétaire implique la dévaluation du dollar

HAMBOURG (AFP) – Un remaniement des parités monétaires implique une "dévaluation modérée du dollar et une réévéluation mesurée des autres monnaies", a déclaré hier M. Karl Klasen, président de la Banque fédérale d'Allemagne, ajoutant, "nous aussi nous sommes prêts à consentir des sacrifices".

Evoquant lundi, devant le club d'outre-mer de Hambourg, les prochains travaux du "club des dix" (les 22 et 23 novembre prochain), le président de l'Institut d'émission a estimé que "les membres du club des dix doivent s'efforcer d'établir leurs nouvelles parités de change en prévoyant des marges de fluctuations élargies tout au plus à 3 pour cent dans les deux sens". "La fixation des nouveaux cours des monnaies doit amener les Etats-Unis, à renoncer à leurs mesures protectionnistes, tout en leur permettant de résorber le déficit de leur balance des paiements", a précisé M. Klasen.

Si le problème monétaire ne pouvait être résolu au début de l'année prochaine, a ajouté M. Klasen, il appartiendrait aux pays de la C.E.E. de déterminer en commun les fluctuations de leurs monnaies vis-à-vis du dollar.

M. Klasen a souligné que des mesures législatives pour protéger l'économie allemande contre l'afflux de capitaux étrangers lui paraissent inévitables. "N'importe quel cours de change, si réaliste soit-il, a-t-il déclaré, peut être aujourd'hui ébranlé par les déplacements éventuels des masses de capitaux circulant librement".

Le président de la banque fédérale a également souligné l'influence défavorable de la crise monétaire internationale sur l'économie allemande.

les dividendes

British Columbia Telephone Co., ordinaire 80 cents le 1er janvier, inscription le 17 décembre; 4 3-8 pour cent privilégiée, $1.09 le 1er février, inscription le 17 janvier; 4 1-2 pour cent privilégiée, $1.12 le 1er janvier, inscription le 17 décembre; 4 3-4 pour cent privilégiée, $1.18 le 15 janvier, inscription le 31 décembre; 4 3-4 pour cent privilégiée, série 1956, $1.18 le 15 janvier, inscription le 31 décembre; 4.84 pour cent privilégiée, 30 1-4 cents le 1er janvier, inscription le 17 décembre; 5.15 pour cent privilégiée, $1.28 le 15 janvier, inscription le 31 décembre.

Great Lakes Paper Co. Ltd., 15 cents le 3 janvier, inscription le 8 décembre.

International Business Machines Corp., $1.30 US le 10 déc., inscription le 11 novembre.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

LA SEULE SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AYANT SON SIÈGE SOCIAL À QUÉBEC

NOUVEAU • UNIQUE

INTÉRÊTS PAYÉS MENSUELLEMENT

sur dépôts garantis de 5 ans
$15,000.00 et plus

N'attendez plus 3, 6 et même 12 mois pour jouir de l'intérêt de votre argent. Regroupez vos placements ET faites un dépôt garanti à FIDUCIE PRÊT ET REVENU. Nous garantissons un chèque mensuel d'intérêts dans votre courrier.

POUR TOUT AUTRE DÉPÔT SUPÉRIEUR à $500.00 COMMUNIQUEZ AVEC NOUS.

TAUX ACTUELS *

30 à 59 jours	4 1/4%
60 à 89 jours	4 1/2%
90 à 179 jours	4 3/4%
180 à 269 jours	5 3/4%
270 à 364 jours	5 3/4%
1 an	6 1/4%
2 ans	6 1/2%
3 ans	7 1/4%
4 ans	7 1/2%
5 ans	8 %

* Sujets à changement sans avis.

Institution inscrite à l'Assurance-Dépôts du Québec

FIDUCIE Prêt et Revenu
SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC, QUÉ.
Membre du Groupe Prêt et Revenu

CERTIFICAT DE DÉPÔT GARANTI
S.V.P. Complétez ce coupon et postez votre chèque à :

FIDUCIE Prêt et Revenu
QUÉBEC / 850 Place d'Youville
Tél. : 529-6821 / Jean-Guy Filion
MONTRÉAL / 225 St-Jacques
Tél. : 288-1221 / Roland Hamel
(TÉLÉPHONEZ-NOUS À FRAIS VIRÉS)

Montant : $ _____
Durée : _____ ans.
Nom : _____
Adresse : _____
_____
Téléphone : _____

Minimum : $500.00. Un certificat officiel vous sera transmis. D-11-71

Royal Securities devient Merrill Lynch, Royal Securities Limitée.

Qu'est-ce qu'un nom?

Pour nous, c'est important. C'est pourquoi nous avons maintenu notre ancien nom dans le nouveau. Nous avons associé notre ancien nom—Royal Securities—à celui de notre maison mère—Merrill Lynch—ce qui donne Merrill Lynch, Royal Securities Limitée.

Il était bon, à notre avis, de signifier par notre raison sociale même, l'association de Royal Securities et de Merrill Lynch au Canada.

Notre équipe n'a pas changé, nos adresses non plus, et nous avons toujours la même compétence professionnelle. Mettez-la à l'épreuve!

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée

Pour connaître l'adresse de nos bureaux dans votre région, écrivez à P.O. Box 220, Toronto Dominion Centre, Toronto 111, Ont.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1865	$6	5¼	5¼	−⅛
Acres Ltd	z75	$8¼	8¼	8¼	
Acres A pr	150	$36⅝	36¼	36¼	−¼
Acres wt	200	180	180	180	
A.G.F.M	100	345	345	345	+20
Alta Gas T	4344	$47¼	47½	47½	
Alta G D p	114	$134½	134½	134½	+1½
Alcan	2434	$17	16¼	16¼	
Alcan pr	50	$25	25	25	
Algo Cent	1105	$7½	7½	7½	−⅛
Algoma St	2938	$11¼	11⅛	11¼	+¼
Allarco Dv	700	435	425	425	
Almin 2p	420	$36¼	36	36¼	+¼
Anglo-c pr	325	$12⅞	12¾	12¾	−⅛
Ang CT 290	35	$37½	37½	37½	+¼
Ang CT 315	150	$41	41	41	−½
Aquitaine	234	$24	24	24	
Argus	525	$10⅛	10	10	−1
Args 250 p	z10	$30¼	30¼	30¼	
Argus B pr	z10	$33½	33½	33½	
Asbestos	1075	$28⅛	27½	28⅛	+½
Atco Ind	400	$7¼	7⅛	7⅛	−⅛
Atl Sugar	600	$6¼	6⅛	6¼	+⅛
Atl Sug A	500	$13½	13½	13½	−¼
Atl Sug w	700	130	130	130	+15
Bank Mtl	6564	$15¼	15⅛	15⅛	−⅛
Bank N S	3034	$27⅝	27⅛	27½	+¼
B Cdn Nat	300	$13½	13½	13½	
Barbr-Ell	300	$12½	12½	12½	
Beavr Eng	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Beaver L	210	$14½	14½	14½	
Becker B p	z10	$8¼	8¼	8¼	
Beldng w	600	275	275	275	
Bell Canad	8630	$44⅛	44¼	44¼	
Bell A pr	1101	$51½	51	51½	+½
Bell B pr	1415	$53⅛	51	53¼	+¼
Black P	100	375	375	375	
Block Bros	700	295	285	295	−5
Bovis Cor	7203	140	135	135	−5
Bow Valy	4960	$25	24½	24½	−½
Bramalea	1659	295	280	280	−20
Bramal w	900	165	165	165	
Brascan	2718	$17⅛	16⅞	16⅞	−½
Brinco	1630	$5¼	5⅛	5¼	+¼
BC Forest	z50	$16½	16½	16½	
BC Frest p	30	$37¼	37¼	37¼	−¼
BC Sugar	688	$17½	17¼	17¼	−¼
BC Phone	300	$58⅛	58¼	58¼	
BCPh 6 pr	z20	$82½	82½	82½	
BCPh 4¼ p	30	$65	65	65	
BCPh 4⅞ p	225	$63½	63	63½	+½
BCPh 1956	90	$67	64	67	+2
BCPh 5¼ p	z10	$80	80	80	
BCPh 6.80	200	$26	26	26	
Budd Auto	325	$7	6⅞	6⅞	−⅛
Burns Fds	1550	$12¼	12	12	−¼
Cad Dev	2185	$7⅛	7	7⅛	−¼
Calgary P	2506	$24⅛	24⅛	24¼	+⅛
Calgy 540 p	550	$88¼	87⅛	88¼	+¼
Cambridg	200	$9¼	9¼	9¼	+¼
Campeau	700	325	315	315	+10
CD Sugar	50	$30½	30½	30½	+¼
Can Cem L	155	$41⅞	41¼	41⅞	+⅛
C Cem L p	z50	$20	20	20	
Can Malt p	z6	93	93	93	
C Packrs	550	$18	17¾	17¾	−⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Dupont	233	$17	17	17	−¼
Dustbane	100	495	495	495	
Dylex Div	100	$6	6	6	
Dylex D A	450	$6⅛	6	6	
Estn Can S	350	$9¼	9¼	9¼	
E-L Fin	300	$6¼	6⅛	6⅛	
Electro ltd	155	$38	37¼	37¼	
Emco	100	$6	6	6	
Exquisite	1002	450	450	450	
Falcon	4981	$66¼	64	64	−1¼
Fed Grain	425	$7¼	7½	7½	−¼
Fields S	800	$11¼	11	11	−¼
Finning T	200	$12	11½	12	+⅛
Fleet Mfg	700	90	83	83	+2
Fleetw'd	200	$8½	8½	8½	+½
Ford USA	110	$67¼	67¼	67¼	−5⅛
Ford Cnda	390	$82¼	82¼	82¾	+¼
Fraser	100	$12	12	12	−¼
Freiman	500	$5	5	5	
Gaz M 66w	220	200	200	200	+5
Gen Distrb	z35	$16⅛	16	16⅛	
GMC	z7	$77	76⅞	76⅞	
G P Mfg A	200	$62	60	62	+2
Genstar L	150	$11	11	11	
Gnstar L w	520	310	300	305	−5
Gesco Dis	120	285	285	285	
Glendale	1000	430	430	430	−15
Glengair	1500	150	150	150	
Gleng U	z50	$5⅛	5⅛	5⅛	
Goodyer	z5	$145	145	145	
G Mckay A	100	$6¼	6¼	6¼	−¼
G Mckay B	200	$13⅛	13⅛	13⅛	−¼
Graft G	200	$17½	17½	17½	−⅛
GL Paper	350	$14½	14	14½	+1
GL Power	200	$18	18	18	+⅛
Gt W Life	238	$41	41	41	
Gt West S	700	450	450	450	
Greyhnd C	300	200	200	200	
Greyhnd	240	$13¼	13¼	13¼	
GSW Cl B	2700	$9	9	9	+½
Guar T	12515	$13	12¼	13	+¼
Gulf Can	5485	$24¼	24	24	−⅞
H Group	z25	$18⅛	18¼	18¼	
Hardee	1600	110	105	110	+5
Hardee pr	25	$75	75	75	−7
Hard Crp A	835	$11¼	11½	11¼	+½
Harlequin	800	310	310	310	
Harris J S	1100	270	265	270	−5
Harveys F	900	75	75	75	−1
Hawker S	345	210	205	205	−5
Hawker pr	25	$56½	56½	56½	−½
Hays Dna	100	$11¼	11¼	11¼	+¼
Hind Dauc	z15	$65	65	65	
Home A	3149	$31¼	31⅛	31⅛	−⅛
Home B	113	$32	32	32	+½
Horne Pit	1075	225	220	225	−5
H Bay Co	2850	$17¼	16⅞	17	−¼
HB Oil Gas	z67	$40¼	40¼	40¼	
HB Oil G pr	225	$50½	50½	50½	
Huron Eri	290	$24	24	24	
Husky Oil	2805	$15⅛	15⅛	15⅛	−¼
Husky A pr	30	$42	42	42	
Husky B pr	30	$42½	42½	42½	+½
Husky D w	727	615	610	615	
IAC	2290	$18¼	18⅛	18⅛	−⅛
IAC 4½ p	160	$70	69½	69½	+½
IAC w	680	725	715	715	−25
Imasco	150	$17	17	17	−¼

Voir Bourse de Montréal en page 15

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Can Perm	1308	$17¼	17	17	−⅛
CSL	1225	$39	38¼	39	+¼
CSL pr	2000	$5	490	495	+35
Cdn Brew	2751	$6¼	6	6	−¼
C Brew Ap	1025	$29	28¼	28¼	−¼
C Cable w	500	185	185	185	
Cdn Can A	400	$5¼	5¼	5¼	+¼
CC Manag	1400	$13	13	13	
C Curtis	200	65	65	65	+2
Cdn Equty	500	$8½	8¼	8½	+¼
CGE pr	z10	$24½	24½	24½	
CG Sec A	z40	$10	10	10	
C Goldle	200	350	350	350	+5
C Hydro	300	$12¼	12¼	12¼	
C Imp Bank	4515	$22⅛	21⅞	21⅞	−½
C Ind Gas	4381	$9¼	9⅛	9¼	+⅛
CIL	z42	$11	10¾	11	
C Intrurb p	600	$7¼	7¼	7¼	
C Marconi	3800	325	270	320	+55
CP Inve pr	1654	$22⅛	22⅛	22¼	+¼
CPln w	11889	230	210	225	+10
CP Ltd	9875	$12⅛	12	12	−¼
CPL $3 pr	1290	$10⅛	10¼	10⅛	
CPL UK p	z1	$8¼	8¼	8¼	
Cdn Salt	500	$15¼	14¼	14¼	−¼
Cdn Tire	695	$32½	32⅛	32⅛	−⅛
Cdn Tire A	2015	$31½	30¼	30¼	−⅛
Canron	850	$17¼	16⅞	17¼	+½
Capit Div	3500	48	47	48	+1
Cara	z20	400	400	400	
Carrier JD	200	475	475	475	
Casidy A p	100	$7¼	7¼	7¼	
CCDP Com	500	110	110	110	−15
CDRH Ltd	2325	445	435	435	+20
Ctl Fund A	400	$5½	5½	5½	
Chat-Gai	200	$17	17	17	+¼
Chemcell	2392	460	440	455	+15
Chem 175 p	400	$20	19⅞	19⅞	−⅛
Chrom	4800	150	150	150	
Chrysler	412	$28¼	28½	28½	−⅛
CHUM B	1350	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Cockfield	200	$6	6	6	−¼
Columbia	1000	275	275	275	−5
Cominco	7233	$18½	18⅛	18¼	−¼
C Holiday I	950	$9⅛	9¼	9⅛	+⅛
Compro	500	250	250	250	
Compr Ap	100	$11	11	11	
Comtech	5900	190	175	190	
Con Bath	1910	$6¼	6	6	
Con Bath p	247	$9⅛	8⅞	8⅞	−⅛
Con Bath w	z11	38	38	38	
C Bath 68 w	200	200	200	200	
C Bldg	10125	150	140	150	
Con Textle	278	$5⅛	5⅛	5⅛	−¼
Con Distrb	2420	$24	23⅞	24	
Cons Gas	2068	$19⅛	19	19	−⅛
Control F	100	150	150	150	−10
Cooper C	600	$13¼	13½	13½	
Cornat Ind	1400	145	140	140	−5
Corp Food	100	$7¼	7¼	7¼	+⅛
Crain R L	295	$10⅞	10⅞	10⅞	−⅛
Crestbrk	z60	360	360	360	
Crwn Life	85	$29	29	29	
Crush Intl	520	$17⅞	17⅞	17⅞	+⅛
Cygnus A	100	480	480	480	−15
Dale-R	4610	$7	6½	7	+½
Delta Elec	300	180	180	180	
Distl Seag	955	$52⅞	52½	52½	−¼
Dome Pete	1300	$28¼	28¼	28¼	−⅜
D Bridge	670	$22⅛	22	22	−⅛
D Citrus	1600	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
Dofasco	4320	$20½	20⅛	20½	+⅛
Dofasco p	245	$75	73	75	+3
Dom Store	473	$13¼	13¼	13¼	−¼
Domtar	1025	$9⅞	9⅞	9⅞	−¼
Domtar pr	z25	$14	14	14	
D Textie	573	$17¼	17½	17½	−⅜
DRG Ltd	100	$12	12	12	+¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imp Gen	z75	290	290	290	
Imp O	13514	$29⅛	28⅞	29	−½
Indusmin	z8	$7	7	7	
Inland Gas	196	$11⅛	11⅛	11⅛	−¼
Inland G p	100	$15	15	15	
I-City	11212	$6¼	6½	6¼	+½
Inter C A w	6120	295	270	270	+15
Inter C B w	5600	300	290	290	+20
Int City M	z12	$5¼	5¼	5¼	
Intrmetco	z40	225	225	225	
IBM	125	$300	294	300	
I Nickel	53188	$26½	25	25⅞	−⅛
I Util	15240	$39⅞	38¼	38¼	−⅛
Intpr Pipe	3251	$27	26¼	27	
Int Pipe w	700	$11¼	11⅛	11⅛	−⅛
Intpr Steel	1900	$6¼	6⅛	6⅛	
Intpr Stl pr	100	$21¼	21¼	21¼	−¼
Inv Grp A	1500	$6½	6⅛	6⅛	−⅛
Inv Grp 5 p	800	$17¼	17½	17½	
Irwin Toy	475	$16	15½	16	+⅛
ITL Ind	300	360	340	340	−5
Ivaco Ind	z50	$13⅛	13⅛	13⅛	
Jock C	13142	470	465	470	
Jockey A p	100	$9¼	9¼	9¼	
Kaiser Re	1410	380	365	380	−10
Kaps Tran	1200	$6½	6½	6½	−¼
Keeprite P	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅛
Kelvinatr	100	425	425	425	−25
Kenting	500	$8¼	8¼	8¼	−⅛
Koffler	450	$14½	14⅛	14⅛	−⅛
Koffler A p	650	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅛
Labatt	1200	$22	21½	21⅞	−¼
Labatt pr	300	$22⅛	22⅛	22⅛	−⅛
Laidlaw M	1110	$12⅞	12½	12⅞	+⅛
Lailaw A p	100	$13½	13½	13½	
LOnt Cem	1050	220	215	215	−5
Laura Sec	z50	$8⅞	8⅞	8⅞	
Lau Fin	650	$8⅛	8½	8⅛	+⅛
Lau F 2.00	z25	$24⅛	24⅛	24⅛	
Leigh Inst	750	355	345	345	−15
Lincoln Tr	100	$12	12	12	+⅛
Living w	z96	375	350	375	
Lob Co A	1190	490	485	485	−15
Lob Co B	355	490	485	490	
Lob Co pr	275	$28⅛	28½	28½	−⅛
Lob G 2pr	z10	$56	56	56	
Loeb M	850	355	350	350	−5
Maclarn A	250	$14½	14½	14½	+½
Maclarn B	100	$14½	14½	14½	−1
Maclean H	1000	$13½	13	13½	+½
MH Cable	1175	$7	7	7	
MB Ltd	1000	$20⅛	20½	20⅛	+⅛
Magna	10600	325	325	325	+20
Magnason	200	$7	7	7	
Magnetcs	500	75	75	75	−1
Maher	100	$19½	19½	19½	−¼
M Lf Gard	205	$28	28	28	
Maritime	199	$20	20	20	+⅛
Markboro	700	490	490	490	
Mass-Fer	2121	$9½	9⅜	9½	
McLaghln	100	$11⅛	11⅛	11⅛	−⅛
McLagn w	830	460	440	440	−15
MEPC w	100	190	190	190	+15
Melchers	z10	$9¼	9¼	9¼	
Met Stores	1505	$15¼	15¼	15¼	
Met Str 67 p	500	$17¼	17¼	17¼	
Met Trust	250	$18¼	18¼	18¼	+¼
MPG Inv p	100	$15½	15½	15½	+½
Microsyst	410	485	480	480	+5
MLW Wor	z50	$11⅞	11⅞	11⅞	
Molson A	530	$16⅞	16⅞	16⅞	−¼
Molson B	150	$16⅞	16⅞	16⅞	+¼
Monenco	z50	$5¼	5¼	5¼	
Mnt Trst	150	$18	18	18	
Moore	9678	$33¼	33¼	33⅜	−⅛
Morse A	z50	$11½	11½	11½	
Morse B	z5	$24	24	24	
Morse B pr	z20	$28¼	28¼	28¼	

Nous suggérons que vous placiez votre argent au Canada.

Il vous rapportera jusqu'à 7.19%

Les obligations d'Epargne du Canada 1971/72 sont en vente. Elles rapporteront en moyenne 7.19% par an si vous les gardez jusqu'à échéance.

Voilà pour vos économies un taux d'intérêt des plus intéressants. Vous êtes libre de réaliser vos obligations n'importe quand: vous toucherez alors la somme investie plus les intérêts accumulés.

Si au contraire vous conservez vos obligations d'Epargne du Canada jusqu'à échéance, vous recevrez environ le double de votre argent. Et c'est un placement de toute sécurité: les obligations d'Epargne du Canada ont pour garantie les ressources mêmes de notre pays.

Si vous voulez recevoir un formulaire personnel de demande d'obligations d'Epargne du Canada, passez à notre bureau ou postez le bon ci-dessous.

Veuillez m'envoyer un formulaire de demande d'obligations d'Epargne du Canada 1971/72.

Nom ________________ (en lettres moulées s.v.p.)

Adresse ________________

Ville ________________ Zone ________

Adresser à: Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc 800 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, Québec

MERRILL LYNCH, PIERCE, FENNER & SMITH INC

NOMINATIONS À LA BANQUE DU CANADA

D. J. R. Humphreys

R. Johnstone

Le Gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, annonce la nomination de MM. D. J. R. Humphreys et R. Johnstone comme Conseillers. M. Humphreys est Chef du Département des Valeurs depuis 1968 et conserve ses fonctions. M. Johnstone revient à la Banque après avoir rempli pendant trois ans les fonctions d'Administrateur au Fonds Monétaire International, où il représentait le Canada, l'Irlande et la Jamaïque.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MTS Inter	333	340	335	335	−15
Murphy	z25	$11¼	11¼	11¼	
Murrit P w	150	40	40	40	−15
Nabrs Dlg	520	$9	8⅞	9	−1
NaChrs I	510	$15¼	15	15	−½
Nat Drug	100	$5½	5½	5½	
Nat Sea	200	$8¼	8¼	8¼	
Nat Trust	571	$28	27¼	28	+¼
Neonex	2250	310	300	300	
NB Tel	z25	$13⅞	13⅞	13⅞	
Nfld LP	338	$10	9¼	10	+⅛
Noranda	5715	$25	24⅞	24⅞	−⅛
Nor Ctl G	6237	$14	13¼	14	+⅛
Nor Cl A p	500	$21⅛	21⅛	21⅛	−⅛
Nor Ctl B p	650	$27½	27½	27½	−½
Nor Ctl w	350	515	510	515	
Nor Tar Ch	100	400	400	400	
Nor Tar pr	165	$16	16	16	+½
NS L P	1000	$10⅛	10¼	10¼	+¼
NS Savngs	500	$12¼	12	12¼	+¼
NuWest D	630	$7¼	7½	7¼	+¼
Ocdentl Pt	1060	$13⅛	13½	13½	+½
Ocean Cm	400	$26½	26¼	26½	−1
Oil Patch	500	190	190	190	
Orlando R	300	$5	5	5	
OSF Ind	1140	470	460	460	
Oshawa A	4495	$10½	10⅛	10⅜	+⅛
Oshawa w	200	125	125	125	+10
Pac P	12258	$30	29⅞	29¼	
PanCan I	3712	280	275	275	−5
Pembin A	1260	$5¼	5⅛	5¼	+⅛
Pembin B	7015	$5½	5½	5½	
Pemb D p	701	$25½	25½	25½	−½
Penningtn	100	$9½	9½	9½	−¼
P Dept S	2710	$8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Petrofina	1034	$18¼	18⅛	18¼	+½
Photo Eng	200	$16½	16¼	16¼	−¼
Pitts Eng	700	$12½	12⅛	12⅛	−⅜
Pow Corp	3715	445	435	435	−5
Pow Crp pr	125	$26½	26½	26½	+¼
Pow C 5 pr	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
Price Com	3350	$6⅛	6	6	+⅛
Q Brdcast	500	450	450	450	−10
Que Tel	400	$13⅞	13¼	13⅞	+⅞
Quinte C	100	200	200	200	
Quinte A	600	200	200	200	
Rank Org	300	$17¼	17½	17¼	−¼
Readers D	400	$7½	7½	7½	
Realty C	1500	245	245	245	
Realty C w	100	50	50	50	−8
Reed Oslr	1192	$7⅛	7⅛	7⅛	+¼
Reich wt	100	250	250	250	−25
Reitman	900	$18	17¼	18	+¼
Reitman A	300	$16	15⅞	16	
Rileys D	z10	165	165	165	
Ripley Int	300	310	300	300	−5
Rolland	400	255	255	255	
Rothman	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+⅛
Rothmn w	100	310	310	310	
Rothm A p	z15	$79	79	79	
Rothm 2p	825	$18⅛	18½	18⅛	+⅛
Royal Bnk	6087	$25½	25⅛	25½	+⅛
Royal Trst	475	$36¼	36	36½	
St Maurice	500	62	62	62	−1
Schneid	300	$8¼	8½	8¼	−¼
Scintrex	600	305	300	305	
Scot York	100	$16⅞	16⅞	16⅞	−⅛
Scotts	300	$13¼	13½	13¼	+¼
Seaway M	z65	$6⅛	6⅛	6⅛	
Secur Cap	700	410	400	410	−10
Selkirk A	200	$14½	14½	14½	+½
Shaw Pipe	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Shell Inv p	520	$33⅛	32¼	33⅛	+⅛
Shell Inv w	905	$13⅞	13⅞	13¼	+¼
Shell Can	3700	$33⅛	33	33⅜	+⅛
Shepherd	200	330	330	330	+5
Shore To S	200	350	350	350	−10
Sifton Pro	300	360	355	355	−25
Silverwd A	1743	$16½	16½	16½	+⅛
Silverwd B	193	$14½	14½	14½	−½
Simpsons	3478	$19¼	19	19	−¼
Simpsons S	408	$26	25¼	25¼	−¼
Slater Stl	1200	$11¼	11	11	−¼
Slater B pr	z50	$13¼	13¼	13¼	
Slat W Can	100	$10¼	10¼	10¼	−¼
St Brodcst	425	$12¼	12¼	12¼	
St Paving	200	$10¼	10¼	10¼	−¼
Steel Can	9285	$21¾	21¼	21½	−½
Steinbg A	875	$19	18⅞	18⅞	+⅛
Steintron	100	325	325	325	−15
Stuart Oil	100	$8¼	8¼	8¼	−¼
Suptst com	1300	$14½	14⅛	14½	+¼
Suptest od	1159	$51¼	47½	47½	−3½
Tancord	324	230	225	225	−25
Tancord p	z24	165	165	165	
Teledyne	z50	355	355	355	
Texaco	587	$33¼	33	33¼	+¼
Texaco pr	z15	$60½	60½	60½	
Texas Gu S	355	$13¼	13½	13½	−⅛
Thom Nes	1000	$24½	24½	24½	
Thom N pr	200	$50⅛	50	50	
Tone Craft	200	$14	14	14	+1
Toromont	1100	100	96	100	+5
Tor Dm Bk	7654	$24¼	24⅛	24¼	+⅛
Tor Star B	2580	$32	32	32	+¼
Traders A	400	$12⅞	12½	12½	−⅛
Trader A p	100	$18⅞	18⅞	18⅞	−⅛
Trader B p	50	$26½	26½	26½	+¼
Transair	1320	350	345	345	−15
Trnsair w	100	105	105	105	
Tr Can PL	1455	$34¼	34	34	
Tr Can Pl p	220	$42½	42½	42¼	+¼
Tr Can A pr	z25	$63½	63¼	63¼	
TrCan P w	300	950	950	950	
Transglob	200	205	205	205	+5
Trans Mt	2150	$20¼	20⅛	20⅛	
Trizec Crp	3325	170	160	170	+10
Trizec w	1750	50	50	50	
Tru-Wall	200	255	255	255	−15
UNAS Inv	125	$16¼	16¼	16¼	−¼
Un Carbid	275	$13¼	13¼	13¼	+⅛
Un Gas	7885	$14⅛	14	14⅛	+⅛
Union Oil	100	$44½	44½	44½	−2½
U Corp B	400	$13	13	13	+½
U Sections	600	475	440	475	+35
Van Der	1500	$6⅛	5⅞	6⅛	+¼
Versafd	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Venpower	2010	130	125	125	
Versatile	200	335	335	335	−5
Vic G Tr	56	$32½	32½	32½	+½
Wainoco O	300	$5⅛	5	5	
Walk GW	3855	$38	37½	37⅞	−⅛
Weldwod	635	$11½	11¼	11½	+½
Wstburne	725	$9⅞	9¼	9¼	−1
Wbur A p	100	$33¼	33¼	33¼	−¼
Wburn wt	100	575	575	575	−5
Wcoast Pt	600	$9	8¼	8¼	−½
W Pet A p	120	$29½	29½	29½	
Westc'st	2200	$24¼	24	24	−¼
West Ind	500	130	130	130	+5
Westeel	630	$14	13½	13½	−½
W Brdcast	2300	$9⅞	9⅞	9⅞	−⅛
W Bcas A p	200	$30¼	30¼	30¼	
W Cdn Seed	1400	455	450	455	+5
W Realty	700	$6	5⅞	6	
Westnhse	3250	$13¼	12½	13	+¼
Weston	2870	$14⅛	14	14	−⅛
Wstn 6pr	30	$83½	83½	83½	+2½
White Pas	400	$8⅛	8	8⅛	−⅜
White P w	2000	52	52	52	
Wiley Oil	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
Winco S	100	480	480	480	
Woodwd A	1710	$21½	21⅜	21⅜	−⅛
YR Prop	100	$5½	5½	5½	
Zellers	955	$16⅞	16⅞	16⅞	+¼
Zenith	1210	210	205	210	+5

Mines

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Acme Gas	5500	24	23½	24	
Agnico	4800	187	170	170	−20
Akaitcho	1000	34	34	34	
Allied Mng	500	275	270	275	+5
Ang Ruyn	z400	25	25	25	
Ang U Dev	5200	68	67	68	
Argosy	1000	32	32	32	+1
Armore	1080	11	11	11	
Atl C Cop	2000	49	49	49	−1
Aunor	2220	209	201	201	−7
Bankeno	2900	585	560	560	−10
Bary Expl	500	103	101	103	+1
B-Dqu	z100	7	7	7	
Betlm	2430	$14	13¼	14	−⅛
Bi Hawk	1500	42	42	42	+2
Brameda	600	77	77	77	−2
Brenda M	1850	355	330	330	−25
Broul Reef	z200	19	19	19	
Brunswk	4045	300	292	292	−4
Bunker H	2290	5½	5½	5½	+½
Cam Mine	z100	21	21	21	
wcamflo	550	239	232	235	
Cam Chib	500	560	540	540	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Camp RL	100	$19	19	19	
C Tung	1600	155	150	150	−2
C Lencour	3500	7	7	7	+1
C Malart	1000	25	25	25	
Candore	5000	4	4	4	−1
Captain	1000	4	3½	3½	−½
Cassiar	800	$17	16¼	17	
Cent Pat	2300	145	135	144	−6
Chmly	16600	218	200	200	−15
Chib M	500	32	32	32	
Chimo	2000	90	90	90	
Coch Will	1000	22½	22½	22½	−1
Coin Lake	1000	8	8	8	−½
Columb M	3000	31	30	31	
Con Fardy	1516	95	90	95	
C Durham	8100	90	80	80	−12
C Marben	3055	135	125	125	−10
C Morisn	1400	125	120	120	−6
Con Nichol	6700	7	5	7	+1
C Rambler	1100	130	130	130	−2
C Red Pop	4000	13½	13	13	−1
C Rexspar	1040	19	19	19	−½
Conwest	500	700	650	650	−50
Cop Fields	1360	105	100	100	−3
Coulee	9000	13½	12½	13	−1

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Courvan	5150	6	6	6	
Craigmt	425	725	710	715	+10
D'Aragon	5000	17	17	17	
Delhi Pac	6000	7	6	6	−1
Denison	260	$20⅞	20¼	20⅞	+⅛
Dicknsn	1400	70	70	70	
Discovry	z100	61	61	61	
Dome	100	$52¼	52¼	52¼	−¼
D Explor	2700	110	106	106	−4
Donal	27800	6½	6½	6½	−½
Dynasty	2850	520	475	500	+25
East Sull	247	260	260	260	
F Mar	z300	48	48	48	
Frobex	z217	24	21	21	
Gt Mas	15905	395	355	355	−25
Giant Yk	z8	700	700	700	
Goldray	801	44	44	44	−1
Goldrim	1000	13	13	13	−2
Grandroy	2600	8½	8	8	−½
Granduc	400	395	385	390	+5
Granisle	100	775	775	775	−25
Green Pnt	4500	27	26	26	
Headway	500	6½	6½	6½	
Hollinger	400	$34½	34½	34½	−½
Huds Bay	7110	$17	16½	16¼	
Hydra Ex	1000	15	15	15	
IHall	13172	34	25	25	−9
Int Mogul	696	725	715	715	−10
Int Obaska	4000	28	22	22	−6
Iron Bay T	150	300	300	300	+5
Iso	7500	107	101	101	−6
Jelex	z8	6	6	6	
Joliet	500	20½	20½	20½	+½
Jonsmith	4000	9	8	8	+1½
Jorex	10800	160	150	150	−5
Joutel	6700	64	63	63	−2
Kam Kotia	2000	32	32	32	
Kerr Add	2820	595	565	575	−15
K Anac	1386	24	24	24	+4
Kilembe	100	320	320	320	+20
Lab Min	100	$34	34	34	−1
Lacanex	500	65	65	65	−5
L Dufault	1825	$10½	10¼	10¼	−¼
L Shore	100	220	220	220	+10
Liberian	1000	$10	10	10	+5
LLNR–IIV	[illegible]				
Lost Rived)	2500	400	395	395	
Louvicrt	4000	10	10	10	
Lytton M	1165	92	92	92	−2
Madeline	1207	205	205	205	
Madsen	1090	66	66	66	−3
Man Ba	13400	35	30	30	−5
Martin	4500	7	6½	6½	−½
Match	1500	6½	6½	6½	
Mattgmi	225	$21⅛	21⅛	21⅛	−¼
Mc Adam	3800	44	43	43	−2
Mc Intyre	210	$63	62¼	62¼	−1¾
Mentor	2500	55	55	55	
Midrim	4000	14½	14½	14½	−1½
Multi-Mi	875	26	26	26	−4
NBU Mime	6900	335	305	310	−25
New Cal	3000	18	18	18	
Newconx	500	460	455	455	+5
N Kel	42000	5½	4	5½	+1½
Newlund	2500	13	13	13	
Newnor	4500	5	5	5	
N Que Ragl	2500	480	475	480	
N Senator	1000	10	10	10	
Nick Rim	z400	5	5	5	
Noble M	2000	110	105	108	−2
Nor Acme	6000	30	28	28	−2
Norbaska	2500	13½	13½	13½	
Norlex e	3500	26	26	26	
N Canada	2000	42	42-	42	
N Coldstm	1700	50	50	50	
Northgat	1743	550	530	540	
N Rock	850	140	133	140	+2
N Beauc	2000	23	21	21	−4
Obrien	5000	13½	12½	13	−½
Opemska	3475	785	780	780	−5

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE

J. J. H. Laviolette

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de monsieur J. J. H. Laviolette au poste de surintendant, développement régional, division générale de Montréal. Monsieur Laviolette qui s'est joint à la banque en 1936, était auparavant surintendant adjoint au même service.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Open End	1000	27	27	27	+5
Orchan	1900	320	305	305	−5
Osisko	5500	21	20	20½	−½
Pac Coper	200	215	215	215	
Pamour	1725	171	165	165	−5
Patino	350	$14	14	14	+¼
Pato	z25	470	470	470	
Pce Exp	11915	63	61	61	−2
Pine Point	226	$21¼	21¼	21¼	−¼
Placer	1400	$18¼	18	18	−⅛
Prado Exp	1800	116	100	100	−15
Preston	2090	575	550	575	+25
Pure Silv	1700	211	210	210	+2
Que Man	9500	10	8	8	−2½
Q Mattgmi	1850	20	18	18	+1
Que Sturg	z12	10	10	10	
Radiore	500	19	19	19	−1
Rayrock	1800	110	105	105	−8
Reeves	342	107	107	107	
Rio Algom	1435	$13½	13⅛	13⅛	−⅛
Rio 580 pr	200	$79½	79½	79½	
Roman	975	550	550	550	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
St Fabien	5000	6½	6	6	−1
Sherritt	6385	$11½	11¼	11⅜	+⅛
Sigma	300	390	390	390	+40
Sil Mill	11500	4	4	4	−½
Stanrck	z100	34	34	34	
Steep R	6575	198	193	193	−2
Sud Cont	8500	33	31	31	−2
Sullivan	z25	250	250	250	
Tara	3770	$10¼	10⅛	10¼	−¼
Teck Cor A	2970	430	425	425	−20
Teck Cor B	1561	390	365	365	−15
Texmt	12000	39½	39½	39½	+2½
Texore	500	10	10	10	
Tex-Sol	3000	55	53	53	−1
Thom L	z50	15½	15½	15½	
Tombill	1400	51	51	51	+1
Tontine M	2000	57	57	57	+2
Tribag	z200	55	55	55	
U Asbesto	1900	410	400	400	−10
U Siscoe	900	235	225	225	−15
Upp Can	1850	155	150	150	−5
West Mine	1700	250	241	241	−4
Westfield	1450	117	112	117	+2
Whithorse	100	180	180	180	
Yk Bear	500	430	420	420	−10
Young HG	3000	6½	6½	6½	−½
Zenmac	1000	6	6	6	

Pétroles et Gaz

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alt East G	1300	525	515	515	−10
Alminex	3400	495	480	480	−10
A Quasar P	2175	510	475	500	+20
Asamera	4400	$14⅞	13¾	13⅞	−⅛
Ashland C	700	950	925	925	−25
BP OG	5100	600	585	585	−10
Bralsa	300	325	325	325	
Calvert	2000	10	10	10	
C Geother	4500	65	65	65	
C Nor West	200	155	155	155	−5
CS Pete	8968	530	520	525	
CS Pete w	1943	210	210	210	−1
C Bonanza	2400	110	105	105	−5
C Dehi	2321	425	420	420	+5
C Ex Gas	5100	355	340	340	−5
C Homestd	3000	800	750	750	−50
CLI Pete	2000	58	55	58	+3
C Reserve	1950	535	525	525	−10
Cdn Sup O	3466	$38	37½	37½	−¾
Cdn Tricnt	400	850	830	830	−20
Cent Del	2751	$15	14¼	14¼	−¼
Charter Ol	350	530	530	530	+5
Chieftan D	150	820	820	820	−15
Clark Can	200	210	210	210	
C East Cr	200	120	120	120	
Decca R	900	175	175	175	+5
Dynamic	4600	81	78	79	−1
Francana	100	385	385	385	+5
Gr Plains	100	$30¼	30¼	30¼	−¼
Gt COilsds	400	460	455	460	−5
Houston O	9850	151	149	149	−1
Houston w	1400	70	66	66	−4
Lochiel	6100	115	112	113	−2
Midcon	1000	46	46	46	+1
Mill C	12030	166	153	155	−12
Mineral R	z50	31	31	31	
Nat Pete	4200	180	175	175	−1
N Cont	2575	55	55	55	
N Dav	17000	6	5½	6	−½
NC Oils	700	530	515	515	−5
Northld	1500	44½	42	44½	−½
Numac	2125	$11⅛	10⅞	10⅞	−⅛
Oakwood P	778	100	90	90	−10
P Ocean	16002	960	895	900	−70
Permo	4500	37	36	37	
Peruv	5462	30	30	30	−½
Petrol	2950	117	113	113	−3
Pinnacle P	1000	44	44	44	
Place G	9700	99	96	96	
Ponder	2000	47	46	46	−1
Peyto Oils	503	205	200	200	−5
Ranger	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Scurry Rn	2800	$14½	14⅛	14⅛	−¼

COMPAGNIE IMMOBILIERE WESTMOUNT NOMINATION

Richard J. Connor

M. J. Ronald Mills, S. I. R. Président de la Compagnie Immobilière Westmount, annonce l'élection de M. Richard J. Connor, F. R. I., S. I. R., au Conseil d'Administration. M. Connor est au service de la Compagnie depuis plus de quatorze ans, se spécialisant dans la propriété immobilière industrielle et est membre de la Society of Industrial Realtors. Il est "Fellow" de Real Estate Institute of Canada et Président du Conseil d'Administration de la Division de Québec.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Siebens	2000	865	860	865	−5
Total P A p	150	$13½	13½	13½	−¼
Tr Can Res	1300	92	92	92	−3
U Canso	3950	385	375	375	−5
U Canso w	4028	71	68	68	−9
Ulster Pet	9080	135	129	129	−5
Voyager P	200	415	415	415	
W Decalta	6500	675	655	660	−20
World Wde	300	245	240	245	−15

les dividendes

Texaco Canada Ltd., 24 cents le 30 novembre, inscription le 12 novembre.

Chrysler Corporation, 15 cents US le 10 décembre, inscription le 8 novembre.

Eaton Corp., 35 cents US le 24 novembre, inscription le 8 novembre.

Des subventions à la mesure de votre industrie

elles sont disponibles...qu'en faites-vous?

Une subvention qui peut atteindre la moitié du capital affecté à l'entreprise. C'est la part que le gouvernement fédéral est prêt à faire pour votre industrie.

Ces subventions au développement industriel sont disponibles dans le cadre du programme des stimulants régionaux. Elles visent à encourager l'implantation, l'agrandissement ou la modernisation d'entreprises de fabrication ou de transformation dans les régions désignées. Aux mêmes fins, le gouvernement canadien peut garantir des prêts. Ce genre de stimulant s'applique aussi à certains nouveaux établissements commerciaux.

*Des subventions sont disponibles dans la région de Montréal et de ses environs incluant Hull, Ste-Agathe, Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, Bedford, Huntington et Cornwall. Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 30 juin 1972.

Pour plus d'information, appelez ou écrivez:
Ministère de l'Expansion économique régionale
Direction du développement industriel, code 112.

Montréal:
800 Place Victoria
Suite 4328
Montréal 115, Québec
Tél: 514-283-7861

Ottawa:
Lord Elgin Plaza
66 rue Slater
Ottawa, Ontario K1A 0M4
Tél: 613-992-1395

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE CANADA
REGIONAL ECONOMIC EXPANSION CANADA

l'information sportive

JAKE GAUDAUR, commissaire du football canadien, a eu un tête-à-tête, avant-hier à Toronto, avec des promoteurs de New York qui auraient aimé obtenir une concession dans la LCF. Mais Gaudaur a répondu nettement aux visiteurs, même s'ils avaient la bénédiction du maire John Lindsay, qu'il n'est pas du tout question de faire perdre son identité à sa ligue parce qu'elle serait alors obligée d'adapter ses règlements de jeu à ceux du football américain, qui ne sont pas tout à fait les mêmes. On sait que la direction des Géants de New York, de la ligue Nationale, a fait part récemment de son intention de quitter New York pour la banlieue en 1974, évacuant ainsi le Yankee Stadium, propriété de la ville et où les Géants sont locataires depuis plusieurs années. M. Lindsay a quand même l'intention de garder le stade fonctionnel, après y avoir apporté des améliorations, et il cherche par tous les moyens à y amener des équipes ou des spectacles majeurs.

C'EST CE SOIR, de 9h à minuit au centre Paul-Sauvé, que la nouvelle ligue de hockey de la Fraternité des policiers de Montréal se met en branle avec quatre équipes: Blues, Flyers, North Stars et Kings. On s'y disputera, chaque mardi soir, un calendrier de 20 parties qui sera suivi des éliminatoires. On retrouve plusieurs anciens porte-couleurs d'équipes juniors de la région métropolitaine, aujourd'hui policiers, dans les quatre alignements. Les instructeurs sont Maurice Crépeau (Kings), André Delongchamps (Flyers), Mide O'Donoghue (North Stars) et Norbert Boucher (Blues). pour six lundis consécutifs, à 8h au centre

La PECHE à la MOUCHE sera l'objet d'un cours, à compter de lundi soir prochain et pour six lunds consécutifs, à 8h au centre Père-Marquette, au 1600 Drucourt. Il s'agit d'une initiative des Pêcheurs et Chasseurs de Montréal Inc., offerte à quiconque s'intéresse à la pêche à la mouche et veut apprendre de nouvelles techniques tout en échangeant des idées constructives sur la conservation. Il n'en coûte que $2.00 pour s'inscrire, question de payer le matériel utilisé.

L'ASSOCIATION CANADIENNE de BADMINTON recevra une subvention de $42,220 de la part du gouvernement fédéral dans le cadre du programme sur la santé et le sport amateur, en vue de financer le voyage des officiels et des sportifs aux championnats nationaux et aux compétitions de la coupe Uber, et aussi afin de permettre aux délégués de participer aux conférences nationales et internationales. Six autres associations ont aussi reçu des montants de moindre importance pour les aider dans leur financement. Il s'agit de l'Union athlétique intercollégiale du Canada ($556), l'Association canadienne de boxe amateur ($1,120), la Fédération canadienne de sports amateurs ($614), l'Association canadienne de lutte amateur ($878), l'Association canadienne de hockey sur gazon ($776) et l'Association canadienne d'haltérophilie ($600).

Le "SKITECK" est un nouveau Club qui offre à ses membres une réduction de 10% durant la saison hivernale sur les meilleurs produits du marché international. Skiteck dispose des produits adoptés par les équipes du Canada, des Etats-Unis, de la France et de bien d'autre pays du monde.

FRANCE JOLICOEUR, une jeune sportive de 14 ans et membre du centre Immaculée-Conception, a remporté le championnat en simple du dernier tournoi de badminton de la classe "C" en battant Nicole Boucher, de la Palestre Nationale, au compte de 11-3 et 11-4. Ce tournoi était présenté au pavillon Marie-Victorin du cegep du Vieux-Montréal et etait organise par André Pratte. France a ensuite formé équipe avec sa coéquipière Danielle Gagné pour remporter le double, 19-17, 10-15 et 15-12, contre Ginette Lord et Louise Bernard, de Saint-Jean.

BAIN FAMILIAL – Toute la famille est invitée à venir se baigner ensemble le samedi soir, de 7h30 à 9h et le dimanche après-midi, de 2h à 4h, au centre Immaculée-Conception qui leur réserve alors la piscine. C'est l'occasion d'une bonne petite réunion de famille qui plaira sûrement au enfants. Pour renseignement: 527-1256.

Le ROUGE-et-OR de LAVAL disputera cette année 21 parties de ballon-panier dans l'Association universitaire du Québec. La ligue comprendra 8 équipes: le collège MacDonald, l'Université de Sherbrooke, l'université McGill, le collège Loyola, l'université Sir George Williams, l'université Bishop, le Royal Military College de Kingston et l'université Laval. Le Rouge-et-Or sera dirigé par l'instructeur Yvon Lamarche et disputera neuf parties locales au gymnaste du Pavillon de l'éducation physique et des sports. La partie inaugurale aura lieu le 7 novembre prochain à 2h pm et les visiteurs à cette occasion seront les Clansmen de MacDonald. Le comité d'organisation pour la partie d'ouverture est dirigé par le gérant-publiciste du Rouge-et-Or, Jacques Duguay.

LE CANADA participera au 5ème tournoi annuel dominicain de golf amateur international, qui aura lieu du 17 au 20 novembre. Le pays sera alors représenté par les jeunes Bert Ticehurst, de Vancouver, et Gar Hamilton, de Toronto, vingt-deux nations y participeront.

UN ESPOIR QUI S'ENVOLE ? Shirley Firth (à gauche), à qui les experts accordaient d'excellentes chances de décrocher une médaille d'or dans les épreuves de ski de fond aux Olympiques d'hiver de Sapporo en février prochain, est présentement hospitalisée à Inuvik, T.-N.-O., sa ville natale, souffrant d'hépatite. Shirley, qu'on aperçoit ici en compagnie de sa jumelle identique Sharon, comme elle une skieuse de fond, se laissait photographier en février dernier à Barrie (Ont.), où elle remportait le championnat canadien après avoir gagné celui des États-Unis. (Téléphoto CP)

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 octobre 1971 par lequel Anglophoto Instruments Ltd. à transporté et cédé toutes ses dettes présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enrégistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 22 octobre 1971 sous le numéro 230-8205, Banque de Montréal, le 22 octobre 1971."

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPERIEURE

No: 25 612

LES IMMEUBLES E. LOYER LTEE, corps politique légalement constitué et ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal,

Requérante.

-vs-

FRANK BLAIS, autrefois résidant en les cité et district de Montréal présentement de lieux inconnus.

Intimé

ORDONNANCE

IL EST ORDONNE a l'intimé en cette cause de comparaître au greffe de la Cour dans le délai de 60 jours, à compter de la dernière publication de la présente ordonnance.
Une copie de l'avis de soixante jours a été laissée au Greffe de la Cour et à son intention.
JOLIETTE, le 22ième jour d'octobre 1971

JEANNE MATTE, P.A.C.S.

Mes Gaudette & Audet
561 Boul. Crémazie E.
Montréal, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 808 534

DAME RAYMONDE LEBEAU, épouse de Jules Jeannotte résidant en les cité et district de Montréal,

demanderesse.

–VS–

JULES JEANNOTTE, presentement de lieux inconnus.

défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur JULES JEANNOTTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 28ième jour d'octobre 1971

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.
Mes Gaudette & Audet,
561 Boul Crémazie E.
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

C.S. no. 12-017-053-71

DIVISION DES DIVORCES

DAME LOUISE LACHANCE, domiciliée et résidant au 6905 rue Sherbrooke est appt. 15, dans les cité et district de Montréal;

requérante;

-vs-

MICHEL FARLEY, de lieux inconnus.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, MICHEL FARLEY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 29 octobre, 1971

Jacques Perron, régistraire

Mes Flamand, Moisan, Boisclair,
Gosselin et Laberge,
1259 rue Berri, suite 530,
Montréal, P. Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

No: 12-017238-71

JOSEPH RAPAGNA, Friturier, de la Cité de Montréal-Nord, District de Montréal, et présentement domicilié et résident au 10,000 avenue Laurentide.

Requérant

-vs-

DAME LILIANE CORBEIL, épouse séparée de bien de JOSEPH RAPAGNA, ladite DAME LILIANE CORBEIL RAPAGNA, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue, sinon que l'intimée réside dans l'Etat de la Californie, U.S.A.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée DAME LILIANE CORBEIL RAPAGNA est par les présentes requises de comparaître dans un délai de 60 jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au Bureau du Greffe des Divorces de Montréal, 10 est, rue Craig, Montréal. Et prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, 26 octobre 1971

Jacques Perron,
Registraire

ORENSTEIN, RUBY MICHELIN
& ORENSTEIN,
637 ouest, rue Craig, suite 308
Montréal, Qué.
Procureurs du Requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-814-021-71

DAME CELINE LANDRY, veuve de feu Lucien Pelletier, résidant en les cité et district de Montréal, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice de ses enfants mineurs Gilles, Jean-Jacques, Diane et Michel, JACQUES PERRIER, résidant en les cité et district de Montréal en sa qualité de curateur de son épouse Carole Pelletier et mineur émancipée par le mariage résidant en les cité et district de Montréal,

Demandeurs

-vs-

JACQUES HARTON autrefois résidant en la cité de Thetford Mines, District de Mégantic, présentement de lieux inconnus & als

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JACQUES HARTON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 28ième jour d'octobre1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes Gameroff, Fenster & Ass.,
800 Place Victoria S. 2204
Montreal 115, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

No: 12-016691-71

MARIA PERIARD, ménagère, demeurant à 4243, rue Amos, appt. 8, cité de Montréal-Nord, district de Montréal,

Requérante.

-vs-

LEOCLIDE BEDARD, gentilhomme, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, LEOCLIDE BEDARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce.

MONTREAL, ce 29ième jour d'octobre 1971

Régistraire Pierre Roch

Le Bureau d'Assistance Judiciaire
du Barreau de Montréal
750, Côte de la Place d'Armes
Suite 500
Montréal 126, P. Q.
Avocats de la Requérante

Hydro-Québec pour et au nom de la
Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES
SDBJ-71-10001
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 novembre 1971
CONSTRUCTION DE LA ROUTE MATAGAMI-BAIE JAMES SECTION WASWAN IPI-MUSKEG
(MILLE 21.9 AU MILLE 60.0)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. en s'adressant au:

Directeur des Contrats
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Bureau no 809
Montréal 128, Qué
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS ($100,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société de développement de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec agit au présent appel d'offres uniquement en sa qualité de mandataire de la Société de développement de la Baie James et non en sa qualité personnelle.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
HYDRO-QUEBEC
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 27 octobre 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

NO 12-017215-71

DOREEN JONES, aide-infirmiere, residant dans la Ville et le District de Montréal,

Requerante.

-vs-

HILBURN VAN BUCKLEY, actuellement de lieux inconnus

Intime.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intime HILBURN VAN BUCKLEY est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la derniere publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 22ieme jour d'octobre.

Jacques Perron
Registraire

Me Adrian Popovici, Avocat,
10 ouest, rue St-Jacques,
suite 904,
Montreal 126, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-71-10367
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 16 novembre 1971
8200 ave. Esplanade,
Montréal, P.Q.
FOURNITURE DE CHAISES DE SECRETAIRE A DOSSIER BASCULANT ET FAUTEUILS DE TRAVAIL PIVOTANTS-BASCULANTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 19 octobre 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

No: 12-016 905-71

FRANCESCO COLOMBO, résidant en les cité et district de Montréal,

Requérant.

-vs-

MARIA TOCCI, épouse séparée de biens de Francesco Colombo, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée MARIA TOCCI est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 28ième jour d'octobre 1971

Jacques Perron
Régistraire

Me Manuel Feldman,
10 St-Jacques S. 906
Montréal, Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10365
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 23 novembre 1971
Divers postes
FOURNITURE DE BATTERIES MONOPHASEES DE CONDENSATEURS
(54) — 3300 kVAR, 7.62 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 25 octobre 1971

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 12-1102" concernant

LA REMISE EN ÉTAT DES VANNES TAINTOR, ECLUSE COTE STE-CATHERINE, VOIE MARITIME, REGION DE L'EST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boite postale 97, Saint-Lambert (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mardi 16 novembre 1971.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en Français ou en Anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9 (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boite postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100.), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire
L. E. Bélond.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT
OTTAWA, LE 1er NOVEMBRE 1971.

VENTE

Pour règlement de la Succession de Dame Emilienne Nadeau Plourde, au 6668 de la Roche, Montréal. Articles de ménage comprenant mobiliers: de salon, de cuisine, accessoires électriques et menus objets. Visite des lieux samedi le 6 novembre de 10 à 17 heures. Vente de 14 à 17 heures. Conditions de vente: argent comptant en chèque visé.
Tel: 722-7631
Mme Bérubé
Claude Nadeau

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

C.S.M. 12-016-405-71

DAME MARIE REJEANNE MARIN-ROY, domiciliée et résidant au 1055 rue Dollard, apt. 4, Longueuil, P. Q.

Requérante

-vs-

MAURICE ROY, aujourd'hui d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, MAURICE ROY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 29 octobre 1971

Régistraire Jacques Perron

Adessky, Kingstone
Zerbisias & Poulin
1255 University
Suite 400
Montréal, P. Qué.

CITE DE LACHINE
DEPARTEMENT DE LA VOIRIE
SOUMISSIONS

On recevra à l'hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture de l'équipement suivant:
Item 1 - 1 Fardier, type "tag along" capacité 15 tonnes;
Item 2 - 1 Tracto-pelle, traction sur 4 roues, dernier modèle;
Item 3 - 1 Tracteur-chargeur sur chenilles, capacité 1½ verge cube;
Item 4 - 1 Tracteur-chenilles, 12 tonnes;
Item 5 - 1 rouleau compresseur d'asphalte, 6 tonnes, type portatif;
Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances de la Cité et endossées: "Soumission Equipement" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici Lundi, le 22 novembre 1971, à cinq heures de l'après-midi.
Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil lors d'une assemblée régulière qui aura lieu le 22 novembre 1971, à huit heures du soir.
On obtiendra sur demande le cahier des charges et les formules de soumission au bureau de l'Ingénieur de la Cité, Monsieur Bernard Lortie, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine.
La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Donat Beauchamp
Directeur des Finances
Cité de Lachine

Hôtel de Ville,
Lachine, le 29 octobre 1971.

DOLLARD DES ORMEAUX
SOUMISSION – CONTRAT NO. 226

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 16h30 le 11 novembre 1971, pour la construction d'égoûts et d'aqueduc sur les fermes 244 et 245 (5,220 pieds d'égouts sanitaires; 4,080 pieds d'égouts domestiques; et 5,460 pieds d'aqueduc).
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'ingénieur de la ville, M., Wm J. Arthurs. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la Ville, 4139 boulevard des Sources, Dollard-des-Ormeaux.
Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux contracteurs qui ne soumissionnent pas à condition que les plans et devis soient retournés avant la date fixée pour l'entrée des soumissions.
Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à Chartre et payable à la Ville de Dollard-des-Ormeaux pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.
La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Wm J. Arthurs, ing.,
Ingénieur de la Ville

EDIFICE SAMUEL BRONFMAN UNIVERSITE MCGILL CHADWICK POPE & EDGE ARCHITECTES APPEL D'OFFRES PHASE 2 — CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Les entrepreneurs sont invités à soumettre leur offre pour les travaux de construction de l'édifice Samuel Bronfman, à être érigé à l'Université McGill, Montréal, P.Q., sur l'emplacement, creusé par J. G. Fitzpatrick Construction Ltée.

Les soumissionnaires pourront se procurer les Documents de Soumission à compter de 12.00 a.m. Lundi le 1er novembre 1971, au bureau des Architectes, suite 2056 Edifice Sun Life, Montréal 110, P.Q., moyennant un dépôt de $100.00 en chèque visé remboursable au retour des Documents en bon état.

Les Formules de Soumissions accompagnées d'un Bon de Soumission pour la somme de $400,000., et adressées à "The Royal Institution for the Advancement of Learning", devront être livrées à M. J. H. Holton, secrétaire du Conseil des gouverneurs, Chambre 607, Edifice de l'Administration, Université McGill au plus tard mardi le 25 novembre 1971 à 3.00 p.m., heure avancée de l'est. Les soumissions seront ouvertes publiquement dans la chambre voisine 609. L'Université ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. H. Holton,
Secrétaire du
Conseil des Gouverneurs

COMMISSION DE POLICE DU QUÉBEC
ENQUÊTE SUR LE CORPS DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La Commission de Police du Québec fera enquête sur la conduite de membres du corps de police de la ville de Montréal, relativement à des incidents survenus le 24 juin 1971,

La Commission tiendra des séances publiques à cet effet à compter de 10:00 heures A.M., le 23 novembre 1971, à la Cour du Bien-Être Social, 410 rue Bellechasse est, salle 100-B, Montréal, P.Q., ainsi qu'à tout autre date et lieu qu'elle pourra indiquer lors des ajournements, s'il y a lieu.

Toute personne désirant être entendue comme témoin lors de ladite enquête peut en informer par écrit le Secrétaire de la Commission, Me Normand B. St-Georges, en adressant sa demande au bureau de la Commission de Police du Québec, 2525 Boulevard Laurier, 5e étage, Ste-Foy, Québec 10, P.Q., ou se présenter en personne lors des séances qui seront tenues.

Le Secrétaire
de la Commission de Police du Québec,

ME NORMAND B. ST-GEORGES

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MUNICIPALITE DE FARNHAM
SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

AVIS D'APPEL D'OFFRES
PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT
LOGEMENT A LOYER MODIQUE

La MUNICIPALITE de Farnham, ci-après appelé le PROPRIETAIRE, sur invitation de la Société d'Habitation du Québec, recevra de tout PROMOTEUR qualifié, ayant sa principale place d'affaires au Québec, des propositions pour la construction de cinquante-six (56) logements à loyer modique sur un (des) terrain (s) situé (s) à l'intérieur des limites de la municipalité, le tout conformément au dossier de demande de proposition.
Les propositions comprendront nécessairement des soumissions cachetées et adressées au PROPRIETAIRE et toutes les pièces connexes exigées dans le dossier de demande de proposition ainsi que tout autre document que le PROMOTEUR JUGERA UTILE DE SOUMETTRE.
Les propositions seront reçues, en trois (3) exemplaires, au bureau de M. J.-B. Luneau, secrétaire-trésorier, 477 Hôtel de Ville, Farnham, Qué. jusqu'à 8.00 heures de l'après-midi le 2 décembre 1971.
Lesdites propositions seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure de fermeture, lors d'une assemblée spéciale, en public, du PROPRIETAIRE à laquelle assistera un représentant de la Société d'Habitation du Québec.
Les PROMOTEURS – SOUMISSIONNAIRES, en s'adressant au PROPRIETAIRE, AUX SOINS DU SECRETAIRE-TRESORIER J.-B. Luneau et sur paiement, non remboursable, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre du PROPRIETAIRE, d'un montant égal à autant de fois vingt-cinq ($25.00) qu'il sera demandé d'exemplaire, pourront obtenir, à compter du 8 novembre 1971 le dossier de demande de propositions.
Les soumissions devront être accompagnées d'une GARANTIE DE SOUMISSION émise, sous forme de cautionnement de soumission pour une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire ou sous forme d'un chèque visé par une banque à charte canadienne ou une caisse populaire, l'un ou l'autre fait au bénéfice du PROPRIETAIRE, pour un montant égal à autant de fois $1,000.00 qu'il y a d'unités de logements dans la proposition et valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des propositions.
Cette garantie de soumission sera remise au PROMOTEUR avant la signature du contrat en échange de la GARANTIE D'EXECUTION ET GARANTIE DU PAIEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE DES MATERIAUX, chacune d'une valeur égale à vingt-cinq pour cent (25%) du montant global de la proposition ou d'un chèque visé fait conjointement à l'ordre du PROPRIETAIRE et de la Société d'Habitation du Québec représentant dix pour cent (10%) du montant du contrat.
Le PROPRIETAIRE ne considérera que les propositions qui respecteront les présentes conditions, les formalités de la demande de la réception et, le cas échéant, de l'adjudication et de l'exécution du contrat, tel que prévu dans le dossier de demande de proposition de développement.
Le PROPRIETAIRE ne s'engage pas à accepter la proposition offrant la plus basse soumission, ni aucune des propositions reçues et le PROMOTEUR - SOUMISSIONNAIRE en pourra prétendre aucune indemnité, ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du PROPRIETAIRE. De plus, les propositions seront jugées suivant les critères décrits au dossier de demande de propositions.
MUNICIPALITE DE FARNHAM, 27 octobre, 1971

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Centre d'accueil Notre-Dame de Laval.
PROPRIETAIRE:
La Corporation Notre-Dame de Laval,
310, boulevard Cartier,
Ville de Laval, Qué.
ARCHITECTES:
O'Keefe, Poirier et Dostaler,
800, Montée de Liesse,
Montréal 377, Qué.
INGENIEURS EN MECANIQUE ET ELECTRICITE:
Pierre De Guise et Associés,
10127, boulevard St-Laurent,
Montréal 357, Qué.
INGENIEURS EN STRUCTURE:
Régis Trudeau & Associés,
3440 est, rue Ontario,
Montréal 402, Qué.

La Corporation Notre-Dame de Laval demande des soumissions pour la construction d'un centre d'accueil pour jeunes, filles qui sera érigé sur les lots 260-1035 et 260-1036, et sur la partie adjacente du lot 261 du cadastre officiel de la paroisse de St-Martin, Ville de Laval, P.Q.

OBTENTION DES PLANS, DEVIS ET DOCUMENTS, DEPOT

Tous les plans et devis, ainsi que tous les documents de soumissions seront disponibles aux bureaux des architectes à compter du 2 novembre 1971.

Tout Entrepreneur général, désirant obtenir une copie complète de tous ces plans, devis et documents de soumission, avisera les Architectes 24 heures à l'avance et soumettra en dépot un chèque visé au montant de $350.00 (trois cent cinquante dollars) fait à l'ordre des Architectes.

Tous ces plans, devis et documents devront obligatoirement être retournés au bureau des Architectes, intégralement et dans l'ordre reçu.

Le montant reçu en dépot sera remis au complet au soumissionnaire en autant que plans, devis et documents soient retournés en bon état dans les dix (10) jours de calendrier suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Toutefois ce montant sera confisqué si plans, devis et documents ne sont pas retournés avant la limite des dix (10) jours prescrits.

CONSULTATION DES PLANS, DEVIS ET DOCUMENTS

Deux (2) copies complètes de tous les plans, devis et documents seront déposés pour fins de consultation au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal.

ADMISSIBILITE ET OBLIGATIONS

Seuls les Entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont admissibles à soumissionner.

Les Soumissionnaires devront étudier attentivement toutes les dispositions de tous les plans, devis et documents de soumission et répondre à toutes conditions de façon satisfaisante avant de soumettre quoi que ce soit.

Tout Entrepreneur général qui aura obtenu une copie complète des plans, devis et documents afin de soumissionner sera tenu de présenter une soumission, faute de quoi, le montant versé en dépôt sera confisqué.

GARANTIES

1– Entrepreneur général:
– Chaque Entrepreneur général joindra à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre du Propriétaire, d'une valeur égale à dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou un cautionnement de soumission de la même valeur, envers le propriétaire, et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de la remise des soumissions.
– De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention, émise par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le Propriétaire, attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir, au nom du Soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution et un cautionnement d'obligations pour gages, matériaux et services, chacun de ces deux cautionnements d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de la soumission.

2– Sous-Traitant:
– Chaque Sous-traitant, inclus à la liste des spécialités ci après, devra joindre à sa soumission un chèque visé, établi à l'ordre du Propriétaire, d'une valeur de dix pour cent (10%) du montant total de sa soumission, ou un cautionnement de soumission de la même valeur, envers le Propriétaire mais transférable à l'Entrepreneur général adjudicataire et valide pour une période de cent vingts (120) jours.
– De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention, émise par une compagnie d'assurance, autorisée à porter caution judiciaire et acceptable par le Propriétaire attestant que la dite compagnie d'assurance est disposée à fournir, au nom du Soumissionnaire, si le contrat lui est adjugé, un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du montant total de sa soumission.

LISTE DES SPECIALITES	SECTION DU DEVIS
1. Maçonnerie	4.A
2. Menuiserie de finition et ameublement intégré	6.B, 11.A, 2, 11.B, 11.C
3. Couverture et métal en feuille	7.A, 7.D
4. Fenêtres, murs-rideaux et portes en aluminium	8.A, 8.B, 8.F, 8.G, 12.A
5. Revêtement de tapis et de vinyle	9.I, 9.H
6. Quincaillerie de finition	10.A
7. Equipement de cuisine et de réfrigération	11.D, 11.E
8. Ascenseur et monte-charge	14.A, 14.B
9. Plomberie et chauffage	15.A, 15.B, 15.C
10. Ventilation et climatisation	15.A, 15.D
11. Electricité	Division 16

REMISE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS

1– Les Sous-traitants, assujettis au "Bureau des Soumissions déposées de Montréal", présenteront leur soumission sur les formules officielles du "Bureau des Soumissions déposées" et les remettront avant 15:00 heures (heure locale) le 29 novembre 1971 au:
Bureau des Soumissions déposées de Montréal,
4970, Place de la Savane,
Montréal

2– Les Entrepreneurs généraux remettront obligatoirement leur soumission, scellée, dans l'enveloppe jointe à cet effet portant la mention:
SOUMISSION:
CONSTRUCTION DU CENTRE D'ACCUEIL NOTRE-DAME DE LAVAL
avant 16:00 heures (heure locale) le 6 décembre 1971, au bureau de:
Mademoiselle Anna-Maria Pigeon,
Directrice générale,
Corporation Notre-Dame de Laval,
310, boulevard Cartier,
Ville de Laval, Qué.

L'ouverture des soumissions aura lieu à 16:00 heures (heure locale) à la même date et au même endroit:
Les soumissionnaires sont invités à y assister.

AVIS

Les soumissionnaires devront se conformer rigoureusement aux instructions du Propriétaire.
Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

La Direction générale
Anna-Maria Pigeon

Les vieilles jambes sont encore bonnes!

Deux vétérans de la ligue Nationale de hockey volent la vedette depuis le début de la présente mais pour des raisons totalement différentes. Les statistiques de la ligue révèlent en effet que Lorne "Gump" Worsley, le vétéran gardien de buts de 42 ans des North Stars du Minnesota, a eu autant de succès à repousser les rondelles hors de ses buts que l'ailier gauche Frank Mahovlich, des Canadiens de Montréal, en a eu pour les faire pénétrer.

Worsley détient la meilleure fiche des 28 gardiens de la ligue qui ont joué au cours de trois matches ou plus. Il n'a été déjoué qu'à six reprises en cinq parties, ce qui lui confère une exceptionnelle moyenne de buts alloués par match de 1.20. Le seul autre gardien à posséder un dossier plus impressionnant est le jeune Gilles Meloche, des Golden Seals de la Californie, qui, en deux parties, a tenu l'équipe adverse à 2 filets. On se rappelle que Meloche a connu un début de carrière assez extraordinaire, jeudi dernier, alors que son équipe a blanchi les Bruins, à Boston, par le pointage de 2-0.

Worsley et Cesare Maniago, dont la moyenne individuelle est de 2.16, dominent leurs confrères du circuit Campbell avec une moyenne collective de 1.72 en 11 parties. Suit ensuite le duo formé de Tony Esposito et Gary Smith, des Black Hawks de Chicago, avec une moyenne de 1.91.

Maniago, Esposito et Ken Dryden, des Canadiens, mènent au chapitre des blanchissages avec deux chacun.

Un record avec 3 équipes

Mahovlich, qui a compté 433 buts en saison régulière (5ème meilleur compteur de tous les temps), connaît en ce moment le 2ème plus intéressant début de saison de tous les temps. Seul Bobby Hull, du Chicago, a déjà eu un meilleur début de saison.

C'était en 1956-66 alors qu'il avait marqué 14 buts au cours des 10 premières parties du calendrier pour finalement terminer la saison avec 54 buts.

Mahovlich, avec 12 filets en 10 rencontres, a une bonne chance de devenir le seul joueur à détenir le record de plus de buts de trois équipes différentes.

Il partage, avec Gordie Howe, le record pour le plus de buts des Red Wings de Détroit (49), tout en détenant celui des Maple Leafs de Toronto (48). Le record des Canadiens est de 50 et est partagé par Maurice Richard et Bernard Geoffrion.

Par ailleurs, la recrue Richard Martin, des Sabres de Buffalo, vit un début de saison étourdissant. L'ancienne vedette du Canadien junior a enfilé 9 buts en 12 parties, en plus d'avoir amassé 5 passes. Ses 14 points le placent au 6ème rang des meilleurs pointeurs de la ligue, soit sur un pied d'égalité avec Mahovlich, Bob Sheehan, de la Californie, et Murray Oliver, du Minnesota, et à 5 points du meneur Phil Esposito.

Ce dernier est talonné de près par son coéquipier Bobby Orr et Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York, qui ont tous deux 17 points, un de plus que Vic Hadfield, des Rangers.

Orr domine pour les passes avec 13.

LES MENEURS

	j	b	p	pts	pun
Esposito, Bos.	10	7	12	19	2
Gilbert, New York	10	6	11	17	10
Orr, Boston	10	4	13	17	19
Hadfield, N.Y.	11	8	8	16	10
Mikita, Chicago	12	4	11	15	0
F. Mahovlich, M.	10	12	2	14	10
Martin, Buffalo	12	9	5	14	8
Sheehan, Cal.	11	8	6	14	4
Oliver, Minn.	11	4	10	14	0
Cournoyer, Mont.	10	8	5	13	7
Ratelle, NY	11	6	7	13	2
Meehan, Buffalo	12	5	8	13	2
Pronovost, Pitt.	12	6	6	12	2
Berenson, Dét.	11	5	7	12	4
R. Hull, Chi.	12	5	7	12	4
Apps, Pitt.	12	4	8	12	13
Pinder, Cal.	7	4	7	11	8
Hodge, Boston	10	4	7	11	37
Martin, Chicago	12	3	8	11	14

LES GARDIENS
(entre parathèse, buts dans un filet désert)

	mj	bc	bl.	moy.
Worsley, Minn.	300	6	0	1.20
Maniago, Minn.	360	13	2	2.16
Minnesota	660	19	2	1.72
Esposito, Chi.	520	15	2	1.73
G. Smith, Chi.	200	8	0	2.40
Chicago	720	23	2	1.91
Rutherford, Pitt.	191	4	0	1.25
R. Edwards, Pitt.	180	5	0	1.66
Binkley, Pitt.	349	16	0	1.66
Pittsburgh	720	27(2)	0	2.25
Johnston, Bos.	420	15	0	2.14
Cheevers, Bos.	180	10	0	3.33
Boston	600	25	0	2.50
Dryden, Mont.	580	21	2	2.17
Vachon, Mont.	20	4	0	12.00
Montréal	600	26(1)	2	2.60
Wakely, St.-L.	400	17	0	2.55
McDuffe, St.-L.	180	9	0	3.00
McLeod, St.-L.	20	2	0	6.00
St-Louis	600	28	0	2.80
Villemure, NY	240	6	0	1.50
Giacomin, NY	420	25	0	3.57
New York	600	31	0	2.81
Parent, Tor.	360	14	1	2.33
Plante, Tor.	240	17	0	4.25
Toronto	600	31	1	3.10
Favell, Phi.	440	19	1	2.59
Gamble, Phil.	160	13	0	4.87
Philadelphie	600	32	1	3.20
Wilson, Van.	420	22	1	3.14
Gardner, Van.	360	22	0	3.66
Vancouver	780	44	1	3.38
G. Edwards, LA	420	24	1	3.42
Denis DeJordy, LA	240	17	0	4.25
Los Angeles	660	41	1	3.72
Crozier, Buf.	580	31	0	3.20
Dryden, Buf.	140	15	0	6.42
Buffalo	720	46	0	3.83
Meloche Cal.	120	2	1	1.00
Carter, Cal.	300	19	0	3.80
Kurt, Cal.	240	20	0	5.00
Californie	660	43(2)	1	3.90
Daley, Détroit	320	18	0	3.37
A. Smith, Det.	340	27	0	4.76
Détroit	660	46	0	4.18

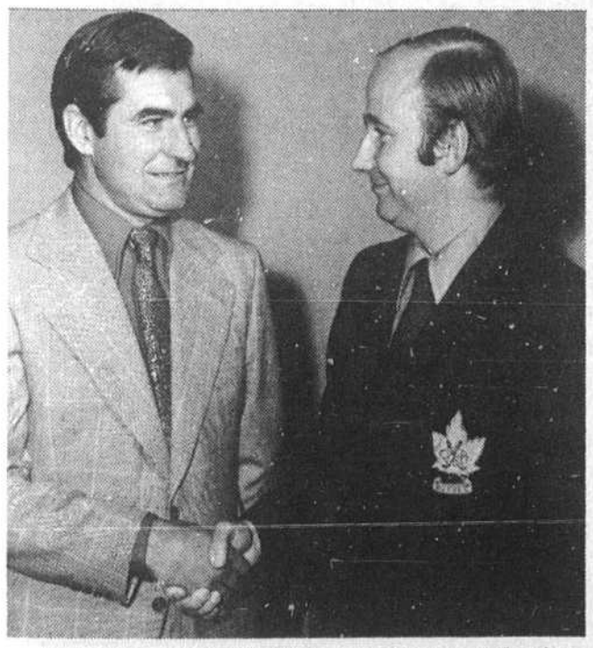

JACK BISSEGGER (à g.), le sympathique professionnel du club de golf Vallée-du-Richelieu, a été élu hier à la présidence de l'Association canadienne des golfeurs professionnels. On le voit ici serrant la main de Luc Brien, l'un de ses deux vice-présidents.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

CE SOIR

1ère course: 1–Pelley Way (no 3); 2–Bonnie Kim (no 4); 3–Montferrand (no 8).

2ème course: 1–Ree Gallon (no 6); 2–Fiston (no 1); 3–Gyro Pick (no 2).

Paris doubles suggérés: 3-6, 3-1, 6-6 et 6-1.

3ème course: 1–Candy Tag (no 1); 2–Frosty Guy (no 4); 3–Ravens Best (no 2).

4ème course: 1–Trader Sunshine (no 7); 2–Hoosier Smoke (no 1); 3–Golden R, Scott (no 3); 4–Quintillus (no 2).

Quinielas suggérées: roulette 7-1-3-2.

5ème course: 1–Noble Diamond (no 4); 2–Mr. Oregon (no 3); 3–John Glenn (no 1).

6ème course: 1–Loveliest Mir (no 7); 2–CLever Julie (no 4); 3–Lincoln Land Aabe (no 8).

Quinielas suggérées: roulette 7-4-8.

7ème course: 1–Adios Uniteus (no 2); 2–Handy Lad (no 1); 3–Wisenheimer (no 7).

8ème course: 1–Pleasant Al (no 6); 2–Desiradios (no 2); 3–Eden Flicka (no 8).

Quinielas suggérées: roulette 6-2-8.

9ème course: 1–Bachelor Gay (no 5); 2–Belle Wilson (no 4); 3–O'Brien (no 7).

10ème course: 1–Best of Mir (no 2); 2–Saratoga Lad (no 7); 3–The Cavan Blazer (no 4).

Exactas suggérées: roulette renversée 2-7-4.

ENJEU: $132.10 EN BANQUE: $132.10

Avant les courses d'hier soir, "M. Lee" avait choisi 21 gagnants en 80 courses, soit une moyenne de 26.3%. Ce soir, notre sélectionneur mise la somme de $68.00 et voici comment:

à la 2ème, au pari double, $2 sur les combinaisons 3-6, 3-1, 6-6 et 6-1.

à la 4ème, quiniela, roulette 7-1-3-2, $12.

à la 5ème, au mutuel, $2-4-6 sur le no 4.

à la 6ème, quiniela, roulette 7-4-8, $6.

à la 7ème, au mutuel, $2-4-6 sur le no 2.

à la 8ème, quiniela, roulette 6-2-8, $6.

à la 10ème, exacta, roulette renversée 2-7-4, $12.

"MABROUK" A LA GUERRE? Mabrouk (ne pas confondre avec le "Malbrough" de la chanson), un trotteur de deux ans, tentera de remporter ce soir le trot Blue Bonnets, d'un enjeu de $9,560. On voit ici le rejeton de Tie Silk en compagnie de Marc Gingras, son conducteur.

Les sports à la pige

JEAN-GUY TALBOT, ancien joueur et dépisteur des Blues de St-Louis, a été nommé instructeur et directeur général des Spurs de Denver, de la ligue de l'Ouest. Talbot, 39 ans, succède ainsi à Bille McCreary qui a été lui-même nommé, samedi, instructeur des Blues. Ce dernier remplace maintenant Sid Abel qui a été promu au poste de directeur général du St-Louis à la place de Lynn Patrick qui occupera désormais le poste de vice-président de l'équipe. Talbot, un vétéran de 19 saisons dans la ligue Nationale, a joué pour les Canadiens de Montréal de 1954 à 1967, avant d'aller à Minnesota, Détroit, St-Louis et Buffalo.

JOHNNY WILSON, ancien joueur des Red Wings de Détroit des années '50, est devenu dimanche soir le 5ème instructeur de cette équipe en un peu plus de deux ans alors que Doug Barkley annonçait, avant la joute des siens contre Pittsburgh, qu'il abandonnait son poste. On se rappellera que Bill Gadsby avait débuté la saison 1969-70 à la tête des Wings pour cependant être congédié quelques jours plus tard. Sid Abel, le directeur général du club à l'époque, avait terminé la saison derrière le banc des joueurs. Mais avant que la saison 1970-71 ne commence, Ned Harkness, qui connut d'intéressants succès dans les rangs collégiaux, devint le nouvel instructeur du club et Abel reprit son rôle de directeur général. L'accueil que réservèrent les joueurs et le public au nouvel instructeur ne fut pas très cordial et quelques semaines plus tard, Harkness, jouissant de l'appui du propriétaire Jim Norris, prit la place d'Abel et nomma Barkley pilote du club. Les Wings terminèrent la saison au dernier rang et les quelques parties disputées cette année démontrent qu'aucun progrès ou presque n'a été enregistré chez les Wings. Devant de tels chambardements, on peut supposer que Norris veut imiter son nouvel "associé" Charles Finley, propriétaire des Seals de la Californie, qui a pris l'habitude, surtout au baseball, de changer de pilote régulièrement!

BROOKS ROBINSON et Dave Johnson ont frappé des circuits consécutifs en 5ème manche hier, pour conduire les Orioles de Baltimore à une victoire de 2-0 sur une équipe composée des meilleurs joueurs des clubs japonais Tokyo Yomiuri et Osaka Nankai. Avant que Robinson ne frappe son circuit, le jeune lanceur de 21 ans, Sanshiro Nishioka, n'avait accordé aucun coup sûr aux champions de la ligue Américaine.

DEUX TORONTOIS qui espèrent implanter une équipe de la ligue Mondiale de hockey à Hamilton ont eu un entretien, hier, avec le maire de la ville de Hamilton afin d'étudier les possibilités d'une telle entreprise. Dix villes ont déjà fait savoir qu'elles étaient intéressées à obtenir une concession dans la nouvelle ligue. Ce sont; Winnipeg, Calgary, Edmonton, New York, Chicago, Los Angeles, San Francisco, Miami, Dayton et St-Paul, au Minnesota.

JOSE NAPOLES, champion du monde des mi-moyens, a été suspendu et déchu de son titre hier par la commission athlétique de New York qui accuse le boxeur, ainsi que son gérant, de n'avoir pas respecté un contrat avec le club de bose Canastota, de New York. Selon le contrat, Napoles devait affronter un adversaire désigné par le club Canastota moins de 120 jours après qu'il eut rencontrer Billy Backus, le 4 juin dernier.

RICHARD R. AURELIO, sous-maire de New York et membre de la délégation qui a rencontré le commissaire Jake Gaudaur à Toronto en fin de semaine, a déclaré à son retour que New York avait d'excellentes chances d'obtenir une concession dans la ligue Canadienne de football, pour la bonne raison que le circuit canadien cherchait désespérément à obtenir un 10ème club, question d'équilibrer son calendrier. C'est un son de cloche bien différent de celui que Gaudaur a fait retentir de son côté, et où, comme on pourra le lire en page 18, il n'a pas laissé beaucoup d'espoir aux newyorkais. De toute façon, les propriétaires d'équipes de la LCF seront saisis de cette demande lors de leur prochaine réunion, le 26 novembre prochain à Vancouver, en marge du match de la coupe Grey.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	11	6	1	4	41	31	16
Montréal	10	6	2	3	42	26	14
Boston	10	6	3	1	35	25	13
Vancouver	13	4	7	2	36	44	10
Toronto	10	2	3	5	24	31	9
Buffalo	12	3	7	2	31	46	8
Détroit	11	3	8	0	30	46	6
Ouest							
Chicago	12	9	3	0	38	23	18
Minnesota	11	7	2	2	35	19	16
Pittsburgh	11	5	5	1	30	26	11
Philadelphie	10	5	4	1	27	32	11
Californie	11	3	5	3	38	43	9
St-Louis	10	3	6	1	30	28	7
Los Angeles	11	2	8	1	24	41	5

Avant-hier
Philadelphie 5, Montréal 3
Toronto 3, New York 3
Boston 5, Minnesota 2
Détroit 3, Pittsburgh 1
Buffalo 2, Californie 2
Vancouver 6, Chicago 2
Hier soir
Détroit à Toronto
Avant-hier soir – nuit

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Drummondville	12	9	2	1	59	38	19
Cornwall	14	9	4	1	77	50	19
Québec	11	7	3	1	61	32	15
Shawinigan	13	7	5	1	56	38	15
Sorel	12	7	5	0	47	45	14
Verdun	12	5	7	0	51	62	10
Sherbrooke	12	5	7	0	45	57	10
Trois-Rivières	13	5	8	0	41	48	10
St-Jérôme	10	2	8	0	44	88	4
Laval	11	2	9	0	43	67	4

Avant-hier
Shawinigan 5, Sherbrooke 3
Sorel 4, Drummondville 3
Cornwall 4, Trois-Rivières 2
Verdun 6, St-Jérôme 5
Laval 7, Québec 3
Hier
Cornwall à Laval
Ce soir
Verdun à St-Jérôme

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Oshawa	13	10	2	1	72	41	21
Kitchener	11	7	1	3	61	42	17
Niagara Falls	13	7	4	2	57	52	16
Peterborough	13	7	5	1	55	50	15
Ottawa	12	7	5	0	58	47	14
Toronto	10	6	4	0	43	44	12
London	13	4	8	1	58	69	9
St-Catharines	12	4	8	0	43	58	8
Montréal	9	1	7	1	30	44	3
Hamilton	12	1	10	1	34	64	3

Avant-hier
Peterborough 3, Montréal 1
Kitchener 6, London 4
Toronto 4, Hamilton 1
Ottawa 6, St-Catharines 3
Oshawa 5, Niagara Falls 4
Ce soir
Toronto à Hamilton
Kitchener à London

LIGUE AMERICAINE

Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	9	7	1	1	37	19	15
Springfield	10	6	2	2	42	25	14
Nouvelle-Ecosse	10	5	3	2	36	31	12
Rochester	10	4	4	2	36	33	10
Providence	12	2	6	4	39	52	8
Ouest							
Hershey	10	8	1	1	44	24	17
Cincinnati	10	4	2	4	33	34	12
Baltimore	11	3	5	3	29	36	9
Cleveland	11	3	5	3	37	40	9
Richmond	8	2	5	1	14	24	5
Tidewater	13	1	11	1	27	55	3

Avant-hier
Nouvelle-Ecosse 4, Tidewater 2
Boston 4, Providence 1
Springfield 5, Rochester 4
Ce soir
Rochester à Boston
Baltimore à Cincinnati

SEALS 2, SABRES 2

1ère période

1–Californie: Sheehan (8)
Pinder, Hicke. 6:44
2–Californie: Patrick (1)
Marshall, Williams. 13:43
Punitions: Barrie 5:08, Meloche 8:25, Watson 17:18, Barris 19:01.

2ème période

3–Buffalo: Lawson (1)
Barrie, Goyette. 13:08
Punitions: Barrie 2:39, Pinder 5:09, Barrie 8:32, Watson 10:09, Pinder 17:33

3ème période

4–Buffalo: O'Shea (1)
Perreault, Meehan. 19:24
Punitions: Hamilton 6:13, Marshall 10:37, Sheehan 14:21.
Lancers par:

Buffalo	4	8	13	–	24
Californie	13	13	11	–	37

Gardiens: Crozier (B), Meloche (C).
Assistance: 3,028.

Expos et Orioles dans la même ligue?

BOSTON (PA)–Dick O'Connell, vice-président et directeur général des Red Sox de Boston, de la ligue Américaine de baseball, a une idée très originale et à la fois très intéressante quant à la formation de nouvelles sections dans le baseball majeur qui seraient au nombre de trois.

"Nous aurions l'est, le centre-ouest et l'ouest", a indiqué O'Connell, "et chaque ligue comprendrait huit équipes, ce qui favoriserait un calendrier intéressant pour tous".

"Ce système nous permettrait également de diminuer de 162 à 154 le nombre de marches de chacune des équipes, et tous les clubs feraient partie du même fuseau horaire", a-t-il ajouté. "Ce serait un bien pour tous. Ainsi, les média d'information d'une zone donnée pourront avoir tous les résultats des matches des équipes faisant partie de cette zone, ce qui n'est évidemment pas le cas aujourd'hui alors que les amateurs doivent souvent attendre au surlendemain pour connaître le compte d'une partie".

O'Connell a de plus souligné que la rédaction du calendrier serait beaucoup plus facile.

"Le présent calendrier est un projet utopique puisque le mauvais temps peut tout chambarder. Les clubs de la section ouest viennent à Boston que deux fois durant l'année et si un match est remis à cause de la pluie, il est très difficile de le présenter à une date ultérieure. Ceci s'appliquerait également à un calendrier inter-ligue", a indiqué O'Connell.

O'Connell s'oppose au calendrier inter-ligue ainsi qu'au présent système d'éliminatoires qui oblige une équipe à gagner plus que régulièrement durant une longue saison pour ensuite devoir battre une autre formation afin de participer à la Série Mondiale.

O'Connell voit les trois divisions de cette façon: dans l'est; Boston, les Yankees de New York, les Mets de New York, Pittsburgh, Montréal, Détroit, Baltimore et Philadelphie; dans le centre-ouest; Milwaukee, les Cubs et les White Sox de Chicago, St-Louis, Cincinnati, Atlanta, Cleveland et Minnesota; et dans l'ouest; Los Angeles, San Francisco, San Diego, Oakland, Kansas City, Houston et Dallas-Forth Worth.

Dans la ligue Canadienne de football...

Précis ou pas, les botteurs dominent

Les botteurs de précision n'ont pas toujours été dignes de leur rôle cette saison, dans la ligue Canadienne de football. A preuve, les matches de fin de semaine où, par exemple, Justin Canale, des Alouettes, n'a réussi qu'un seul placement en six essais, et Tommy Joe Coffey, des Chats-Tigres, aucun en deux tentatives. Mais à force de tenter leur chance, accumulant ainsi des simples lorsqu'ils rataient leurs placements (sans oublier les convertis d'après touchés, un geste devenu à peu près automatique), les botteurs, comme c'est à peu près toujours le cas au football professionnel, ont facilement dominé la liste des compteurs.

Jonas, qui a accumulé 97 points autrement sur placements, convertis et simples, voit donc ses quatre touchés (24 points) lui accorder d'emblée le titre de meilleur compteur dans la LCF avec un grand total de 121 points. Ca lui vaudra sans doute une petite augmentation de salaire pour l'an prochain.

Dans le section Est, c'est la recrue Gerry Organ, des Rough Riders d'Ottawa, qui s'approprie le titre avec 92 points, 15 de plus que Canale qui, grâce à ses sept points dans la dernière partie cette saison de son club, s'adjuge la 2ème place par un seul point devant Coffey. Ajoutons qu'Organ a aussi réussi un touché comme flanqueur et Coffey deux comme ailier. Leon McQuay, la "comète" des Argonauts de Toronto, hérite du 5ème rang, 13 points derrière son coéquipier Ivan MacMillan, dont l'unique fonction est de botter placements et convertis. McQuay est donc champion-marqueur de touchés avec neuf.

Est

	t	c	pl	s	pts
Organ, O.	1	30	17	5	92
Canale, M.	0	11	19	9	77
Coffey, H.	2	26	11	5	76
MacMillan, T.	0	27	12	4	67
McQuay, T.	9	0	0	0	54
Oldham, O.	6	0	0	0	36
Van Ness, M.	6	0	0	0	36
Cooper, O.	5	0	0	0	30
Profit, T.	5	0	0	0	30
Porter, H.	4	0	0	0	24
Symons, T.	3	0	0	0	18
Duncan, O.	3	0	0	0	18
Ouest					
Jonas, W.	4	40	15	12	121
Abendschan, S.	0	29	17	12	94
Cutler, E.	0	23	16	14	85
Robinson, C.	1	30	11	12	81
Reed, S.	12	0	0	0	72
Phillips, B.	0	18	11	8	59
Thorpe, W.	9	0	0	0	54
Herron, W.	9	0	0	0	54

Football

LIGUE NATIONALE
Américaine

Est

Miami	5	1	1	8.33	163 82
Baltimore	5	2	0	.714	159 55
New York (Jets)	2	5	0	.266	87 165
Nouvelle-Angleterre	2	5	0	.286	84 175
Buffalo	0	7	0	0000	94 216
Centre					
Cleveland	4	3	0	.571	133 145
Pitsburgh	3	4	0	.439	134 159
Houston	1	5	1	.67	75 145
Cincinnati	1	6	0	.143	134 145
Ouest					
Kansas City	5	1	1	.833	166 106
Oakland	5	1	1	.833	185 113
San DIEGO	3	4	0	.429	144
Denver	2	4	1	.333	106 120

Nationale

Est

	g	p	n	moy.	pp	pc
Washington	6	1	0	.857	160	90
Dallas	4	3	0	.571	204	145
St-Louis	3	4	0	.429	122	133
New York (Géants)	2	5	0	.286	103	181
Philadelphie	2	5	0	.286	74	180
Centre						
Minnesota	6	1	0	.857	116	59
Chicago	5	2	0	.714	125	118
Détroit	4	2	0	.667	173	124
Green Bay	2	4	0	.333	148	157
Ouest						
San Francisco	5	2	0	.714	165	87
Los Angeles	4	2	1	.667	145	109
Atlanta	3	3	1	.500	162	148
Nouvelle Orléans	2	4	1	.333	115	172

Hier
Détroit à Green Bay
Dimanche prochain
Atlanta à Cincinnati
Buffalo à Miami
Cleveland à Pittsburgh
Dallas à St-Louis
Détroit à Denver
Green Bay à Chicago
Houston à Nouvelle-Angleterre
Kansas City à New York (Jets)
Oakland à Nouvelle-Orléans
Philadelphie à Washington
San Diego à New York (Géants)
San Francisco à Minnesota
Lundi prochain
Los Angeles à Baltimore

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
DEMAIN à 8 HEURES P.M.
ST-LOUIS
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

DERRIÈRE LE VOLANT...

... de la B.M.W., modèle 2002 ...

... avec JEAN LABRECQUE

Modèle: B.M.W 2002.

Type: Sedan 2 portes, 5 places, moteur avant, traction avant.

Prix: $4,097 non escompté

Moteur: 4 cylindres en ligne refroidi à l'eau, facilement accessible.

Capot: déclencher de l'intérieur, sens avant-arrière sécuritaire.

Cylindré: 1,997 cm. cu. à arbre à cames en tête entraîné par une chaîne, à soupape inclinée.

Alimentation: 1 carburateur Solex inversé.

Allumage: Bougies Bosch W-200-T-30; vis platinées Bosch; bobine d'allumage Bosch 12 volts accumulateur Bosch JFUR 4; alternateur Bosch triphasé 12 volts 500 watt

Rapport de compression: 8.5 à 1.

Puissance: 113 chevaux à 5,899 tours minute!

Course: 80 mm.

Alésage: 89 mm.

Couple maximum: 116 lbs/pied à 3,000 tours/minute.

Transmission: manuelle, 4 vitesses synchronisées, levier au plancher, à rapport court, robuste et plaisante à manier.

Rapport du pont arrière: 3.64 à 1.

Freins: disque à l'avant (diamètre 2.45 pouces), tambour à l'arrière (largeur 1.57 pouces).

Suspension: 4 roues indépendantes, type McPherson, à ressorts hélicoidaux, barre anti-roulis avant et arrière.

Direction: type à vis et galet, rayon de braquage 34.1 pieds, rapport 3.5 tours d'une butée à l'autre.

Pneus: 5 pneus à carcasse radiale Michelin 165 Sr 13.

Carrosserie: Monocoque robuste.

Empattement: 98.5 pouces.

Longueur: 166.5 pouces.

Largeur: 63 pouces.

Hauteur: 55.5 pouces.

Boids: 2,073 livres.

Garde au sol: 6.3 pouces.

Puissance de remorquape: 2,000 livres.

Capacité de rangement: 15.80 pieds cubes.

Réservoir d'essence: 10.1 gallons, ouverture se verrouillant avec clefs.

Phares: conventionnels (bouton sur tableau de bord permettant la venue de phare à iode complémentaire).

Klaxon: 2 flûtes conventionnelles.

Instrument à bord: désembuage 3 vitesses, dégivrage de lunette arrière; essuie-glace 2 vitesses, chauffage 3 vitesses; toit ouvrant à glissière en option, compte tours; indicateur de vitesse, indicateur de niveau d'essence indicateur de pression d'huile, indicateur de charge de l'alternateur, indicateur de température du radiateur, feux d'hazard sécurité, appui-tête et ceinture de sécurité à noter le loquet de verrouillage des portières s'enfonce complètement.

Performances: accélération 0-60 m/hrs en 9.8 secondes; vitesse maximale 110 m/hrs nullement incommodée par les vents latéraux; consommation 26 milles au gallon.

Distance de freinage à 60 milles à l'heure (urgence); 115 pieds en ligne droite, très stable.

Voiture à comportement: neutre.

Observation: moteur équipant la formule 2 du célèbre pilote Jackie Ickx.

Garantie: 12 mois ou 12,000 milles, 100%.

Gracieuseté de Canbec Auto Inc.

GRANDE VENTE
DE TOUS LES MODÈLES 1971
NOUVELLES VOITURES 1971
FAÎTES VOTRE CHOIX DE :
25 Chargers (tous les modèles)
20 Dodge Polaras (tous les modèles)
15 Chryslers (grande sélection)
10 Darts et Challengers

REGARDEZ CE QUE VOUS ÉPARGNEZ SUR UN NOUVEAU MODÈLE 1971!

1. **"Escompte Total"**
Le prix de chaque voiture est réduit.
2. **Ristourne de fin de saison**
Un rabais spécial venant directement de Chrysler
Épargnez jusqu'à **$225.00**
3. **Options Spéciales**
Certains modèles Chrysler offrent des options spéciales
Épargnez **$210.00**
4. **Gratuit Dura-Coat**
Garantie contre la rouille pour la vie de votre voiture
Épargnez **$115.00**
2. **Gratuit - Un livret de bons**
Un livret de bons gratuit en service et entretien
Épargnez **$175.00**
6. **Garantie prolongée**
Nous avons prolongé la garantie de Chrysler sur le moteur jusqu'à 24,000 milles ou 2 ans (selon ce qui arrive le premier) **Plus millage.**
Épargnez jusqu'à **$725.00**

FINANCEMENT SPÉCIAL DISPONIBLE POUR TOUS LES NOUVEAUX MODÈLES 1971.
- Taux d'intérêt à seulement 6½%
- Aucun acompte requis
- Premier paiement en 1972.

Dodge
CHRYSLER
Dodge Trucks
SALES/SERVICE

SUPER SPÉCIAL
30 démonstrateurs à très bas millage.
– Nous prolongeons la garantie de tous les démonstrateurs 1971 à 18,000 milles ou 18 mois. (selon ce qui arrive le premier).
Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 10 hres p.m.

BOULEVARD
DODGE • CHRYSLER
330 ouest, Cremazie, Montréal - telephone 389-7871
(à l'ouest de St-Laurent, près du Boulevard Metropolitain)

La nouvelle "Selectric" II IBM.

Le produit de notre longue expérience dans le domaine de la dactylographie

UNE NOUVELLE DIMENSION dans la dactylographie.

Au moment du lancement de la "Selectric" IBM sur le marché, nous proclamions qu'aucune machine à écrire ne lui était comparable, qu'elle était sans égal. Et elle a conservé ce titre jusqu'à ce jour.

Mais une nouvelle machine à écrire fait son apparition aujourd'hui: la "Selectric" II IBM qui offre une souplesse jamais atteinte auparavant.

La "Selectric" II conserve les caractéristiques distinctives qui ont assuré le succès de la "Selectric". Cependant, nous lui avons ajouté des nouveautés exclusives telles que le double pas d'impression qui permet d'obtenir 10 ou 12 caractères au pouce sur une seule et même machine et de modifier ainsi l'espacement selon le travail. Elle offre une vaste gamme de possibilités intéressantes grâce à un assortiment varié de sphères d'impression amovibles et au double pas d'impression: une présentation plus condensée pour les rapports financiers, plus aérée pour les lettres d'affaires.

Nous avons aussi mis au point un ruban bien particulier dont la durée est d'environ 12 fois supérieure à celle du ruban-carbone que votre secrétaire est probablement en train de changer en ce moment.

La "Selectric" II est munie d'un nouveau mécanisme de sélection de ruban et d'autres nouveautés, comme le recul rapide, pour n'en nommer qu'un.

Ces innovations visent un double objectif: faciliter la tâche de la dactylo et augmenter la productivité dans votre bureau.

Si vous désirez connaître le résultat de 38 années de travail dans le domaine des machines à écrire et de la dactylographie, communiquez avec votre représentant IBM ou écrivez-nous au 1150 Eglinton Avenue East, Don Mills, Ontario, et nous vous ferons parvenir la brochure décrivant plus en détail la nouvelle "Selectric" II IBM.

DIVISION MATÉRIEL DE BUREAU

IBM

IBM Canada Ltée